

# Bilan financier 2025

Reddition de  
comptes financière



Page couverture :

Crédit photo: Mathieu Sparks, Ville de Montréal

Préparé par  
le Service des finances et de l'évaluation foncière

## NOTES

Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'investissement en immobilisations et autres actifs », les données de 2023 et de 2024 ont pu être reclassées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2025 et à pouvoir être comparées, dans la mesure du possible, avec celles de 2025.

Les données de 2023 et de 2024 ont été redressés pour tenir compte des travaux comptables requis dans le cadre de la première application, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de la norme comptable du secteur public SP 3160<sup>1</sup> – Partenariats public-privé de la Ville de Montréal.

Dans les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin de présenter une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- À moins d'indication contraire, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la reddition de comptes diffèrent de celles présentées dans le rapport financier annuel.

---

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

## TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Mots .....</b>  | <b>9</b>  |
| Mot de la mairesse et du président du comité exécutif.....   | 11        |
| Mot de la trésorière et du directeur général.....  | 12        |
| <b>Objectifs de la reddition de comptes financière .....</b>   | <b>13</b> |
| <b>Activités de fonctionnement – Faits saillants .....</b>   | <b>17</b> |
| <b>Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2025 .....</b>   | <b>27</b> |
| Analyse des revenus par objets .....   | 35        |
| Taxes.....   | 36        |
| Compensations tenant lieu de taxes.....  | 37        |
| Quotes-parts .....   | 38        |
| Transferts .....   | 42        |
| Services rendus .....  | 45        |
| Imposition de droits .....   | 47        |
| Amendes et pénalités.....  | 48        |
| Intérêts.....  | 49        |
| Autres revenus .....   | 50        |
| Affectation de revenus.....  | 52        |
| Analyse des charges par secteurs d’activités .....   | 57        |
| Services administratifs .....  | 61        |
| Habitation et économie .....   | 83        |
| Qualité de vie .....   | 99        |
| Sécurité urbaine et conformité.....  | 119       |
| Services de proximité.....   | 133       |
| Urbanisme, mobilité et infrastructures.....  | 147       |
| Arrondissements .....  | 163       |
| Autres charges corporatives – Financement et autres charges .....  | 221       |
| Service de la dette brute corporative .....  | 222       |
| Affectations – Activités d’investissement en immobilisations et autres actifs, réserves<br>financières et fonds réservés ..... | 224       |
| Dépenses communes .....  | 226       |
| Charges de contributions corporatives.....   | 228       |
| Analyses complémentaires.....  | 231       |

|  |            |
|--|------------|
| Charges de fonctionnement par objets .....   | 231        |
| Analyse de certaines activités .....   | 249        |
| Excédents accumulés et réserves.....   | 253        |
| <b>Activités d’investissement en immobilisations et autres actifs – Analyse des résultats de 2025.....</b> | <b>255</b> |
| Activités d’investissement en immobilisations et autres actifs.....  | 257        |
| Portrait des investissements .....   | 258        |
| Analyse des investissements par catégories d’actifs.....   | 261        |
| Environnement et infrastructures souterraines .....  | 261        |
| Infrastructures routières .....  | 263        |
| Bâtiments .....  | 264        |
| Parcs, espaces verts et terrains de jeux .....   | 265        |
| Autres catégories d’actifs.....  | 266        |
| Impact des investissements en immobilisations .....  | 268        |
| Analyse des principales réalisations et des principaux écarts.....   | 269        |
| Services centraux .....  | 271        |
| Arrondissements .....  | 287        |
| S’adapter aux changements climatiques.....   | 300        |
| <b>Dette et financement.....</b>   | <b>301</b> |
| Encadrement financier et stratégies de financement .....   | 303        |
| Encadrement financier.....   | 303        |
| Stratégies de financement des investissements.....   | 304        |
| Évolution de la dette directe.....   | 308        |
| Évolution de la dette consolidée directe et indirecte .....  | 309        |
| Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette.....                                 | 310        |
| Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette .....                          | 314        |
| <b>Annexes.....</b>  | <b>315</b> |
| 1. Données historiques (revenus et charges) .....  | 1.1        |
| 2. Gestion de l’eau .....  | 2.1        |
| 3. Répartition des compétences d’agglomération et locales .....  | 3.1        |
| 4. Glossaire .....   | 4.1        |
| 5. Index des sigles, des acronymes, des symboles et des autres abréviations.....                           | 5.1        |

## INDEX DES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales,<br>par compétences..... | 25 |
| Tableau 2 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales.....                               | 26 |
| Tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs<br>d’activités .....  | 30 |
| Tableau 4 – Sommaire des revenus .....  | 35 |
| Tableau 5 – Taxes.....  | 36 |
| Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes .....  | 37 |
| Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées .....   | 38 |
| Tableau 8 – Transferts .....  | 42 |
| Tableau 9 – Services rendus.....  | 45 |
| Tableau 10 – Imposition de droits .....   | 47 |
| Tableau 11 – Amendes et pénalités.....  | 48 |
| Tableau 12 – Intérêts .....   | 49 |
| Tableau 13 – Autres revenus .....   | 50 |
| Tableau 14 – Affectation de revenus.....  | 52 |
| Tableau 15 – Charges par secteurs d’activités.....  | 57 |
| Tableau 16 – Services administratifs .....  | 61 |
| Tableau 17 – Direction générale.....  | 62 |
| Tableau 18 – Finances et évaluation foncière .....  | 66 |
| Tableau 19 – Planification stratégique et performance organisationnelle .....   | 68 |
| Tableau 20 – Ressources humaines et communications .....  | 70 |
| Tableau 21 – Bureau de l’inspecteur général .....   | 72 |
| Tableau 22 – Commission de la fonction publique de Montréal.....  | 74 |
| Tableau 23 – Office de consultation publique de Montréal.....   | 76 |
| Tableau 24 – Secrétariat de liaison de l’agglomération de Montréal.....   | 78 |
| Tableau 25 – Habitation et économie.....  | 83 |
| Tableau 26 – Approvisionnement.....   | 84 |
| Tableau 27 – Développement économique.....  | 87 |

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 28 – Habitation .....   | 90  |
| Tableau 29 – Stratégie immobilière .....                                    | 93  |
| Tableau 30 – Qualité de vie .....   | 99  |
| Tableau 31 – Culture .....  | 100 |
| Tableau 32 – Diversité et inclusion sociale .....                           | 103 |
| Tableau 33 – Environnement .....  | 107 |
| Tableau 34 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement .....           | 112 |
| Tableau 35 – Espace pour la vie – Revenus .....                             | 115 |
| Tableau 36 – Sécurité urbaine et conformité .....                           | 119 |
| Tableau 37 – Affaires juridiques .....                                      | 120 |
| Tableau 38 – Greffe.....  | 122 |
| Tableau 39 – Police .....   | 125 |
| Tableau 40 – Sécurité incendie .....  | 128 |
| Tableau 41 – Services de proximité .....                                    | 133 |
| Tableau 42 – Concertation des arrondissements et expérience citoyenne ..... | 134 |
| Tableau 43 – Grands parcs, Mont-Royal et sports.....                        | 139 |
| Tableau 44 – Matériel roulant et ateliers .....                             | 141 |
| Tableau 45 – Technologies de l’information.....                             | 143 |
| Tableau 46 – Urbanisme, mobilité et infrastructures.....                    | 147 |
| Tableau 47 – Commission des services électriques .....                      | 148 |
| Tableau 48 – Eau .....  | 150 |
| Tableau 49 – Gestion et planification des immeubles.....                    | 153 |
| Tableau 50 – Infrastructures du réseau routier .....                        | 156 |
| Tableau 51 – Urbanisme et mobilité.....                                     | 158 |
| Tableau 52 – Sommaire des arrondissements.....                              | 164 |
| Tableau 53 – Ahuntsic-Cartierville .....                                    | 165 |
| Tableau 54 – Anjou .....  | 168 |
| Tableau 55 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce .....                      | 171 |
| Tableau 56 – Lachine.....   | 174 |
| Tableau 57 – LaSalle.....   | 176 |

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 58 – Le Plateau-Mont-Royal.....   | 179 |
| Tableau 59 – Le Sud-Ouest .....   | 182 |
| Tableau 60 – L’Île-Bizard–Sainte-Genève.....  | 185 |
| Tableau 61 – Mercier–Hochelaga-Maisonneuve .....  | 187 |
| Tableau 62 – Montréal-Nord .....  | 190 |
| Tableau 63 – Outremont.....   | 193 |
| Tableau 64 – Pierrefonds-Roxboro .....  | 196 |
| Tableau 65 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.....  | 198 |
| Tableau 66 – Rosemont–La Petite-Patrie .....  | 201 |
| Tableau 67 – Saint-Laurent.....   | 204 |
| Tableau 68 – Saint-Léonard .....  | 207 |
| Tableau 69 – Verdun.....  | 209 |
| Tableau 70 – Ville-Marie.....   | 212 |
| Tableau 71 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension .....   | 215 |
| Tableau 72 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges.....   | 221 |
| Tableau 73 – Service de la dette brute corporative.....   | 222 |
| Tableau 74 – Affectations – Activités d’investissement en immobilisations et autres actifs, réserves<br>financières et fonds réservés ..... | 224 |
| Tableau 75 – Dépenses communes .....  | 226 |
| Tableau 76 – Charges de contributions corporatives .....  | 228 |
| Tableau 77 – Charges de fonctionnement par objets.....  | 231 |
| Tableau 78 – Rémunération et cotisations de l’employeur.....  | 232 |
| Tableau 79 – Transport et communications .....  | 235 |
| Tableau 80 – Services professionnels, techniques et autres .....  | 236 |
| Tableau 81 – Location, entretien et réparation.....   | 239 |
| Tableau 82 – Biens non durables .....   | 241 |
| Tableau 83 – Biens durables .....   | 243 |
| Tableau 84 – Frais de financement.....  | 244 |
| Tableau 85 – Principales contributions à des organismes.....  | 245 |
| Tableau 86 – Autres objets .....  | 247 |

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 87 – Sommaire des excédents accumulés et des réserves .....  | 253 |
| Tableau 88 – Déficit non consolidé des activités d’investissement en immobilisations et autres actifs à des fins fiscales..... | 257 |
| Tableau 89 – Dépenses d’immobilisations par unités d’affaires .....  | 270 |
| Tableau 90 - Investissements en adaptation aux changements climatiques en 2025 .....   | 300 |
| Tableau 91 – Encadrement financier .....   | 303 |
| Tableau 92 – Sources de financement et répartition des dépenses .....  | 304 |
| Tableau 93 – Évolution du solde à financer.....  | 306 |
| Tableau 94 – Évolution du coût réel de la dette .....  | 307 |
| Tableau 95 – Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales.....                                  | 1.1 |
| Tableau 96 – Activités de fonctionnement à des fins fiscales liées à la gestion de l’eau par compétences .....                 | 2.1 |
| Tableau 97 – Acquisitions d’immobilisations et sources de financement liées à la gestion de l’eau par compétences .....        | 2.3 |

## INDEX DES FIGURES

|  |    |
|--|----|
| Figure 1 – Répartition de l’excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales..                   | 19 |
| Figure 2 – Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2025 ..... | 29 |

## INDEX DES GRAPHIQUES

|   |     |
|---|-----|
| Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations ..... | 24  |
| Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales .....   | 31  |
| Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières .....   | 249 |
| Graphique 4 – Évolution du coût réel de l’enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2016 à 2025.....              | 250 |
| Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles de 2016 à 2025.....   | 251 |
| Graphique 6 – Réalisation annuelle des activités d’investissement en immobilisations et autres actifs à des fins fiscales.....    | 259 |
| Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2023 à 2025 .....  | 260 |

---

|  |     |
|--|-----|
| Graphique 8 – Réalisations de 2023 à 2025, par catégories d’actifs .....   | 261 |
| Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette .....   | 308 |
| Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette .....   | 309 |
| Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage<br>des revenus de la Ville.....   | 310 |
| Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement.....  | 311 |
| Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l’évaluation<br>imposable équivalente uniformisée..... | 312 |
| Graphique 14 – Dette directe nette par personne citoyenne .....  | 313 |

Reddition  
de comptes  
financière

2025



# Mot de la mairesse et du président du comité exécutif



Chères Montréalaises,  
chers Montréalais,

Bien gérer l'argent public, c'est une responsabilité fondamentale. Les citoyennes et citoyens s'attendent à des services de qualité et à une administration rigoureuse, capable de mieux contrôler les dépenses et de mieux prioriser chaque dollar investi.

Ce bilan financier couvre une année orientée par les décisions de l'administration nous ayant précédés.

C'est dans cet esprit que nous vous présentons aujourd'hui le bilan financier 2025 de la Ville de Montréal, un exercice composé de deux documents : le rapport financier annuel et la reddition de comptes financière.

Ce bilan nous rappelle une réalité qu'il faut regarder avec lucidité : depuis plusieurs années, Montréal subit une pression, comme l'ensemble des administrations publiques, sur ses dépenses et ses revenus.



Cette situation ne date pas d'hier, et elle ne se corrigera pas du jour au lendemain. Néanmoins des changements s'imposent.

Depuis notre arrivée, notre administration a entrepris un changement de cap important dans la gestion de la Ville. Nous avons commencé un travail de fond pour revoir les façons de faire, recentrer l'appareil municipal sur les besoins réels de la population et mieux prioriser chaque dollar dépensé.

Restructuration administrative, diminution du nombre de cadres, révision des effectifs, amélioration de la performance organisationnelle, simplification des processus : nous posons les bases d'une Ville plus agile, plus efficace et plus disciplinée dans sa gestion. Montréal fait face à des défis importants, qu'il s'agisse de logement, d'itinérance, ou d'infrastructures. Pour y répondre durablement, nous devons bâtir une administration capable de livrer davantage, avec plus de rigueur et plus d'efficacité.

Le travail est amorcé. Il demandera du sérieux, de la discipline et de la constance. Une chose est claire : nous sommes déterminés à remettre les finances publiques sur les rails en nous appuyant sur une démarche d'écoute et de collaboration à grande échelle avec nos partenaires. Nous nous assurerons que chaque dollar des contribuables soit mieux dépensé, mieux priorisé et mieux utilisé au service des Montréalaises et des Montréalais.

**Soraya Martinez Ferrada**  
Mairesse de Montréal

**Claude Pinard**  
Président du comité exécutif

# Mot de la trésorière et du directeur général

Dans un contexte marqué par des transformations économiques, sociales et environnementales importantes, la Ville a poursuivi ses activités en s'appuyant sur des principes de gestion prudente et en adoptant une discipline budgétaire stricte. Cette approche a permis d'assurer une saine gestion des ressources publiques, en cohérence avec les orientations budgétaires et la capacité de payer de la population. Le présent rapport financier s'inscrit dans une démarche de transparence et de reddition de comptes rigoureuse envers la population montréalaise.

Au terme de l'exercice financier 2025, les résultats à des fins fiscales font état d'un excédent non consolidé des activités de fonctionnement de 256,6 M\$, représentant 3,4 % des revenus globaux non consolidés de la Ville. Ce résultat se traduit par un excédent de 263,8 M\$ pour les compétences de nature locale, incluant un excédent net de 54,8 M\$ attribuable aux arrondissements, et un déficit de 7,2 M\$ pour les compétences d'agglomération.

Cet excédent découle principalement d'écarts par rapport au budget de fonctionnement, notamment des revenus plus élevés que prévu pour un montant de 285,0 M\$, attribuable entre autres à une légère croissance du marché immobilier par rapport aux prévisions. Mentionnons par ailleurs des charges de fonctionnement additionnelles de 219,0 M\$ liées en partie aux temps supplémentaires. Finalement, il y a une variation nette favorable des charges de financement et des affectations de 190,6 M\$.

Ainsi, les résultats de cet exercice témoignent de la capacité de la Ville à s'adapter à un environnement en constante évolution et à maintenir l'équilibre entre les besoins croissants de la population et les ressources disponibles.

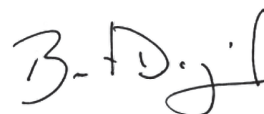
Par ailleurs, devant l'ampleur croissante des défis climatiques, la Ville de Montréal poursuit son engagement d'intégrer ces considérations au cœur de sa gestion financière. À cet effet, le présent rapport inclut une section non auditée consacrée à l'information financière climatique, préparée en conformité avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD), adoptées par la Ville en 2019. Cette démarche témoigne de la volonté de la Ville de renforcer la transparence et d'outiller la prise de décision face aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques.

En terminant, nous tenons à saluer l'engagement et le professionnalisme du personnel de la Ville, car derrière tous ces chiffres, ce sont avant tout des personnes efficaces, compétentes et déterminées à faire une différence auprès de la population. Nous les remercions pour leur travail et leurs efforts, qui contribuent chaque jour à offrir des services de qualité à la population et à soutenir la saine gestion des finances publiques.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs,  
l'expression de nos salutations distinguées.



**Francine Laverdière, CPA**  
Trésorière de la  
Ville de Montréal



**Benoit Dagenais**  
Directeur général

Objectifs de  
la reddition de  
comptes financière

2025



## **OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE**

Dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'un outil de gestion : le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière écoulée, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville, de faire le lien entre les données financières à des fins fiscales présentées au rapport financier annuel et les données budgétaires de la même année, et de comparer ces dernières. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux investissements en immobilisations et aux investissements en d'autres actifs. La troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.

Activités de  
fonctionnement –  
Faits saillants

2025



## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

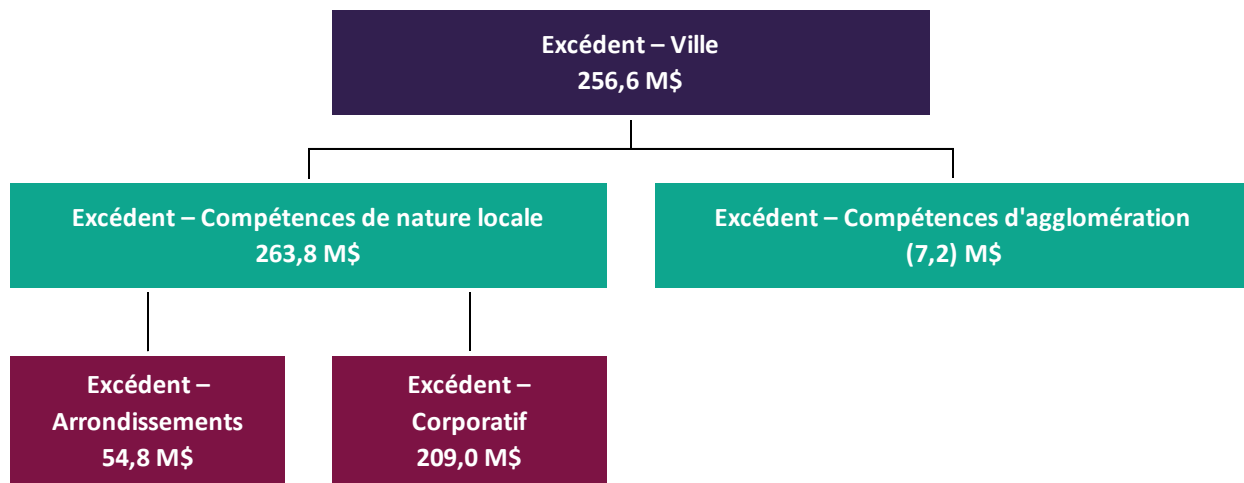
Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), soit par activités.

L'exercice financier de 2025, en excluant les organismes de son périmètre de consolidation<sup>2</sup>, s'est soldé par un excédent non consolidé de 256,6 M\$ (176,8 M\$ en 2024) des activités de fonctionnement à des fins fiscales, soit 3,4 % des revenus.

L'année 2025 a été marquée par un contexte international plus instable, notamment la résurgence de tensions commerciales et de droits de douane américaine qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement. Elle est aussi caractérisée par une baisse des taux d'intérêts et une stabilité de l'inflation. En raison de cession d'actifs plus élevée que prévue ainsi que de la réalisation de plusieurs projets subventionnés en matière d'habitation et de développement économique, les revenus de l'exercice se traduisent par un excédent budgétaire de 285,0 M\$. D'autre part, les charges de fonctionnement ont été affectées par la tempête de neige exceptionnelle en février.

L'excédent se compose de 263,8 M\$ pour les compétences de nature locale, soit 54,8 M\$ pour les arrondissements et 209,0 M\$ pour les services centraux. Les compétences relevant du conseil d'agglomération affichent, pour leurs parts, un déficit de 7,2 M\$.

**Figure 1 – Répartition de l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales**



<sup>2</sup> Le périmètre de consolidation comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, Anjou 80, l'Agence de mobilité durable et BIXI Montréal.

### ***Analyse des résultats de 2025***

Les principaux éléments et écarts ayant permis de générer l'excédent sont :

- Des revenus supplémentaires de 285,0 M\$, notamment en raison de la cession d'actifs, de la compensation pour la collecte des matières résiduelles et des transferts intergouvernementaux;
- Une variation à la hausse des charges de fonctionnement de 219,0 M\$, liée notamment à la rémunération et à des contributions versées à des organismes;
- Une variation nette favorable des charges de financement et des affectations de 190,6 M\$ liée notamment à la révision à la baisse des coûts estimés de mise hors service des cours de voirie et des sommes affectées à la réserve neige.

## Variation des revenus

L'augmentation nette de 285,0 M\$ des revenus, par rapport aux prévisions budgétaires, s'explique par des revenus supplémentaires de 316,4 M\$ contrebalancés par une diminution de 31,4 M\$ principalement pour les revenus d'intérêts.

|  |   |
|--|---|
| <b>↑ 148,6 M\$</b>                             | Autres revenus : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 61,8 M\$ pour le nombre de ventes de terrains supérieur, dont le centre de tri des matières recyclables de Lachine;</li> <li>• 49,6 M\$ pour la compensation pour la collecte des matières recyclables à la suite de l'application de la Loi 65;</li> <li>• 9,8 M\$ provenant des fonds d'inclusion pour les dépenses des projets AccèsLogis Québec;</li> <li>• 7,9 M\$ pour le remboursement de prêts pour le PAUPME.</li> </ul>   |
| <b>↑ 74,1 M\$</b>                              | Transferts gouvernementaux, dont les principaux éléments sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 53,2 M\$ transferts liés notamment à l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL);</li> <li>• 22,6 M\$ pour le développement économique local;</li> <li>• 15,8 M\$ lutte contre la pauvreté;</li> <li>• 13,3 M\$ dans les activités culturelles et de loisirs notamment pour le Plan pour une économie verte 2030 (PEV);</li> <li>• 12,4 M\$ pour le programme AccèsLogis;</li> <li>• (44,7) M\$ pour la gestion des matières résiduelles (Loi 65).</li> </ul> |
| <b>↑ 55,3 M\$</b>                              | Imposition de droits : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 46,9 M\$ revenus des droits de mutations immobilières;</li> <li>• 8,5 M\$ licences et permis de construction et de modification.</li> </ul>   |
| <b>↑ 26,2 M\$</b>                              | Amendes et pénalités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 27,7 M\$ revenus de contraventions relatives à la circulation et au stationnement.</li> </ul>   |
| <b>↑ 12,1 M\$</b>                              | Revenus de taxes foncières liés à une croissance immobilière légèrement plus forte que prévue.  |
| <b>↑ 316,4 M\$ Hausse des revenus</b>          |   |
| <b>↓ 29,9 M\$</b>                              | Revenus d'intérêts principalement liés à une baisse des taux d'intérêts.  |
| <b>↓ 31,4 M\$ Baisse revenus</b>               |   |
| <b>↑ 285,0 M\$ Variation nette des revenus</b> |   |

## Variation des charges de fonctionnement

L'augmentation nette de 219,0 M\$ pour les charges de fonctionnement par rapport aux prévisions budgétaires, s'explique par des charges supplémentaires de 255,4 M\$, contrebalancées par des économies de 36,4 M\$ pour certaines autres activités.

**↑ 140,6 M\$** Rémunération et cotisations de l'employeur :

- 58,6 M\$ temps supplémentaire au Service de police et dépenses de rémunération à la sécurité publique;
- 47,0 M\$ régimes de retraite : coûts actuariels;
- 22,0 M\$ temps supplémentaire et dépenses de rémunération en arrondissements;
- 12,6 M\$ implantation de nouvelles normes SST pour la décontamination des habits de combat;
- 8,5 M\$ temps supplémentaire occasionné par des postes vacants aux services centraux.

**↑ 52,2 M\$** Contributions à des organismes, dont les principaux éléments sont :

- 17,2 M\$ au Service de l'habitation pour AccèsLogis;
- 17,2 M\$ aux arrondissements pour des organismes sportifs, de loisirs et communautaires ainsi que pour Prévention Montréal;
- 10,7 M\$ au Service de la diversité et inclusion sociale financés par le MESS;
- 5,0 M\$ au Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle pour le Défi des villes intelligentes.

**↑ 34,8 M\$** Services professionnels, techniques et autres :

- 50,3 M\$ opérations de déneigement financées par la réserve neige;
- 15,8 M\$ Plan de gestion de la forêt urbaine;
- (10,5) M\$ activités de la gestion des matières résiduelles;
- (9,4) M\$ révision de la stratégie de déploiement et des priorités, ainsi que des économies des services technologiques clés de la Ville;
- (5,3) M\$ dans l'ensemble des arrondissements en raison essentiellement de la non-utilisation de diverses réserves;
- (4,5) M\$ dans les frais de gestion facturés par l'Agence de mobilité durable.

**↑ 22,3 M\$** Biens durables et non durables :

- 13,8 M\$ pertes sur cession de terrain;
- 5,8 M\$ essence et diesel en raison de la croissance du parc automobile et de la variation des prix.

**↑ 5,4 M\$** Location, entretien et réparation:

- 4,6 M\$ restauration du chalet Saint-Viateur à Outremont, plantation d'arbres à Saint-Léonard, plan de propreté dans Ville-Marie, etc.

**↑ 255,4 M\$** Hausse des charges de fonctionnement

↓ 18,6 M \$ Frais de financement :

- (12,1) M\$ lié à un ajustement à la présentation d'information recommandée par les normes comptables lié aux rachats d'instruments d'emprunt émis par la Ville;
- (4,4) M\$ diminution du volume d'emprunt et du financement.

↓ 17,5 M \$ Autres objets :

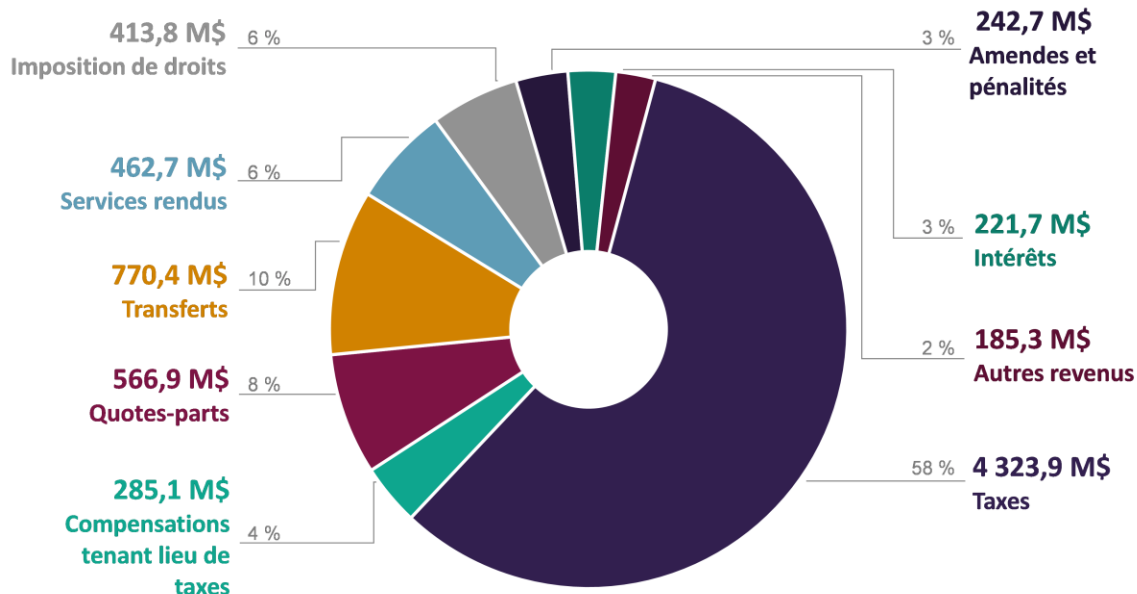
- 21,8 M\$ dans les dépenses contingentes, notamment pour des sommes gardées en réserve pour imprévus courants.

↓ 36,4 M\$ Baisse des charges de fonctionnement

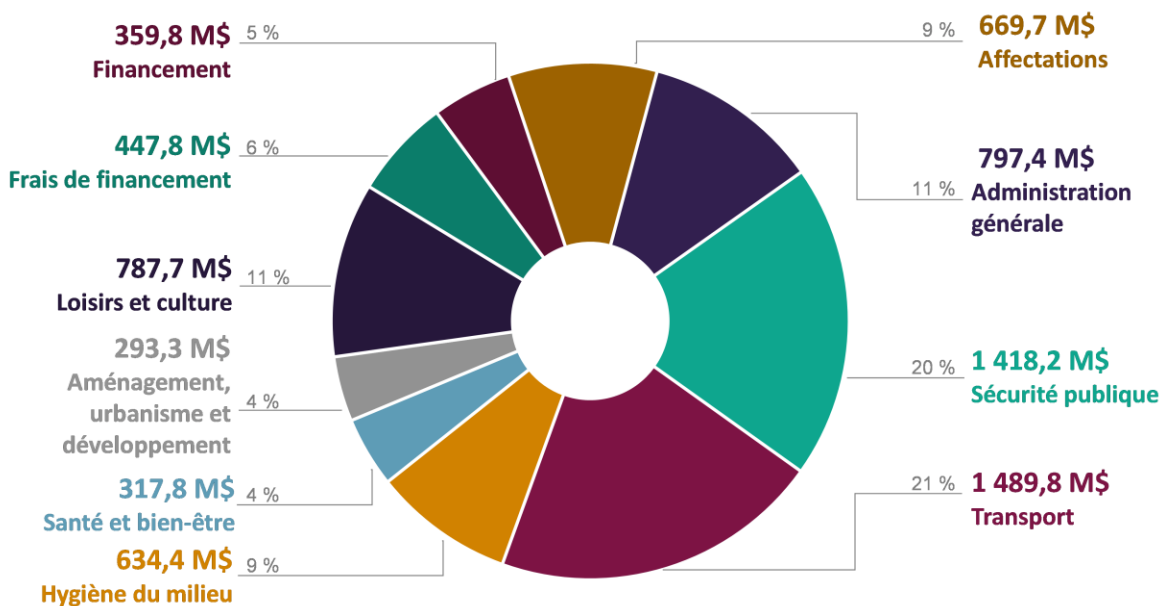
↑ 219,0 M\$ Variation nette des charges de fonctionnement

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations

Total des revenus de fonctionnement à des fins fiscales → 7 472,5 M\$



Total des charges de fonctionnement à des fins fiscales et de financement et des affectations → 7 215,9 M\$



Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales → 256,6 M\$

**Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences<sup>3</sup>**  
(en milliers de dollars)

|   | 2025              |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  | 2024                          |
|---|-------------------|------------------|-------------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------|-------------------------------|
|   | Conseil municipal |                  | Conseil d'agglomération |                  | Éliminations       |                    | Total            |                  | Redressé note 24 <sup>1</sup> |
|   | Budget original   | Réel             | Budget original         | Réel             | Budget original    | Réel               | Budget original  | Réel             | Total Réel                    |
| <b>Revenus</b>  |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                               |
| Taxes   | 4 296 048         | 4 307 487        | 15 678                  | 16 369           | -                  | -                  | 4 311 726        | 4 323 856        | 4 205 653                     |
| Compensations tenant lieu de taxes  | 285 296           | 285 107          | -                       | -                | -                  | -                  | 285 296          | 285 107          | 287 923                       |
| Quotes-parts  | -                 | -                | 3 108 091               | 3 107 306        | (2 540 327)        | (2 540 366)        | 567 764          | 566 940          | 544 237                       |
| Transferts  | 426 704           | 417 906          | 269 560                 | 352 447          | -                  | -                  | 696 264          | 770 353          | 711 948                       |
| Services rendus   | 400 716           | 407 023          | 63 012                  | 57 068           | (651)              | (1 423)            | 463 077          | 462 668          | 447 495                       |
| Imposition de droits  | 358 303           | 413 645          | 175                     | 172              | -                  | -                  | 358 478          | 413 817          | 416 493                       |
| Amendes et pénalités  | 113 159           | 129 915          | 103 303                 | 112 773          | -                  | -                  | 216 462          | 242 688          | 214 107                       |
| Revenus de placement de portefeuille  | 77 104            | 67 249           | 30 431                  | 43 339           | -                  | -                  | 107 535          | 110 588          | 112 682                       |
| Autres revenus d'intérêts   | 43 095            | 48 791           | 101 017                 | 62 329           | -                  | -                  | 144 112          | 111 120          | 134 079                       |
| Autres revenus  | 28 940            | 106 147          | 7 839                   | 79 218           | -                  | -                  | 36 779           | 185 365          | 78 751                        |
|   | <b>6 029 365</b>  | <b>6 183 270</b> | <b>3 699 106</b>        | <b>3 831 021</b> | <b>(2 540 978)</b> | <b>(2 541 789)</b> | <b>7 187 493</b> | <b>7 472 502</b> | <b>7 153 368</b>              |
| <b>Charges de fonctionnement</b>  |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                               |
| Administration générale   | 596 430           | 478 249          | 283 798                 | 319 319          | (142)              | (142)              | 880 086          | 797 426          | 806 802                       |
| Sécurité publique   | 14 839            | 14 078           | 1 295 766               | 1 404 150        | (1)                | (1)                | 1 310 604        | 1 418 227        | 1 342 935                     |
| Transport   | 643 561           | 696 734          | 791 116                 | 793 161          | (53)               | (127)              | 1 434 624        | 1 489 768        | 1 338 781                     |
| Hygiène du milieu   | 292 660           | 343 937          | 292 969                 | 291 205          | (367)              | (773)              | 585 262          | 634 369          | 561 360                       |
| Santé et bien-être  | 76 163            | 92 091           | 177 378                 | 225 763          | (1)                | (1)                | 253 540          | 317 853          | 275 145                       |
| Aménagement, urbanisme et développement   | 226 823           | 212 459          | 75 834                  | 81 070           | -                  | (262)              | 302 657          | 293 267          | 310 681                       |
| Loisirs et culture  | 587 948           | 639 835          | 146 481                 | 148 027          | (87)               | (117)              | 734 342          | 787 745          | 770 712                       |
| Frais de financement  | 285 089           | 279 329          | 181 249                 | 168 429          | -                  | -                  | 466 338          | 447 758          | 431 246                       |
|   | <b>2 723 513</b>  | <b>2 756 712</b> | <b>3 244 591</b>        | <b>3 431 124</b> | <b>(651)</b>       | <b>(1 423)</b>     | <b>5 967 453</b> | <b>6 186 413</b> | <b>5 837 662</b>              |
| <b>Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération</b>                    | <b>2 540 327</b>  | <b>2 540 366</b> | <b>-</b>                | <b>-</b>         | <b>(2 540 327)</b> | <b>(2 540 366)</b> | <b>-</b>         | <b>-</b>         | <b>-</b>                      |
| <b>Excédent avant financement et affectations</b>   | <b>765 525</b>    | <b>886 192</b>   | <b>454 515</b>          | <b>399 897</b>   | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>1 220 040</b> | <b>1 286 089</b> | <b>1 315 706</b>              |
| <b>Financement</b>  |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                               |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement                                    | -                 | 124 844          | 4 507                   | 21 376           | -                  | -                  | 4 507            | 146 220          | 16 016                        |
| Remboursement de la dette à long terme  | (380 321)         | (387 117)        | (112 320)               | (118 899)        | -                  | -                  | (492 641)        | (506 016)        | (617 699)                     |
|   | <b>(380 321)</b>  | <b>(262 273)</b> | <b>(107 813)</b>        | <b>(97 523)</b>  | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>(488 134)</b> | <b>(359 796)</b> | <b>(601 683)</b>              |
| <b>Affectations</b>   |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                               |
| Activités d'investissement  | -                 | (62 127)         | -                       | 2 986            | -                  | -                  | -                | (59 141)         | (8 052)                       |
| Excédent (déficit) accumulé   |                   |                  |                         |                  |                    |                    |                  |                  |                               |
| Excédent des activités de fonctionnement affecté  | 65 088            | 172 868          | (45 391)                | -                | -                  | -                  | 19 697           | 172 868          | 130 623                       |
| Réserves financières et fonds réservés  | (316 417)         | (311 551)        | (188 482)               | (208 886)        | -                  | -                  | (504 899)        | (520 437)        | (544 979)                     |
| Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir   | (39 479)          | (76 917)         | (11 713)                | (14 400)         | -                  | -                  | (51 192)         | (91 317)         | (55 229)                      |
| Investissement net dans les immobilisations corporelles et autres actifs                    | (94 396)          | (82 437)         | (101 116)               | (89 217)         | -                  | -                  | (195 512)        | (171 654)        | (59 612)                      |
|   | <b>(385 204)</b>  | <b>(360 164)</b> | <b>(346 702)</b>        | <b>(309 517)</b> | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>(731 906)</b> | <b>(669 681)</b> | <b>(537 249)</b>              |
| <b>Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice</b> | <b>-</b>          | <b>263 755</b>   | <b>-</b>                | <b>(7 143)</b>   | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>-</b>         | <b>256 612</b>   | <b>176 774</b>                |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

<sup>3</sup> Ce tableau correspond aux informations figurant à la page VI du rapport financier annuel 2025.

**Tableau 2 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales**

(en milliers de dollars)

|   | 2023               | Réel<br>2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025               | Budget<br>original<br>2025 | Écart<br>2025      | Budget<br>modifié<br>2025 |
|---|--------------------|--|--------------------|----------------------------|--------------------|---------------------------|
| <b>Revenus</b>  |                    |  |                    |                            |                    |                           |
| Taxes   | 3 962 830,3        | 4 205 654,8                                      | 4 323 856,2        | 4 311 725,6                | 12 130,6           | 4 311 725,6               |
| Compensations tenant lieu de taxes  | 296 764,6          | 287 922,5  | 285 107,0          | 285 296,1                  | (189,1)            | 285 296,1                 |
| Quotes-parts  | 524 022,1          | 544 236,8  | 566 940,3          | 567 764,0                  | (823,7)            | 567 764,0                 |
| Transferts  | 563 115,7          | 711 947,1  | 770 353,3          | 696 264,1                  | 74 089,2           | 899 287,9                 |
| Services rendus   | 418 891,5          | 447 495,6  | 462 667,9          | 463 077,2                  | (409,3)            | 470 098,9                 |
| Imposition de droits  | 336 244,8          | 416 492,8  | 413 817,3          | 358 477,3                  | 55 340,0           | 358 477,3                 |
| Amendes et pénalités  | 186 196,1          | 214 106,6  | 242 688,1          | 216 462,1                  | 26 226,0           | 216 462,1                 |
| Intérêts  | 259 606,3          | 246 760,9  | 221 707,8          | 251 646,5                  | (29 938,7)         | 251 646,5                 |
| Autres revenus  | 63 001,6           | 78 750,8   | 185 364,9          | 36 779,3                   | 148 585,6          | 57 132,9                  |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>6 610 673,0</b> | <b>7 153 367,9</b>                               | <b>7 472 502,8</b> | <b>7 187 492,2</b>         | <b>285 010,6</b>   | <b>7 417 891,3</b>        |
| <b>Charges de fonctionnement</b>  |                    |  |                    |                            |                    |                           |
| Administration générale   | 722 496,2          | 806 801,4  | 797 424,6          | 880 085,8                  | 82 661,2           | 909 745,6                 |
| Sécurité publique   | 1 293 850,5        | 1 342 934,3                                      | 1 418 228,0        | 1 310 603,8                | (107 624,2)        | 1 319 341,6               |
| Transport   | 1 299 714,1        | 1 338 781,1                                      | 1 489 769,3        | 1 434 623,3                | (55 146,0)         | 1 513 867,9               |
| Hygiène du milieu   | 544 574,1          | 561 359,9  | 634 368,9          | 585 262,4                  | (49 106,5)         | 591 323,6                 |
| Santé et bien-être  | 219 439,7          | 275 145,2  | 317 852,8          | 253 539,8                  | (64 313,0)         | 367 019,8                 |
| Aménagement, urbanisme et développement   | 283 894,2          | 310 680,6  | 293 268,1          | 302 657,1                  | 9 389,0            | 383 353,6                 |
| Loisirs et culture  | 730 306,4          | 770 711,8  | 787 743,1          | 734 342,3                  | (53 400,8)         | 764 777,7                 |
| Frais de financement  | 419 984,7          | 431 247,3  | 447 757,8          | 466 338,3                  | 18 580,5           | 465 227,6                 |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>  | <b>5 514 259,9</b> | <b>5 837 661,6</b>                               | <b>6 186 412,6</b> | <b>5 967 452,8</b>         | <b>(218 959,8)</b> | <b>6 314 657,4</b>        |
| <b>Financement</b>  |                    |  |                    |                            |                    |                           |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement                          | (59 456,9)         | (16 015,7)                                       | (146 219,5)        | (4 507,5)                  | 141 712,0          | (4 507,5)                 |
| Remboursement de la dette à long terme  | 287 203,5          | 617 699,4  | 506 015,9          | 492 641,3                  | (13 374,6)         | 492 281,0                 |
| <b>Total – Financement</b>  | <b>227 746,6</b>   | <b>601 683,7</b>                                 | <b>359 796,4</b>   | <b>488 133,8</b>           | <b>128 337,4</b>   | <b>487 773,5</b>          |
| <b>Affectations</b>   |                    |  |                    |                            |                    |                           |
| Activités d'investissement  | 105 072,4          | 8 052,0  | 59 140,9           | 1 096,4                    | (58 044,5)         | 1 500,6                   |
| Excédent (déficit) accumulé   |                    |  |                    |                            |                    |                           |
| Excédent des activités de fonctionnement affecté                                  | (283 841,4)        | (130 623,2)                                      | (172 868,1)        | (19 696,6)                 | 153 171,5          | (127 476,8)               |
| Réserves financières et fonds réservés  | 546 234,1          | 544 979,2  | 520 437,5          | 503 802,0                  | (16 635,5)         | 494 732,8                 |
| Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir   | (75 625,0)         | 55 229,2   | 91 317,5           | 51 191,1                   | (40 126,4)         | 51 191,1                  |
| Investissement net dans les immobilisations et autres actifs                      | 389 275,2          | 59 611,4   | 171 654,0          | 195 512,7                  | 23 858,7           | 195 512,7                 |
| <b>Total – Affectations</b>   | <b>681 115,3</b>   | <b>537 248,6</b>                                 | <b>669 681,8</b>   | <b>731 905,6</b>           | <b>62 223,8</b>    | <b>615 460,4</b>          |
| <b>Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b> | <b>187 551,2</b>   | <b>176 774,0</b>                                 | <b>256 612,0</b>   | <b>-</b>                   | <b>256 612,0</b>   | <b>-</b>                  |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des revenus  
par objets

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Autres charges  
corporatives –  
Financement et autres  
charges

Analyses complémentaires



LAURIER ST

30



## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2025

La présente section comprend quatre parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des charges par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et des autres charges, ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière établie sur la même base que celle qui a servi pour la production du budget de 2025.

La figure 2 permet de faire le lien entre les données à des fins fiscales présentées dans le rapport financier annuel de 2025 (tableaux 1 et 2), comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2025 (tableau 3), élaborée en fonction des secteurs d'activités et telle qu'adoptée par les instances de la Ville.

**Figure 2 – Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2025**

|                 |  | Rapport financier  | Ajustements      | Présentation budgétaire |
|-----------------|--|--------------------|------------------|-------------------------|
| <b>Revenus</b>  | Revenus                                | 7 472,5 M\$        | -                | 7 472,5 M\$             |
|                 | Affectation de revenus                 | -                  | 337,3 M\$        | 337,3 M\$               |
|                 | <b>Total</b>                           | <b>7 472,5 M\$</b> | <b>337,3 M\$</b> | <b>7 809,8 M\$</b>      |
| <b>Charges</b>  | Charges de fonctionnement <sup>1</sup> | 6 546,2 M\$        | -                | 6 546,2 M\$             |
|                 | Affectation de charges                 | 669,7 M\$          | 337,3 M\$        | 1 007,0 M\$             |
|                 | <b>Total</b>                           | <b>7 215,9 M\$</b> | <b>337,3 M\$</b> | <b>7 553,2 M\$</b>      |
| <b>Excédent</b> |  | <b>256,6 M\$</b>   | <b>-</b>         | <b>256,6 M\$</b>        |

1. Comprennent les charges de fonctionnement à des fins fiscales et le financement.

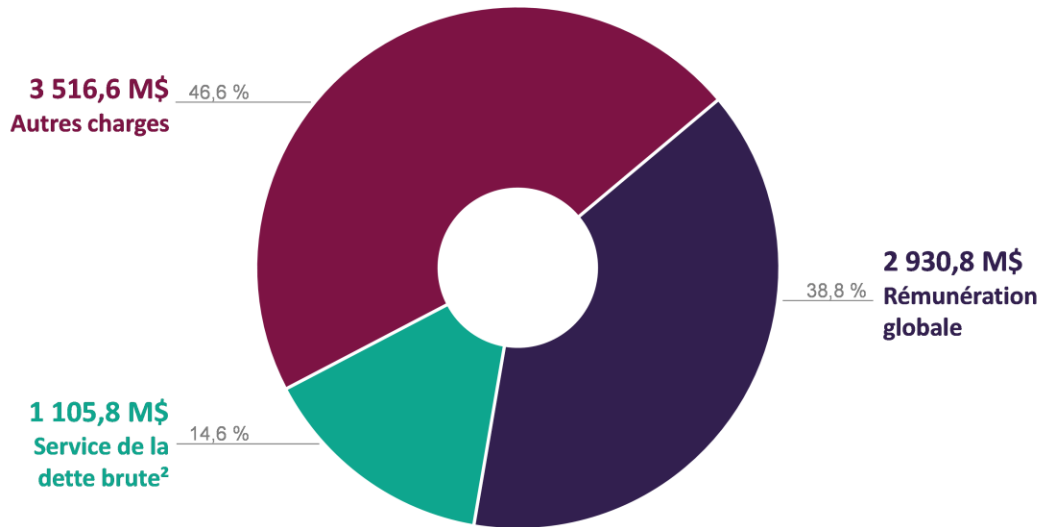
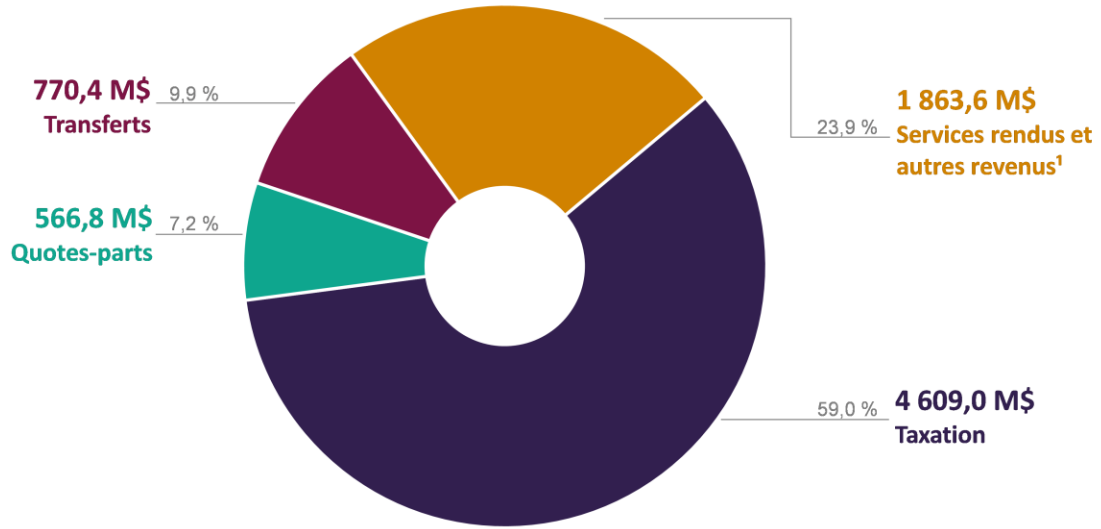
**Tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d'activités**

(en milliers de dollars)

|   | Réel               |  |                    | Budget original    | Écart              | Budget modifié     |
|---|--------------------|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|   | 2023               | 2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025               | 2025               | 2025               | 2025               |
| <b>Revenus</b>  |                    |  |                    |                    |                    |                    |
| Taxes   | 3 962 830,2        | 4 205 654,8                              | 4 323 856,3        | 4 311 725,6        | 12 130,7           | 4 311 725,6        |
| Compensations tenant lieu de taxes  | 296 764,6          | 287 922,6                                | 285 107,0          | 285 296,1          | (189,1)            | 285 296,1          |
| Quotes-parts  | 524 022,1          | 544 236,7                                | 566 940,2          | 567 764,0          | (823,8)            | 567 764,0          |
| Transferts  | 563 115,9          | 711 947,3                                | 770 353,3          | 696 264,1          | 74 089,2           | 899 287,9          |
| Services rendus   | 418 891,5          | 447 495,5                                | 462 667,9          | 463 077,2          | (409,3)            | 470 098,9          |
| Imposition de droits  | 336 244,8          | 416 492,8                                | 413 817,3          | 358 477,3          | 55 340,0           | 358 477,3          |
| Amendes et pénalités  | 186 196,1          | 214 106,6                                | 242 688,2          | 216 462,1          | 26 226,1           | 216 462,1          |
| Intérêts  | 259 606,3          | 246 761,0                                | 221 707,8          | 251 646,5          | (29 938,7)         | 251 646,5          |
| Autres revenus  | 63 001,7           | 78 750,8                                 | 185 364,9          | 36 779,3           | 148 585,6          | 57 132,9           |
| Affectation de revenus  | 318 735,2          | 145 991,6                                | 337 282,6          | 88 595,4           | 248 687,2          | 195 570,6          |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>6 929 408,4</b> | <b>7 299 359,7</b>                       | <b>7 809 785,5</b> | <b>7 276 087,6</b> | <b>533 697,9</b>   | <b>7 613 461,9</b> |
| <b>Charges par secteurs d'activités</b>   |                    |  |                    |                    |                    |                    |
| Services administratifs   | 200 416,2          | 206 701,7                                | 211 438,9          | 214 728,3          | 3 289,4            | 252 848,5          |
| Habitation et économie  | 366 107,9          | 444 135,3                                | 449 670,2          | 414 303,6          | (35 366,6)         | 571 518,6          |
| Qualité de vie  | 405 540,6          | 406 559,5                                | 486 095,9          | 431 731,5          | (54 364,4)         | 437 088,6          |
| Sécurité urbaine et conformité  | 1 329 382,3        | 1 380 316,1                              | 1 472 907,4        | 1 363 251,7        | (109 655,7)        | 1 372 995,3        |
| Service aux citoyens  | 477 272,3          | 481 116,0                                | 565 183,6          | 472 719,1          | (92 464,5)         | 528 485,5          |
| Urbanisme, mobilité et infrastructures  | 654 989,5          | 702 537,4                                | 750 148,2          | 742 815,9          | (7 332,3)          | 763 765,9          |
| Arrondissements   | 1 036 659,4        | 1 084 681,8                              | 1 120 820,3        | 1 083 376,2        | (37 444,1)         | 1 146 963,3        |
| <b>Total – Charges par secteurs d'activités</b>                                   | <b>4 470 368,2</b> | <b>4 706 047,8</b>                       | <b>5 056 264,5</b> | <b>4 722 926,3</b> | <b>(333 338,2)</b> | <b>5 073 665,7</b> |
| <b>Charges de financement corporatives</b>  |                    |  |                    |                    |                    |                    |
| Service de la dette brute   | 902 391,5          | 895 869,9                                | 898 052,2          | 931 391,3          | 33 339,1           | 931 391,3          |
| Paieement comptant d'immobilisations  | 657 184,4          | 547 476,1                                | 592 521,1          | 518 898,4          | (73 622,7)         | 509 428,4          |
| <b>Total – Charges de financement</b>   | <b>1 559 575,9</b> | <b>1 443 346,0</b>                       | <b>1 490 573,3</b> | <b>1 450 289,7</b> | <b>(40 283,6)</b>  | <b>1 440 819,7</b> |
| <b>Autres charges corporatives</b>  |                    |  |                    |                    |                    |                    |
| Dépenses communes   | (15 875,4)         | 192 253,4                                | 178 775,6          | 272 136,7          | 93 361,1           | 272 182,1          |
| Dépenses de contributions   | 776 462,6          | 832 357,3                                | 879 324,5          | 878 072,6          | (1 251,9)          | 878 072,6          |
| <b>Total – Autres charges corporatives</b>  | <b>760 587,2</b>   | <b>1 024 610,7</b>                       | <b>1 058 100,1</b> | <b>1 150 209,3</b> | <b>92 109,2</b>    | <b>1 150 254,7</b> |
| <b>Élimination des transactions internes et interentités</b>                      | <b>(48 674,1)</b>  | <b>(51 418,8)</b>                        | <b>(51 764,4)</b>  | <b>(47 337,7)</b>  | <b>4 426,7</b>     | <b>(51 278,2)</b>  |
| <b>Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations</b>    | <b>6 741 857,2</b> | <b>7 122 585,7</b>                       | <b>7 553 173,5</b> | <b>7 276 087,6</b> | <b>(277 085,9)</b> | <b>7 613 461,9</b> |
| <b>Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b> | <b>187 551,2</b>   | <b>176 774,0</b>                         | <b>256 612,0</b>   | <b>-</b>           | <b>256 612,0</b>   | <b>-</b>           |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales



1. Comprennent les affectations de revenus, pour 337,3 M\$.
2. Comprend les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des revenus  
par objets



## ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2025, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 7,8 G\$, ce qui représente un écart favorable de 533,7 M\$ par rapport au budget original.

**Tableau 4 – Sommaire des revenus**

(en milliers de dollars)

|                                    | 2023               | Réel<br>2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025               | Budget<br>original<br>2025 | Écart<br>2025    | Budget<br>modifié<br>2025 |
|------------------------------------|--------------------|--|--------------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
| <b>Revenus</b>                     |                    |  |                    |                            |                  |                           |
| Taxes                              | 3 962 830,2        | 4 205 654,8                                      | 4 323 856,3        | 4 311 725,6                | 12 130,7         | 4 311 725,6               |
| Compensations tenant lieu de taxes | 296 764,6          | 287 922,6  | 285 107,0          | 285 296,1                  | (189,1)          | 285 296,1                 |
| Quotes-parts                       | 524 022,1          | 544 236,7  | 566 940,2          | 567 764,0                  | (823,8)          | 567 764,0                 |
| Transferts                         | 563 115,9          | 711 947,3  | 770 353,3          | 696 264,1                  | 74 089,2         | 899 287,9                 |
| Services rendus                    | 418 891,5          | 447 495,5  | 462 667,9          | 463 077,2                  | (409,3)          | 470 098,9                 |
| Imposition de droits               | 336 244,8          | 416 492,8  | 413 817,3          | 358 477,3                  | 55 340,0         | 358 477,3                 |
| Amendes et pénalités               | 186 196,1          | 214 106,6  | 242 688,2          | 216 462,1                  | 26 226,1         | 216 462,1                 |
| Intérêts                           | 259 606,3          | 246 761,0  | 221 707,8          | 251 646,5                  | (29 938,7)       | 251 646,5                 |
| Autres revenus <sup>2</sup>        | 63 001,7           | 78 750,8   | 185 364,9          | 36 779,3                   | 148 585,6        | 57 132,9                  |
| Affectations de revenus            | 318 735,2          | 145 991,6  | 337 282,6          | 88 595,4                   | 248 687,2        | 195 570,6                 |
| <b>Total – Revenus</b>             | <b>6 929 408,4</b> | <b>7 299 359,7</b>                               | <b>7 809 785,5</b> | <b>7 276 087,6</b>         | <b>533 697,9</b> | <b>7 613 461,9</b>        |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.
2. Autres revenus à des fins fiscales.

**TAXES**

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

**Tableau 5 – Taxes**

(en milliers de dollars)

|  | Réal               |                    |                    | Budget original    | Écart           | Budget modifié     |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
|  | 2023               | 2024               | 2025               | 2025               | 2025            | 2025               |
| <b>Taxes</b>   |                    |                    |                    |                    |                 |                    |
| Taxes générales                                      | 3 000 847,7        | 3 166 240,8        | 3 258 775,4        | 3 249 761,2        | 9 014,2         | 3 249 761,2        |
| Taxes de secteurs                                    | 389 819,9          | 415 351,1          | 429 809,2          | 424 696,6          | 5 112,6         | 424 696,6          |
| Taxes sur une autre base – Autres                    | 15 664,0           | 16 479,6           | 17 179,4           | 17 383,4           | (204,0)         | 17 383,4           |
| Taxes, compensation et tarification                  | 87 467,3           | 73 327,1           | 62 822,9           | 65 777,1           | (2 954,2)       | 65 777,1           |
| Taxe relative au financement de la contribution ARTM | 11 462,1           | 49 484,1           | 50 506,7           | 50 161,8           | 344,9           | 50 161,8           |
| Taxes spéciales                                      | 457 569,2          | 484 772,1          | 504 762,7          | 503 945,5          | 817,2           | 503 945,5          |
| <b>Total – Taxes</b>                                 | <b>3 962 830,2</b> | <b>4 205 654,8</b> | <b>4 323 856,3</b> | <b>4 311 725,6</b> | <b>12 130,7</b> | <b>4 311 725,6</b> |

Les revenus de taxes pour l'année 2025 ont atteint 4,3 G\$, ce qui représente un écart favorable de 12,1 M\$, soit à peine 0,3 % des sommes prévues au budget. Cet écart s'explique par une croissance immobilière légèrement plus forte que prévu et le règlement de contestations à l'avantage de la Ville. Inversement, la fermeture de certaines grandes surfaces de stationnement a créé un déficit dans la taxe associée.

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont la ou le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

**Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes**

(en milliers de dollars)

|   | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart          | Budget modifié   |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
|   | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025           | 2025             |
| <b>Compensations tenant lieu de taxes</b>         |                  |                  |                  |                  |                |                  |
| Gouvernement du Québec                            | 213 821,8        | 217 177,8        | 222 726,4        | 222 766,9        | (40,5)         | 222 766,9        |
| Gouvernement du Canada                            | 62 755,1         | 49 566,9         | 51 865,0         | 51 713,5         | 151,5          | 51 713,5         |
| Organismes municipaux                             | 18 125,9         | 19 069,4         | 8 614,0          | 8 884,4          | (270,4)        | 8 884,4          |
| Autres organismes compensables                    | 2 061,8          | 2 108,5          | 1 901,6          | 1 931,3          | (29,7)         | 1 931,3          |
| <b>Total – Compensations tenant lieu de taxes</b> | <b>296 764,6</b> | <b>287 922,6</b> | <b>285 107,0</b> | <b>285 296,1</b> | <b>(189,1)</b> | <b>285 296,1</b> |

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 285,1 M\$, ce qui représente un léger écart défavorable de 0,2 M\$, ou de moins de 0,1 % par rapport au budget.

## QUOTES-PARTS

Les dépenses d'agglomération sont financées par des quotes-parts exigées des villes liées, comme le précise l'article 118.79 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, c. E-20.001, ci-après la « Loi »). Une fois ces dépenses déterminées, les villes liées prélèvent les sommes qui leur reviennent, selon leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe aussi au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts. Celles-ci ont totalisé plus de 2,5 G\$ en 2025. Cette charge a été financée principalement par les taxes et les compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2025 auprès des autres villes liées, aussi appelées « villes reconstituées », se chiffre à 566,9 M\$, soit 0,8 M\$ de moins que le budget original de 567,8 M\$. Ces autres villes liées sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-des-Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

**Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées**

(en milliers de dollars)

|   | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart          | Budget modifié   |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
|   | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025           | 2025             |
| <b>Quotes-parts des villes reconstituées</b>          |                  |                  |                  |                  |                |                  |
| Dépenses générales                                    | 447 099,6        | 474 300,5        | 490 429,8        | 490 429,8        | -              | 490 429,8        |
| Alimentation en eau potable                           | 16 344,9         | 15 390,7         | 17 699,0         | 18 629,2         | (930,2)        | 18 629,2         |
| Service de l'eau                                      | 33 080,4         | 35 723,9         | 35 862,6         | 35 862,6         | -              | 35 862,6         |
| Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)            | 387,8            | 377,9            | 368,0            | 368,1            | (0,1)          | 368,1            |
| Service des premiers répondants                       | 2 025,6          | 2 180,1          | 1 647,2          | 1 647,2          | -              | 1 647,2          |
| Tarifaire (compteurs d'eau)                           | 172,3            | 122,7            | 147,6            | 41,1             | 106,5          | 41,1             |
| Déficit - Exercices antérieurs                        | 15 870,0         | 5 923,1          | 8 199,0          | 8 199,0          | -              | 8 199,0          |
| Financement des investissements admissibles à la TECQ | 5 008,1          | 6 229,0          | 8 664,8          | 8 664,8          | -              | 8 664,8          |
| Financement des investissements admissibles au FCCQ   | 4 033,4          | 3 988,8          | 3 922,2          | 3 922,2          | -              | 3 922,2          |
| <b>Total – Quotes-parts des villes reconstituées</b>  | <b>524 022,1</b> | <b>544 236,7</b> | <b>566 940,2</b> | <b>567 764,0</b> | <b>(823,8)</b> | <b>567 764,0</b> |

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues au nom du conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, destinées au financement d'activités précises, notamment tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

### QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Ce sont évidemment les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la Loi, ces charges sont réparties entre les villes liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le gouvernement du Québec.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les différents systèmes financiers de la Ville de Montréal.

### QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe huit quotes-parts spécifiques, dont cinq financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le Service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les trois quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premières répondantes et premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle et le déficit constaté des exercices antérieurs.

#### Quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts associés aux activités de production et de distribution d'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Lors de la préparation du budget, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations à la fois du volume d'eau consommé et du tarif au mètre cube. Au terme de chaque exercice financier, le tarif final est calculé en fonction des coûts et du volume de la production réelle d'eau potable. Les quotes-parts sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêts s'il y a lieu.

Globalement, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de deux facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment de la production du budget. En 2025, les revenus de l'exercice ont affiché un écart de 0,9 M\$ par rapport aux prévisions, soit 5 %. Cet écart est dû principalement à une consommation réelle moins élevée de 3,9 % par rapport au volume de consommation qui avait été estimé par les villes reconstituées. Pour le reste, la différence s'explique par une diminution entre le tarif provisoire et le tarif final, qui est passé de 0,3003 \$/m<sup>3</sup> à 0,2908 \$/m<sup>3</sup>, soit une baisse de 3,2 %.

### **Quotes-parts pour les services reliés à l'eau**

Les autres charges en lien avec les services reliés à l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées de la même façon que les quotes-parts générales, à savoir en fonction du potentiel fiscal. Aussi, comme pour ces dernières, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas d'écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les systèmes financiers de la Ville de Montréal.

### **Quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)**

Ces quotes-parts servent au financement des dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel au cours des exercices de 2006, de 2007 et de 2008. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu'il s'agit d'un service de dette dont les annuités sont déjà calculées pour chacune des villes, on n'observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

### **Quotes-parts pour le service des premières répondantes et premiers répondants**

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premières répondantes et premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc, qui en assume localement le financement (RLRQ, c. E-20.001, article 28.1). Pour cette raison, les activités associées au service des premières répondantes et premiers répondants font l'objet de quotes-parts spécifiques, dont la Ville de Côte-Saint-Luc est exclue.

Les charges, nettes des subventions prévues, pour le service des premières répondantes et premiers répondants sont réparties entre les villes liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, en excluant celui de Côte-Saint-Luc. Tout comme les quotes-parts générales, celles pour le service des premières répondantes et premiers répondants sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

### **Quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau**

L'alimentation en eau relève du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation d'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux villes liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau ainsi que les activités d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau consistent en la facturation des coûts de ces activités déléguées de même que du coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que les villes liées prévoient d'installer au cours de l'exercice.

Pour 2025, la hausse de 0,1 M\$ entre les prévisions et les coûts réels s'explique notamment par l'achat d'un nombre de compteurs plus élevé que ce qui avait été prévu dans les villes reconstituées.

#### **Quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs**

En 2025, l'agglomération de Montréal a prélevé des quotes-parts spécifiques de 45,4 M\$ pour combler le déficit des exercices antérieurs. La répartition de ces quotes-parts entre les villes liées est faite sur la même base que celle des quotes-parts générales, c'est-à-dire en proportion de leur potentiel fiscal respectif. La part assumée par l'ensemble des villes reconstituées s'élevait à 8,2 M\$. Tout comme les quotes-parts générales, les quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

#### **Quotes-parts pour le financement des investissements admissibles à la TECQ et au FCCQ**

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, comme ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir chaque année soit de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente, soit d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes pour la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques des programmes de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

**TRANSFERTS**

Les revenus de transferts sont des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. En règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage de frais et sont donc destinées à des fins précises. Cependant, il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville de Montréal en fonction des dispositions d'une loi ou d'un règlement constitutif.

**Tableau 8 – Transferts**

(en milliers de dollars)

|   | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart           | Budget modifié   |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
|   | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025            | 2025             |
| <b>Transferts</b>                           |                  |                  |                  |                  |                 |                  |
| Contribution au service de la dette         | 15 452,3         | 10 585,5         | 7 156,0          | 5 158,8          | 1 997,2         | 5 158,8          |
| Compensation relative au pacte fiscal       | 27 961,4         | 91 995,5         | 134 531,0        | 134 389,9        | 141,1           | 134 389,9        |
| Communauté métropolitaine de Montréal       | 39 764,9         | 68 275,5         | 85 786,5         | 115 933,5        | (30 147,0)      | 116 783,3        |
| AccèsLogis                                  | 80 169,3         | 81 245,1         | 71 955,0         | 29 425,0         | 42 530,0        | 82 163,2         |
| Gestion des matières résiduelles            | 50 672,8         | 66 296,0         | 63 303,4         | 108 008,0        | (44 704,6)      | 108 135,3        |
| Rénovation urbaine                          | 11 450,7         | 11 065,9         | 10 956,1         | 15 204,0         | (4 247,9)       | 16 471,0         |
| Développement économique local              | 34 339,7         | 38 511,8         | 22 603,7         | -                | 22 603,7        | 23 141,7         |
| Sécurité publique (police)                  | 42 400,5         | 74 645,2         | 74 032,9         | 71 005,6         | 3 027,3         | 78 106,5         |
| Lutte contre la pauvreté                    | 14 730,7         | 9 945,4          | 20 844,7         | 5 000,0          | 15 844,7        | 17 569,5         |
| Projet des premiers répondants              | 6 627,2          | 7 832,7          | 8 207,2          | 11 200,0         | (2 992,8)       | 11 200,0         |
| Loisirs et culture                          | 16 932,6         | 4 283,0          | 17 768,3         | 4 518,0          | 13 250,3        | 9 940,5          |
| Violence conjugale                          | 1 238,0          | 2 223,6          | 3 265,0          | 2 106,3          | 1 158,7         | 2 131,3          |
| Réflexe Montréal – Volet inconditionnel     | 102 608,0        | 107 738,4        | 113 125,3        | 109 562,5        | 3 562,8         | 109 562,5        |
| Réflexe Montréal – Développement économique | 47 962,8         | 51 618,8         | 45 620,3         | 50 000,0         | (4 379,7)       | 101 004,7        |
| Programmes de financements pluriannuels     | 15 623,0         | 29 930,8         | 27 305,3         | 24 099,3         | 3 206,0         | 24 169,2         |
| Autres                                      | 55 182,0         | 55 754,1         | 63 892,6         | 10 653,2         | 53 239,4        | 59 360,5         |
| <b>Total – Transferts</b>                   | <b>563 115,9</b> | <b>711 947,3</b> | <b>770 353,3</b> | <b>696 264,1</b> | <b>74 089,2</b> | <b>899 287,9</b> |

Les revenus de transferts sont supérieurs de 74,1 M\$ au budget original, pour s'établir à 770 M\$. Cette variation s'explique principalement par :

- Une hausse de 2 M\$ des revenus d'intérêts de subventions associées à la dette, principalement due aux intérêts non budgétés sur le financement de subventions différées de 360 M\$ à l'automne 2025;
- Une hausse globale nette de 12,4 M\$ des subventions reçues pour le programme AccèsLogis, soit une diminution de 30,1 M\$ de la part de la Communauté métropolitaine de Montréal et une augmentation de 42,5 M\$ en provenance du gouvernement du Québec. Ces subventions sont versées en fonction de l'avancement des travaux de logements sociaux et de logements abordables et sont donc tributaires de l'évolution des chantiers;
- Un déficit de 44,7 M\$ lié à la gestion des matières résiduelles, principalement dû à l'application de la Loi 65 en 2025. La compensation est émise par Éco Entreprises Québec, un organisme à but non lucratif, plutôt que par Recyc-Québec, une société d'État. Ce changement de payeur fait en sorte que le paiement de cette compensation doit dorénavant être comptabilisé à titre d'autre revenu au lieu d'être considéré comme un revenu de transfert;

- Un écart défavorable de 4,2 M\$ associé aux programmes de rénovation urbaine, principalement le programme Rénovation Québec (PRQ) – Montréal, en raison d’un volume de demandes moins élevé que prévu;
- Un écart favorable de 22,6 M\$ en matière de développement économique local, qui s’explique principalement par :
  - Des revenus en provenance du gouvernement du Québec qui sont liés à différentes ententes et qui s’ajoutent au budget original, notamment l’entente concernant la réhabilitation de terrains contaminés, pour 15,8 M\$, l’entente relative au Fonds régions et ruralité, pour 1,9 M\$, ainsi que l’entente sur le Technopôle Angus, pour 1,0 M\$;
  - L’entente sur les ateliers d’artistes, pour 3,1 M\$;
- Une hausse de 3,0 M\$ des revenus en matière de sécurité publique, qui s’explique principalement par le partage et la distribution des produits de l’aliénation des biens devenus la propriété de l’État à la suite d’une confiscation civile;
- Des revenus supplémentaires de 15,8 M\$ en lien avec la lutte contre la pauvreté dans le cadre d’une entente avec le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), dont le budget inutilisé des années antérieures est reportable en fonction des dépenses réalisées;
- Une subvention inférieure de 3,0 M\$ à ce qui était anticipé pour les premières répondantes et les premiers répondants, en raison de la nouvelle entente signée en octobre 2025;
- Un écart favorable de 13,3 M\$ lié à différentes activités culturelles et de loisirs, qui s’explique principalement par :
  - Une hausse de 7,4 M\$ des revenus attribuables au Plan pour une économie verte 2030 (PEV) pour des dépenses associées au Plan de la forêt urbaine;
  - Une entente de 3,9 M\$ avec le ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration (MIFI) dont le montant n’a pas été prévu au budget original, dans le cadre du Programme d’appui aux collectivités;
  - Divers montants reçus dans l’ensemble des arrondissements en lien avec différents projets, pour un total de 0,8 M\$;
- L’augmentation en cours d’année de 1,2 M\$ de l’entente avec le ministère de la Justice du Québec pour le traitement de dossiers en matière de violence conjugale. Ce montant est dorénavant fixe, alors qu’il était auparavant basé sur le nombre de dossiers traités;
- Un écart favorable de 3,6 M\$ lié à l’entente Réflexe Montréal pour le soutien au rôle de métropole du Québec, l’indexation du revenu de transfert réel prévu par décret gouvernemental étant plus importante que celle prévue au budget;

- Un déficit de 4,4 M\$ associé à la portion réservée au développement économique de l'entente Réflexe Montréal, établi en fonction des dépenses admissibles pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville;
- Une hausse des revenus des programmes de financement pluriannuels de maintien des infrastructures (TECQ, FCCQ, ministère de la Culture et des Communications du Québec [MCC], etc.) de 3,2 M\$, générée en grande partie par la réception de nouveaux calendriers de versement de subventions qui n'étaient pas prévus au budget original et dont le capital remboursé porte à intérêt;
- Un écart favorable de 53,2 M\$ pour les autres transferts, qui s'explique principalement par :
  - L'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), non prévue au budget, qui permet la construction d'habitations pour des personnes en situation d'itinérance ou de vulnérabilité, pour 29,0 M\$;
  - Un revenu de 6,9 M\$ en lien avec le Défi des villes intelligentes, financé par le gouvernement du Canada et remporté par la Ville de Montréal;
  - Une augmentation de 4,6 M\$ des revenus attribuables à l'entente liée au Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires pour 2022-2026, financée par le ministère de la Sécurité publique;
  - Une hausse de 3,8 M\$ des revenus attribuables au programme 2 milliards d'arbres du ministère des Ressources naturelles du Canada, pour des dépenses associées au Plan de la forêt urbaine;
  - Un montant supplémentaire de 3,6 M\$ pour les projets financés par le volet social du Règlement pour une métropole mixte (RMM) selon l'avancement des travaux;
  - Une convention d'aide financière avec le ministère des Ressources naturelles du Canada non prévue au budget, dans le cadre du programme visant l'installation de bornes de recharge électriques, pour un montant de 1,1 M\$.

## SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de situations d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

**Tableau 9 – Services rendus**

(en milliers de dollars)

|   | Réal             |  | Budget           | Écart            | Budget         |
|---|------------------|--|------------------|------------------|----------------|
|   | 2023             | 2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025             |                  | original       |
|   |                  |  |                  | 2025             | 2025           |
| <b>Services rendus</b>                    |                  |  |                  |                  |                |
| Services rendus aux organismes municipaux | 9 445,6          | 9 734,7                                  | 9 976,0          | 9 961,8          | 14,2           |
| Autres services rendus                    | 409 445,9        | 437 760,8                                | 452 691,9        | 453 115,4        | (423,5)        |
| <b>Total – Services rendus</b>            | <b>418 891,5</b> | <b>447 495,5</b>                         | <b>462 667,9</b> | <b>463 077,2</b> | <b>(409,3)</b> |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Les revenus de 462,7 M\$ représentent une baisse de 0,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par :

- Une hausse de 31,9 M\$ composée principalement des éléments suivants :
  - Un revenu non prévu de 7,0 M\$ à la suite de l'entente avec l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour la gestion des immeubles Carrefour-des-Neiges;
  - Une hausse de 4,1 M\$ des revenus de redevances de la Commission des services électriques, due à l'augmentation du taux de redevance et du métrage réalisé;
  - Une augmentation de 3,5 M\$ des revenus attribuables à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, qui s'explique notamment par les demandes de permis pour des projets d'une ampleur et d'une durée plus importantes que prévu;
  - Une augmentation de 3,3 M\$ des recettes liées aux installations d'Espace pour la vie, grâce à la croissance de l'achalandage local et touristique, à l'effet favorable du renouvellement de la programmation ainsi qu'aux efforts de promotion et de communication;
  - Divers revenus supplémentaires totalisant 3,2 M\$ dans les arrondissements, principalement en lien avec des remboursements et la récupération de dépôts à la suite de la non-réalisation de travaux ou du bris d'infrastructures municipales;
  - Une hausse de 1,4 M\$ des revenus de libérations syndicales principalement pour les cols blancs et les cols bleus;

- Une hausse nette de 1,1 M\$ des revenus de parcomètres et d'espaces de stationnement, qui s'explique principalement par la hausse du volume des permis de stationnement sur rues réservé aux résidents (SRRR);
  
- Une baisse de 32,3 M\$ composée principalement des éléments suivants :
  - Une diminution de 21,2 M\$ due au ralentissement des activités des services techniques et des travaux effectués par la Ville pour des tiers, soit :
    - Un déficit de 5,5 M\$ lié au réseau de conduits souterrains, à la suite d'une baisse de l'enregistrement de travaux effectués pour des tiers;
    - Une diminution de 4,9 M\$ pour les études et les travaux menés par les arrondissements;
    - Une baisse de 4,6 M\$ pour les grands projets comme ceux du Réseau express métropolitain (REM), de l'axe Champlain-autoroute 15, du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, etc.;
    - Une baisse de 4,3 M\$ pour la commercialisation des services policiers;
  - Une baisse de 9,2 M\$ pour le prêt de personnel, en lien principalement avec les missions internationales d'effectifs policiers, le prêt à l'Agence de mobilité durable de Montréal et la négociation en cours avec les syndicats pour les dépenses du Bureau des régimes de retraite;
  - Une baisse de 1,9 M\$ des revenus de location principalement occasionnée par la résiliation en 2025 du bail de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

## IMPOSITION DE DROITS

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et de permis divers.

**Tableau 10 – Imposition de droits**

(en milliers de dollars)

|                                       | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart           | Budget modifié   |
|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
|                                       | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025            | 2025             |
| <b>Imposition de droits</b>           |                  |                  |                  |                  |                 |                  |
| Licences et permis                    | 50 158,6         | 52 650,6         | 51 987,8         | 43 518,6         | 8 469,2         | 43 518,6         |
| Droits sur les mutations immobilières | 286 086,2        | 363 842,2        | 361 829,5        | 314 958,7        | 46 870,8        | 314 958,7        |
| <b>Total – Imposition de droits</b>   | <b>336 244,8</b> | <b>416 492,8</b> | <b>413 817,3</b> | <b>358 477,3</b> | <b>55 340,0</b> | <b>358 477,3</b> |

En 2025, les revenus découlant de l'imposition de droits ont été de 413,8 M\$, ce qui représente une augmentation de 55,3 M\$ par rapport au budget original. Cet écart favorable est attribuable à :

- Un surplus de 8,5 M\$ pour les licences et permis, provenant essentiellement des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements, qui ont généré un écart favorable de 8,3 M\$. Le reste de l'écart provient des autres permis, qui ont généré un surplus de 0,2 M\$, notamment les permis animaliers;
- Un surplus de 46,9 M\$ dans les revenus des droits sur les mutations immobilières, découlant d'une bonne stabilité du marché immobilier en 2025. Au terme de l'année, le nombre de transactions était pratiquement le même que pour l'année précédente, avec une légère augmentation de 0,3 %. Parallèlement, le montant moyen facturé pour les mutations a augmenté de 5,6 % entre 2024 et 2025. Au net, il y a donc une hausse des revenus pour les transactions ordinaires. Toutefois, cette augmentation est contrebalancée par une baisse dans les grandes transactions (ventes de plus de 4,4 M\$), qui ont rapporté 120,0 M\$, soit 33,0 M\$ de moins que la moyenne des trois derniers exercices (153,0 M\$).

## AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par les policières et policiers ainsi que par les agentes et agents de stationnement, pour des infractions liées à la circulation et au stationnement de même que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisances, prévention des incendies, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

**Tableau 11 – Amendes et pénalités**

(en milliers de dollars)

|   | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart           | Budget modifié   |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
|   | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025            | 2025             |
| <b>Amendes et pénalités</b>                   |                  |                  |                  |                  |                 |                  |
| Contraventions – Circulation et stationnement | 167 845,1        | 191 298,0        | 219 202,1        | 191 490,4        | 27 711,7        | 191 490,4        |
| Autres – Amendes et pénalités                 | 18 351,0         | 22 808,6         | 23 486,1         | 24 971,7         | (1 485,6)       | 24 971,7         |
| <b>Total – Amendes et pénalités</b>           | <b>186 196,1</b> | <b>214 106,6</b> | <b>242 688,2</b> | <b>216 462,1</b> | <b>26 226,1</b> | <b>216 462,1</b> |

Les revenus des amendes et pénalités en 2025 se sont élevés à 242,7 M\$, un écart favorable de 26,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- Un écart favorable de 27,7 M\$ dans les revenus des contraventions relatives à la circulation et au stationnement, principalement expliqué par les constats émis par le personnel de l'Agence de mobilité durable;
- Un écart défavorable de 1,5 M\$ dans les autres revenus d'amendes et de pénalités, composé d'un écart défavorable de 2,6 M\$ lié à la réglementation municipale et aux lois provinciales, compensé en partie par un écart favorable de 1,1 M\$ touchant principalement les alarmes non fondées au Service des incendies.

## INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d’amortissement, les intérêts sur l’encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

**Tableau 12 – Intérêts**

(en milliers de dollars)

|                             | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|                             | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Intérêts</b>             |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Fonds d'amortissement       | 79 049,2         | 86 960,0         | 91 528,9         | 95 486,0         | (3 957,1)         | 95 486,0         |
| Encaisse et autres intérêts | 147 702,6        | 127 123,2        | 92 062,8         | 139 631,5        | (47 568,7)        | 139 631,5        |
| Arriérés de taxes           | 32 854,5         | 32 677,8         | 38 116,1         | 16 529,0         | 21 587,1          | 16 529,0         |
| <b>Total – Intérêts</b>     | <b>259 606,3</b> | <b>246 761,0</b> | <b>221 707,8</b> | <b>251 646,5</b> | <b>(29 938,7)</b> | <b>251 646,5</b> |

Les revenus d’intérêts totalisent 221,7 M\$, soit une baisse de 29,9 M\$ par rapport au budget original. Cette diminution est attribuable à :

- Un déficit de 4,0 M\$ dans les intérêts liés aux fonds d’amortissement, essentiellement créé par des taux d’intérêt moins élevés que prévu pour les placements et par la diminution des revenus provenant des titres auto-détenus;
- Une diminution de 47,6 M\$ des revenus d’intérêts provenant des comptes bancaires, qui découle principalement de la baisse des taux d’intérêt observée en 2025 conjuguée à une réduction de la liquidité courante disponible. Ces deux éléments mis ensemble ont entraîné une diminution du rendement et du volume placé, réduisant significativement les revenus générés au cours de l’exercice;
- Des revenus additionnels d’arriérés de taxes de 21,6 M\$, qui s’expliquent principalement par l’allongement du délai dans le paiement des factures (y compris les factures de taxes) par les citoyennes et citoyens en raison de la conjoncture économique.

## AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments d'actif, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

**Tableau 13 – Autres revenus**

(en milliers de dollars)

|                                   | Réel            |                 |                  | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
|                                   | 2023            | 2024            | 2025             | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Autres revenus<sup>1</sup></b> |                 |                 |                  |                 |                  |                 |
| Cession d'éléments d'actif        | 5 952,9         | 16 664,6        | 75 464,1         | 13 620,0        | 61 844,1         | 13 620,0        |
| Autres                            | 57 048,8        | 62 086,2        | 109 900,8        | 23 159,3        | 86 741,5         | 43 512,9        |
| <b>Total – Autres revenus</b>     | <b>63 001,7</b> | <b>78 750,8</b> | <b>185 364,9</b> | <b>36 779,3</b> | <b>148 585,6</b> | <b>57 132,9</b> |

1. Autres revenus à des fins fiscales.

Les autres revenus s'élèvent à 185,4 M\$, soit une hausse de 148,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une hausse des revenus de 61,8 M\$ liée à la cession d'actifs, en raison d'un nombre de ventes de terrains supérieur à celui qui avait été anticipé lors de la préparation du budget, dont la vente du centre de tri des matières recyclables de Lachine pour 55,0 M\$;
- Un écart favorable de 86,7 M\$ dans la catégorie Autres, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Un écart favorable de 49,6 M\$ lié à la compensation pour la collecte des matières recyclables. En 2025, à la suite de l'application de la loi 65, cette compensation a été émise par Éco Entreprises Québec, un organisme privé à but non lucratif, plutôt que par Recyc-Québec, une société d'État. Ce changement de payeur fait en sorte que le paiement de cette compensation doit dorénavant être comptabilisé à titre d'autre revenu au lieu d'être considéré comme un revenu de transfert;
  - Un écart favorable de 9,8 M\$ en provenance des fonds d'inclusion pour compenser les dépenses des projets AccèsLogis Québec au Service de l'habitation;
  - Un écart favorable de 7,9 M\$ associé au remboursement des prêts consentis par la Ville de Montréal dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) pendant la pandémie. Cet écart correspond aux sommes remboursées pendant l'année par les entreprises qui ont bénéficié de cette aide;
  - Un écart favorable de 6,8 M\$ relié à des revenus compensatoires pour des options d'achat sur des terrains que la Ville de Montréal n'a pas exercées;
  - Un écart favorable de 3,0 M\$ lié à des ententes avec Espace pour la vie pour la Biosphère et avec la Fondation Espace pour la vie pour différents projets soutenant des activités de recherche et de conservation, les camps de jour et la programmation hors les murs;

- Un écart favorable de 2,3 M\$ relativement à des règlements hors cour et à des ententes de fin de contrats en faveur de la Ville;
- Un écart favorable de 4,1 M\$ en provenance des arrondissements, principalement lié à l'utilisation des fonds relatifs aux parcs, aux terrains de jeu et aux stationnements dans les arrondissements.

**AFFECTATION DE REVENUS**

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir qui sont permis en vertu des dispositions régissant la comptabilité municipale du MAMH.

**Tableau 14 – Affectation de revenus**

(en milliers de dollars)

|  | 2023             | Réel<br>2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025             | Budget<br>original<br>2025 | Écart<br>2025    | Budget<br>modifié<br>2025 |
|--|------------------|--|------------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
| <b>Affectation de revenus</b>                          |                  |  |                  |                            |                  |                           |
| Financement à long terme – SOFIL-STM                   | 4 425,9          | 6 803,0  | 4 507,5          | 4 507,5                    | -                | 4 507,5                   |
| Financement à long terme – Autres                      | 19 220,0         | 8 539,9  | 141 712,0        | -                          | 141 712,0        | -                         |
| Excédent de fonctionnement                             | 145 365,6        | 73 764,4   | 135 679,2        | 27 899,0                   | 107 780,2        | 135 679,2                 |
| Excédent de fonctionnement spécifique                  | 72 680,5         | 26 858,8   | 37 188,9         | 37 188,9                   | -                | 37 188,9                  |
| Excédent de fonctionnement – Gestion de la dette       | 65 795,3         | -  | -                | -                          | -                | -                         |
| Excédent de fonctionnement – Ralentissement économique | -                | 30 000,0   | -                | -                          | -                | -                         |
| Affectation des réserves - immobilisation              | 11 189,5         | -  | -                | -                          | -                | -                         |
| Affectation des réserves et fonds                      | 58,4             | 25,5   | 18 195,0         | 19 000,0                   | (805,0)          | 18 195,0                  |
| <b>Total – Affectation de revenus</b>                  | <b>318 735,2</b> | <b>145 991,6</b>                                 | <b>337 282,6</b> | <b>88 595,4</b>            | <b>248 687,2</b> | <b>195 570,6</b>          |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Ces affectations, totalisant 337,3 M\$, affichent une hausse de 248,7 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une affectation de 141,7 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt ou à long terme certaines dépenses de fonctionnement, notamment :
  - Des dépenses de 16,2 M\$ dans le cadre de l'implantation des solutions infonuagiques, numériques et de cybersécurité;
  - Des dépenses de 15,8 M\$ liées à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine;
  - Des contributions de 5,6 M\$ versées notamment à divers organismes culturels, dans le cadre de l'entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal visant à favoriser l'accès aux arts, à la culture et à l'histoire;
  - Des dépenses de 4,0 M\$ pour la déconstruction et la décontamination d'immeubles;
  - Des dépenses de 2,5 M\$ pour l'acquisition et la distribution d'outils de collecte des matières résiduelles dans le cadre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles;
  - Des contributions supplémentaires de 2,0 M\$ à la Société du parc Jean-Drapeau visant l'acquisition et la restauration des Mosaïcultures ainsi que la revitalisation de la canopée;
  - Des dépenses de 1,2 M\$ pour l'acquisition et la restauration d'œuvres d'art;

- Une affectation supplémentaire résultant de l’allègement fiscal prévu par le MAMH visant à neutraliser l’effet comptable de la norme SP 3160 - Partenariats public-privé sur l’excédent de fonctionnement à des fins fiscales;
- Une affectation additionnelle de 107,8 M\$ reflétant un recours plus important aux excédents accumulés des exercices antérieurs de la Ville, pour financer :
  - Des dépenses additionnelles de 32,6 M\$ effectuées par les arrondissements et financées à même leurs excédents accumulés, notamment pour des projets d’aménagement urbain et des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs, ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés à la population;
  - Des dépenses supplémentaires de 75,2 M\$ effectuées par les services centraux et financées par les excédents de fonctionnement antérieurs affectés, dont :
    - Un financement additionnel de 57,1 M\$ pour les activités liées au déneigement, rendu nécessaire par une augmentation importante du coût des contrats renouvelés et les dépenses additionnelles engendrées par la tempête exceptionnelle de février 2025;
    - Une somme de 6,5 M\$ pour le financement d’études en avant-projet touchant les projets prioritaires de l’administration et la mobilité urbaine;
    - Un montant de 3,4 M\$ pour compenser l’effet de l’inflation sur le prix du carburant et le coût d’entretien des véhicules;
    - Une somme de 5,3 M\$ consacrée à des projets, programmes et mesures innovantes en habitation;
    - Un montant de 1,8 M\$ en lien avec le Programme de contributions financières pour la transition écologique et des études sur l’adaptation aux changements climatiques;
    - Une somme de 1,1 M\$ pour assurer le financement de l’entente concernant l’Équipe mobile de médiation et d’intervention sociale (ÉMMIS);
- Une affectation réduite de 0,8 M\$ pour le financement des dépenses liées à la tenue des élections en 2025 en provenance du fonds réservé prévu à cet effet.

# Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

# 2025

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Services administratifs

Habitation et économie

Qualité de vie

Sécurité urbaine  
et conformité

Services de proximité

Urbanisme, mobilité  
et infrastructures

Arrondissements



**ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS**
**Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités**

(en milliers de dollars)

|  | Réel               |                    |                    | Budget original    | Écart              | Budget modifié     |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|  | 2023               | 2024               | 2025               | 2025               | 2025               | 2025               |
| <b>Services centraux</b>                                   |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Direction générale   | 25 823,7           | 25 115,9           | 25 721,0           | 24 211,6           | (1 509,4)          | 60 536,4           |
| Finances et évaluation foncière                            | 72 361,9           | 73 551,2           | 78 125,9           | 80 426,5           | 2 300,6            | 79 429,8           |
| Planification stratégique et performance organisationnelle | 15 100,0           | 15 615,8           | 14 067,3           | 9 193,3            | (4 874,0)          | 14 854,4           |
| Ressources humaines et communications                      | 74 880,4           | 77 610,9           | 77 923,2           | 79 325,4           | 1 402,2            | 77 276,6           |
| Bureau de l'inspecteur général                             | 4 828,0            | 4 452,1            | 4 895,1            | 7 527,9            | 2 632,8            | 7 528,0            |
| Bureau du vérificateur général                             | 6 276,4            | 5 813,6            | 6 402,6            | 7 673,3            | 1 270,7            | 7 673,3            |
| Commission de la fonction publique de Montréal             | 1 080,4            | 2 148,8            | 2 130,0            | 2 412,5            | 282,5              | 2 412,5            |
| Office de consultation publique de Montréal                | -                  | 2 303,1            | 2 097,4            | 3 095,6            | 998,2              | 2 275,3            |
| Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal      | 65,4               | 90,3               | 76,4               | 862,2              | 785,8              | 862,2              |
| <b>Total – Services administratifs</b>                     | <b>200 416,2</b>   | <b>206 701,7</b>   | <b>211 438,9</b>   | <b>214 728,3</b>   | <b>3 289,4</b>     | <b>252 848,5</b>   |
| Approvisionnement  | 33 887,6           | 36 432,4           | 35 958,8           | 38 293,6           | 2 334,8            | 38 326,1           |
| Développement économique                                   | 113 260,1          | 122 515,8          | 88 500,0           | 83 175,1           | (5 324,9)          | 148 909,1          |
| Habitation   | 161 160,0          | 224 104,8          | 263 207,7          | 229 358,1          | (33 849,6)         | 320 195,5          |
| Stratégie immobilière                                      | 57 800,2           | 61 082,3           | 62 003,7           | 63 476,8           | 1 473,1            | 64 087,9           |
| <b>Total – Habitation et économie</b>                      | <b>366 107,9</b>   | <b>444 135,3</b>   | <b>449 670,2</b>   | <b>414 303,6</b>   | <b>(35 366,6)</b>  | <b>571 518,6</b>   |
| Culture  | 68 531,6           | 75 573,1           | 77 250,6           | 73 929,5           | (3 321,1)          | 73 850,0           |
| Diversité et inclusion sociale                             | 47 563,5           | 44 631,6           | 55 235,7           | 43 161,8           | (12 073,9)         | 56 464,9           |
| Environnement  | 206 751,3          | 198 315,8          | 264 051,4          | 223 730,3          | (40 321,1)         | 213 720,6          |
| Espace pour la vie   | 82 694,2           | 88 039,0           | 89 558,2           | 90 909,9           | 1 351,7            | 93 053,1           |
| <b>Total – Qualité de vie</b>                              | <b>405 540,6</b>   | <b>406 559,5</b>   | <b>486 095,9</b>   | <b>431 731,5</b>   | <b>(54 364,4)</b>  | <b>437 088,6</b>   |
| Affaires juridiques  | 69 336,6           | 74 697,6           | 77 841,7           | 75 471,9           | (2 369,8)          | 77 188,9           |
| Greffe   | 32 430,8           | 32 095,6           | 51 624,1           | 54 883,1           | 3 259,0            | 53 817,3           |
| Police   | 819 026,8          | 868 677,1          | 904 938,7          | 824 310,1          | (80 628,6)         | 831 928,9          |
| Sécurité incendie  | 408 588,1          | 404 845,8          | 438 502,9          | 408 586,6          | (29 916,3)         | 410 060,2          |
| <b>Total – Sécurité urbaine et conformité</b>              | <b>1 329 382,3</b> | <b>1 380 316,1</b> | <b>1 472 907,4</b> | <b>1 363 251,7</b> | <b>(109 655,7)</b> | <b>1 372 995,3</b> |
| Concertation des arrondissements et expérience citoyenne   | 163 970,3          | 128 277,0          | 194 485,6          | 144 930,3          | (49 555,3)         | 200 206,0          |
| Expérience citoyenne et communications                     | (540,5)            | 639,8              | -                  | -                  | -                  | -                  |
| Grands parcs, Mont-Royal et sports                         | 69 091,8           | 75 893,2           | 73 548,2           | 45 615,8           | (27 932,4)         | 45 133,1           |
| Matériel roulant et ateliers                               | 145 114,8          | 147 880,9          | 154 542,8          | 149 001,5          | (5 541,3)          | 154 480,2          |
| Technologies de l'information                              | 99 635,9           | 128 425,1          | 142 607,0          | 133 171,5          | (9 435,5)          | 128 666,2          |
| <b>Total – Services de proximité</b>                       | <b>477 272,3</b>   | <b>481 116,0</b>   | <b>565 183,6</b>   | <b>472 719,1</b>   | <b>(92 464,5)</b>  | <b>528 485,5</b>   |
| Commission des services électriques                        | 82 292,6           | 87 050,4           | 92 392,5           | 95 610,4           | 3 217,9            | 95 610,4           |
| Eau  | 318 661,9          | 347 630,4          | 363 367,5          | 366 070,1          | 2 702,6            | 371 428,5          |
| Gestion et planification des immeubles                     | 136 364,1          | 136 033,8          | 150 218,3          | 141 346,1          | (8 872,2)          | 148 370,3          |
| Infrastructures du réseau routier                          | 40 686,8           | 37 663,9           | 39 673,7           | 38 293,4           | (1 380,3)          | 38 920,8           |
| Urbanisme et mobilité                                      | 76 984,1           | 94 158,9           | 104 496,2          | 101 495,9          | (3 000,3)          | 109 435,9          |
| <b>Total – Urbanisme, mobilité et infrastructures</b>      | <b>654 989,5</b>   | <b>702 537,4</b>   | <b>750 148,2</b>   | <b>742 815,9</b>   | <b>(7 332,3)</b>   | <b>763 765,9</b>   |
| <b>Arrondissements</b>                                     | <b>1 036 659,4</b> | <b>1 084 681,8</b> | <b>1 120 820,3</b> | <b>1 083 376,2</b> | <b>(37 444,1)</b>  | <b>1 146 963,3</b> |
| <b>Total – Charges par secteurs d'activités</b>            | <b>4 470 368,2</b> | <b>4 706 047,8</b> | <b>5 056 264,5</b> | <b>4 722 926,3</b> | <b>(333 338,2)</b> | <b>5 073 665,7</b> |

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Services administratifs



## SERVICES ADMINISTRATIFS

Tableau 16 – Services administratifs

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart          | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025           | 2025             |
| <b>Services administratifs</b>                             |                  |                  |                  |                  |                |                  |
| <b>Services de la direction générale</b>                   |                  |                  |                  |                  |                |                  |
| Direction générale   | 25 823,7         | 25 115,9         | 25 721,0         | 24 211,6         | (1 509,4)      | 60 536,4         |
| Finances et évaluation foncière                            | 72 361,9         | 73 551,2         | 78 125,9         | 80 426,5         | 2 300,6        | 79 429,8         |
| Planification stratégique et performance organisationnelle | 15 100,0         | 15 615,8         | 14 067,3         | 9 193,3          | (4 874,0)      | 14 854,4         |
| Ressources humaines et communications                      | 74 880,4         | 77 610,9         | 77 923,2         | 79 325,4         | 1 402,2        | 77 276,6         |
| <b>Autres services administratifs</b>                      |                  |                  |                  |                  |                |                  |
| Bureau de l'inspecteur général                             | 4 828,0          | 4 452,1          | 4 895,1          | 7 527,9          | 2 632,8        | 7 528,0          |
| Bureau du vérificateur général                             | 6 276,4          | 5 813,6          | 6 402,6          | 7 673,3          | 1 270,7        | 7 673,3          |
| Commission de la fonction publique de Montréal             | 1 080,4          | 2 148,8          | 2 130,0          | 2 412,5          | 282,5          | 2 412,5          |
| Office de consultation publique de Montréal                | -                | 2 303,1          | 2 097,4          | 3 095,6          | 998,2          | 2 275,3          |
| Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal      | 65,4             | 90,3             | 76,4             | 862,2            | 785,8          | 862,2            |
| <b>Total – Services administratifs</b>                     | <b>200 416,2</b> | <b>206 701,7</b> | <b>211 438,9</b> | <b>214 728,3</b> | <b>3 289,4</b> | <b>252 848,5</b> |

## DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale dirige l'ensemble des activités administratives de la Ville de Montréal, établit les priorités d'action, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions.

La Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination, notamment en matière de transition écologique et de résilience, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, de contrôle interne, de communications, de valorisation de la langue française, de relations avec les peuples autochtones et les personnes en situation d'itinérance et, finalement, de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques.

**Tableau 17 – Direction générale**

(en milliers de dollars)

|  | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 20 673,9        | 19 930,6        | 20 471,3        | 20 075,7        | (395,6)          | 20 878,9        |
| Transport et communications                | 591,6           | 376,6           | 303,4           | 378,1           | 74,7             | 347,4           |
| Services professionnels                    | 462,3           | 793,8           | 863,9           | 322,5           | (541,4)          | 1 045,7         |
| Services techniques et autres              | 1 987,9         | 2 256,4         | 2 001,0         | 2 440,4         | 439,4            | 2 215,8         |
| Location, entretien et réparation          | 80,9            | 53,1            | 74,5            | 64,2            | (10,3)           | 65,3            |
| Biens durables et non durables             | 111,8           | 131,2           | 193,5           | 232,0           | 38,5             | 217,2           |
| Contributions à des organismes             | 1 897,5         | 1 536,0         | 1 770,9         | 659,4           | (1 111,5)        | 1 803,4         |
| Autres objets de dépenses                  | 17,8            | 38,2            | 42,5            | 39,3            | (3,2)            | 33 962,7        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>25 823,7</b> | <b>25 115,9</b> | <b>25 721,0</b> | <b>24 211,6</b> | <b>(1 509,4)</b> | <b>60 536,4</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

### *Direction générale :*

- Revue des activités des services centraux de la Ville de Montréal, engendrant une nouvelle série de mesures d'optimisation qui a mené à des économies d'environ 50 M\$ par an et à l'abolition de 200 postes dans les services centraux;
- Mise en place d'un tableau de bord pour le suivi des principales activités de gestion identifiées, avec reddition de comptes trimestrielle de chaque service;
- Production du bilan de mi-parcours du plan stratégique Montréal 2030;
- Reconnaissance et valorisation du personnel.

### *Direction générale – Direction des affaires publiques et du protocole :*

- Coordination des communications pour 20 situations d'urgence, notamment la tempête exceptionnelle de février 2025, dont la gestion exemplaire a valu à la Ville le prix Argent dans le

volet « Gestion d'enjeux et communication de crise » au *Concours de la Société québécoise des professionnel(le)s en relations publiques*;

- Réalisation de 42 actions médias, dont plusieurs ont fait rayonner la fonction publique et le personnel (tempête exceptionnelle, premières personnes résidant aux habitations modulaires avec accompagnement, projet Maxim'eau, etc.).

*Direction générale – Division du soutien aux instances :*

- Validation d'un total de 1 839 dossiers décisionnels inscrits à 36 séances du comité exécutif.

*Contrôleur général :*

- Sensibilisation des gestionnaires au Code de conduite du personnel et à l'offre de services du Contrôleur général : tournée des arrondissements et formation d'une cohorte de contremaîtres;
- Accompagnement des unités d'affaires dans la révision et la conception des contrôles du processus de gestion des contributions financières aux organismes à but non lucratif;
- Réalisation de plus de 400 enquêtes à la suite de signalements reçus pour non-conformité aux dispositions du Code de conduite du personnel.

*Bureau des relations gouvernementales et municipales :*

- Conclusion d'une nouvelle entente relative aux services de premières répondantes et premiers répondants;
- Obtention de gains législatifs (pouvoir de cautionnement pour des projets de logement) et d'autorisations gouvernementales visant à augmenter l'agilité (achat et installation d'unités d'habitation modulaire pour les personnes en situation d'itinérance);
- Confirmation de financement du gouvernement fédéral pour le développement du Quartier Namur-Hippodrome (QNH) et du gouvernement du Québec pour des projets d'adaptation aux changements climatiques.

*Bureau des relations internationales :*

- Soutien à la 42<sup>e</sup> assemblée générale et au 80<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), confirmant le statut de Montréal comme capitale mondiale de l'aviation civile;
- Appui à l'implantation du bureau d'ONU-Habitat, la sixième organisation des Nations Unies à être établie à Montréal;
- Accueil d'une trentaine de délégations étrangères issues de quatre continents, contribuant à la mise en valeur de l'expertise montréalaise.

*Bureau de la langue française :*

- Déploiement des nouvelles pratiques en matière d'exemplarité dans l'application de la directive de la Ville de Montréal relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- Signature de la troisième entente pour la valorisation de la langue française avec le ministère de la Langue française;
- Mise en œuvre des recommandations du deuxième rapport du comité sur la langue française.

*Bureau des commissaires :*

- Dépôt du bilan de la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones;
- Diffusion auprès du personnel de formations adaptées sur les enjeux du racisme, de la discrimination, du respect et de l'équité;
- Réalisation de travaux par le commissaire à l'itinérance visant à ancrer la perspective des droits de la personne, notamment en matière de gestion des campements;
- Tenue de la première reddition de comptes en matière d'accessibilité universelle devant la population de Montréal et la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise.

*Bureau de la transition écologique et de la résilience :*

- Mise à jour du Plan climat 2020-2030 avec six nouvelles actions dont cinq portant sur la biodiversité et l'ajout d'un engagement pour la réalisation d'une stratégie d'écofiscalité en transport;
- Test climat 2.0 : introduction de seuils à ne pas dépasser pour réussir l'examen climatique lié aux fiches PDI lors de la préparation du budget 2026;
- Poursuite des transformations réglementaires en matière d'émission de gaz à effet de serre (GES) par les bâtiments.

## **Principales variations**

### Budget modifié

L'écart de 36,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable aux éléments ci-dessous :

- Transfert à la Direction générale de la ponction globale de 35,6 M\$ dans le budget de fonctionnement dans le cadre du plan de réaligement des priorités budgétaires 2025;
- Transfert de 2,1 M\$ du budget de fonctionnement vers le Service des affaires juridiques et le Service de sécurité incendie de Montréal dans le cadre du plan de réaligement;

- Report du budget provenant des surplus réservés à l'urgence climatique, pour 1,8 M\$;
- Report du budget de subvention en lien avec le Plan d'action en matière de valorisation de la langue française de la Ville de Montréal, le volet 1 du programme Accélérer la transition climatique locale, le Fonds d'accélération des codes ainsi que le Plan pour une économie verte 2030, pour 1,0 M\$.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, la Direction générale présente un écart défavorable de 1,5 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable aux dépenses financées par la subvention liée au Plan pour une économie verte 2030, la subvention Accélérer la transition climatique locale volet 1 ainsi que les subventions liées au Plan d'action en matière de valorisation de la langue française;
- Écart favorable de 0,4 M\$ attribuable principalement aux économies réalisées dans la gestion des postes vacants.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 1,8 M\$ lié à des dépenses de contributions financières et de services professionnels et techniques financées par un budget provenant du surplus réservé à l'urgence climatique ajouté au budget modifié;
- Écart favorable de 0,5 M\$ lié à une ponction ciblée des budgets des services centraux;
- Écart favorable de 0,4 M\$ dû aux mesures de contrôle mises en place;
- Écart défavorable de 0,2 M\$ attribuable aux dépenses financées par les subventions liées au Plan d'action en matière de valorisation de la langue française, au volet 1 du programme Accélérer la transition climatique locale et au Fonds d'accélération des codes.

**FINANCES ET ÉVALUATION FONCIÈRE**

Chef de file de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances et de l'évaluation foncière réalise des activités de conseil stratégique, opérationnel et transactionnel dans le domaine financier. Il assure également la confection, la tenue à jour et la défense des rôles d'évaluation foncière pour l'agglomération de Montréal, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

**Tableau 18 – Finances et évaluation foncière**

(en milliers de dollars)

|  | Réal            |                 |                 | Budget           | Écart          | Budget          |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|----------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | original<br>2025 | 2025           | modifié<br>2025 |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                  |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 57 633,5        | 59 036,6        | 60 896,0        | 62 019,3         | 1 123,3        | 61 785,2        |
| Transport et communications                | 1 495,7         | 1 631,0         | 2 500,9         | 2 085,6          | (415,3)        | 2 650,7         |
| Services professionnels                    | 2 047,4         | 2 700,8         | 2 663,6         | 3 103,3          | 439,7          | 2 405,5         |
| Services techniques et autres              | 7 016,6         | 6 209,2         | 5 739,8         | 5 815,4          | 75,6           | 6 019,3         |
| Location, entretien et réparation          | 68,9            | 56,3            | 51,2            | 91,2             | 40,0           | 64,5            |
| Biens durables et non durables             | 141,0           | 122,2           | 129,9           | 184,6            | 54,7           | 152,5           |
| Autres objets de dépenses                  | 3 958,8         | 3 795,1         | 6 144,5         | 7 127,1          | 982,6          | 6 352,1         |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>72 361,9</b> | <b>73 551,2</b> | <b>78 125,9</b> | <b>80 426,5</b>  | <b>2 300,6</b> | <b>79 429,8</b> |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Maintien de la cote de crédit Aa2 attribuée par l'agence de notation Moody's en 2006 et de la cote AA stable attribuée par Standard & Poor's en juin 2022;
- Intégration, pour une troisième année consécutive, des enjeux climatiques au processus budgétaire grâce au déploiement du Test climat 2.0, ce qui permet une évaluation automatisée des répercussions climatiques des projets et renforce la gouvernance climatique municipale;
- Dépôt des rôles d'évaluation foncière pour l'agglomération de Montréal le 10 septembre 2025, représentant une valeur totale de plus de 610 G\$;
- Mise en place d'une équipe vouée au programme de certification des contrôles internes financiers et lancement d'un mandat d'optimisation organisationnelle en réponse aux recommandations du Bureau du vérificateur général;
- Optimisation des processus et systèmes informatiques :
  - Lauréat de la première édition du Hackathon DéfiA avec le projet d'Analyse Notariée Automatisée (ANA), une solution d'intelligence artificielle visant à optimiser l'analyse des actes notariés;
  - Octroi du contrat dans le cadre du projet de solution de gestion budgétaire et financière (SGBF) pour le remplacement des systèmes budgétaires actuels;

- Poursuite de l'optimisation des processus et des systèmes informatiques.

## **Principales variations**

### Budget modifié

L'écart à la baisse de 1,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique, d'une part, par l'abolition de trois postes en lien avec la revue des activités 2025, pour 0,3 M\$, et, d'autre part, par la ponction ciblée des budgets des services centraux d'un montant de 0,7 M\$.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances et de l'évaluation foncière présente un surplus budgétaire de 2,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 1,1 M\$ attribuable principalement aux économies dans la gestion des postes vacants.

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 0,7 M\$ lié à une ponction ciblée des budgets des services centraux, qui a permis de dégager des économies dans les autres familles de dépenses;
- Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable au remboursement des dépenses d'élections.

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE**

Le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle (SPSPO) assure la coordination du cycle de planification stratégique de la Ville, incluant sa mise en œuvre. Il met en place des mécanismes et des outils nécessaires à la gestion axée sur les résultats ainsi qu’à l’arrimage entre les processus décisionnels. Il assure la cohérence et la priorisation des actions, des projets et des programmes afin d’optimiser la gestion des ressources humaines et financières. Il met de l’avant des projets stratégiques assurant la capitalisation des apprentissages, l’innovation et l’amélioration continue de l’organisation, et permettant de répondre aux grands défis urbains.

**Tableau 19 – Planification stratégique et performance organisationnelle**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original 2025 | Écart 2025       | Budget modifié 2025 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------|------------------|---------------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            |                      |                  |                     |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                      |                  |                     |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 6 777,9         | 6 794,3         | 7 284,6         | 7 289,4              | 4,8              | 7 740,2             |
| Transport et communications                | 38,6            | 33,4            | 34,5            | 22,0                 | (12,5)           | 45,9                |
| Services professionnels                    | 1 441,2         | 3 305,9         | 1 428,1         | 1 315,3              | (112,8)          | 1 663,9             |
| Services techniques et autres              | 49,9            | 108,1           | 193,4           | 461,8                | 268,4            | 263,1               |
| Location, entretien et réparation          | 1,0             | 25,3            | 5,4             | -                    | (5,4)            | 5,4                 |
| Biens durables et non durables             | 29,6            | 27,9            | 38,0            | 34,8                 | (3,2)            | 52,6                |
| Contributions à des organismes             | 6 761,8         | 5 320,9         | 5 083,3         | 70,0                 | (5 013,3)        | 5 083,3             |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>15 100,0</b> | <b>15 615,8</b> | <b>14 067,3</b> | <b>9 193,3</b>       | <b>(4 874,0)</b> | <b>14 854,4</b>     |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l’année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Dépôt du bilan de mi-parcours du plan stratégique Montréal 2030, qui fait état des réalisations des cinq dernières années et des résultats associés;
- Réalisation de revues d'activités thématiques, portant à 16 le nombre total de revues effectuées depuis 2023, pour des économies cumulatives et récurrentes de 28,5 M\$;
- Réalisation des revues d'unités (29 services centraux) générant des économies cumulatives et récurrentes de 52,2 M\$;
- Coordination de 28 comités de gouvernance de projets et programmes;
- Publication du bilan du programme Montréal en commun (MEC) dans le cadre du Défi des villes intelligentes, qui présente les retombées concrètes du programme pour la Ville, et organisation de l’Expo Montréal en commun qui a permis de faire rayonner les réalisations des six dernières années;
- Réalisation d’une démarche collaborative en vue du dépôt de la première stratégie pour innover à la Ville et exécution de cinq mandats en innovation;

- Clôture du projet des véhicules autonomes par le dépôt d'un cadre de référence pour le déploiement de la mobilité automatisée à Montréal;
- Réalisation de 28 mandats en amélioration continue et formation Lean Six Sigma de 15 cohortes ceinture jaune (180 personnes) et de 2 cohortes ceinture verte (32 personnes), permettant d'optimiser 115 processus, ainsi que de 4 cohortes ceinture blanche (23 personnes);
- Poursuite de la phase pilote de la démarche Quartiers inclusifs et résilients;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi des indicateurs de rigueur de gestion et budgétaire par la Direction générale, les services centraux et les arrondissements;
- Élaboration et publication du troisième portrait annuel de la connaissance de l'état des actifs de la Ville de Montréal, alimentant le processus budgétaire et le choix des investissements;
- Poursuite du déploiement de la gestion intégrée des risques municipaux (tableaux de bord, veille, mise à jour des risques, gouvernance);
- Ouverture de 15 jeux de données, dont 2 jeux automatisés, portant à 384 le nombre total de jeux de données ouvertes;
- Réalisation de quatre mandats en architecture d'affaires, dont l'accompagnement du Service de l'eau, qui a mené à l'adoption de la Stratégie montréalaise de l'eau.

## **Principales variations**

### Budget modifié

L'écart de 5,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget de subvention dans le cadre du Défi des villes intelligentes.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le SPSPPO présente un écart défavorable de 4,9 M\$ par rapport au budget original, entièrement compensé par un revenu, et qui se compose principalement des dépenses financées par la subvention du Défi des villes intelligentes ainsi que de dépenses moins élevées que prévu.

## RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

Le Service des ressources humaines et des communications exerce un leadership stratégique en offrant des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion rigoureuse des ressources humaines et des communications.

Il contribue de manière importante à ce que la Ville dispose d'un personnel compétent, mobilisé et en santé dans une perspective d'excellence du service à la population. Il inspire les Montréalaises et Montréalais en communiquant une vision claire d'une ville dynamique, attrayante et inclusive. Il accompagne la population en fournissant une information accessible sur les services municipaux et favorise sa participation conformément aux valeurs de démocratie et de participation publique.

**Tableau 20 – Ressources humaines et communications**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 64 932,7        | 67 894,0        | 68 022,1        | 68 024,6        | 2,5            | 65 712,5        |
| Transport et communications                | 3 166,9         | 3 522,0         | 4 111,5         | 2 941,0         | (1 170,5)      | 4 407,0         |
| Services professionnels                    | 3 446,9         | 3 145,8         | 2 910,4         | 4 427,0         | 1 516,6        | 3 807,4         |
| Services techniques et autres              | 1 776,5         | 1 518,4         | 1 378,8         | 2 228,0         | 849,2          | 1 755,3         |
| Location, entretien et réparation          | 93,2            | 77,6            | 77,3            | 151,1           | 73,8           | 104,1           |
| Biens durables et non durables             | 1 454,2         | 1 353,8         | 1 308,0         | 1 553,7         | 245,7          | 1 375,2         |
| Contributions à des organismes             | -               | 99,3            | 115,1           | -               | (115,1)        | 115,1           |
| Autres objets de dépenses                  | 10,0            | -               | -               | -               | -              | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>74 880,4</b> | <b>77 610,9</b> | <b>77 923,2</b> | <b>79 325,4</b> | <b>1 402,2</b> | <b>77 276,6</b> |

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Adoption de la nouvelle Politique équité, diversité et inclusion (EDI) et antiracisme par les instances municipales;
- Embauche de 263 recrues policières, dont 30 % sont issues de la diversité;
- Déploiement de programmes de prévention en santé et sécurité au travail dans chacune des unités de la Ville, en conformité avec la loi 27;
- Nouvelle mise en production dans le cadre du programme TransfoRH, avec le deuxième déploiement de la paie dans la solution informatique Simon+, cette fois-ci pour le personnel de l'accréditation des professionnelles et professionnels généraux;
- Réalisation de la revue d'unité, dont le résultat est l'abolition de 28 années-personnes (3,6 M\$), pour une réduction totale de 4 M\$;

- Conception et déploiement de campagnes de communication et d'acceptabilité : aménagement et infrastructures; habitations modulaires; propreté; habitation; Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) 2050; revitalisation du centre-ville.

## **Principales variations**

### Budget modifié

L'écart à la baisse de 2,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par le transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire vers les unités d'affaires participantes.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines et des communications présente un excédent de 1,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 1,2 M\$ au poste transport et communications, attribuable à une ponction ciblée des budgets des services centraux.
- Écart favorable de 0,3 M\$ dans les honoraires professionnels, notamment pour l'évaluation des cadres, les tests psychométriques, les tests physiques pour les membres du personnel col bleu, divers contrats d'actuaire-conseil ainsi que le programme Circuit bleu.

## BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation et de développement de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau ou la Société de transport de Montréal (STM).

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et aux autres instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Le Bureau exerce son mandat à l'égard tant des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité. L'article 68 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics (LRQ, a-33.2.1) confère au BIG une juridiction exclusive sur les contrats montréalais.

**Tableau 21 – Bureau de l'inspecteur général**

(en milliers de dollars)

|  | Réel           |                |                | Budget original | Écart          | Budget modifié |
|--|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
|  | 2023           | 2024           | 2025           | 2025            | 2025           | 2025           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                |                |                |                 |                |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 4 337,6        | 4 128,1        | 4 525,0        | 5 243,2         | 718,2          | 5 243,2        |
| Transport et communications                | 66,6           | 25,1           | 27,3           | 101,5           | 74,2           | 107,5          |
| Services professionnels                    | 165,9          | 87,8           | 101,8          | 1 802,8         | 1 701,0        | 1 759,7        |
| Services techniques et autres              | 94,5           | 65,6           | 86,3           | 212,6           | 126,3          | 214,1          |
| Location, entretien et réparation          | 39,3           | 36,6           | 35,4           | 50,3            | 14,9           | 50,3           |
| Biens durables et non durables             | 124,1          | 108,9          | 119,3          | 117,5           | (1,8)          | 153,2          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>4 828,0</b> | <b>4 452,1</b> | <b>4 895,1</b> | <b>7 527,9</b>  | <b>2 632,8</b> | <b>7 528,0</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réception de 221 signalements, réalisation d'enquêtes ponctuelles et de longue haleine, surveillance de chantiers et réalisation de plusieurs interventions préventives;
- Publication d'un bulletin de prévention, d'un rapport de recommandations préventives, d'un rapport de mi-année ainsi que d'un rapport annuel déposés auprès du conseil municipal et du conseil d'agglomération;
- Offre de formations sur l'intégrité dans la gestion des contrats. Ces formations sont revues et mises à jour pour refléter les changements au cadre normatif, et sont dispensées en séances de groupe aux fonctionnaires de la Ville et aux personnes élues en formule virtuelle ou présentielle. En 2025, plus de 1 549 personnes en ont bénéficié au cours de 61 séances, et les capsules de formation en ligne ont généré 771 visionnements uniques;

- Vigie et analyse des appels d'offres publiés et des contrats octroyés afin d'y déceler tout indice de collusion ou toute anomalie. Ces travaux ont mené à des interventions préventives et à des enquêtes plus approfondies.

### **Principales variations**

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Bureau de l'inspecteur général présente un excédent de 2,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,7 M\$ correspondant aux montants budgétés mais non dépensés pour pourvoir les postes vacants.

Services professionnels :

- Écart favorable de 1,7 M\$ qui reflète l'absence de nécessité de recourir à des ressources externes pour les dossiers en cours.

## COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est un organisme public indépendant de l'administration municipale. Elle relève directement du conseil de la Ville. De ce fait, elle est encadrée par la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (articles 57.2 à 57.8) et agit conformément au Règlement sur la Commission de la fonction publique de Montréal (règlement 04-061). En plus des fonctions que le conseil de la Ville peut lui attribuer, la CFPM doit vérifier le caractère impartial et équitable des règles de dotation que le conseil peut établir pour combler les emplois et des autres politiques de la Ville en matière de gestion de la main-d'œuvre. Sa mission est d'enquêter et d'auditer de manière indépendante et impartiale en matière de dotation, de gestion de la main-d'œuvre, de harcèlement et de discrimination afin d'émettre des recommandations en vue d'améliorer les pratiques organisationnelles et de maintenir ou renforcer un climat de travail sain et inclusif à la Ville de Montréal.

**Tableau 22 – Commission de la fonction publique de Montréal**

(en milliers de dollars)

|  | Réel           |                |                | Budget original | Écart        | Budget modifié |
|--|----------------|----------------|----------------|-----------------|--------------|----------------|
|  | 2023           | 2024           | 2025           | 2025            | 2025         | 2025           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                |                |                |                 |              |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 689,3          | 1 545,6        | 1 715,7        | 1 862,7         | 147,0        | 1 722,7        |
| Transport et communications                | 25,9           | 31,0           | 13,2           | 52,1            | 38,9         | 35,9           |
| Services professionnels                    | 320,4          | 486,6          | 335,4          | 398,0           | 62,6         | 534,3          |
| Services techniques et autres              | 24,5           | 48,7           | 35,3           | 70,2            | 34,9         | 69,9           |
| Location, entretien et réparation          | 3,9            | 15,6           | 0,4            | 11,5            | 11,1         | 9,0            |
| Biens durables et non durables             | 16,4           | 21,3           | 30,0           | 18,0            | (12,0)       | 40,7           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>1 080,4</b> | <b>2 148,8</b> | <b>2 130,0</b> | <b>2 412,5</b>  | <b>282,5</b> | <b>2 412,5</b> |

### Faits saillants

Les résultats de la Commission de la fonction publique de Montréal pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réception de 275 requêtes, dont 74 demandes d'information, 7 signalements, 132 plaintes et 62 requêtes d'autres type;
- Fermeture de 117 dossiers de plainte, parmi lesquels 41 plaintes étaient non recevables, 23 se sont révélées non fondées et 12 étaient fondées;
- Traitement de 132 demandes d'ouverture d'un dossier de plainte, dont 27 étaient encore en cours d'enquête au 31 décembre 2025 et 23 étaient en attente de l'assignation d'une enquêtrice ou d'un enquêteur;
- Répartition des motifs allégués pour les plaintes recevables reçues en 2025 : harcèlement sexuel (8), harcèlement psychologique (94), harcèlement discriminatoire (34), dotation et gestion de la main-d'œuvre (28) et discrimination (34). C'est sur ces cinq motifs que peut enquêter la CFPM; une plainte peut reposer sur un ou plusieurs de ces motifs;

- Délai d’assignation moyen de 44 jours ouvrés. Le délai d’assignation correspond au nombre de jours ouvrés entre la date de réception d’une plainte et le début de l’analyse de sa recevabilité par une enquêtrice ou un enquêteur;
- Délai de traitement de 100 jours ouvrés. Le délai de traitement correspond au nombre de jours ouvrés entre le début de l’analyse de recevabilité et la fermeture du dossier après enquête;
- Réalisation d’un projet d’optimisation des délais de traitement des enquêtes;
- Réalisation en cours de deux missions d’audit :
  - Les communications dans le cadre du processus de dotation;
  - Les répercussions des pratiques d’accueil et d’intégration sur la rétention des nouvelles employées et des nouveaux employés;
- Dépôt d’une démarche d’analyse de la situation en matière de discrimination systémique avec le Service de sécurité incendie de Montréal sur l’accueil et l’intégration du nouveau personnel.

### **Principales variations**

#### Charges de fonctionnement

Globalement, la CFPM affiche un excédent de 0,3 M\$ par rapport au budget original, lequel s’explique notamment par des économies liées à la rémunération et à d’autres dépenses.

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) organise des consultations publiques pour recueillir l'opinion de la population sur des projets qui touchent le développement et les enjeux des quartiers ou de la ville de Montréal. L'objectif de ces consultations est d'améliorer ces projets en tenant compte des préoccupations et de l'expertise de la population. L'OCPM consulte le public montréalais sur tout projet confié par le conseil municipal ou le comité exécutif. Il propose des règles visant à encadrer les consultations publiques des instances municipales afin d'en assurer la crédibilité, la transparence et l'efficacité.

**Tableau 23 – Office de consultation publique de Montréal**

(en milliers de dollars)

|  | Réel |                |                | Budget original | Écart        | Budget modifié |
|--|------|----------------|----------------|-----------------|--------------|----------------|
|  | 2023 | 2024           | 2025           | 2025            | 2025         | 2025           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |      |                |                |                 |              |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | -    | 1 390,4        | 1 448,7        | 1 370,1         | (78,6)       | 1 370,1        |
| Transport et communications                | -    | 127,0          | 80,2           | 241,5           | 161,3        | 80,4           |
| Services professionnels                    | -    | 472,0          | 334,5          | 713,9           | 379,4        | 387,3          |
| Services techniques et autres              | -    | 253,6          | 184,4          | 396,2           | 211,8        | 352,1          |
| Location, entretien et réparation          | -    | 30,2           | 26,1           | 317,9           | 291,8        | 40,9           |
| Biens durables et non durables             | -    | 29,9           | 13,5           | 56,0            | 42,5         | 34,5           |
| Autres objets de dépenses                  | -    | -              | 10,0           | -               | (10,0)       | 10,0           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | -    | <b>2 303,1</b> | <b>2 097,4</b> | <b>3 095,6</b>  | <b>998,2</b> | <b>2 275,3</b> |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- La réalisation de six mandats de consultation;
- La réalisation d'un mandat d'envergure (sur l'itinérance), pour lequel de nombreuses activités complémentaires ont été organisées (déroulement de la préconsultation en 2024);
- Un total de plus de 9 000 personnes rejointes dans le cadre des activités de l'OCPM;
- Des réseaux sociaux et une infolettre touchant près de 24 000 personnes abonnées;
- La réalisation des engagements du plan d'action visant à répondre aux recommandations du Bureau de la vérificatrice générale (BVG) de la Ville sur la gestion et la gouvernance de l'OCPM (juin 2024);
- Le lancement de la démarche de planification stratégique à l'automne 2025. Les activités de diagnostic, qui nécessitaient la contribution d'une diversité de clientèles internes et externes, se sont déroulées avec succès; plus de 600 personnes y ont participé;
- La réalisation au printemps de la procédure de renouvellement des mandats des commissaires, menant au renouvellement de 16 mandats sur 25;

- Le recrutement de nouveaux commissaires pendant l'été : 7 personnes ont été nommées;
- Le lancement et la prise en charge d'une communauté de pratique sur la participation publique au Québec;
- La réalisation de nombreuses innovations en cours d'année afin de rejoindre le public montréalais (kiosques dans les parcs, participation à des événements, dispositifs de participation revisités).

## **Principales variations**

### Budget modifié

L'écart de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par un virement budgétaire vers le Service de la stratégie immobilière pour couvrir les dépenses liées au bail, un virement vers le Service de la culture ainsi qu'une ponction ciblée des budgets des services centraux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, l'OCPM présente un surplus de 1,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable à l'année électorale. Les dépenses ont été réduites, notamment en raison d'une baisse de la demande de consultations, et un virement budgétaire de l'OCPM vers le Service de la culture a par conséquent été autorisé;
- Écart favorable de 0,3 M\$ découlant d'un virement budgétaire vers le Service de la stratégie immobilière afin de couvrir les dépenses liées au bail;
- Écart favorable de 0,2 M\$ lié à une ponction ciblée des budgets des services centraux.

### SECRÉTARIAT DE LIAISON DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (SLAM) est entré en service le 1<sup>er</sup> janvier 2009, à la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec, en juin 2008, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005). Le SLAM relève directement du conseil d'agglomération.

La mission du SLAM est de répondre à toute demande d'information formulée par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le SLAM soumet une demande à la municipalité centrale en s'adressant à la personne désignée par la Direction générale, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal.

Le SLAM assure une réponse rapide et efficace aux demandes en provenance des mairesses et des maires des villes liées. En maintenant un délai de traitement minimal de ces demandes, le SLAM offre un service à la clientèle de qualité qui comble les besoins des membres de l'agglomération.

**Tableau 24 – Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal**

(en milliers de dollars)

|  | Réal        |             |             | Budget original | Écart        | Budget modifié |
|--|-------------|-------------|-------------|-----------------|--------------|----------------|
|  | 2023        | 2024        | 2025        | 2025            | 2025         | 2025           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |             |             |             |                 |              |                |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 63,5        | 89,0        | 75,9        | 275,5           | 199,6        | 275,5          |
| Transport et communications                | -           | -           | -           | 8,7             | 8,7          | 8,7            |
| Services professionnels                    | -           | -           | -           | 150,7           | 150,7        | 150,7          |
| Services techniques et autres              | 1,9         | 1,2         | 0,5         | 14,9            | 14,4         | 14,9           |
| Location, entretien et réparation          | -           | -           | -           | 4,0             | 4,0          | 4,0            |
| Biens durables et non durables             | -           | 0,1         | -           | 408,4           | 408,4        | 408,4          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>65,4</b> | <b>90,3</b> | <b>76,4</b> | <b>862,2</b>    | <b>785,8</b> | <b>862,2</b>   |

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Traitement de 77 demandes en provenance des mairesses et des maires des villes liées;
- Coordination de 10 demandes de présentation sous forme de séance d'information portant sur :
  - Les règles et les procédures des assemblées du conseil d'agglomération (présentation effectuée par le Service du greffe);
  - Le plan d'action Vision Zéro 2025-2027 (présentation effectuée par le Service de l'urbanisme et de la mobilité);

- La sécurité des installations de production et de traitement de l'eau potable (présentation effectuée par le Service de l'eau et le Service de la gestion et de la planification des immeubles);
- Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (présentation effectuée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale);
- Les résultats financiers et les redditions de comptes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 (présentation effectuée par le Service des finances et de l'évaluation foncière);
- La Stratégie montréalaise de l'eau (présentation effectuée par le Service de l'eau);
- Le schéma de couverture de risques (présentation effectuée par le Service de sécurité incendie de Montréal);
- Les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), l'habitation et l'avis gouvernemental concernant le schéma d'aménagement et de développement (SAD) (présentation effectuée par le Service de l'urbanisme et de la mobilité);
- L'état d'avancement du Plan climat Montréal 2030 (présentation effectuée par le Bureau de la transition écologique et de la résilience);
- Les nouveaux rôles d'évaluation de l'agglomération de Montréal 2026-2027-2028 (présentation effectuée par le Service des finances et de l'évaluation foncière).

## **Principales variations**

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent de 0,8 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,2 M\$ découlant principalement des économies générées par un poste vacant.

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 0,6 M\$ attribuable à l'absence de dépenses, alors que le budget global du service est établi par règlement.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Habitation et économie



A man with a backpack is walking away from the camera on a city sidewalk. He is wearing a dark long-sleeved shirt, khaki pants, and dark shoes. The backpack is brown and black with green accents. The sidewalk is made of large grey rectangular tiles. In the background, there are buildings, trees, and outdoor seating areas with people. A large green leaf is in the top right corner of the image.

SOUVENIRS  
Sapporo Québec

MISS  
TORONTO

SAPPORO  
SAPPORO

MANHATTAN

**HABITATION ET ÉCONOMIE**

**Tableau 25 – Habitation et économie**

(en milliers de dollars)

|                                       | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|                                       | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Habitation et économie</b>         |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Approvisionnement                     | 33 887,6         | 36 432,4         | 35 958,8         | 38 293,6         | 2 334,8           | 38 326,1         |
| Développement économique              | 113 260,1        | 122 515,8        | 88 500,0         | 83 175,1         | (5 324,9)         | 148 909,1        |
| Habitation                            | 161 160,0        | 224 104,8        | 263 207,7        | 229 358,1        | (33 849,6)        | 320 195,5        |
| Stratégie immobilière                 | 57 800,2         | 61 082,3         | 62 003,7         | 63 476,8         | 1 473,1           | 64 087,9         |
| <b>Total – Habitation et économie</b> | <b>366 107,9</b> | <b>444 135,3</b> | <b>449 670,2</b> | <b>414 303,6</b> | <b>(35 366,6)</b> | <b>571 518,6</b> |

## APPROVISIONNEMENT

Par l'expertise de son personnel, le Service de l'approvisionnement soutient les unités administratives quant à leurs besoins liés au matériel, aux services et aux activités. Il développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion et à l'essor de la Ville de Montréal.

**Tableau 26 – Approvisionnement**

(en milliers de dollars)

|  | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 29 777,6        | 32 233,1        | 31 644,1        | 33 542,9        | 1 898,8        | 33 681,3        |
| Transport et communications                | 252,7           | 195,4           | 183,8           | 262,0           | 78,2           | 233,1           |
| Services professionnels                    | 317,4           | 73,2            | 159,2           | 190,2           | 31,0           | 227,3           |
| Services techniques et autres              | 3 263,2         | 3 233,4         | 3 079,5         | 3 772,3         | 692,8          | 3 507,6         |
| Location, entretien et réparation          | 30,7            | 26,4            | 19,9            | 31,6            | 11,7           | 26,5            |
| Biens durables et non durables             | 181,6           | 245,9           | 365,5           | 205,5           | (160,0)        | 361,2           |
| Autres objets de dépenses                  | 64,4            | 425,0           | 506,8           | 289,1           | (217,7)        | 289,1           |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>33 887,6</b> | <b>36 432,4</b> | <b>35 958,8</b> | <b>38 293,6</b> | <b>2 334,8</b> | <b>38 326,1</b> |

## Faits saillants

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Stabilité du taux global de conformité pour les achats de gré à gré, de 95,9 % en 2024 (95,3 % en 2023), grâce à une application rigoureuse des clauses du règlement de gestion contractuelle soutenue par le Service de l'approvisionnement;
- Progression considérable du taux global de conformité en lien avec le nombre de contrats nécessitant une évaluation, atteignant 80 % en 2024. Cette amélioration découle d'un suivi rigoureux et du respect accru de l'application du processus d'évaluation;
- Déploiement de l'application de catalogue de produits d'inventaire avec images, qui permet à 2 100 utilisateurs et utilisatrices d'accéder rapidement à plus de 9 700 articles essentiels à l'entretien des actifs et aux opérations. Cette initiative facilite l'achat à travers le réseau de magasins et renforce l'utilisation des ententes;
- Déploiement de 11 nouvelles stratégies logistiques, qui a mené à 22 ententes de biens pour l'entretien et la réparation des actifs, représentant 11,0 M\$ de stock encadré. Ces stratégies permettent de mieux accompagner les services et les arrondissements dans la livraison des services à la population;
- Dans le cadre de la revue des activités et des programmes, mise en œuvre de 19 regroupements en collaboration avec les unités d'affaires (valeur d'octroi totale de 51,7 M\$). Ces regroupements ont permis de conclure des ententes à des prix inférieurs au marché, générant ainsi des

économies de 2,9 M\$, qui ont été réinjectées dans le budget 2025 afin de soutenir l'atteinte de l'équilibre budgétaire par la Ville;

- En octobre 2025, traitement de plus de 432 demandes d'appels d'offres publics. Actuellement, 1 531 ententes sont actuellement actives, pour une valeur convenue totale de 3,5 G\$ (2,89 G\$ en 2024). L'ensemble de ces ententes ont généré pour la Ville des économies de 68,0 M\$ (55,0 M\$ en 2024), su l'on considère les montants facturés, pour un potentiel d'économie de 112,0 M\$ (96,0 M\$ en 2023), selon les montants actuellement engagés;
- Dans le cadre des mesures prises à la suite de la revue des unités de la Ville, réalisation d'une analyse stratégique, opérationnelle et exhaustive des activités budgétaires du Service. Cette démarche a mené à l'abolition de 13 postes, à l'élimination et au réaménagement de certaines activités, ainsi qu'à la renégociation d'un contrat stratégique, générant des économies récurrentes de 1,5 M\$ pour la Ville.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'approvisionnement présente un surplus de 2,3 M\$, qui s'explique par les éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 1,7 M\$ principalement dû à la surévaluation d'une provision des années antérieures;
- Écart favorable de 0,2 M\$ dû à d'autres éléments de rémunération.

Transport et communications :

- Écart favorable de 0,1 M\$ attribuable à une gestion efficace et efficiente des frais de transport pour l'achat et la livraison de marchandises à travers le réseau logistique de la Ville.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable à des économies dans la dépense annuelle des frais de gestion du programme de gestion vestimentaire intégrée et au report de certaines formations.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 0,2 M\$ attribuable à la mise à niveau de matériel de bureau et informatique.

Autres objets de dépenses:

- Écart défavorable de 0,2 M\$ lié à la désuétude de stocks.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Service du développement économique (SDE) fait émerger des projets structurants et facilite leur mise en œuvre sur le territoire et leur rayonnement local et international. Il mobilise et fédère ses partenaires socioéconomiques à l'échelle de l'agglomération et s'appuie sur l'intelligence d'affaires pour favoriser le développement et soutenir le démarrage et la croissance des entreprises ici et ailleurs. Il permet à tous les acteurs économiques de contribuer à la réalisation des engagements de durabilité, d'innovation et d'inclusion socioéconomique de la Ville.

**Tableau 27 – Développement économique**

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025            | 2025            | 2025             | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                 |                 |                  |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 10 758,8         | 9 851,2          | 9 781,8         | 9 328,9         | (452,9)          | 10 279,2         |
| Transport et communications                | 549,5            | 599,6            | 529,5           | 180,9           | (348,6)          | 686,6            |
| Services professionnels                    | 3 585,8          | 3 908,9          | 2 834,9         | 2 156,8         | (678,1)          | 4 035,3          |
| Services techniques et autres              | 929,9            | 14 577,8         | 1 637,4         | 730,5           | (906,9)          | 1 780,4          |
| Location, entretien et réparation          | 35,0             | 73,2             | 43,3            | 4,0             | (39,3)           | 54,7             |
| Biens durables et non durables             | 348,6            | 274,8            | 252,5           | 19,5            | (233,0)          | 254,4            |
| Contributions à des organismes             | 97 052,5         | 93 230,3         | 73 425,8        | 70 754,5        | (2 671,3)        | 131 823,7        |
| Autres objets de dépenses                  | -                | -                | (5,2)           | -               | 5,2              | (5,2)            |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>113 260,1</b> | <b>122 515,8</b> | <b>88 500,0</b> | <b>83 175,1</b> | <b>(5 324,9)</b> | <b>148 909,1</b> |

## Faits saillants

Les principales réalisations du SDE au cours de l'année 2025 sont les suivantes :

- Signature des ententes avec le gouvernement du Québec Réflexe 2025-2029, pour 200,0 M\$ et Fonds région et ruralité (FRR) 2025-2028, pour 30,0 M\$;
- Adoption du Plan économique 2030, intitulé *Un cadre audacieux pour une métropole prospère*;
- Adoption du Plan d'action montréalais en économie circulaire 2025-2027, qui propose 20 actions structurantes pour opérationnaliser la feuille de route à ce chapitre;
- Dépôt du rapport final des activités réalisées dans le cadre de la Planification économique conjointe (PEC) 2022-2025 et des actions en développement économique 2023-2025;
- Dépôt du rapport 2024-2025 du FRR;
- Déploiement de 28 mesures dans le cadre de la Stratégie centre-ville 2030, représentant près de 14,0 M\$ d'investissements;
- Mise en vente de deux terrains dans l'est de Montréal et de deux terrains au Technoparc (création d'une page Web consacrée à la vente de terrains à vocation économique);

- Signature des ententes de délégation en développement économique local avec les six organismes du réseau PME MTL;
- Lancement de l'élaboration du Cadre d'intervention en vitalité commerciale pour procurer à la Ville une compréhension approfondie des enjeux du commerce de détail à Montréal et identifier de nouveaux leviers d'intervention;
- Traitement de 690 demandes d'admissibilités aux programmes de subvention;
- Application d'une série de mesures d'aide aux entreprises en réponse aux tensions commerciales avec les États-Unis, comprenant un moratoire sur le remboursement des prêts du Fonds PME MTL et l'accompagnement par six organismes en entrepreneuriat grâce à un investissement de 1,3 M\$ de la Ville;
- Lancement de trois initiatives de sensibilisation à la qualité en design et en architecture, dont le *Guide d'aménagement du domaine public et privé du canal de Lachine 4.0*, et renouvellement pour une troisième année de l'appel à projets;
- Reconnaissance de la Ville de Montréal par le Forum économique mondial comme ville pionnière en matière de valorisation de la qualité en architecture;
- Mission de diversification des marchés en Colombie avec une vingtaine de représentantes et représentants des industries créatives et culturelles.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation de 65,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel de dépenses obtenu pour les éléments suivants :

- Variation favorable de 72,6 M\$ liée principalement aux budgets octroyés dans le cadre des ententes relatives au Fonds régions et ruralité, au développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec [MAPAQ]), aux appels de projets pour les ateliers d'artistes (MCC) ainsi qu'à la réhabilitation de terrains (ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie [MEIE] et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs [MELCCFP]);
- Variation favorable de 1,1 M\$ liée au budget octroyé dans le cadre de l'entente avec le ministère des Ressources naturelles du Canada relativement à l'installation de bornes de recharge électrique de 2023 à 2025;
- Variation défavorable de 5,9 M\$ liée à des transferts budgétaires aux autres unités administratives et services;
- Variation défavorable de 2,1 M\$ liée à une ponction ciblée des budgets des services centraux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un écart défavorable de 5,3 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est compensé par un revenu et s'explique principalement par les éléments détaillés ci-dessous :

Services professionnels :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ dû principalement à des dépenses liées aux ententes non présentées au budget original (ententes Réflexe).

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ dû principalement à des dépenses liées aux ententes non présentées au budget original, dont l'entente de réhabilitation de terrains avec le MEIE pour 0,8 M\$.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 2,7 M\$ composé des éléments suivants :
  - Écart défavorable de 7,6 M\$ dû à des dépenses liées aux ententes non présentées au budget original;
  - Écart favorable de 7,2 M\$ lié à la divergence entre l'évaluation des besoins annuels et les réalisations dans le cadre des programmes PR@M-Industrie et Plan commerce;
  - Écart favorable de 3,4 M\$ lié à des transferts vers d'autres unités administratives et arrondissements, principalement dans le cadre de la stratégie Agir pour l'avenir du centre-ville.

**HABITATION**

Le Service de l’habitation a pour mission de soutenir et d’accélérer un développement résidentiel équilibré à Montréal, d’améliorer l’habitat et de répondre aux enjeux urbains en intervenant de façon structurante sur le cadre bâti et le territoire.

**Tableau 28 – Habitation**

(en milliers de dollars)

|  | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Rémunération et cotisations de l’employeur | 13 846,1         | 15 010,7         | 17 071,4         | 17 137,6         | 66,2              | 17 137,6         |
| Transport et communications                | 77,1             | 75,1             | 102,0            | 386,8            | 284,8             | 184,2            |
| Services professionnels                    | 869,4            | 621,3            | 108,5            | 1 666,6          | 1 558,1           | 1 672,5          |
| Services techniques et autres              | 134,2            | 816,2            | 2 241,8          | 155,4            | (2 086,4)         | 2 408,4          |
| Location, entretien et réparation          | 79,2             | 207,7            | 2 569,8          | 13,9             | (2 555,9)         | 6 396,5          |
| Biens durables et non durables             | 2 632,5          | 11 234,7         | 13 930,0         | 71,0             | (13 859,0)        | 11 908,7         |
| Contributions à des organismes             | 141 789,5        | 194 277,9        | 227 084,2        | 209 926,8        | (17 157,4)        | 280 487,6        |
| Autres objets de dépenses                  | 1 732,0          | 1 861,2          | 100,0            | -                | (100,0)           | -                |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>161 160,0</b> | <b>224 104,8</b> | <b>263 207,7</b> | <b>229 358,1</b> | <b>(33 849,6)</b> | <b>320 195,5</b> |

**Faits saillants**

En 2025, le Service de l’habitation a poursuivi ses efforts afin de permettre d’importantes réalisations :

- Développement de projets de logements sociaux et abordables : plus d’une quarantaine de dossiers, pour des investissements de 138,9 M\$ en 2025. Ces projets permettront à terme la construction d’environ 2 700 logements et sont réalisés dans le cadre de plusieurs programmes et initiatives;
- Certification Propriétaire responsable : inspection préventive de 1 500 bâtiments (cible de 1 300 bâtiments dépassée);
- Inspection de 3 500 logements pour détecter l’insalubrité, menant à l’émission de 164 constats pour responsabiliser les propriétaires négligents et protéger les droits des locataires;
- Mesures d’accélération : établissement et implantation dans les 19 arrondissements d’une norme de service pour l’octroi de permis de plein droit;
- Cession d’immeubles à valeur stratégique à des organismes, afin de préserver leur vocation (développement de logements sociaux et abordables);
- Programmes d’aide à la rénovation : approbation de 553 dossiers dans le programme Rénoplex, avec une subvention moyenne de 8 747 \$ par dossier.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 90,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments ci-dessous :

- Augmentation de 45,4 M\$ liée aux budgets supplémentaires découlant des ententes tripartites 2018-2023 intervenues entre la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le gouvernement du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis;
- Augmentation de 29,0 M\$ liée à l'Initiative pour la création rapide de logements, qui vise à venir en aide à une population vulnérable ou faisant face à un risque d'itinérance;
- Augmentation de 9,8 M\$ liée à la réalisation de projets de logements sociaux, provenant des fonds de la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels;
- Diminution de 9,1 M\$ attribuable aux virements interservices effectués en cours d'année;
- Diminution de 8,9 M\$ en lien avec la ponction ciblée des budgets des services centraux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'habitation présente un écart défavorable de 33,8 M\$, attribuable principalement aux éléments détaillés ci-dessous :

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 13,9 M\$, principalement attribuable aux répercussions financières de la cession d'immeubles à moindre coût à des organismes, afin de préserver leur vocation sociale et abordable.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 17,2 M\$, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 27,7 M\$ lié à des projets de logements sociaux remboursables par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont les déboursés sont tributaires de l'avancement des travaux;
  - Écart favorable de 9,1 M\$ attribuable aux virements interservices effectués en 2025;
  - Écart favorable de 8,9 M\$ en lien avec la ponction ciblée des budgets des services centraux;
  - Écart défavorable de 10,7 M\$ lié aux fonds de la stratégie d'inclusion, pour des projets de logements sociaux;
  - Écart défavorable de 20,1 M\$ attribuable à des dépenses faites dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;

- Écart défavorable de 28,8 M\$ attribuable à des dépenses faites dans le cadre de l'ICRL.

**STRATÉGIE IMMOBILIÈRE**

Le Service de la stratégie immobilière (SSI) élabore, recommande et réalise des stratégies immobilières intégrées ainsi que des transactions immobilières, pour l'ensemble des unités de la Ville de Montréal.

**Tableau 29 – Stratégie immobilière**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 7 631,4         | 8 129,9         | 8 929,0         | 9 424,8         | 495,8          | 9 394,3         |
| Transport et communications                | 55,1            | 57,6            | 40,2            | 93,7            | 53,5           | 82,6            |
| Services professionnels                    | 56,7            | 215,5           | 439,8           | 866,1           | 426,3          | 859,3           |
| Services techniques et autres              | 183,9           | 254,6           | 404,3           | 146,1           | (258,2)        | 437,6           |
| Location, entretien et réparation          | 49 658,6        | 50 642,4        | 50 779,9        | 51 090,8        | 310,9          | 51 468,5        |
| Biens durables et non durables             | 13,4            | 23,2            | 22,9            | 62,4            | 39,5           | 52,7            |
| Frais de financement                       | 201,0           | 1 637,2         | 674,7           | 1 792,9         | 1 118,2        | 1 792,9         |
| Remboursement de la dette à long terme     | 0,1             | 121,9           | 714,5           | -               | (714,5)        | -               |
| Autres objets de dépenses                  | -               | -               | (1,6)           | -               | 1,6            | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>57 800,2</b> | <b>61 082,3</b> | <b>62 003,7</b> | <b>63 476,8</b> | <b>1 473,1</b> | <b>64 087,9</b> |

**Faits saillants**

Les principales réalisations du SSI au cours de l'année 2025 sont les suivantes :

*Transactions à des fins d'habitation :*

- 16 acquisitions pour le développement ou le maintien de logements sociaux et abordables (155,7 M\$);
- 15 ventes ou promesses bilatérales de vente à divers organismes d'habitation pour le maintien ou la réalisation de projets résidentiels à vocation sociale ou abordable;
- 7 prolongations d'emphytéoses permettant à des organismes à but non lucratif (OBNL) d'obtenir un refinancement hypothécaire afin de financer d'importants travaux de rénovation sur leur immeuble.

*Acquisitions à des fins de parcs et de protection des milieux naturels :*

- 6 acquisitions à des fins de parcs locaux, et 5 à des fins de protection des milieux naturels.

*Autres transactions immobilières stratégiques :*

- Vente du centre de tri des matières recyclables de Lachine (55,0 M\$);
- Vente à Hypertec Immobilier inc. d'un terrain vacant dans l'arrondissement de LaSalle (12,6 M\$).
- Cession à titre gratuit au centre de services scolaire de Montréal d'un terrain pour la construction d'une école primaire.

*Droit de préemption :*

- 204 assujettissements complétés;
- 48 avis d'intention d'aliéner reçus et analysés;
- 9 acquisitions.

*Locations (nouveaux baux) :*

- Édifice Chaussegros-de-Léry (23 ans), pour 208,0 M\$;
- Bureau d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (20 ans), pour 30,0 M\$;
- MEM - Centre des mémoires montréalaises (9 ans), pour 23,0 M\$;
- Cours Mont-Royal (10 ans), pour 16,0 M\$;
- Centre opérationnel sud du Service de police (10 ans), pour 15,4 M\$.

*Projets de requalification et de développement immobilier :*

- Réinventer Montréal/C40-Reinventing Cities, projet RC3 – 150, rue Louvain Ouest, dans Ahuntsic-Cartierville : lancement de l'appel international à projets;
- Namur-Hippodrome : rôle-conseil au sein du bureau de projet Namur-De La Savane;
- Cité-des-Hospitalières : contrat pour une analyse visant la requalification du complexe;
- Îlot Voyageur Sud : promesse tripartite de la vente du site à Mondev et Utile (promoteur).

*Analyses immobilières :*

- Expertise immobilière pour le développement de grands secteurs de planification et projets urbains;
- Analyse de sites pour des projets d'écoles;
- Réalisation de 260 mandats d'évaluation.

*Mesures visant à assurer la solidarité, l'équité et l'inclusion :*

- Recherche de sites pour des projets destinés aux personnes vulnérables (habitations modulaires avec accompagnement, sites d'hébergement d'urgence, etc.).

## **Principales variations**

### Budget modifié

La variation à la hausse de 0,6 M\$ s'explique principalement par des virements budgétaires provenant du Service du développement économique et de l'Office de consultation publique de Montréal.

### Charges de fonctionnement

Le SSI présente un surplus de près de 1,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,5 M\$ dû aux économies générées par la gestion des postes vacants.

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable à des dépenses de location moins élevées que prévu.
- Écart favorable de 0,3 M\$ principalement attribuable à des dépenses de services professionnels qui sont reportées à 2026.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Qualité de vie



165 Côte-des-Neiges

10

31-832

NOVABUS

BUS TAXI  
6:30 - 9:30  
LUN. x VEN.

KINTON RAMEN

**QUALITÉ DE VIE**
**Tableau 30 – Qualité de vie**

(en milliers de dollars)

|                                | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|                                | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Qualité de vie</b>          |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Culture                        | 68 531,6         | 75 573,1         | 77 250,6         | 73 929,5         | (3 321,1)         | 73 850,0         |
| Diversité et inclusion sociale | 47 563,5         | 44 631,6         | 55 235,7         | 43 161,8         | (12 073,9)        | 56 464,9         |
| Environnement                  | 206 751,3        | 198 315,8        | 264 051,4        | 223 730,3        | (40 321,1)        | 213 720,6        |
| Espace pour la vie             | 82 694,2         | 88 039,0         | 89 558,2         | 90 909,9         | 1 351,7           | 93 053,1         |
| <b>Total – Qualité de vie</b>  | <b>405 540,6</b> | <b>406 559,5</b> | <b>486 095,9</b> | <b>431 731,5</b> | <b>(54 364,4)</b> | <b>437 088,6</b> |

## CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous et d'enrichir l'expérience culturelle de la population dans tous les arrondissements ainsi qu'au Quartier des spectacles. Cette culture de proximité s'exprime dans un esprit d'inclusion et de diversité et dans une perspective de transition écologique.

De manière plus précise, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le réseau des bibliothèques et le réseau des maisons de la culture;
- la médiation culturelle, l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements et les festivals culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle, ainsi que les industries culturelles et créatives;
- les équipements, locaux (ateliers d'artistes) et quartiers culturels;
- le loisir, la pratique artistique amateur, le patrimoine immatériel et mémoriel et les musées.

**Tableau 31 – Culture**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 18 800,3        | 19 595,7        | 20 849,3        | 19 542,7        | (1 306,6)        | 19 437,9        |
| Transport et communications                | 235,5           | 271,7           | 243,5           | 336,7           | 93,2             | 279,6           |
| Services professionnels                    | 4 213,5         | 1 072,2         | 1 015,5         | 1 235,6         | 220,1            | 667,8           |
| Services techniques et autres              | 4 534,8         | 9 391,5         | 9 361,2         | 8 235,3         | (1 125,9)        | 8 040,8         |
| Location, entretien et réparation          | 225,5           | 453,4           | 394,5           | 595,7           | 201,2            | 413,2           |
| Biens durables et non durables             | 8 125,5         | 10 700,5        | 9 290,3         | 8 026,4         | (1 263,9)        | 8 579,7         |
| Contributions à des organismes             | 32 396,6        | 34 090,8        | 36 095,5        | 35 957,1        | (138,4)          | 36 431,0        |
| Autres objets de dépenses                  | (0,1)           | (2,7)           | 0,8             | -               | (0,8)            | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>68 531,6</b> | <b>75 573,1</b> | <b>77 250,6</b> | <b>73 929,5</b> | <b>(3 321,1)</b> | <b>73 850,0</b> |

### Faits saillants

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives pour le Service de la culture. Grâce à l'engagement des équipes et des partenaires, plusieurs projets structurants ont été réalisés ou amorcés, renforçant l'accessibilité, l'inclusion, la diversité et la vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire montréalais.

*Des équipements culturels de proximité, pour la vitalité des quartiers :*

- Ouverture du Centre Sanaaq (Ville-Marie), qui accueille une maison de la culture et une bibliothèque;
- Modernisation des bibliothèques de Villeray et Saint-Charles (Le Sud-Ouest) et réouverture de la bibliothèque Yves-Ryan (Montréal-Nord);
- Poursuite de deux projets mixtes (bibliothèque et maison de la culture) : Cœur-Nomade (Montréal-Nord et Ahuntsic-Cartierville) et Espace Rivière (Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles);
- Début des plans et devis pour la mise à niveau de L’Entrepôt (Lachine).

*Une offre culturelle riche et diversifiée :*

- Programmation 2025 assurée par le Théâtre de Verdure, la Chapelle du Bon-Pasteur, les Concerts Campbell, le Théâtre La Roulotte et le MEM;
- Enrichissement de la collection d’art public (trois nouvelles œuvres, cinq murales);
- Soutien financier et logistique aux festivals et événements.

*L’actualisation du soutien au milieu culturel et le développement de stratégies :*

- Lancement du programme Participation culturelle dans les quartiers, qui remplace cinq programmes;
- Financement de 22 grands festivals (6,5 M\$), de 86 événements dont 7 nouveaux (1,8 M\$) et de 12 événements professionnels (0,4 M\$);
- Stratégie hivernale : soutien de trois événements (0,5 M\$) et lancement d’un appel à projets pour 2026.

*La contribution de la culture à une métropole francophone plus inclusive et plus verte :*

- Langue française : plus de 1 000 activités, des ateliers théâtraux et un nouveau fonds de médiation destiné aux jeunes allophones et anglophones;
- Transition écologique : table transversale, programme On tourne vert, activités de sensibilisation, initiatives de mutualisation et virage écoresponsable de La Roulotte;
- Peuples autochtones : activités de mise en valeur et réalisation de deux murales par des artistes autochtones;
- Diversité et inclusion : outils d’inclusion en bibliothèque, commissaires en résidence, amélioration de l’accueil des personnes ayant une limitation fonctionnelle, et soutien d’une centaine de projets dans les quartiers.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié n'est pas significative, car les virements en provenance d'autres unités d'affaires totalisant 1,2 M\$, et le budget additionnel pour des ententes de subvention, de 0,9 M\$, ont compensé la ponction ciblée de 2,0 M\$ des budgets des services centraux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un déficit de 3,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur:

- Écart défavorable de 1,3 M\$ principalement attribuable à des coûts plus élevés que ceux budgétés pour la main-d'œuvre affectée à des installations culturelles.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 1,1 M\$ principalement attribuable aux dépenses liées à l'Entente de développement culturel de Montréal, compensées par des économies dans le budget de contribution financière de l'Entente.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 1,3 M\$ principalement attribuable au financement d'œuvres d'art.

## DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Dans la perspective de bâtir une ville inclusive, équitable et solidaire, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) poursuit son action en mobilisant ses expertises et son réseau de partenaires afin que chaque personne ait sa place à Montréal, quels que soient son statut, son identité, son origine ou ses capacités.

**Tableau 32 – Diversité et inclusion sociale**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart             | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025              | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                   |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 9 110,5         | 8 886,7         | 10 021,4        | 9 221,1         | (800,3)           | 10 022,6        |
| Transport et communications                | 359,5           | 191,3           | 58,0            | 82,4            | 24,4              | 77,4            |
| Services professionnels                    | 6 457,8         | 6 502,2         | 7 633,1         | 2 623,1         | (5 010,0)         | 7 933,3         |
| Services techniques et autres              | 1 150,8         | 234,0           | 3 763,6         | 8 102,2         | 4 338,6           | 4 231,0         |
| Location, entretien et réparation          | 161,4           | 10,7            | 6,6             | 52,6            | 46,0              | 17,5            |
| Biens durables et non durables             | 84,3            | 25,3            | 113,4           | 92,7            | (20,7)            | 214,7           |
| Contributions à des organismes             | 30 243,3        | 28 781,4        | 33 639,6        | 22 987,7        | (10 651,9)        | 33 968,4        |
| Autres objets de dépenses                  | (4,1)           | -               | -               | -               | -                 | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>47 563,5</b> | <b>44 631,6</b> | <b>55 235,7</b> | <b>43 161,8</b> | <b>(12 073,9)</b> | <b>56 464,9</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les actions suivantes :

### *Déployer des mesures qui favorisent l'inclusion :*

- Préparation du bilan du Plan solidarité, équité et inclusion (SEI) 2021-2025;
- Mise en œuvre de l'entente ministérielle rétroactive pour l'inclusion des personnes immigrantes et la lutte contre le racisme et les discriminations pour 2024-2026 (5,2 M\$);
- Coordination du déploiement du Plan municipal en accessibilité universelle 2024-2030 et transfert de la coordination de la reddition de comptes annuelle en accessibilité universelle au Bureau des commissaires;
- Mise en place d'outils performants dont les résultats sont les suivants : 1 230 attestations d'identité et de résidence, 67 accompagnements en accessibilité universelle et en analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+), 34 utilisations de l'indice d'équité des milieux de vie, et lancement d'une nouvelle plateforme virtuelle accessible d'appel à projets.

### *Mettre en œuvre des initiatives qui facilitent la cohabitation sociale :*

- Expansion de l'ÉMMIS, accessible 24 heures sur 24 dans les 19 arrondissements : près de 8 800 interventions;

- Organisation du 3<sup>e</sup> Forum montréalais pour la lutte contre les violences, visant à renforcer la voix et l'engagement des jeunes pour une ville plus inclusive, démocratique et sécuritaire;
- Mise en place d'une équipe territoriale vouée au soutien des arrondissements et des organismes, notamment en matière d'itinérance et de cohabitation dans les quartiers.

*Développer des actions diversifiées pour lutter contre l'itinérance :*

- Recherche de sites et coordination des actions pour créer des places d'hébergement temporaire, d'urgence ou de transition, pour les personnes en situation de vulnérabilité;
- Mise en place de mesures hivernales : aménagement et opérationnalisation exceptionnelle de deux haltes-chaud offrant 125 places additionnelles (hiver 2024-2025) et création accélérée de plus de 500 nouvelles places en halte-chaud (hiver 2025);
- Renforcement de la réponse coordonnée en itinérance grâce au leadership de la Ville dans la gouvernance régionale en itinérance;
- Lancement d'un projet pilote d'habitation modulaire avec accompagnement sur le site de l'ancien hippodrome de Montréal;
- Expertise auprès des arrondissements concernés par les enjeux soulevés par les campements et élaboration d'une approche municipale de gestion des campements.

*Réduire les inégalités et lutter contre les discriminations :*

- Organisation d'un événement sur les villes inclusives avec Égides, une alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités, la Ville de Genève et plusieurs partenaires communautaires;
- Investissements directs en développement social (prévention de la violence chez les jeunes, lutte contre l'itinérance, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, rapprochement interculturel, lutte contre le racisme et les discriminations, inclusion des personnes migrantes sans statut ou à statut précaire) : 800 projets financés par le budget de fonctionnement et diverses ententes (plus de 38,0 M\$).

*Soutenir l'aménagement de quartiers inclusifs et résilients :*

- Mobilisation de 11 services centraux, 3 arrondissements, 3 tables de quartier et 15 partenaires dans les quartiers Nord-Est, Saint-Pierre et Sainte-Marie : 54 projets en cours pour expérimenter l'approche des Quartiers inclusifs et résilients.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 13,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient des éléments détaillés ci-dessous :

- Subventions de 19,6 M\$ principalement liées à des ententes avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de la Sécurité publique (MSP) :
  - Entente MESS 2024-2029 : 11,2 M\$;
  - Entente MESS dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) : 1,1 M\$;
  - Entente MIFI 2024-2026 : 3,9 M\$;
  - Entente MSP dans le cadre du programme fédéral Bâtir des communautés plus sécuritaires : 4,6 M\$;
- Augmentation de 1,4 M\$ attribuable à la mise en œuvre de l'entente avec le MSP pour le déploiement de l'ÉMMIS;
- Diminution de 7,9 M\$ principalement liée aux transferts budgétaires aux arrondissements dans le cadre du projet Prévention Montréal et des haltes-chaueur.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le SDIS présente un surplus de 12,1 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ principalement lié au reclassement de salaires provenant d'autres unités d'affaire pour les haltes chaleur et au financement d'une rémunération additionnelle par une entente avec le MESS.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 5,0 M\$ qui s'explique principalement par l'accélération de la mise en œuvre de l'entente ÉMMIS.

Services techniques :

- Écart favorable de 4,3 M\$ principalement attribuable aux virements budgétaires vers d'autres rubriques dans le cadre de l'entente ÉMMIS avec le MSP.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 10,7 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants :

- Écart défavorable de 11,9 M\$ lié aux ententes MESS 2024-2029 et MESS 2025-2026;
- Écart défavorable de 4,1 M\$ lié à l'entente MSP Bâtir des communautés plus sécuritaires;
- Écart défavorable de 3,6 M\$ lié à l'entente MIFI 2024-2026;
- Écart favorable de 1,0 M\$ lié à une ponction ciblée des budgets des services centraux;
- Écart favorable de 7,9 M\$ lié principalement à des virements budgétaires vers les arrondissements.

**ENVIRONNEMENT**
*Vision*

Le Service de l'environnement a pour vision de faire de Montréal une ville avant-gardiste, saine et durable, où l'environnement serait au cœur de chaque décision et de chaque action. Son équipe aspire à offrir à la population une qualité de vie exceptionnelle dans une ville qui serait exemplaire en matière environnementale.

*Raison d'être*

Le Service de l'environnement veut contribuer au bien-être, à la santé et à la sécurité de la population à travers la création et la préservation de milieux de vie sains, durables et résilients, pour aujourd'hui et pour les générations futures.

*Mission*

- Se positionner comme un leader en environnement en innovant, en adoptant des pratiques exemplaires et en inspirant à l'action pour relever les défis environnementaux et faciliter la transition écologique.
- Accompagner et sensibiliser la population ainsi que la Ville afin de les aider à réduire leur impact environnemental.
- Veiller à la salubrité et à la conformité des aliments, de l'eau, de l'air et de l'environnement selon les normes réglementaires et environnementales.
- Agir pour prévenir, encadrer et réduire la pollution des milieux de vie et des écosystèmes naturels.

**Tableau 33 – Environnement**

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 25 321,5         | 27 278,3         | 29 874,4         | 30 630,2         | 755,8             | 30 537,3         |
| Transport et communications                | 333,0            | 312,4            | 675,6            | 3 488,9          | 2 813,3           | 2 396,1          |
| Services professionnels                    | 580,1            | 399,6            | 240,4            | 891,6            | 651,2             | 950,9            |
| Services techniques et autres              | 169 145,9        | 179 865,7        | 169 952,2        | 186 334,0        | 16 381,8          | 178 931,0        |
| Location, entretien et réparation          | 1 425,4          | 1 632,8          | 1 430,5          | 2 988,1          | 1 557,6           | 3 040,3          |
| Biens durables et non durables             | 4 354,4          | 5 746,5          | 4 644,5          | 6 964,3          | 2 319,8           | 5 432,1          |
| Contributions à des organismes             | 45,9             | 63,8             | 45,0             | 164,3            | 119,3             | 164,0            |
| Autres objets de dépenses                  | 5 545,1          | (16 983,3)       | 57 188,8         | (7 731,1)        | (64 919,9)        | (7 731,1)        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>206 751,3</b> | <b>198 315,8</b> | <b>264 051,4</b> | <b>223 730,3</b> | <b>(40 321,1)</b> | <b>213 720,6</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 selon les priorités annoncées (100 % des actions sont initiées, dont 30 % complétées et 37 % réalisées à plus de 80 %);
- Poursuite du processus de cocréation avec le milieu d'une réglementation pour réduire le gaspillage alimentaire dans les industries, les commerces et les institutions (ICI), et achèvement à l'automne 2025 avec le dépôt d'un rapport final. Dépôt aux instances prévu en 2026;
- Collecte des résidus alimentaires désormais offerte sur l'entièreté du territoire montréalais, incluant les immeubles de neuf logements et plus ainsi que les écoles (718) et les ICI (41 647);
- Travaux de construction du centre de biométhanisation de Montréal-Est réalisés à plus de 99 % (incluant le début de la période de rodage), centre de compostage de l'arrondissement de Saint-Laurent pleinement opérationnel, ainsi que la mise en place d'un parcours éducatif grand public dans ce même centre;
- Réalisation du projet pilote financé par le gouvernement fédéral pour stimuler la participation à la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles multilogements munis d'outils de collecte partagés, dans une approche de changement des comportements;
- Mise en place d'une nouvelle équipe réalisant des inspections et des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) : 19 800 inspections réalisées dans 975 bâtiments multi logements;
- Octroi des nouveaux contrats de collecte des matières recyclables débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2025 ou le 1<sup>er</sup> janvier 2026, permettant d'abaisser les coûts de 6,6 M\$ par an;
- Renouvellement des contrats de collecte-transport pour trois arrondissements. L'espace de la collecte des ordures, combiné à d'autres leviers d'optimisation, a permis de générer des économies annuelles de 3,7 M\$;
- Accompagnement du Service du développement économique, d'autres services administratifs et d'arrondissements dans les projets de développement de l'est de Montréal (quatre terrains admissibles au programme de subventions relatif à la réhabilitation de terrains contaminés, pour un montant de 27,7 M\$) et d'autres projets stratégiques, comme l'installation d'habitations modulaires, le développement de logements sociaux et abordables, l'acquisition de terrains et des dossiers liés au droit de préemption;
- Poursuite du mandat d'application réglementaire pour le respect des normes de qualité de l'air, de qualité de l'eau et de salubrité alimentaire. À la fin juillet 2025, les actions suivantes avaient été menées :

- Révision à la hausse de 1,2 M\$ par an du financement de l'entente avec le MELCCFP liée au Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère;
- Révision du règlement 2001-10 de la CMM sur les rejets à l'atmosphère et sur la délégation de son application. Ce règlement s'applique sur le territoire de l'agglomération de Montréal;
- Aménagement d'un laboratoire d'olfactométrie afin d'assurer la conformité des établissements;
- Délivrance de 155 permis et autorisations pour des établissements et différents travaux, prononciation de 12 condamnations pour infractions, pour un montant de 0,1 M\$, et traitement de 1 180 plaintes;
- Stations de mesure de la qualité de l'air : installation d'une station spécifique pour l'évaluation des effets du trafic routier et d'une station projet Airpointer à l'angle des rues Curatteau et Notre-Dame;
- Pesticides : délivrance de 101 permis à des applicateurs commerciaux, inspection de 60 lieux de vente et prononciation de 5 condamnations pour un total de 5 000 \$;
- Inspection des aliments : renégociation de l'entente Ville-MAPAQ pour la période 2026-2028. Les résultats des inspections montrent une tendance similaire à celle des années passées, sauf pour les plaintes, dont le nombre a augmenté. La poursuite de l'application du règlement sur les trappes à graisses a généré une augmentation des contraventions. Enfin, le taux de conformité pour les articles à usage unique s'est amélioré.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 10,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient principalement des éléments suivants :

- Baisse de 8,8 M\$ dans le cadre de la ponction ciblée des budgets des services centraux;
- Diminution de 1,1 M\$ due aux virements budgétaires effectués vers les arrondissements pour le financement d'activités d'ISÉ liées au déploiement de la collecte des résidus organiques et à l'espacement des collectes.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'environnement affiche un surplus de 20,4 M\$ par rapport au budget original. Toutefois, la comptabilisation au sein du service de l'ajustement annuel du passif lié aux sites contaminés (norme SP 3260), qui concerne l'ensemble de la Ville de Montréal, entraîne un déficit de 40,3 M\$, principalement attribuable à l'ajout de nouveaux terrains, pour un impact de 59,6 M\$.

Les principaux écarts s'expliquent par les éléments détaillés ci-dessous :

#### Rémunération

- Écart favorable de 0,8 M\$ lié aux postes vacants, aux ajustements salariaux ainsi qu'à la révision et à l'optimisation des activités prévues au budget 2025.

#### Transport et communications :

- Écart favorable de 2,8 M\$, dont 2,6 M\$ sont attribuables au report de dépenses de communication en lien avec les matières résiduelles et aux virements budgétaires vers les arrondissements afin de financer les actions d'ISÉ sur la fin du déploiement de la collecte des matières organiques et l'optimisation des collectes et du transport.

#### Services techniques et autres :

- Écart favorable de 13,2 M\$ lié aux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (contingences non utilisées, indexation et mesure d'optimisation pour les nouveaux contrats) et des conteneurs;
- Écart favorable de 1,6 M\$ lié aux dépenses découlant des pluies diluviennes de 2024 remboursées en 2025 (ajout de collectes et de transport, et hausse du volume des matières collectées);
- Écart favorable de 1,4 M\$ attribuable à la revue de la planification de la gestion des matières résiduelles et des infrastructures;
- Écart favorable de 0,5 M\$ lié aux coûts d'opération du passif environnemental du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC).

#### Location, entretien et réparation :

- Écart favorable de 1,3 M\$ lié au passif environnemental du PEPSC, principalement attribuable au report de travaux.

#### Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 2,3 M\$ attribuable à l'achat d'outils de collecte des matières résiduelles (implantation et remplacement), initialement prévu au budget d'investissement de 2025;
- Écart favorable de 1,9 M\$ attribuable principalement aux outils de collecte des matières recyclables (planification revue et inventaire) et autres biens;
- Écart favorable de 2,1 M\$ lié au passif environnemental du complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), principalement attribuable au report de travaux.

#### Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 4,7 M\$ attribuable à la baisse des coûts d'opération et au report de travaux en lien avec le passif environnemental du PEPSC et du CESM;

- Écart défavorable de 1,7 M\$ essentiellement lié à la révision annuelle des coûts pour le passif environnemental du CESM (coûts de fermeture et d'après-fermeture) et du PEPSC;
- Écart défavorable de 59,6 M\$ attribuable au passif environnemental des sols contaminés (norme SP 3260), principalement en raison de l'ajout de nouveaux terrains<sup>4</sup>;
- Écart favorable de 1,1 M\$ attribuable à l'application de la norme SP 3280 liée à l'obligation de mettre hors service de façon permanente certaines immobilisations<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3260, voir la note 14 du rapport financier annuel 2025.

<sup>5</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3280, voir la note 14 du rapport financier annuel 2025.

**ESPACE POUR LA VIE**

Espace pour la vie est le plus grand complexe en sciences de la nature au Canada. Sa mission consiste à accompagner la population pour lui permettre de vivre en harmonie avec la nature. Par leurs actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Biodôme, la Biosphère, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium se positionnent ensemble comme catalyseurs de changement en faveur de la préservation de la biodiversité, de la protection de l'environnement et d'une transition écologique plus juste et inclusive.

**Tableau 34 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 40 969,0        | 42 648,5        | 44 578,1        | 42 495,9        | (2 082,2)      | 43 204,5        |
| Transport et communications                | 2 019,0         | 2 495,9         | 2 742,6         | 2 201,2         | (541,4)        | 2 848,2         |
| Services professionnels                    | 2 188,0         | 1 163,4         | 973,7           | 1 046,1         | 72,4           | 1 111,9         |
| Services techniques et autres              | 12 830,6        | 16 856,6        | 16 211,6        | 15 675,6        | (536,0)        | 16 556,5        |
| Location, entretien et réparation          | 261,3           | 271,4           | 357,8           | 177,4           | (180,4)        | 375,4           |
| Biens durables et non durables             | 5 365,8         | 5 574,5         | 5 405,8         | 6 277,7         | 871,9          | 5 694,8         |
| Frais de financement                       | 6 471,5         | 6 231,4         | 6 183,8         | 8 101,9         | 1 918,1        | 8 101,9         |
| Remboursement de la dette à long terme     | 11 895,6        | 12 116,1        | 12 305,5        | 14 351,1        | 2 045,6        | 14 351,1        |
| Contributions à des organismes             | 621,8           | 702,0           | 807,8           | 583,0           | (224,8)        | 808,8           |
| Autres objets de dépenses                  | 71,6            | (20,8)          | (8,5)           | -               | 8,5            | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>82 694,2</b> | <b>88 039,0</b> | <b>89 558,2</b> | <b>90 909,9</b> | <b>1 351,7</b> | <b>93 053,1</b> |

**Faits saillants**

La performance d'Espace pour la vie en 2025 s'appuie sur :

- L'accueil de 2,36 millions de personnes dans les musées, générant des revenus d'exploitation de 35,7 M\$ et des retombées économiques et touristiques de plus de 120,0 M\$;
- Des projets muséaux créatifs (*Émolab* à la Biosphère, *Les frontières de l'infini* au Planétarium, *Le carnaval des insectes*, en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Montréal, la Nuit des chercheuses et des chercheurs, Jardins de lumière au Jardin botanique, etc.);
- Des programmes de science participative (Code Béluga, DOME, Les sentinelles du Nunavik, etc.);
- L'enrichissement des collections (acquisition d'une météorite lunaire et d'une collection de penjings, succès reproductifs au Biodôme, etc.);
- Des activités de conservation et de recherche en phase avec les enjeux sociétaux (rétablissement de la rainette faux-grillon, phytoremédiation dans l'est de Montréal, etc.);
- Des activités grand public gratuites (festival Eurêka!, les Rendez-vous télescopes, etc.) et des actions visant l'inclusion des publics vulnérables (activités dans des centres jeunesse, Moments adaptés au Planétarium, ateliers Quartiers vivants, programme d'autochtonisation, etc.);

- Une stratégie numérique efficace (balado, websérie, etc.) et un rayonnement impressionnant (11 428 mentions dans les médias, 19,8 millions de pages vues sur le site Web et 44,5 millions d'impressions sur les réseaux sociaux);
- Une collaboration accrue avec la Fondation Espace pour la vie, qui a financé des projets à fort impact sociétal qui n'auraient pu se réaliser à leur plein potentiel sans son soutien.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la hausse de 2,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par :

- Un budget additionnel de dépenses de 3,1 M\$ en lien avec divers projets financés par la Fondation Espace pour la vie, des contrats d'échange de visibilité et des projets générateurs de recettes comme les camps de jour;
- La ponction ciblée des budgets des services centraux, pour un montant de 1,0 M\$.

### Charges de fonctionnement

Globalement, Espace pour la vie présente un écart favorable de 1,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 2,1 M\$ en lien avec des enjeux de main-d'œuvre (une décision arbitrale, notamment) et des ajustements apportés aux différentes banques d'heures compensées, de vacances et de congés de maladie.

Transport et communications :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable principalement à différents projets financés par des contributions de la Fondation Espace pour la vie.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 0,6 M \$ attribuable principalement à différents mandats financés en majeure partie par des contributions de la Fondation Espace pour la vie et des sociétés amies.

Location, entretien et réparation, biens durables et non durables :

- Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable à des dépenses reportées, prévues dans l'entente de financement de la Biosphère.

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme :

- Écart favorable de 3,9 M\$ à la suite de la réduction du volume d'emprunt relatif aux projets d'investissement.

**Tableau 35 – Espace pour la vie – Revenus**

(en milliers de dollars)

|                        | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                        | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>         |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Transferts             | 135,2           | 331,2           | 100,3           | -               | 100,3          | 100,3           |
| Services rendus        | 46 579,2        | 43 647,1        | 44 816,4        | 38 472,4        | 6 344,0        | 41 838,6        |
| <b>Total – Revenus</b> | <b>46 714,4</b> | <b>43 978,3</b> | <b>44 916,7</b> | <b>38 472,4</b> | <b>6 444,3</b> | <b>41 938,9</b> |

### Principales variations

#### Budget modifié

L'augmentation de 3,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par des revenus additionnels :

- 2,2 M\$ pour des projets financés par la Fondation Espace pour la vie, des contrats d'échange de visibilité, la gestion des camps de jour et diverses ententes avec des partenaires;
- 1,3 M\$ pour les opérations de la Biosphère, grâce à l'entente de contribution de la Fondation Espace pour la vie.

#### Revenus

L'écart favorable de 6,4 M\$ entre les revenus réels et le budget original est principalement attribuable aux éléments indiqués ci-dessous :

#### Services rendus :

- Écart favorable de 3,3 M\$ attribuable à la hausse des recettes provenant des droits d'entrée, à l'augmentation des ventes de passeports ainsi qu'à une croissance des revenus de stationnement.

#### Autres revenus :

- Écart favorable de 3,0 M\$ lié aux contributions de la Fondation Espace pour la vie, des sociétés amies et d'autres partenaires pour la réalisation de différents projets.

#### Transferts :

- Écart favorable de 0,1 M\$ pour les projets de recherche financés en vertu d'ententes conclues avec des ministères.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Sécurité urbaine  
et conformité



**SÉCURITÉ URBAINE ET CONFORMITÉ**
**Tableau 36 – Sécurité urbaine et conformité**

(en milliers de dollars)

|   | Réal               |                    |                    | Budget original    | Écart              | Budget modifié     |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|   | 2023               | 2024               | 2025               | 2025               | 2025               | 2025               |
| <b>Sécurité urbaine et conformité</b>         |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Affaires juridiques                           | 69 336,6           | 74 697,6           | 77 841,7           | 75 471,9           | (2 369,8)          | 77 188,9           |
| Greffe  | 32 430,8           | 32 095,6           | 51 624,1           | 54 883,1           | 3 259,0            | 53 817,3           |
| <b>Services de sécurité publique</b>          |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Police  | 819 026,8          | 868 677,1          | 904 938,7          | 824 310,1          | (80 628,6)         | 831 928,9          |
| Sécurité incendie                             | 408 588,1          | 404 845,8          | 438 502,9          | 408 586,6          | (29 916,3)         | 410 060,2          |
| <b>Total – Sécurité urbaine et conformité</b> | <b>1 329 382,3</b> | <b>1 380 316,1</b> | <b>1 472 907,4</b> | <b>1 363 251,7</b> | <b>(109 655,7)</b> | <b>1 372 995,3</b> |

## AFFAIRES JURIDIQUES

Le Service des affaires juridiques a trois missions principales :

- Pourvoir aux besoins d'accompagnement, de conseil et de représentation juridique des diverses autorités administratives de la Ville de Montréal (services centraux et arrondissements), y compris la gestion des réclamations et les dossiers judiciairisés en relations de travail;
- Assurer la représentation de la poursuite pour les 16 municipalités de l'agglomération de Montréal, la CMM, la STM et Sa Majesté le Roi dans les dossiers traités par la cour municipale de Montréal en matières pénale et criminelle relevant de sa compétence;
- Assurer les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir une justice de proximité à l'ensemble des justiciables de l'agglomération de Montréal.

Ses champs d'action sont les suivants :

- Assistance-conseil juridique de la Ville de Montréal;
- Rédaction de règlements municipaux et de contrats;
- Représentation devant les tribunaux de droit commun et divers tribunaux administratifs;
- Procureur de la poursuite en matières pénale et criminelle;
- Administration des divers programmes sociaux au sein de la cour municipale de Montréal;
- Gestion de la cour municipale de Montréal.

**Tableau 37 – Affaires juridiques**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 59 465,7        | 56 952,8        | 52 909,5        | 52 841,5        | (68,0)           | 52 520,1        |
| Transport et communications                | 1 752,2         | 2 394,4         | 2 709,7         | 1 932,1         | (777,6)          | 2 741,8         |
| Services professionnels                    | 2 037,0         | 7 899,4         | 15 082,2        | 14 475,9        | (606,3)          | 15 329,8        |
| Services techniques et autres              | 5 322,5         | 6 205,5         | 6 299,3         | 5 528,4         | (770,9)          | 5 712,4         |
| Location, entretien et réparation          | 177,2           | 305,3           | 272,7           | 129,8           | (142,9)          | 262,1           |
| Biens durables et non durables             | 560,2           | 931,2           | 520,5           | 554,2           | 33,7             | 612,7           |
| Contributions à des organismes             | 17,7            | 20,0            | 10,0            | 10,0            | -                | 10,0            |
| Autres objets de dépenses                  | 4,1             | (11,0)          | 37,8            | -               | (37,8)           | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>69 336,6</b> | <b>74 697,6</b> | <b>77 841,7</b> | <b>75 471,9</b> | <b>(2 369,8)</b> | <b>77 188,9</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Revue et optimisation de divers processus du périmètre de la cour municipale;
- Maintien et stabilisation des délais judiciaires à la cour municipale;
- Revue et optimisation des activités dans les points de service;
- Consolidation des nouveaux processus de perception;
- Accompagnement opérationnel ciblé (par exemple : hébergement touristique, Politique de la vie nocturne, formations offertes au Service de sécurité incendie);
- Représentation dans une multitude de dossiers d'envergure.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 1,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié est attribuable à deux virements budgétaires, visant à financer le déficit de 1,2 M\$ attribuable aux ajustements de la rémunération de la magistrature municipale et le déficit de 0,5 M\$ dans les dépenses courantes de fonctionnement de la cour municipale.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un déficit de 2,4 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,1 M\$ dû à la mise en place de mesures de contrôle du non-comblement de postes.

Transport et communications et services techniques :

- Écart défavorable de 1,5 M\$ attribuable aux dépenses courantes de fonctionnement de la cour municipale, notamment à la suite de l'augmentation de 90 % du tarif par dossier de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et de 25 % des frais de Postes Canada.

Services professionnels:

- Écart défavorable de 0,6 M\$ dû à l'attribution des charges des juges de 14 M\$ dorénavant facturée par le ministère de la Justice du Québec sur les services rendus par la magistrature de la cour municipale.

**GREFFE**

Le Service du greffe voit à la préparation, à la tenue et au suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Comité consultatif en reconnaissance, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises et au Conseil jeunesse de Montréal. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi qu'au traitement et à la signature des contrats. Il a également comme obligation de veiller à l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur les archives, ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

**Tableau 38 – Greffe**

(en milliers de dollars)

|  | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 30 915,1        | 30 502,1        | 38 293,9        | 39 857,8        | 1 563,9        | 39 695,0        |
| Transport et communications                | 255,7           | 239,6           | 3 289,3         | 3 057,6         | (231,7)        | 3 373,2         |
| Services professionnels                    | 308,4           | 283,7           | 499,1           | 1 060,5         | 561,4          | 727,0           |
| Services techniques et autres              | 533,2           | 600,3           | 7 214,8         | 8 536,2         | 1 321,4        | 7 531,0         |
| Location, entretien et réparation          | 316,4           | 342,1           | 1 888,6         | 1 727,8         | (160,8)        | 1 996,7         |
| Biens durables et non durables             | 100,6           | 108,6           | 433,4           | 603,2           | 169,8          | 487,4           |
| Contributions à des organismes             | -               | 10,0            | 5,0             | 40,0            | 35,0           | 5,0             |
| Autres objets de dépenses                  | 1,4             | 9,2             | -               | -               | -              | 2,0             |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>32 430,8</b> | <b>32 095,6</b> | <b>51 624,1</b> | <b>54 883,1</b> | <b>3 259,0</b> | <b>53 817,3</b> |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les actions suivantes :

- Continuer d'offrir aux instances décisionnelles et à l'administration municipale des services de soutien administratif de première qualité. Les ordres du jour des instances ont été livrés dans les délais et les équipes ont assuré le suivi nécessaire (publication des avis publics, ouverture publique des soumissions, signature des conventions, transmission des résolutions et autres documents aux personnes concernées, etc.);
- Assurer la planification, l'organisation, la mise en œuvre et le bon déroulement de l'élection générale du 2 novembre 2025 en poursuivant l'optimisation des processus électoraux, notamment en offrant des services qui facilitent l'expression du vote et en maximisant les ressources et l'expertise de la Ville dans l'organisation du scrutin. De nouveaux services en lien avec l'élection ont été offerts à la population montréalaise en 2025 :
  - Vote dans les établissements d'enseignement postsecondaire;
  - Nouveau modèle de bulletin de vote avec la photographie des personnes candidates;

- Vitrine présentant les profils des personnes candidates;
- Retour du bureau de vote au bureau du président d'élection;
- Vote dans les résidences pour personnes âgées et à domicile;
- Demande d'inscription sur la liste électorale en ligne;
- Déroulement du vote sur sept jours à Montréal, une première au palier municipal;
- Développer une programmation d'activités citoyennes et démocratiques à la suite de la réintégration de l'hôtel de ville :
  - Élargissement de l'offre de visites guidées à six par jour en période estivale;
  - Bonification des simulations parlementaires (Cités Elles MTL et Jeune Conseil de Montréal);
  - Organisation d'activités multiples et variées avec des partenaires internes et externes (MEM – Centre des mémoires montréalaises, Concertation Montréal, unités d'affaires, etc.) pour mettre en valeur la démocratie montréalaise;
- Poursuivre la révision des règles du calendrier de conservation de l'information municipale de la Ville de Montréal. La Division de la gestion documentaire et des archives a poursuivi la révision du calendrier de conservation en tenant 33 rencontres avec les unités concernées ainsi que 4 rencontres du comité de refonte. De ces travaux a découlé l'approbation de 22 nouvelles règles de conservation par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), et 69 nouvelles règles sont en cours de révision.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la baisse de 1,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient des éléments suivants :

- Un surplus de 0,8 M\$ en lien avec les élections générales 2025, retourné au fonds réservé pour le financement des dépenses liées à la tenue des élections, pour une utilisation future;
- Un montant de 0,3 M\$ principalement lié aux transferts budgétaires vers la Direction générale, découlant d'une ponction ciblée des budgets des services centraux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du greffe présente un surplus de 3,3 M\$ par rapport au budget original, dont voici les principales variations par catégories :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 1,6 M\$ attribuable à des économies liées à la rémunération à la suite des élections générales de 2025, à des économies dans les charges sociales de la rémunération des élus et à des postes temporairement vacants dans les cabinets politiques.

Transport et communications :

- Écart défavorable de 0,2 M\$ attribuable à la livraison des avis électoraux par des firmes privées en raison de la grève à Postes Canada durant les élections municipales.

Services professionnels :

- Écart favorable de 0,6 M\$ principalement dû à des dépenses moins élevées que prévu en services professionnels pour les élections générales de 2025.

Services techniques et autres:

- Écart favorable de 1,3 M\$ dû au report de certaines dépenses en raison des élections de 2025, comme le dépôt du bilan et certains frais de licences informatiques qui se réaliseront en 2026.

## POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyennes et citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et combattre le crime, et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires ainsi que la population de l'agglomération de Montréal, le SPVM s'engage à agir sur la criminalité, notamment par la prévention, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité et à constituer un milieu de vie paisible et sûr, et ce, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

**Tableau 39 – Police**

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 786 241,2        | 830 573,9        | 866 084,8        | 788 162,8        | (77 922,0)        | 791 029,3        |
| Transport et communications                | 3 657,7          | 4 115,2          | 3 818,8          | 2 824,0          | (994,8)           | 3 965,4          |
| Services professionnels                    | 1 055,6          | 999,9            | 1 027,6          | 1 363,3          | 335,7             | 1 073,0          |
| Services techniques et autres              | 8 164,0          | 10 922,9         | 12 147,8         | 9 632,6          | (2 515,2)         | 12 666,0         |
| Location, entretien et réparation          | 2 947,2          | 3 235,7          | 3 448,1          | 3 157,8          | (290,3)           | 3 685,8          |
| Biens durables et non durables             | 11 955,2         | 13 643,9         | 12 672,6         | 13 358,0         | 685,4             | 13 656,9         |
| Contributions à des organismes             | 4 992,4          | 5 175,1          | 5 816,6          | 5 811,6          | (5,0)             | 5 816,6          |
| Autres objets de dépenses                  | 13,5             | 10,5             | (77,6)           | -                | 77,6              | 35,9             |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>819 026,8</b> | <b>868 677,1</b> | <b>904 938,7</b> | <b>824 310,1</b> | <b>(80 628,6)</b> | <b>831 928,9</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 sont principalement attribuables aux éléments suivants :

- Réalisation de la revue des activités du service;
- Mise en œuvre de la structure de partenariat;
- Mise en œuvre d'une structure de coordination des projets sportifs organisationnels;
- Mise en œuvre de la politique d'interpellation policière actualisée;
- Mise en œuvre de la nouvelle offre de service au centre-ville (poste de quartier 21-22);
- Création du projet Jumelage avec un policier ou une policière;
- Immersion des futurs commandants et commandantes : premier groupe formé;
- Répartition des véhicules policiers par proximité réelle (RPR).

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la hausse entre le budget original et le budget modifié, de l'ordre de 7,6 M\$, est attribuable aux éléments suivants :

- Un montant total de 4,7 M\$ en subventions et contributions financières provenant majoritairement du ministère de la Sécurité publique et de la Sûreté du Québec, en lien avec les activités des équipes, les programmes financés, le prêt de ressources (Section spécialisée en violence conjugale, Équipe intégrée de coordination des disparitions et des enlèvements, Équipe de surveillance des délinquants sexuels, Équipe multisectorielle dédiée aux armes à feu, Escouade intégrée en renseignement sur la violence armée, programme Actions concertées pour contrer les économies souterraines – Cannabis [ACCES-Cannabis], Centre québécois de dépistage des armes à feu, Équipe de coordination de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet) et la participation à un programme de formation sur les capacités affaiblies par la drogue ainsi qu'aux enquêtes contre les intoxications involontaires au GHB;
- Un montant de 3,1 M\$ permettant de transformer les produits de la criminalité en leviers d'action concrets pour renforcer la sécurité publique et de partager les revenus provenant des cotisations fiscales relatives aux activités criminelles;
- Une réduction de 0,6 M\$ liée à une ponction ciblée des budgets des services centraux;
- Un transfert de 0,4 M\$ du Service de gestion et de la planification des immeubles, servant à financer la hausse des frais de remorquage sur le territoire desservi par le SPVM et permettant au service de répondre à ses obligations financières.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de police présente un déficit de 80,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 77,9 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 4,0 M\$ composé d'économies liées à des postes vacants dans la structure civile (brigadières, brigadiers et personnel civil);
  - Écart défavorable de 31,5 M\$ attribuable aux heures supplémentaires, en grande partie liées aux opérations générales (services d'ordre pour manifestations et événements publics, besoins en enquêtes, remplacement des absences et des postes vacants, événements avec armes à feu);
  - Écart défavorable de 15,5 M\$ en lien avec le régime surcomplémentaire de retraite ainsi que d'autres ajustements ponctuels du régime de retraite du personnel policier;

- Écart défavorable de 16,0 M\$ attribuable à un nombre de départs à la retraite inférieur aux prévisions initiales, entraînant une diminution des postes laissés vacants au sein du corps policier;
- Écart défavorable de 13,8 M\$ reflétant l'impact de l'intégration au budget 2025 des économies anticipées liées aux chantiers prioritaires de la revue des activités;
- Écart défavorable de 2,9 M\$ dans la structure policière (banque de vacances et primes, remboursement de mesures d'urgence, renversement de provisions pour griefs);
- Écart défavorable de 2,2 M\$ dû aux heures supplémentaires réalisées par le personnel civil, en grande partie liées aux activités du centre d'appels 911.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 2,7 M\$ attribuable principalement aux éléments suivants :
  - Écart favorable de 1,5 M\$ dû à des économies dans les dépenses d'uniformes et d'équipements pour les ressources policières et civiles et les achats de pièces et d'accessoires;
  - Écart défavorable de 1,8 M\$ attribuable à divers services techniques (frais de remorquage, frais de scolarité des recrues, licences et logiciels, interprètes, destruction de documents);
  - Écart défavorable de 0,9 M\$ attribuable aux coûts de la téléphonie cellulaire et de l'écoute électronique;
  - Écart défavorable de 0,8 M\$ lié aux dépenses pour les enquêtes spéciales (équipements spécialisés, frais d'observation et de communication, frais de locaux et autres services);
  - Écart défavorable de 0,6 M\$ lié à l'achat d'ordinateurs, de périphériques et d'équipements de bureau;
  - Écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable à des coûts de fonctionnement non prévus au budget, en lien avec diverses équipes subventionnées par le ministère de la Sécurité publique et la Sûreté du Québec;
  - Écart favorable de 0,3 M\$ dû à des économies dans les honoraires professionnels (frais de déontologie, services de juricomptabilité et autres).

**SÉCURITÉ INCENDIE**

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) s’emploie à rendre l’agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l’environnement.

Le SIM réalise cette mission en intervenant lors de tous types d’urgences, notamment les urgences médicales, les incendies et les situations exigeant des mesures d’urgence, et en poursuivant ses actions de prévention, d’éducation et de sécurité civile.

**Tableau 40 – Sécurité incendie**

(en milliers de dollars)

|  | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Rémunération et cotisations de l’employeur | 382 234,4        | 381 952,1        | 413 297,5        | 390 460,2        | (22 837,3)        | 391 066,1        |
| Transport et communications                | 817,3            | 721,1            | 919,3            | 987,4            | 68,1              | 1 096,2          |
| Services professionnels                    | 3 239,3          | 2 745,8          | 5 137,4          | 1 278,7          | (3 858,7)         | 1 742,5          |
| Services techniques et autres              | 6 574,6          | 7 667,5          | 6 202,1          | 3 943,5          | (2 258,6)         | 3 602,4          |
| Location, entretien et réparation          | 4 864,7          | 2 950,1          | 4 853,5          | 992,2            | (3 861,3)         | 1 426,1          |
| Biens durables et non durables             | 10 750,2         | 8 754,3          | 8 052,3          | 10 724,6         | 2 672,3           | 11 071,4         |
| Contributions à des organismes             | 30,0             | 54,9             | 40,8             | 200,0            | 159,2             | 55,5             |
| Autres objets de dépenses                  | 77,6             | -                | -                | -                | -                 | -                |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>408 588,1</b> | <b>404 845,8</b> | <b>438 502,9</b> | <b>408 586,6</b> | <b>(29 916,3)</b> | <b>410 060,2</b> |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l’année 2025 ont été marqués par plusieurs avancées structurantes pour améliorer la prévention, l’efficacité opérationnelle et la gouvernance, notamment les éléments suivants :

- Rayonnement accru durant la Semaine de la prévention grâce à une nouvelle stratégie de communication, qui a permis de joindre près de 649 000 personnes (+ 1 100 %);
- Poursuite des actions afin d’assurer la disponibilité et la conformité des habits de combat tout en respectant les exigences de la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), comme la décontamination;
- Maintien du service de premières répondantes et premiers répondants grâce à la conclusion d’une nouvelle entente de deux ans avec Urgences-santé;
- Restructuration organisationnelle visant à accélérer le déploiement de la vision du SIM en matière de prévention, à optimiser la gouvernance des projets, à assurer une relève compétente, à améliorer la relation avec les arrondissements et à réduire l’exposition des intervenants aux contaminants;
- Mise en œuvre du projet pilote de dénombrement technologique, lequel améliore le suivi en temps réel du personnel et la communication avec les unités durant les interventions;

- Conclusion de la phase 1 du projet 9-1-1 prochaine génération permettant la localisation de la personne appelante, une cybersécurité et fiabilité renforcées et des capacités de sauvegarde accrues. Ce projet est une exigence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);
- Consolidation des collaborations avec les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS), les sociétés de développement commercial (SDC) et les sociétés de développement économique (SDE), permettant d’accroître l’effet des actions de prévention auprès des publics ciblés;
- Octroi du contrat pour le futur système de gestion intégrée qui permettra de remplacer plus de 20 solutions désuètes;
- Gestion des risques liés aux piles lithium-ion : intensification des actions de prévention et mise à jour des procédures d’intervention afin d’adapter efficacement la réponse opérationnelle.

## Principales variations

### Budget modifié

L’écart de 1,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s’explique principalement par un budget additionnel de 0,7 M\$ pour la gestion de deux sites d’hébergement pour personnes en situation d’itinérance et par un remboursement de 0,7 M\$ pour des assignations temporaires.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de sécurité incendie présente un déficit de 29,9 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l’employeur :

- Écart défavorable de 22,8 M\$ qui s’explique par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 12,4 M\$ attribuable au temps supplémentaire effectué en raison de l’implantation de nouvelles normes en santé et sécurité au travail pour la décontamination des habits de combat, qui ne permettent plus le retrait des véhicules ni une répartition optimale des pompiers;
  - Écart défavorable de 5,4 M\$ dû à des taux de cotisations de l’employeur supérieurs à ceux prévus dans le budget;
  - Écart défavorable de 4,3 M\$ dû aux dépenses de rémunération des autres unités de la Ville qui ont été transférées au SIM dans le cadre du processus de gestion des dépenses de mesures d’urgence pour l’agglomération de Montréal, notamment pour la tempête de neige exceptionnelle de février 2025, les pluies diluviennes et le bris d’aqueduc dans l’arrondissement de Ville-Marie;

- Écart défavorable de 3,8 M\$ dû à des dépenses de rémunération supérieures aux hypothèses budgétaires;
- Écart favorable de 3,1 M\$ attribuable à des économies liées aux postes vacants, aux écarts salariaux, à un remboursement plus élevé de la CNESST et à d'autres facteurs.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 7,1 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original, attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 11,0 M\$ attribuable aux dépenses de la Sécurité civile, des villes liées et des autres unités de la Ville transférées au SIM dans le cadre du processus de gestion des dépenses de mesures d'urgence pour l'agglomération de Montréal;
  - Écart favorable de 1,5 M\$ attribuable à une comptabilisation au budget du Programme décennal d'immobilisations (PDI) des dépenses en immobilisations des habits de combat;
  - Écart favorable de 2,4 M\$ attribuable à une augmentation de 0,8 M\$ des inventaires aux opérations spécialisées ainsi qu'à d'autres dépenses diverses.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Services de proximité



SERVICES DE PROXIMITÉ

Tableau 41 – Services de proximité

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Services de proximité</b>                             |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Concertation des arrondissements et expérience citoyenne | 163 970,3        | 128 277,0        | 194 485,6        | 144 930,3        | (49 555,3)        | 200 206,0        |
| Expérience citoyenne et communications <sup>1</sup>      | (540,5)          | 639,8            | -                | -                | -                 | -                |
| Grands parcs, Mont-Royal et sports                       | 69 091,8         | 75 893,2         | 73 548,2         | 45 615,8         | (27 932,4)        | 45 133,1         |
| Matériel roulant et ateliers                             | 145 114,8        | 147 880,9        | 154 542,8        | 149 001,5        | (5 541,3)         | 154 480,2        |
| Technologies de l'information                            | 99 635,9         | 128 425,1        | 142 607,0        | 133 171,5        | (9 435,5)         | 128 666,2        |
| <b>Total – Services de proximité</b>                     | <b>477 272,3</b> | <b>481 116,0</b> | <b>565 183,6</b> | <b>472 719,1</b> | <b>(92 464,5)</b> | <b>528 485,5</b> |

1. Les résultats pour l'année 2024 ont été marqués par la réorganisation du service au 15 juin 2024. Le réel 2024 représente le réel des directions abolies.

### CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET EXPÉRIENCE CITOYENNE

Tout en exerçant les compétences qui lui ont été attribuées dans divers domaines, le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne (SCAEC) mise sur le développement de services à valeur ajoutée, en complémentarité avec les activités locales des services centraux et des arrondissements. Par ses conseils et sa collaboration, il soutient l'élaboration et la réalisation de projets et de programmes qui influencent positivement la qualité de vie de la collectivité.

Ses champs d'action sont diversifiés :

- Gestion contractuelle;
- Soutien technique et opérationnel du déneigement;
- Stratégie d'élimination;
- Gestion des sols d'excavation;
- Développement et exploitation de systèmes;
- Formation;
- Amélioration de la propreté et de la mobilité urbaine;
- Gestion animalière;
- Services à la population : 311, montreal.ca et budget participatif;
- Concertation, coordination et mobilisation des arrondissements.

**Tableau 42 – Concertation des arrondissements et expérience citoyenne**

(en milliers de dollars)

|  | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 29 697,2         | 32 959,1         | 34 453,2         | 31 170,8         | (3 282,4)         | 30 959,4         |
| Transport et communications                | 378,9            | 161,7            | 236,9            | 382,0            | 145,1             | 383,5            |
| Services professionnels                    | 652,2            | 837,3            | 621,3            | 1 234,5          | 613,2             | 1 233,0          |
| Services techniques et autres              | 131 441,7        | 91 828,5         | 156 362,7        | 110 720,3        | (45 642,4)        | 164 243,1        |
| Location, entretien et réparation          | 968,9            | 740,5            | 1 498,5          | 559,3            | (939,2)           | 1 773,3          |
| Biens durables et non durables             | 501,7            | 1 374,4          | 1 049,8          | 488,4            | (561,4)           | 1 283,5          |
| Contributions à des organismes             | 329,6            | 318,9            | 254,4            | 375,0            | 120,6             | 300,2            |
| Autres objets de dépenses                  | 0,1              | 56,6             | 8,8              | -                | (8,8)             | 30,0             |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>163 970,3</b> | <b>128 277,0</b> | <b>194 485,6</b> | <b>144 930,3</b> | <b>(49 555,3)</b> | <b>200 206,0</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

### *Déneigement :*

- Deux tempêtes successives en février, laissant plus de 72 cm de neige en seulement quatre jours — un record depuis 1898;
- Déclenchement par le SCAEC de quatre chargements de la neige dans l'année;
- Total de 198 cm de neige, avec une concentration historique des précipitations au mois de février (106 cm). À titre comparatif, les précipitations moyennes de neige par hiver sont de 207 cm, dont 45 cm en février (depuis 1978);
- Total de 12,4 millions de m<sup>3</sup> de neige ramassée en 2025.

### *Gestion des sols d'excavation :*

- Traitement de 80 000 tonnes de matières provenant des travaux d'excavation de 12 arrondissements;
- 63 000 tonnes de sols A/B traités, ce qui représente un taux de revalorisation de 91 %;
- Intégration de 12 000 tonnes de matières recyclées (issues du projet pilote de concassage de roc et de béton) dans des projets de la Ville.

### *Escouade mobilité :*

- Réalisation de 11 900 interventions au total par les équipes;
- Réalisation de 116 interventions sur les entraves aux abords des écoles;
- Remise de 69 avis de non-conformité pour des entraves relatives à l'accessibilité universelle;
- Saisie de 4 483 équipements de signalisation inutiles;
- Dégagement et réouverture à la circulation de 26 500 m<sup>2</sup> de routes;
- Démobilisation de 676 chantiers illégaux.

### *Gestion animalière :*

- Préparation et mise en service du centre de services animaliers de Montréal, ouvert en janvier 2026;
- Déploiement d'efforts visant à assurer la sécurité du public et à favoriser la cohabitation;
- Traitement de plus de 570 dossiers d'enquête concernant des morsures ou des chiens au comportement agressif;
- Poursuite des comités de travail avec les arrondissements, les municipalités du Québec et le MAPAQ visant à identifier les problématiques émergentes en matière de nuisances et de

surpopulation animales, et à favoriser l'échange de pratiques et la mise en place de solutions et d'outils.

*Propreté :*

- Intervention manuelle des brigades de propreté dans les rues très achalandées, dans tous les arrondissements;
- Installation et entretien de 1 200 cendriers publics et de 500 modules d'affichage;
- Contribution à la revue des activités de propreté;
- Soutien de plus de 13 projets dans 12 arrondissements pour le programme de réalisation des murales, volet 2.

*Pilotage de systèmes technologiques :*

- Implantation du réseau des répondants technologiques en arrondissement (RTA), visant non seulement à identifier les besoins technologiques, mais également à créer des occasions de partage et d'échange;
- Mise en place visant à soutenir le remplacement du système Permis-GT;
- Déploiement dans tous les arrondissements d'un système permettant de mettre à jour rapidement les conditions des sites de loisirs et ce, afin de faciliter l'accès à l'information pour les citoyennes et citoyens.

*Formation :*

- Prolongation de la déclaration de compétence pour la formation des opérateurs et opératrices de véhicules et équipements roulant pour une durée de 36 mois à compter de juillet 2025;
- Formation de 4 935 opérateurs et opératrices, pour un total de 26 720 heures de formation.

*Coordination des projets d'écoles :*

- Gestion et facilitation de l'arrimage entre les arrondissements, les services municipaux et les centres de services scolaires relativement aux projets d'agrandissement ou de construction d'écoles.

*Expérience citoyenne et 311 :*

- Normes du centre de services 311 :
  1. Taux d'appels ayant obtenu une réponse en moins de 100 secondes : 82 % (cible de 80 %);
  2. Délai moyen de réponse : 53 secondes (cible de 100 secondes);
  3. Pourcentage des appels abandonnés : 5 % (cible de 10 %);
  4. Délai moyen de réponse aux courriels : 0,6 jour (cible de 2 jours);

- Création d'un comité inter arrondissements pour la mise en œuvre du plan d'action sur l'amélioration du traitement des requêtes citoyennes;
- Mise en place des fondations technologiques requises pour la transformation numérique de la Ville :
  - Déploiement de nouvelles fonctionnalités de la plateforme CCC (centre de contact client);
  - Dépôt de la feuille de route et préparation au déploiement d'un pilote pour le projet de gestion de la relation citoyenne (GRC);
  - Ajout d'un canal d'interaction citoyenne à l'aide d'un robot conversationnel sur la plateforme montreal.ca;
- Refonte de l'application mobile 311 Montréal pour améliorer l'expérience citoyenne;
- Lancement de la campagne de vote pour le troisième budget participatif et annonce des sept projets lauréats, d'une valeur cumulée de 44,9 M\$.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

La variation à la hausse de 55,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- Augmentation de 57,1 M\$ pour les coûts supplémentaires de chargement et de transport de la neige (provenant de la réserve neige);
- Diminution de 1,1 M\$ attribuable aux virements aux arrondissements pour le plan propreté 2025;
- Diminution de 0,5 M\$ liée à la ponction ciblée des budgets des services centraux;
- Diminution de 0,2 M\$ attribuable à des virements à trois arrondissements à la suite du nouveau découpage des secteurs.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le SCAEC présente un déficit de 49,6 M\$ par rapport au budget original, provenant des éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 2,7 M\$ lié au projet pilote de déneigement en régie, financé par des économies dans les autres familles de dépenses;
- Écart défavorable de 1,1 M\$ en lien avec la centrale 311 pour l'atteinte des normes de service, financé par des économies dans les autres familles de dépenses;

- Écart défavorable de 0,3 M\$ principalement attribuable au temps supplémentaire réalisé par les cols bleus pour l'élimination de la neige;
- Écart favorable de 0,6 M\$ lié aux postes vacants et aux écarts salariaux;
- Écart favorable de 0,2 M\$ en lien avec l'abolition de deux postes dans le cadre de la revue d'unité.
- Écart défavorable dans les autres familles de dépense de 46,3 M\$ principalement attribuable à :
  - Dénéigement :
    - Écart défavorable de 57,1 M\$ attribuable aux activités de déneigement, de transport et d'élimination de la neige, financé par la réserve neige;
    - Écart favorable de 3,0 M\$ qui a permis de financer le déficit de la masse salariale du projet pilote de déneigement en régie et des cols bleus en arrondissements pour les opérations de chargement de la neige;
    - Écart favorable de 0,5 M\$ dû à l'effet combiné des virements vers trois arrondissements à la suite de la nouvelle répartition des secteurs et pour les activités de remorquage;
  - Propreté :
    - Écart favorable de 1,9 M\$ attribuable à l'effet combiné de virements vers les arrondissements pour le plan de propreté 2025 ainsi qu'à la fin des activités de propreté en novembre et décembre en raison de l'arrivée hâtive de l'hiver;
  - Expérience citoyenne et 311 :
    - Écart favorable de 1,1 M\$ dû à l'effet combiné des économies en services professionnels et services techniques, qui a permis de financer le déficit de la rémunération pour la centrale 311;
  - Autres :
    - Écart favorable de 4,1 M\$ en services techniques attribuable au traitement comptable du report des dépenses de mise en place du refuge animalier aux exercices ultérieurs.

**GRANDS PARCS, MONT-ROYAL ET SPORTS**

Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports contribue à la transition écologique de la Ville. Il offre un réseau de grands parcs et d'installations sportives d'envergure. Il a pour mandat de protéger, de réhabiliter et de mettre en valeur les milieux naturels, la forêt urbaine et les espaces publics. Il vise aussi à offrir, promouvoir et soutenir des milieux favorisant l'activité physique et sportive, propices à un mode de vie actif pour la population montréalaise.

**Tableau 43 – Grands parcs, Mont-Royal et sports**

(en milliers de dollars)

|  | Réal            |                 |                 | Budget original | Écart             | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025              | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                   |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 25 254,3        | 26 459,4        | 25 600,7        | 23 721,5        | (1 879,2)         | 23 828,1        |
| Transport et communications                | 199,4           | 145,9           | 132,3           | 208,8           | 76,5              | 166,0           |
| Services professionnels                    | 2 606,0         | 2 634,2         | 3 736,4         | 1 345,6         | (2 390,8)         | 1 762,8         |
| Services techniques et autres              | 21 376,3        | 27 543,2        | 24 598,5        | 8 763,6         | (15 834,9)        | 9 522,9         |
| Location, entretien et réparation          | 4 945,8         | 4 553,7         | 4 728,6         | 4 698,5         | (30,1)            | 4 767,0         |
| Biens durables et non durables             | 7 073,6         | 7 796,2         | 6 569,1         | 664,2           | (5 904,9)         | 840,8           |
| Contributions à des organismes             | 7 571,1         | 9 261,0         | 8 929,6         | 6 095,7         | (2 833,9)         | 5 763,9         |
| Autres objets de dépenses                  | 65,3            | (2 500,4)       | (747,0)         | 117,9           | 864,9             | (1 518,4)       |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>69 091,8</b> | <b>75 893,2</b> | <b>73 548,2</b> | <b>45 615,8</b> | <b>(27 932,4)</b> | <b>45 133,1</b> |

**Faits saillants**

Le service se distingue par son implication majeure dans la transition écologique et sa contribution à l'amélioration de milieux de vie verts et actifs. Ses actions sont guidées par le Plan nature et sports. Ses résultats pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

*Transition écologique :*

- Production de 51 000 arbres à la pépinière municipale, dont 3 700 livrés aux arrondissements;
- Suivi des populations et des enjeux liés à la coexistence avec la faune (cerfs de Virginie, coyotes, castors, bernaches et dindons sauvages);
- Adoption de deux plans de conservation (parc Angrignon, et parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne) et inscription de ces lieux au Répertoire des milieux naturels protégés et contributifs à la biodiversité;
- Accompagnement des arrondissements par l'inauguration de la plateforme Espace nature (outils et références sur la biodiversité, la forêt urbaine et les berges).

*Amélioration des milieux de vie verts et actifs :*

- Tenue de plus de 100 événements dans les installations sportives, dont 14 nationaux et internationaux;

- Tenue de près de 450 activités encadrées sur 200 jours de programmation dans les parcs-nature;
- Nouvelle programmation d'activités gratuites au parc du Mont-Royal et nouveau partenariat avec Ski de fond Montréal au parc Frédéric-Back (piste de ski de fond synthétique et biathlon);
- Finalisation de quatre démarches de planification d'aménagement : parc Jarry, parc Jeanne-Mance et côte Placide, parc de la Promenade-Bellerive et parc-nature de l'Écoterritoire-de-la-Falaise.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports présente un déficit de 27,9 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, dont les dépenses sont financées par des règlements d'emprunt non capitalisables et présentées au budget de fonctionnement. Les principaux écarts sont détaillés ci-dessous.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 1,9 M\$ principalement lié à la capitalisation de la main-d'œuvre et à des écarts salariaux.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 2,4 M\$ attribuable principalement aux services professionnels en foresterie dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 15,8 M\$ attribuable aux dépenses de plantation et d'abattage d'arbres dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 5,9 M\$ attribuable principalement à l'achat d'arbres et d'arbustes ainsi qu'à d'autres intrants dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 2,8 M\$ principalement attribuable au soutien financier pour le verdissement et le renforcement de la canopée montréalaise dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Autres objets de dépenses :

- Écart favorable de 0,9 M\$ principalement attribuable aux frais de décontamination du parc du Bassin-à-Bois. Ces dépenses ont été imputées à la provision pour le passif environnemental.

**MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS**

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) a pour mission d’assurer la disponibilité et la fiabilité des véhicules et des équipements, ainsi que d’offrir divers services et produits spécialisés adaptés aux besoins des arrondissements et des services centraux, de façon écoresponsable et dans un milieu sécuritaire.

**Tableau 44 – Matériel roulant et ateliers**

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025             | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 52 541,7         | 54 405,1         | 56 945,7         | 55 082,4         | (1 863,3)        | 55 411,9         |
| Transport et communications                | 126,3            | 91,3             | 114,9            | 23,1             | (91,8)           | 136,8            |
| Services professionnels                    | 32,0             | 53,7             | 59,8             | 51,3             | (8,5)            | 60,7             |
| Services techniques et autres              | 4 537,3          | 3 467,5          | 5 015,9          | 5 978,6          | 962,7            | 5 457,3          |
| Location, entretien et réparation          | 28 665,8         | 30 898,8         | 35 959,8         | 33 375,7         | (2 584,1)        | 37 053,4         |
| Biens durables et non durables             | 60 921,5         | 60 662,5         | 59 605,3         | 57 990,4         | (1 614,9)        | 59 858,6         |
| Autres objets de dépenses                  | (1 709,8)        | (1 698,0)        | (3 158,6)        | (3 500,0)        | (341,4)          | (3 498,5)        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>145 114,8</b> | <b>147 880,9</b> | <b>154 542,8</b> | <b>149 001,5</b> | <b>(5 541,3)</b> | <b>154 480,2</b> |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l’année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Avancement majeur du Plan de transformation 2023-2027, incluant le dépôt de la stratégie d’investissement sur dix ans et de la stratégie d’acquisition sur trois ans;
- Collecte des besoins opérationnels en véhicules réalisée à 97 %, permettant une planification cohérente et optimisée du parc de véhicules;
- Avancement notable de la préparation au logiciel Maximo, qui améliorera la fiabilité du parc et la rapidité des interventions, tout en réduisant les bris et les immobilisations;
- Année record pour les acquisitions et les livraisons : 805 actifs reçus, soit plus de 15 nouveaux véhicules par semaine;
- Gestion rigoureuse des coûts d’entretien permettant d’assurer plus de service pour chaque dollar dépensé, dans un contexte de forte pression sur les opérations municipales;
- Appui essentiel des ateliers mécaniques aux opérations de déneigement, notamment lors de la tempête exceptionnelle de 2025;
- Contribution directe aux opérations de propreté, notamment par le devancement des contrats de balais de rue;

- Renforcement des équipes des ateliers mécaniques par l'augmentation de la capacité interne à réparer les véhicules, à les entretenir et à les remettre rapidement en service pour répondre aux besoins opérationnels;
- Mise en œuvre de la nouvelle grille tarifaire de l'atelier électronique, favorisant le développement de nouvelles sources de revenus.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la hausse de 5,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments détaillés ci-dessous :

- Budget supplémentaire de 5,1 M\$ pour combler le déficit lié au carburant;
- Transfert budgétaire de 0,4 M\$ provenant du Service des ressources humaines pour le remboursement du salaire du personnel en assignation temporaire ou en retour progressif.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le SMRA présente un écart défavorable de 5,5 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 1,9 M\$ attribuable en grande partie à l'effet combiné de l'augmentation des provisions pour les griefs de cols bleus et des charges sociales.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 0,9 M\$, dû au crédit reçu et au surplus budgétaire liés aux immatriculations, auxquels s'ajoute un déficit attribuable principalement à la mise à jour tardive de la facturation des dépenses pour l'activité de remorquage.

Location, entretien et réparation, et biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 5,9 M\$ attribuable à l'augmentation des coûts de carburant, liée à la croissance du parc automobile et à la variation des prix;
- Écart favorable 1,7 M\$ attribuable à la réduction des bris facturables dans les locations.

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 0,3 M\$ dans la facturation interne pour les commandes à l'atelier spécialisé en provenance des arrondissements et des services centraux.

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

La mission du Service des technologies de l'information (STI) est d'offrir des solutions technologiques adaptées aux besoins et aux attentes de ses partenaires internes et de soutenir la performance, l'efficacité et la qualité des services offerts à la population et au personnel de la Ville.

**Tableau 45 – Technologies de l'information**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|--|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | 2023            | 2024             | 2025             | 2025             | 2025             | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                  |                  |                  |                  |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 50 462,3        | 63 928,2         | 74 212,4         | 59 428,2         | (14 784,2)       | 58 783,5         |
| Transport et communications                | 8 556,7         | 8 664,3          | 8 593,5          | 8 371,9          | (221,6)          | 8 373,4          |
| Services professionnels                    | 1 108,4         | 3 997,9          | 4 982,5          | 1 235,6          | (3 746,9)        | 2 509,0          |
| Services techniques et autres              | 37 151,8        | 49 920,5         | 52 365,9         | 61 725,8         | 9 359,9          | 56 605,2         |
| Location, entretien et réparation          | 794,2           | 941,8            | 1 004,2          | 900,0            | (104,2)          | 900,0            |
| Biens durables et non durables             | 1 583,0         | 1 105,6          | 1 448,5          | 1 510,0          | 61,5             | 1 495,1          |
| Contributions à des organismes             | 5,0             | 5,0              | -                | -                | -                | -                |
| Autres objets de dépenses                  | (25,5)          | (138,2)          | -                | -                | -                | -                |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>99 635,9</b> | <b>128 425,1</b> | <b>142 607,0</b> | <b>133 171,5</b> | <b>(9 435,5)</b> | <b>128 666,2</b> |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Soutien aux opérations et aux projets de l'ensemble de la Ville : plus de 49 unités d'affaires soutenues (services et arrondissements);
- Opération de plus de 896 actifs informationnels et gestion de 445 contrats;
- Lancement de 34 appels d'offres publics et présentation de 110 dossiers aux instances décisionnelles;
- Traitement de 93 000 appels et de 29 000 demandes de service en soutien direct aux utilisateurs;
- Réalisation de webinaires d'appropriation de la nouvelle suite bureautique et de l'intelligence artificielle générative, visionnés par 8 000 personnes;
- Comblement de postes existants : 104 employés permanents (dont 63 promotions internes) et 35 stagiaires;
- Organisation du premier Hackathon DefIA visant à accélérer l'appropriation de l'intelligence artificielle au sein de la Ville : parmi 136 initiatives soumises par les services et les arrondissements 15 projets ont été sélectionnés.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la baisse de 4,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié est attribuable principalement à la ponction ciblée des budgets des services centraux d'un montant de 4,3 M\$ et à un virement de 0,2 M\$ vers la Biosphère.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le STI présente un déficit de 9,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 14,8 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 12,5 M\$ en lien avec l'affectation des dépenses pour l'implantation des solutions infonuagiques, numériques et de cybersécurité, prévues au programme décennal d'immobilisations (PDI) et financées par emprunt (STI et partenaires);
  - Écart défavorable de 3,4 M\$ attribuable à une affectation moins élevée que prévu des coûts de la main-d'œuvre à des projets d'immobilisations;
  - Écart défavorable de 2,4 M\$ dû au paiement d'heures supplémentaires et de primes;
  - Écart favorable de 3,5 M\$ lié aux postes vacants et aux écarts salariaux.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 3,7 M\$ attribuable à l'affectation des dépenses liées aux solutions infonuagiques, numériques et de cybersécurité, prévues au PDI et financées par emprunt, pour un montant de 3,3 M\$, et au reclassement des activités de sécurité de l'information non capitalisables, pour un montant de 0,4 M\$.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 9,4 M\$ attribuable principalement à la révision de la stratégie de déploiement et des priorités ainsi qu'à des économies non récurrentes.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Urbanisme, mobilité  
et infrastructures



**URBANISME, MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES**
**Tableau 46 – Urbanisme, mobilité et infrastructures**

(en milliers de dollars)

|   | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|   | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025             | 2025             |
| <b>Urbanisme, mobilité et infrastructures</b>         |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Commission des services électriques                   | 82 292,6         | 87 050,4         | 92 392,5         | 95 610,4         | 3 217,9          | 95 610,4         |
| Eau   | 318 661,9        | 347 630,4        | 363 367,5        | 366 070,1        | 2 702,6          | 371 428,5        |
| Gestion et planification des immeubles                | 136 364,1        | 136 033,8        | 150 218,3        | 141 346,1        | (8 872,2)        | 148 370,3        |
| Infrastructures du réseau routier                     | 40 686,8         | 37 663,9         | 39 673,7         | 38 293,4         | (1 380,3)        | 38 920,8         |
| Urbanisme et mobilité                                 | 76 984,1         | 94 158,9         | 104 496,2        | 101 495,9        | (3 000,3)        | 109 435,9        |
| <b>Total – Urbanisme, mobilité et infrastructures</b> | <b>654 989,5</b> | <b>702 537,4</b> | <b>750 148,2</b> | <b>742 815,9</b> | <b>(7 332,3)</b> | <b>763 765,9</b> |

### COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s’emploie à promouvoir et à favoriser l’enfouissement des réseaux câblés sur l’ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et aux politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et assure l’intégration de celui-ci au réseau souterrain.

La CSEM se finance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagères et usagers ainsi que de ses utilisatrices et utilisateurs.

**Tableau 47 – Commission des services électriques**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Rémunération et cotisations de l’employeur | 9 179,3         | 10 077,5        | 10 224,5        | 13 068,9        | 2 844,4        | 13 068,9        |
| Transport et communications                | 220,0           | 199,7           | 172,4           | 258,2           | 85,8           | 245,2           |
| Services professionnels                    | 550,0           | 225,2           | 718,1           | 1 067,8         | 349,7          | 1 069,6         |
| Services techniques et autres              | 3 999,5         | 3 302,1         | 1 510,7         | 7 606,8         | 6 096,1        | 7 449,0         |
| Location, entretien et réparation          | 1 964,8         | 1 783,8         | 1 943,1         | 2 247,8         | 304,7          | 2 348,8         |
| Biens durables et non durables             | 652,5           | 569,4           | 437,1           | 706,7           | 269,6          | 774,7           |
| Frais de financement                       | 24 070,4        | 26 892,0        | 29 892,5        | 27 326,1        | (2 566,4)      | 27 326,1        |
| Remboursement de la dette à long terme     | 41 132,1        | 43 760,7        | 46 914,4        | 41 078,1        | (5 836,3)      | 41 078,1        |
| Contributions à des organismes             | 524,0           | 240,0           | 577,7           | 2 250,0         | 1 672,3        | 2 250,0         |
| Autres objets de dépenses                  | -               | -               | 2,0             | -               | (2,0)          | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>82 292,6</b> | <b>87 050,4</b> | <b>92 392,5</b> | <b>95 610,4</b> | <b>3 217,9</b> | <b>95 610,4</b> |

### Faits saillants

Les résultats du service pour l’année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réalisation d’un volume de travaux de construction et de modification de conduits souterrains totalisant 128,8 M\$, incluant ceux de la Ville et ceux de tiers sur le réseau de la CSEM;
- Enlèvement de poteaux sur 2,0 km de rues à la suite de l’enfouissement du réseau;
- Inspection structurale par caméra de 2 038 puits d’accès et vérification de l’occupation sur 1 214 structures;
- Fixation par le conseil d’administration du taux de redevance à 4,126 \$ le mètre, soit une augmentation de 4,91 % par rapport au taux réel de 2024.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, la CSEM présente un excédent de 3,2 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 2,8 M\$ provenant principalement d'une économie due au gel des augmentations salariales en raison de la négociation de conventions collectives en cours depuis 2024 et aux postes vacants, compensée par une capitalisation de la main-d'œuvre au PDI inférieure au budget.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 6,1 M\$ provenant des éléments suivants :
  - Écart favorable de 4,1 M\$ dû à des économies sur les travaux effectués pour des tiers et la Ville de Montréal;
  - Écart favorable de 2,0 M\$ lié à un avancement moindre des travaux facturés, à la diminution des frais d'administration facturés par la Ville de Montréal (taux de 9,5 % en 2025), et aux économies principalement sur les services administratifs et les dépenses de gestion des matières ainsi que d'équipements et de matériel roulant.

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme :

- Écart défavorable de 8,4 M\$ lié au montant remboursé de la dette selon les emprunts réels, qui est supérieur au budget.

Contributions à des organismes :

- Écart favorable de 1,7 M\$ lié aux subventions aux riverains des programmes de conversion en souterrain et d'enfouissement des fils électriques.

## EAU

Le Service de l'eau fournit l'eau potable à la collectivité montréalaise, gère les eaux pluviales et assainit les eaux usées pour assurer la santé et la sécurité publiques et protéger l'environnement, maintenant et pour les générations futures.

**Tableau 48 – Eau**

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart          | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025           | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 92 327,3         | 97 499,6         | 96 268,5         | 95 792,8         | (475,7)        | 96 766,4         |
| Transport et communications                | 485,2            | 506,0            | 635,2            | 780,1            | 144,9          | 947,3            |
| Services professionnels                    | 5 560,6          | 6 061,7          | 8 576,9          | 8 275,6          | (301,3)        | 9 357,5          |
| Services techniques et autres              | 9 915,0          | 12 445,7         | 12 932,0         | 14 107,9         | 1 175,9        | 15 041,2         |
| Location, entretien et réparation          | 9 647,4          | 9 100,3          | 8 928,1          | 11 473,3         | 2 545,2        | 11 210,4         |
| Biens durables et non durables             | 67 296,4         | 72 736,1         | 74 319,1         | 77 334,3         | 3 015,2        | 77 224,9         |
| Frais de financement                       | 44 943,8         | 51 546,0         | 54 878,5         | 54 715,2         | (163,3)        | 54 715,2         |
| Remboursement de la dette à long terme     | 86 966,9         | 96 517,6         | 103 869,7        | 102 958,9        | (910,8)        | 102 958,9        |
| Contributions à des organismes             | 1 394,8          | 1 257,7          | 664,9            | 561,3            | (103,6)        | 687,1            |
| Autres objets de dépenses                  | 124,5            | (40,3)           | 2 294,6          | 70,7             | (2 223,9)      | 2 519,6          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>318 661,9</b> | <b>347 630,4</b> | <b>363 367,5</b> | <b>366 070,1</b> | <b>2 702,6</b> | <b>371 428,5</b> |

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Adoption de la Stratégie montréalaise de l'eau 2025-2034, le 4 juin 2025;
- Auscultation de 46,9 km du réseau d'aqueduc principal;
- Installation de la surveillance 24 heures sur 24 sur 4,4 km du réseau d'aqueduc principal;
- Ajout de 11 000 m<sup>3</sup> de rétention (en chantier en 2025) à travers des parcs résilients pour un total de 53 000 m<sup>3</sup> construits/en conception/à l'étude depuis 2021;
- Réalisation de 11 000 dépistages d'entrées de service en plomb et de 2 700 remplacements;
- Cinq usines de production d'eau potable récompensées dans le cadre du Programme d'excellence en eau potable, volet traitement;
- Mise en œuvre du plan d'action sur la résilience urbaine aux fortes pluies.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la hausse de 5,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- Augmentation de 5,1 M\$ attribuable à l'affectation de la réserve financière pour financer la hausse des coûts d'entretien dans les usines, à des pénalités non budgétées en raison de retards dans les projets, et à la hausse du coût des licences informatiques;
- Augmentation de 1,4 M\$ liée à des crédits reçus à titre de subventions;
- Diminution de 1,6 M\$ attribuable à la ponction ciblée des budgets des services centraux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un surplus de 2,7 M\$, soit 0,7 %, par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments détaillés ci-dessous :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable à la hausse des dépenses en cotisations de l'employeur.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 1,2 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 0,5 M\$ dû à la fin du dépistage dans le projet de remplacement des conduites en plomb, entraînant une baisse des embauches de stagiaires;
  - Écart favorable de 1,9 M\$ dû au report de certaines dépenses en lien avec le démarrage du plan de gestion des actifs (PGA);
  - Écart défavorable de 1,0 M\$ lié à la valorisation des cendres pour atteindre les objectifs du MELCCFP.

Location, entretien et réparation :

- Écart favorable de 2,5 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 0,8 M\$ attribuable à un recours moindre à la réserve pour travaux majeurs et imprévus;
  - Écart favorable de 0,5 M\$ lié à la capitalisation de certains équipements remis à neuf ainsi qu'au report de certains travaux;
  - Écart favorable de 0,6 M\$ lié aux économies réalisées grâce à une meilleure planification des interventions d'entretien ainsi qu'au report de certaines activités.

Biens durables et non durables :

- Écart favorable de 3,0 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 0,6 M\$ attribuable à la diminution du nombre de pichets filtrants distribués et à une économie obtenue sur les électrodes grâce à une entente dans le cadre du plan d'action sur le remplacement des entrées de service en plomb;

- Écart favorable de 1,5 M\$ lié à l'utilisation d'une moins grande quantité de produits chimiques en raison des faibles précipitations et à l'utilisation de produits chimiques moins coûteux pour le traitement des eaux usées;
- Écart favorable de 0,7 M\$ dû à la diminution de l'achat de pièces et d'accessoires.

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme :

- Écart défavorable de 1,1 M\$ lié principalement à des dépenses par emprunt supérieur à la prévision en 2024.

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 2,2 M\$ dû aux pénalités liées au retard du projet de désinfection.

**GESTION ET PLANIFICATION DES IMMEUBLES**

Le Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI) a pour mission de protéger et de développer les immeubles de la Ville de Montréal de façon durable.

**Tableau 49 – Gestion et planification des immeubles**

(en milliers de dollars)

|  | Réal             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025             | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 65 829,1         | 67 351,9         | 69 258,6         | 69 379,6         | 121,0            | 69 927,5         |
| Transport et communications                | 459,0            | 420,8            | 698,6            | 470,9            | (227,7)          | 836,2            |
| Services professionnels                    | 663,8            | 543,7            | 1 826,3          | 1 230,2          | (596,1)          | 3 445,3          |
| Services techniques et autres              | 8 405,3          | 9 234,0          | 9 062,2          | 8 778,2          | (284,0)          | 9 457,0          |
| Location, entretien et réparation          | 29 601,2         | 31 267,3         | 33 089,1         | 34 203,9         | 1 114,8          | 32 289,8         |
| Biens durables et non durables             | 27 304,5         | 26 736,1         | 31 920,7         | 27 283,3         | (4 637,4)        | 33 026,5         |
| Autres objets de dépenses                  | 4 101,2          | 480,0            | 4 362,8          | -                | (4 362,8)        | (612,0)          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>136 364,1</b> | <b>136 033,8</b> | <b>150 218,3</b> | <b>141 346,1</b> | <b>(8 872,2)</b> | <b>148 370,3</b> |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Traitement de 44 000 requêtes d'entretien correctif et réalisation de 84 000 interventions d'entretien préventif sur près de 1 000 bâtiments au service de la population montréalaise;
- Prise en charge de huit nouveaux bâtiments et terrains vacants acquis pour fins d'habitation, et soutien aux activités immobilières visant l'hébergement transitoire de personnes en situation d'itinérance;
- Aménagement et entretien de trois haltes-chalear (Lucien-Saulnier, Saint-Laurent et Sainte-Bibiane);
- Aménagement et entretien de deux sites (Hippodrome et Louvain) dans le cadre de projets d'habitations transitoires avec accompagnement;
- Ajout de deux nouveaux bâtiments/projets en entretien (centre Sanaaq et garage de la Commune);
- Intégration en régie interne des opérations de gardiennage pour les bâtiments du SPVM;
- Réalisation de projets pilotes visant la surveillance de sites vacants par de nouvelles technologies de sûreté;
- Développement et mise en place du programme de sensibilisation en sécurité physique avec l'ajout de la formation obligatoire « La sécurité, ça me concerne! » pour l'ensemble du personnel de la Ville;

- Réalisation de 320 000 heures de gardiennage et de services de sécurité par le personnel de sécurité dans les bâtiments municipaux;
- Mise en place d'une démarche de caractérisation du niveau de vulnérabilité des bâtiments municipaux patrimoniaux (115 bâtiments caractérisés en 2025) afin d'améliorer l'entretien préventif et la priorisation des investissements pour ces bâtiments;
- Prise en charge de plus de 130 demandes d'expertise en ingénierie et architecture pour assurer la pérennité du parc immobilier municipal incluant l'accessibilité universelle;
- Déploiement de la feuille de route 2025-2035 pour la suite de la décarbonation du parc immobilier, incluse dans le programme de transition écologique et le programme Accélération de la transition climatique locale (ATCL);
- Mise en œuvre du plan d'affaires pour le déploiement du Building Information Modeling (BIM, ou modélisation des données des infrastructures) à la Ville de Montréal.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

La variation à la hausse de 7,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- Augmentation de 2,1 M\$ provenant de subventions :
  - 0,7 M\$ pour le Plan pour une économie verte – Décarbonation des immeubles municipaux (PEV-DIM);
  - 0,7 M\$ pour le soutien à l'implantation du BIM;
  - 0,5 M\$ pour l'entretien de la Biosphère;
  - 0,2 M\$ pour la mise en œuvre de l'entente ATCL, volet 1;
- Augmentation de 5,6 M\$ liée au projet d'habitation modulaire avec accompagnement (HMA);
- Augmentation de 0,7 M\$ attribuable à la prise en charge de terrains et d'immeubles;
- Diminution de 0,4 M\$ due à la ponction ciblée des budgets des services centraux;
- Diminution de 1,0 M\$ attribuable à des transferts budgétaires au SMRA et au SPVM.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le SGPI présente un écart défavorable de 8,9 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,1 M\$ découlant des économies générées par des postes vacants.

Transport et communications :

- Écart défavorable de 0,2 M\$ s'expliquant par des dépenses de déménagement non capitalisables.

Services professionnels, techniques et autres :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ attribuable au projet de HMA et au soutien à l'implantation de la modélisation des données du bâtiment.

Location, entretien et réparation :

- Écart favorable de 1,1 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart favorable de 2,4 M\$ dû à des dépenses reportées concernant la sécurisation et la conservation du patrimoine;
  - Écart défavorable de 1,3 M\$ provenant des projets subventionnés suivants : HMA, PEV-DIM et Biosphère, et à des travaux de réhabilitation du site principal du centre d'appels 911.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 4,6 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 1,9 M\$ dû à des dépenses plus élevées que prévu en énergie;
  - Écart défavorable de 1,7 M\$ lié au projet de HMA;
  - Écart défavorable de 1,0 M\$ lié à des travaux de décontamination et de dégarnissage du Natatorium de Verdun et à la démolition de la rampe des Carrières.

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 4,4 M\$ principalement attribuable à l'application de la norme comptable SP 3280 liée à l'obligation de mettre hors service de façon permanente certaines immobilisations.

**INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER**

La mission du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) est de protéger, d'aménager et de développer les infrastructures urbaines de façon durable et innovante, afin de concrétiser le Montréal de demain.

**Tableau 50 – Infrastructures du réseau routier**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 23 617,0        | 27 543,6        | 28 731,9        | 26 907,3        | (1 824,6)        | 27 263,8        |
| Transport et communications                | 257,1           | 252,6           | 218,1           | 489,1           | 271,0            | 335,7           |
| Services professionnels                    | 957,2           | 1 354,2         | 1 252,8         | 1 480,5         | 227,7            | 1 602,2         |
| Services techniques et autres              | 3 618,7         | 1 391,5         | 1 462,7         | 1 086,2         | (376,5)          | 1 680,9         |
| Location, entretien et réparation          | 8 414,8         | 6 767,3         | 7 623,3         | 7 858,8         | 235,5            | 7 481,7         |
| Biens durables et non durables             | 3 780,4         | 273,9           | 327,8           | 399,7           | 71,9             | 490,7           |
| Contributions à des organismes             | 38,3            | 81,8            | 57,2            | 71,8            | 14,6             | 65,8            |
| Autres objets de dépenses                  | 3,3             | (1,0)           | (0,1)           | -               | 0,1              | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>40 686,8</b> | <b>37 663,9</b> | <b>39 673,7</b> | <b>38 293,4</b> | <b>(1 380,3)</b> | <b>38 920,8</b> |

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Planification intégrée de projets et réalisation de travaux représentant environ 500,0 M\$ pour le compte de différents services, incluant l'exécution de projets d'envergure tels que :
  - Sainte-Catherine Ouest : 13,0 M\$;
  - Saint-Antoine / Saint-Jacques : 17,0 M\$;
  - Corridors de mobilité durable Henri-Bourassa : 35,0 M\$;
  - Christophe Colomb : 26,0 M\$;
  - Chemin de la côte-Sainte-Catherine : 23,0 M\$;
  - Secteur Griffintown : 16,0 M\$;
  - Notre-Dame Est (Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles) : 24,0 M\$;
- Regroupement d'actions afin d'intervenir une seule fois sur un tronçon pour la réhabilitation d'une conduite d'aqueduc ou le remplacement d'entrées de service en plomb et le resurfaçage complet de la chaussée;
- Modification des devis techniques normalisés par des clauses qui permettent d'accroître la réutilisation des matériaux excavés dans l'ensemble des projets du SIRR;

- Mise en place d'un comité opérationnel interdisciplinaire explorant les mesures à déployer afin de réduire la durée des chantiers;
- Démarche d'actualisation de la Charte montréalaise des chantiers en vue d'une prochaine adoption par les instances;
- Poursuite du développement de la suite applicative Assistant à la gestion des interventions dans la rue (AGIR) pour une meilleure coordination des chantiers et une meilleure occupation du domaine public;
- Projet pilote avec Hydro-Québec : Comparaison des méthodes de réfection – bande bitumineuse vs adhésif pour joint froid;
- Analyse comparative (Canada, États-Unis, Europe) de la signalisation de chantiers;
- Cartographie des propriétés physiques du territoire en appui au Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) dans l'atteinte des objectifs du Plan climat;
- Soutien au Service du greffe en matière d'expertise cartographique pour le processus électoral.

### Principales variations

#### Budget modifié

La hausse de 0,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient principalement des éléments suivants :

- Ajout de 0,2 M\$ lié à l'entente pour le service rapide par bus (SRB) Pie-IX;
- Augmentation de 0,3 M\$ en lien avec l'aide financière pour le projet BIM.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le SIRR présente un déficit de 1,4 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ en lien avec la cible budgétée d'économies liées aux postes vacants;
- Écart défavorable de 1,2 M\$ principalement lié à des déficits dans les cotisations de l'employeur, dus aux écarts entre les taux budgétés et les taux réels par accréditation.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 0,1 M\$ lié à l'entente SRB Pie-IX et de 0,3 M\$ associé à l'aide financière pour le projet BIM, qui sont des ententes non incluses dans le budget original.

## URBANISME ET MOBILITÉ

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité a pour mission de planifier et d'encadrer la réalisation d'un Montréal attrayant, inclusif et résilient au bénéfice de la population actuelle et future. Il oriente la mise en valeur des milieux de vie, du paysage et du patrimoine en plus de développer des solutions écologiques de mobilité.

Ses interventions sont résolument orientées en fonction des quatre piliers du plan stratégique Montréal 2030, soit : la transition écologique; la solidarité, l'équité et l'inclusion; la démocratie et la participation; l'innovation et la créativité.

**Tableau 51 – Urbanisme et mobilité**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|--|-----------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025             | 2025             | 2025             | 2025             |
| <b>Charges de fonctionnement</b>           |                 |                 |                  |                  |                  |                  |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 33 165,4        | 38 379,2        | 41 549,1         | 43 719,9         | 2 170,8          | 44 175,4         |
| Transport et communications                | 260,1           | 573,1           | 734,2            | 15,0             | (719,2)          | 819,4            |
| Services professionnels                    | 7 402,3         | 11 122,8        | 13 835,2         | 10 217,9         | (3 617,3)        | 15 560,0         |
| Services techniques et autres              | 29 928,0        | 36 134,7        | 38 992,9         | 39 993,9         | 1 001,0          | 37 613,0         |
| Location, entretien et réparation          | 2 526,8         | 2 607,3         | 2 348,6          | 2 644,1          | 295,5            | 3 325,0          |
| Biens durables et non durables             | 767,6           | 2 461,1         | 4 335,3          | 1 399,2          | (2 936,1)        | 4 432,1          |
| Contributions à des organismes             | 2 933,9         | 2 880,7         | 2 700,9          | 3 505,9          | 805,0            | 3 511,0          |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>   | <b>76 984,1</b> | <b>94 158,9</b> | <b>104 496,2</b> | <b>101 495,9</b> | <b>(3 000,3)</b> | <b>109 435,9</b> |

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Adoption du PUM 2050 et de son premier plan d'action quinquennal;
- Adoption par le conseil d'agglomération du règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement afin de répondre à l'orientation gouvernementale en matière d'habitation;
- Adoption de 12 listes d'immeubles retenus aux inventaires des immeubles patrimoniaux construits avant 1940;
- Adoption du plan d'action Vision Zéro 2025-2027, du Plan d'action en logistique urbaine 2025-2027 et du Plan d'action renouvelé 2025-2027 en électrification des transports;
- Poursuite de la mise en œuvre des secteurs de planification stratégique et des projets urbains, parmi lesquels Louvain Est, Lachine-Est et le projet particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs;
- Poursuite de la planification détaillée du projet de l'hippodrome et obtention d'une subvention fédérale de 128,0 M\$ afin de financer les infrastructures locales de la première phase ainsi qu'un aqueduc principal permettant de soutenir le développement immobilier du grand secteur Namur-De la Savane;

- Poursuite de la planification des grands projets de mobilité et annonce publique du concept du projet Sainte-Catherine Est – Village, qui inclut la piétonnisation de la rue sur près d'un kilomètre;
- Finalisation de l'avant-projet préliminaire du projet Jean-Talon Est;
- Accompagnement des grands projets de transport en partenariat. Cet accompagnement s'est notamment traduit par la préparation des dossiers d'opportunité du projet structurant du Grand Sud-Ouest (GSO) et de l'échangeur Saint-Pierre, l'élaboration d'un cadre de collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) dans le cadre du projet de lien de l'Ouest et la poursuite des analyses de requalification du boulevard Ville-Marie avec le MTMD.

## Principales variations

### Budget modifié

L'augmentation de 7,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- Augmentation de 10,3 M\$ provenant du fonds de la voirie, des surplus et des revenus réservés;
- Diminution de 2,4 M\$ attribuable la ponction ciblée des budgets des services centraux.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le service présente un déficit de 3,0 M\$ par rapport au budget original.

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 2,1 M\$ lié principalement aux postes vacants et aux écarts salariaux.

Transport et communications :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ compensé par des économies dans d'autres familles de dépenses.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 3,6 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 6,7 M\$ lié aux études et aux expertises en phase d'avant-projet ainsi qu'aux dépenses non capitalisables du projet Louvain;
  - Écart favorable de 3,1 M\$ dû au réaménagement vers d'autres familles de dépenses et à une ponction ciblée des budgets des services centraux.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 1,0 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 4,2 M\$ lié aux dépenses non capitalisables du projet Louvain, aux dépenses faites dans le cadre du programme d'appareils de contrôle automatisé et aux études en phase d'avant-projet;

- Écart favorable de 5,2 M\$ lié au réaménagement des dépenses afin qu'elles soient affectées aux catégories appropriées, permettant ainsi une information financière plus juste et fidèle à la réalité, notamment en ce qui concerne les bornes de recharges et les dépenses moindres que prévu pour le service BIXI.

Location, entretien et réparation:

- Écart favorable de 0,3 M\$ dû à des redevances moins élevées que prévu et versées à la CSEM.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 2,9 M\$ lié au réaménagement des dépenses afin qu'elles soient affectées aux catégories appropriées, permettant ainsi une information financière plus juste et fidèle à la réalité.

Contributions à des organismes :

- Écart favorable de 0,8 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants:
  - Écart défavorable de 0,4 M\$ associé à des contributions financières non récurrentes;
  - Écart favorable de 1,2 M\$ lié à une ponction ciblée des budgets des services centraux et à des dépenses moindres que prévu pour l'inventaire des bâtiments patrimoniaux et l'Entente de développement culturel.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Arrondissements



## ARRONDISSEMENTS

Pour 2025, les arrondissements affichent un excédent de 54,8 M\$ par rapport au budget original de 1 083,4 M\$ pour les dépenses de fonctionnement. Cet excédent s'explique principalement par les raisons suivantes :

- Une utilisation moindre du budget de contingences pour les imprévus, l'application de mesures d'optimisation budgétaire et une utilisation accrue des surplus cumulés au lieu du budget de fonctionnement;
- Des opérations effectuées par les Travaux publics, qui ont permis de réaliser des économies sur les montants liés à la location de machinerie, aux pièces et accessoires ainsi qu'aux agrégats et matériaux de construction;
- Des revenus importants, principalement en lien avec l'occupation du domaine public, les subventions reçues, le stationnement, la récupération de dommages et pertes relatifs à la non-réalisation de travaux aux contrats et à la facturation de travaux d'urgence, et la taxation locale en fonction du contexte immobilier des dernières années;
- Une diminution des travaux d'entretien requis sur les immeubles qui ont subi des réfections majeures ou qui ont été temporairement fermés pour travaux de rénovation;
- Une meilleure anticipation des coûts de rémunération, malgré une hausse importante du temps supplémentaire lié à différentes activités aux Travaux publics, notamment le déneigement;
- Des ajustements corporatifs de 18,1 M\$ sur le résultat de gestion des arrondissements, notamment : un remboursement apporté au budget des matières résiduelles, pour 7,4 M\$; l'impact de la mutualisation des résultats découlant des revenus de permis de construction et de modification des bâtiments, pour 6,1 M\$; une remise pour la vente de terrains, pour 5,6 M\$; des ajustements touchant l'imputabilité de la santé et sécurité au travail, pour 2,8 M\$; des revenus divers à imputer aux arrondissements, pour 0,7 M\$; des ajustements aux affectations, pour 0,4 M\$; des remboursements relatifs aux mesures d'urgence, pour (0,6 M\$); une reprise de 50 % des économies liées à la revue des activités d'approvisionnement, pour (0,6 M\$); une participation budgétaire récurrente des arrondissements auprès de la Ville visant l'abolition des mesures transitoires relatives au régime de retraite, pour (4,0 M\$).

**Tableau 52 – Sommaire des arrondissements**

(en milliers de dollars)

|  | Réal 2025          |                      |                 |                         | Réal 2024       |                 |
|--|--------------------|----------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-----------------|
|  | Revenus            | Charges <sup>1</sup> | Affectations    | Ajustements corporatifs | Excédent        |                 |
| <b>Arrondissements</b>                   |                    |                      |                 |                         |                 |                 |
| Ahuntsic-Cartierville                    | 68 720,2           | 68 638,9             | 2 745,1         | 1 772,5                 | 4 598,9         | (1 030,7)       |
| Anjou                                    | 34 474,8           | 32 198,4             | 64,5            | 500,1                   | 2 841,0         | 2 672,4         |
| Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce      | 80 828,3           | 81 660,2             | 3 382,9         | 326,5                   | 2 877,5         | 2 738,1         |
| Lachine                                  | 33 826,5           | 35 963,6             | 2 705,0         | 3 040,7                 | 3 608,6         | 331,9           |
| LaSalle                                  | 48 353,0           | 46 110,0             | 89,4            | 4 416,3                 | 6 748,7         | 1 976,5         |
| Le Plateau-Mont-Royal                    | 67 570,1           | 66 445,1             | 2 760,1         | 426,5                   | 4 311,6         | 5 409,9         |
| Le Sud-Ouest                             | 64 508,6           | 64 980,9             | 3 677,9         | 304,1                   | 3 509,7         | 2 667,7         |
| L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève            | 14 478,3           | 14 551,2             | 156,2           | (120,9)                 | (37,6)          | 81,2            |
| Mercier–Hochelaga-Maisonneuve            | 81 400,9           | 83 749,7             | 4 809,9         | 483,3                   | 2 944,4         | 2 286,2         |
| Montréal-Nord                            | 48 817,6           | 49 137,7             | 2 278,6         | 295,5                   | 2 254,0         | 2 278,3         |
| Outremont                                | 19 480,8           | 22 363,9             | 2 017,3         | (603,5)                 | (1 469,3)       | 607,5           |
| Pierrefonds-Roxboro                      | 38 372,3           | 38 588,7             | 2 061,1         | (502,4)                 | 1 342,3         | 1 094,3         |
| Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles | 70 960,9           | 72 348,1             | 2 173,2         | 2 295,3                 | 3 081,3         | 3 466,8         |
| Rosemont–La Petite-Patrie                | 78 120,9           | 81 274,5             | 6 658,0         | 89,8                    | 3 594,2         | 217,9           |
| Saint-Laurent                            | 83 451,6           | 81 187,4             | 865,6           | (897,8)                 | 2 232,0         | 1 855,3         |
| Saint-Léonard                            | 42 997,3           | 42 654,4             | 1 998,1         | 1 014,2                 | 3 355,2         | 1 051,7         |
| Verdun                                   | 41 263,0           | 42 425,7             | 1 532,5         | 67,2                    | 437,0           | (1 210,5)       |
| Ville-Marie                              | 109 280,9          | 125 787,6            | 19 087,7        | 3 076,2                 | 5 657,2         | 9 800,7         |
| Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension     | 70 245,3           | 70 754,3             | 1 257,2         | 2 121,4                 | 2 869,6         | 179,6           |
| <b>Total – Arrondissements</b>           | <b>1 097 151,3</b> | <b>1 120 820,3</b>   | <b>60 320,3</b> | <b>18 105,0</b>         | <b>54 756,3</b> | <b>36 474,8</b> |

1. Ces montants incluent le remboursement de la dette à long terme.

L'augmentation des surplus des arrondissements de 18,3 M\$, comparativement à l'exercice 2024, s'explique principalement par une hausse importante des revenus provenant des permis de construction et de modification conséquemment au début de l'application rétroactive de la norme comptable SP 3400<sup>6</sup>, en 2024, ainsi que par l'ajustement octroyé aux arrondissements sur la vente de terrains conséquemment à des transactions importantes pour la Ville en 2025.

<sup>6</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3400, voir la note 3 du rapport financier annuel 2024.

ARRONDISSEMENT D’AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Tableau 53 – Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                  |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024             | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                  |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 9 063,6         | 10 127,4         | 10 630,4        | 10 584,7        | 45,7             | 10 584,6        |
| Transferts centraux   | 51 278,7        | 53 170,1         | 54 585,2        | 53 197,0        | 1 388,2          | 54 585,3        |
| Services rendus et autres revenus                             | 1 842,8         | 2 374,4          | 3 396,3         | 2 335,9         | 1 060,4          | 2 352,3         |
| Transferts  | 487,2           | 515,6            | 108,3           | -               | 108,3            | 128,7           |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>62 672,3</b> | <b>66 187,5</b>  | <b>68 720,2</b> | <b>66 117,6</b> | <b>2 602,6</b>   | <b>67 650,9</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                  |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 8 592,2         | 9 621,5          | 9 177,6         | 9 725,6         | 548,0            | 10 376,7        |
| Sécurité publique   | 274,8           | 216,0            | 199,3           | 439,7           | 240,4            | 216,0           |
| Transport   | 16 014,3        | 14 649,2         | 14 125,5        | 14 791,2        | 665,7            | 14 875,8        |
| Hygiène du milieu   | 8 991,7         | 9 783,6          | 10 031,2        | 8 564,3         | (1 466,9)        | 9 277,9         |
| Santé et bien-être  | 1 026,2         | 726,6            | 911,7           | 413,4           | (498,3)          | 1 044,9         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 168,2         | 3 912,8          | 4 102,4         | 3 887,7         | (214,7)          | 4 294,2         |
| Loisirs et culture  | 29 981,8        | 29 703,1         | 30 091,2        | 29 554,2        | (537,0)          | 30 310,5        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>69 049,2</b> | <b>68 612,8</b>  | <b>68 638,9</b> | <b>67 376,1</b> | <b>(1 262,8)</b> | <b>70 396,0</b> |
| Affectations  | 5 755,8         | 3 253,9          | 2 745,1         | 1 258,5         | 1 486,6          | 2 745,1         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>(621,1)</b>  | <b>828,6</b>     | <b>2 826,4</b>  | <b>-</b>        | <b>2 826,4</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 1 473,7         | (1 859,3)        | 1 772,5         |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>852,6</b>    | <b>(1 030,7)</b> | <b>4 598,9</b>  | <b>-</b>        | <b>4 598,9</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Renforcement de la canopée sur le territoire de l'arrondissement avec plus de 1 300 arbres plantés;
- Implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de neuf logements et plus ainsi que dans les institutions, commerces et industries du district de Bordeaux-Cartierville;
- Poursuite de l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation, comme la réduction de la vitesse de 50 km/h à 40 km/h dans les rues artérielles;
- Poursuite du Plan d'action intégré en diversité et en inclusion sociale 2021-2026;
- Lancement du quatrième budget participatif et sélection des projets votés par les citoyennes et citoyens.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus de 1,5 M\$ visant principalement à assurer la poursuite du Plan maître de plantation, la réalisation de travaux dans les cours de voirie ainsi que le lancement des projets du quatrième budget participatif de l'arrondissement.
- Virements en provenance des services centraux de 1,4 M\$, notamment pour le programme Prévention Montréal et pour le financement des activités de gestion de l'eau.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 1,4 M\$ découlant principalement de transferts en provenance du Service de la diversité et de l'inclusion sociale en lien avec le programme Prévention Montréal, pour 0,5 M\$, du Service de l'eau en lien avec les activités réalisées en 2025 sur le territoire de l'arrondissement, pour 0,5 M\$, et du Service de l'environnement en lien avec les activités d'éducation associées au déploiement de la collecte des résidus organiques dans les immeubles de neuf logements et plus, pour 0,1 M\$.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 1,1 M\$ principalement associé au volume de permis délivrés sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement pour l'occupation du domaine public et le stationnement.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable principalement à la stratégie d'optimisation des achats de biens non durables de l'Arrondissement.

#### Transport :

- Écart favorable de 0,7 M\$ principalement associé à la limitation de l'utilisation des balais privés pour l'entretien des voies publiques à l'automne 2025.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de l'ordre de 1,5 M\$ encourues notamment pour les collectes de matières résiduelles et les efforts rendus nécessaires par les crues printanières de 2025.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ lié aux contributions supplémentaires octroyées dans le programme Prévention Montréal.

Loisirs et culture :

- Dépenses supplémentaires de 0,5 M\$ principalement attribuables à la rémunération et à la location d'immeubles et d'installations sportives pour répondre au besoin de haltes-fraîcheur à l'été 2025.

## ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Tableau 54 – Anjou

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 9 237,3         | 10 723,8        | 10 799,8        | 10 799,5        | 0,3            | 10 799,5        |
| Transferts centraux   | 20 058,3        | 20 788,0        | 20 869,9        | 20 594,3        | 275,6          | 20 871,8        |
| Services rendus et autres revenus                             | 1 374,8         | 1 844,4         | 2 756,3         | 1 905,9         | 850,4          | 2 058,3         |
| Transferts  | 37,1            | 51,1            | 48,8            | 50,9            | (2,1)          | 50,9            |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>30 707,5</b> | <b>33 407,3</b> | <b>34 474,8</b> | <b>33 350,6</b> | <b>1 124,2</b> | <b>33 780,5</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 4 839,7         | 4 742,2         | 5 276,2         | 6 764,3         | 1 488,1        | 6 505,4         |
| Sécurité publique   | 272,1           | 268,8           | 331,2           | 145,5           | (185,7)        | 396,3           |
| Transport   | 8 743,0         | 7 973,9         | 9 049,8         | 8 314,6         | (735,2)        | 8 631,5         |
| Hygiène du milieu   | 2 097,5         | 2 469,7         | 2 185,9         | 2 073,3         | (112,6)        | 2 326,8         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 1 863,5         | 2 003,5         | 2 158,7         | 2 266,4         | 107,7          | 2 278,6         |
| Loisirs et culture  | 12 269,8        | 12 922,2        | 13 013,6        | 13 603,4        | 589,8          | 13 521,3        |
| Frais de financement  | 23,8            | 13,8            | 27,1            | 13,9            | (13,2)         | 3,2             |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>30 109,4</b> | <b>30 394,1</b> | <b>32 042,5</b> | <b>33 181,4</b> | <b>1 138,9</b> | <b>33 663,1</b> |
| Financement   | (159,2)         | (169,2)         | (155,9)         | (169,2)         | 13,3           | (179,9)         |
| Affectations  | 260,4           | 145,9           | 64,5            | -               | 64,5           | 62,5            |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>699,3</b>    | <b>2 989,9</b>  | <b>2 340,9</b>  | <b>-</b>        | <b>2 340,9</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 958,7           | (317,5)         | 500,1           |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 658,0</b>  | <b>2 672,4</b>  | <b>2 841,0</b>  | <b>-</b>        | <b>2 841,0</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Ouverture d'un nouveau pôle de service d'activités sportives à l'école Irma-Levasseur;
- Nouvelle offre gratuite d'activités de loisirs familiales, nommée Anjou au chaud;
- Déploiement de la campagne de communication « J'aime mon quartier »;
- Négociation d'un bail de 20 ans afin de permettre la création du parc-école de Spalding et acquisition d'un terrain pour l'implantation d'une piste à rouleaux au parc Chénier;
- Déploiement des demandes de permis en ligne, simplifiant l'accès à l'information pour les citoyennes et citoyens;
- Travaux d'aménagement concernant la gestion de l'eau dans le secteur Jean-Desprez;
- Rénovation des jardins communautaires des Roseraies et Roi-René.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation de 0,5 M\$ s'explique principalement par des transferts des services centraux pour les activités de gestion de l'eau, le programme Prévention Montréal et la collecte des résidus organiques, ainsi que par le recours à l'affectation de surplus cumulés et aux revenus reportés de parcs et de terrains de jeu pour financer divers projets.

### Revenus

Transferts centraux :

- Transfert de 0,1 M\$ en provenance du Service de l'eau pour la réalisation de travaux essentiels et pour l'entretien du lac de rétention Anjou;
- Transfert de 0,2 M\$ provenant du programme Prévention Montréal destiné aux initiatives de prévention en sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité.

Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,2 M\$ lié à l'affichage numérique à la suite d'une facturation rétroactive pour des dépenses énergétiques;
- Écart favorable de 0,2 M\$ en lien avec la facturation rétroactive des coûts énergétiques;
- Surplus de 0,4 M\$ découlant des travaux effectués par l'Arrondissement touchant les entrées charretières et l'entretien des réseaux principaux d'aqueduc et d'égouts.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Excédent de 1,5 M\$ majoritairement lié à la réserve pour imprévus.

Sécurité publique :

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ liées à la subvention reçue pour appuyer les activités de prévention.

Transport :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ lié à l'activité neige, principalement attribuable à la masse salariale ainsi qu'au recours au temps supplémentaire.

Loisirs et culture :

- Écart favorable de 0,4 M\$ dans les coûts de rémunération, attribuable au repositionnement de la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins additionnels dans l'activité transport;

- Économies de 0,2 M\$ engendrées par l'utilisation d'un budget disponible au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour la plantation d'arbres dans le cadre du projet de la forêt urbaine.

**ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**
**Tableau 55 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 11 448,2        | 12 581,3        | 13 256,5        | 13 201,3        | 55,2             | 13 201,2        |
| Transferts centraux   | 59 784,2        | 61 064,0        | 61 619,8        | 60 918,5        | 701,3            | 61 620,8        |
| Services rendus et autres revenus                             | 4 303,2         | 5 373,9         | 5 748,7         | 4 292,9         | 1 455,8          | 4 381,9         |
| Transferts  | 102,2           | 323,5           | 203,3           | 47,0            | 156,3            | 127,6           |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>75 637,8</b> | <b>79 342,7</b> | <b>80 828,3</b> | <b>78 459,7</b> | <b>2 368,6</b>   | <b>79 331,5</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 6 635,9         | 7 740,6         | 7 899,5         | 8 836,4         | 936,9            | 8 367,9         |
| Sécurité publique   | 380,7           | 666,3           | 492,3           | 527,6           | 35,3             | 501,3           |
| Transport   | 14 261,6        | 13 538,7        | 14 453,3        | 14 577,9        | 124,6            | 14 672,0        |
| Hygiène du milieu   | 10 960,1        | 11 899,0        | 11 451,5        | 10 633,2        | (818,3)          | 10 910,7        |
| Santé et bien-être  | 2 285,8         | 2 388,8         | 2 926,2         | 1 824,1         | (1 102,1)        | 2 976,4         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 5 300,6         | 6 938,6         | 6 404,3         | 6 557,6         | 153,3            | 7 174,6         |
| Loisirs et culture  | 34 298,7        | 36 759,1        | 37 549,8        | 37 234,5        | (315,3)          | 38 110,6        |
| Frais de financement <sup>2</sup>                             | 730,5           | 111,9           | 99,3            | -               | (99,3)           | -               |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>74 853,9</b> | <b>80 043,0</b> | <b>81 276,2</b> | <b>80 191,3</b> | <b>(1 084,9)</b> | <b>82 713,5</b> |
| Financement   | (1 132,6)       | (362,0)         | (384,0)         | -               | (384,0)          | -               |
| Affectations  | 2 757,1         | 2 735,8         | 3 382,9         | 1 731,6         | 1 651,3          | 3 382,0         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>2 408,4</b>  | <b>1 673,5</b>  | <b>2 551,0</b>  | <b>-</b>        | <b>2 551,0</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 2 885,1         | 1 064,6         | 326,5           |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>5 293,5</b>  | <b>2 738,1</b>  | <b>2 877,5</b>  | <b>-</b>        | <b>2 877,5</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements;
2. Les frais de financement sont liés au reclassement comptable des frais de location de bureaux administratifs.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Efforts déployés pour améliorer la vitalité économique, dont l'événement Imagine Monkland, la 4<sup>e</sup> édition de Lacombe piétonne et l'embellissement du boulevard Queen-Mary;
- Plantation de 1 000 arbres;
- Tenue de la première activité de reconnaissance de la contribution des organismes à but non lucratifs œuvrant sur le territoire de l'arrondissement;
- Planification du futur quartier Namur-Hippodrome, notamment par une étude des besoins en stationnement mutualisé;

- Déploiement d'une nouvelle approche visant la propreté du domaine public, notamment par l'ajout d'un inspecteur;
- Priorisation des actions en itinérance, notamment par l'ajout d'un agent de liaison.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 1,7 M\$ pour financer divers projets, dont l'élagage et l'abattage d'arbres sous le réseau d'Hydro-Québec, le soutien à l'amélioration des conditions de logement, la mise en œuvre du programme de construction de fosses d'arbres agrandies, et la réalisation de projets d'agriculture urbaine et de verdissement.
- Virements des services centraux de 0,7 M\$, notamment pour le programme Prévention Montréal, la revitalisation des secteurs commerciaux situés dans des territoires non couverts par une SDC et les activités de gestion de l'eau.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable aux virements des services centraux, principalement pour le programme Prévention Montréal.

#### Services rendus et autres revenus :

- Excédent de 1,5 M\$ lié principalement à l'émission de permis d'occupation du domaine public.

#### Transferts :

- Surplus de 0,1 M\$ lié à la réception d'une subvention du ministère de la Sécurité publique du Québec visant l'intervention auprès des jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale et frais de financement :

- Excédent de 0,9 M\$ provenant principalement de la réalisation de projets prioritaires, dont le Plan maître de plantation et le projet d'animation de places publiques pendant le temps des fêtes.

#### Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,8 M\$, lié principalement aux opérations de collecte des matières résiduelles et au contrat d'éviction visant le soutien des résidents et résidentes en grande précarité financière.

Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 1,1 M\$ lié aux contributions et contrats additionnels visant à promouvoir le développement social, l'amélioration des conditions de logement, et la sécurité alimentaire.

**ARRONDISSEMENT DE LACHINE**
**Tableau 56 – Lachine**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 5 268,7         | 5 682,7         | 5 895,5         | 5 877,5         | 18,0             | 5 877,5         |
| Transferts centraux   | 23 781,9        | 24 288,4        | 24 812,2        | 24 406,4        | 405,8            | 24 812,1        |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 164,9         | 2 346,6         | 3 080,0         | 2 247,0         | 833,0            | 2 342,5         |
| Transferts  | 27,5            | 29,1            | 38,8            | 56,0            | (17,2)           | 71,0            |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>31 243,0</b> | <b>32 346,8</b> | <b>33 826,5</b> | <b>32 586,9</b> | <b>1 239,6</b>   | <b>33 103,1</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 5 234,6         | 6 619,6         | 6 958,0         | 6 549,7         | (408,3)          | 6 625,3         |
| Sécurité publique   | (34,4)          | -               | 34,7            | -               | (34,7)           | -               |
| Transport   | 5 886,6         | 5 594,0         | 6 240,4         | 6 431,2         | 190,8            | 6 787,5         |
| Hygiène du milieu   | 3 495,0         | 4 250,5         | 4 230,2         | 4 140,8         | (89,4)           | 4 333,8         |
| Santé et bien-être  | 1 747,6         | 1 715,4         | 1 977,3         | 1 416,5         | (560,8)          | 1 846,0         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 2 556,4         | 2 897,6         | 3 243,1         | 3 282,1         | 39,0             | 3 435,0         |
| Loisirs et culture  | 14 063,3        | 13 156,1        | 13 279,9        | 12 264,6        | (1 015,3)        | 12 780,5        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>32 949,1</b> | <b>34 233,2</b> | <b>35 963,6</b> | <b>34 084,9</b> | <b>(1 878,7)</b> | <b>35 808,1</b> |
| Affectations  | 2 320,2         | 2 720,3         | 2 705,0         | 1 498,0         | 1 207,0          | 2 705,0         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>614,1</b>    | <b>833,9</b>    | <b>567,9</b>    | <b>-</b>        | <b>567,9</b>     | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 541,2           | (502,0)         | 3 040,7         |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 155,3</b>  | <b>331,9</b>    | <b>3 608,6</b>  | <b>-</b>        | <b>3 608,6</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les actions suivantes :

*Réaliser et déployer :*

- Ajout d'une équipe de propreté au cours de la période estivale;
- Campagne de sensibilisation à la sécurité routière, appuyée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts;
- Édition bonifiée des Fêtes de Lachine.

*Créer et diffuser :*

- Mise à niveau complète du réseau d'affichage dynamique;
- Diffusion du bulletin *Vivre Lachine* et de diverses brochures;

- Nouveau programme favorisant la vitalité culturelle dans les quartiers.

*Adopter et octroyer :*

- PPU de Lachine-Est et contrat pour la refonte de la réglementation de zonage;
- Services professionnels pour un programme fonctionnel et technique (futur complexe sportif);
- Subventions aux organismes reconnus.

## **Principales variations**

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 1,2 M\$ pour divers projets spéciaux (activités liées à la circulation, à l'environnement, à la signalisation et à la propreté, projet Lachine-Est, réglementation de zonage, sécurisation des piscines résidentielles, etc.).
- Réception de 0,4 M\$ des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal.

### Revenus

Transferts centraux :

- Transferts budgétaires de 0,4 M\$ pour le programme Prévention Montréal.

Services rendus et autres revenus :

- Surplus de 0,8 M\$ attribuable à l'augmentation du nombre de permis d'occupation du domaine public.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Dépenses supplémentaires de 0,4 M\$ pour la bonification de l'offre de services à la population en lien avec des projets touchants l'environnement, la circulation et l'aménagement urbain.

Santé et bien-être :

- Virement des services centraux de 0,3 M\$ pour le programme Prévention Montréal;
- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour la rémunération liée au maintien d'activités sportives.

Loisirs et culture :

- Écart défavorable de 1,0 M\$ dû principalement aux surplus cumulés et à la rémunération additionnelle pour la bonification des activités culturelles, de loisirs, d'aménagement et d'entretien des parcs.

**ARRONDISSEMENT DE LASALLE**
**Tableau 57 – LaSalle**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 6 409,8         | 7 490,3         | 8 295,2         | 8 152,6         | 142,6          | 8 152,6         |
| Transferts centraux   | 37 097,2        | 37 713,2        | 38 190,2        | 37 899,4        | 290,8          | 38 317,4        |
| Services rendus et autres revenus                             | 1 373,2         | 955,4           | 1 847,1         | 1 608,4         | 238,7          | 1 738,5         |
| Transferts  | 16,3            | 25,7            | 20,5            | 30,1            | (9,6)          | 30,1            |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>44 896,5</b> | <b>46 184,6</b> | <b>48 353,0</b> | <b>47 690,5</b> | <b>662,5</b>   | <b>48 238,6</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 6 368,1         | 6 558,6         | 6 423,3         | 8 854,6         | 2 431,3        | 7 587,2         |
| Sécurité publique   | 382,2           | 210,5           | 174,1           | 287,5           | 113,4          | 227,2           |
| Transport   | 11 138,8        | 10 556,6        | 11 702,6        | 10 847,0        | (855,6)        | 11 498,3        |
| Hygiène du milieu   | 3 878,5         | 3 458,7         | 3 576,5         | 3 664,0         | 87,5           | 4 073,3         |
| Santé et bien-être  | 122,4           | 307,3           | 690,9           | 90,0            | (600,9)        | 711,6           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 2 947,7         | 3 278,7         | 3 548,1         | 3 339,1         | (209,0)        | 3 698,2         |
| Loisirs et culture  | 17 755,7        | 19 875,9        | 19 994,5        | 20 608,3        | 613,8          | 20 405,1        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>42 593,4</b> | <b>44 246,3</b> | <b>46 110,0</b> | <b>47 690,5</b> | <b>1 580,5</b> | <b>48 200,9</b> |
| Affectations  | 594,9           | 1 138,4         | 89,4            | -               | 89,4           | (37,7)          |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>2 898,0</b>  | <b>3 076,7</b>  | <b>2 332,4</b>  | <b>-</b>        | <b>2 332,4</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements   | (1 736,9)       | (1 100,2)       | 4 416,3         |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 161,1</b>  | <b>1 976,5</b>  | <b>6 748,7</b>  | <b>-</b>        | <b>6 748,7</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Aménagement d'une halte barbecue sur le bord du fleuve à l'angle du boulevard LaSalle et de la 68<sup>e</sup> Avenue;
- Réaménagement de la piste cyclable de l'Aqueduc, entre la 2<sup>e</sup> Avenue et la rue Gagné;
- Déploiement d'une démarche participative afin d'élaborer le Plan de transition écologique de LaSalle 2025-2030;
- Mise à niveau des feux de circulation à l'angle du boulevard Shevchenko et de la rue Jean-Brillon et à l'intersection de la rue Airlie et de la 75<sup>e</sup> Avenue;
- Transformation de six intersections en îlots verts et drainants permettant d'absorber les pluies fortes et de sécuriser les déplacements;
- Aménagement d'une placette à l'intersection de la rue Saint-Patrick et du chemin du Musée;

- Tenue du 4<sup>e</sup> édition du Festival de l'harmonie interculturelle de LaSalle à la bibliothèque L'Octogone, en collaboration avec les organismes locaux;
- Plantation de 650 arbres sur le domaine public pour le renforcement de la canopée.

## Principales variations

### Budget modifié

- Variation à la hausse de 0,5 M\$ attribuable principalement aux transferts des services centraux pour le programme Prévention Montréal, au remboursement de travaux relevant d'une compétence d'agglomération et réalisés par l'Arrondissement (réparation d'une conduite d'eau), ainsi qu'à l'utilisation du surplus cumulé notamment pour des projets locaux favorables aux jeunes et à leur famille.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,4 M\$ lié aux virements budgétaires en provenance des services centraux pour le programme Prévention Montréal.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,1 M\$ découlant du remboursement des coûts des travaux relevant d'une compétence d'agglomération et réalisés par l'Arrondissement.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Excédent de 2,4 M\$ provenant principalement de transferts vers d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes réservées aux imprévus.

#### Transport :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ attribuable principalement aux activités de déneigement à la suite de l'hiver rigoureux, financées par des réserves de l'administration générale.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ provenant principalement du budget obtenu pour le programme de Prévention Montréal, qui a permis de soutenir divers projets des organismes de l'arrondissement.

#### Aménagement, urbanisme et développement :

- Écart défavorable de 0,2 M\$ lié au financement du projet structurant d'aménagement urbain dans le secteur Newman et à la création d'un pôle de biodiversité.

Loisirs et culture :

- Écart favorable de 0,6 M\$ attribuable principalement aux économies sur le contrat de plantation et d'entretien des arbres, des activités financées notamment par le projet Forêt urbaine du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports.

**ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL**
**Tableau 58 – Le Plateau-Mont-Royal**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 11 470,0        | 12 659,2        | 13 073,5        | 13 009,8        | 63,7             | 13 009,7        |
| Transferts centraux   | 38 418,3        | 40 688,1        | 41 665,7        | 39 037,7        | 2 628,0          | 41 800,4        |
| Services rendus et autres revenus                             | 10 029,6        | 13 192,2        | 12 830,9        | 11 431,2        | 1 399,7          | 11 594,8        |
| Transferts  | 8,7             | 33,9            | -               | -               | -                | -               |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>59 926,6</b> | <b>66 573,4</b> | <b>67 570,1</b> | <b>63 478,7</b> | <b>4 091,4</b>   | <b>66 404,9</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 6 924,0         | 6 821,9         | 8 007,8         | 7 525,5         | (482,3)          | 8 301,3         |
| Sécurité publique   | 68,4            | 13,6            | -               | -               | -                | -               |
| Transport   | 17 309,0        | 16 415,6        | 17 609,7        | 16 948,8        | (660,9)          | 17 893,5        |
| Hygiène du milieu   | 9 116,9         | 9 135,8         | 8 240,3         | 7 963,2         | (277,1)          | 8 044,1         |
| Santé et bien-être  | 347,0           | 468,0           | 732,3           | 311,5           | (420,8)          | 954,7           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 5 435,0         | 5 790,6         | 7 123,7         | 6 449,5         | (674,2)          | 8 339,5         |
| Loisirs et culture  | 21 424,1        | 24 090,9        | 24 731,3        | 24 629,6        | (101,7)          | 25 497,4        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>60 624,4</b> | <b>62 736,4</b> | <b>66 445,1</b> | <b>63 828,1</b> | <b>(2 617,0)</b> | <b>69 030,5</b> |
| Affectations  | 2 651,2         | 2 256,1         | 2 760,1         | 349,4           | 2 410,7          | 2 625,6         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>1 953,4</b>  | <b>6 093,1</b>  | <b>3 885,1</b>  | <b>-</b>        | <b>3 885,1</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 1 153,1         | (683,2)         | 426,5           |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>3 106,5</b>  | <b>5 409,9</b>  | <b>4 311,6</b>  | <b>-</b>        | <b>4 311,6</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Approbation du projet de mise en valeur du site de l'ancien Institut des Sourdes-Muettes;
- Élargissement de l'Escouade sur les résidences de tourisme à l'ensemble du territoire montréalais;
- Publication d'un guide des dessins normalisés pour les entraves sur les voies cyclables;
- Mise en œuvre des actions planifiées au plan équité, diversité et inclusion de l'Arrondissement;
- Déploiement du projet pilote sur la gestion des insatisfactions;
- Lancement du Plan d'action pour accessibilité universelle et la lutte contre le capacitisme;
- Consolidation de l'approche de gestion des campements de personnes en situation d'itinérance;

- Amélioration des espaces de la bibliothèque et de la maison de la culture, et obtention de la certification Or du programme Scène écoresponsable pour la maison de la culture du Plateau-Mont-Royal;
- Adoption du Plan d'action en activités physiques et sportives (PAAPS), ainsi que la programmation Le Plateau s'anime;
- Lancement du plan de propreté avec 44 initiatives réalisées.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 2,3 M\$ pour financer divers projets liés à l'aménagement, au transport, à la culture et aux loisirs.
- Virement de 1,1 M\$ en provenance du budget de fonctionnement corporatif du Service de l'habitation visant l'encadrement de la location à court terme effectuée par les établissements d'hébergement touristique dans des résidences principales.
- Contribution financière de 0,7 M\$ du Service de la culture, dans le cadre du projet de construction du musée de l'Holocauste.
- Virement de 0,4 M\$ en provenance du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre du programme Prévention Montréal, qui vise la sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité.
- Virement de 0,7 M\$ en provenance des services centraux pour financer divers projets, notamment la revitalisation des artères commerciales, la gestion des installations municipales et les activités de propreté et de gestion des matières résiduelles.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 2,6 M\$ reflétant principalement les virements en provenance des services centraux dans le cadre de la prise en charge par l'Arrondissement de divers projets, dont l'application du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique.

#### Services rendus et autres revenus :

- Montant supplémentaire de 1,4 M\$ attribuable à l'augmentation du nombre de permis et de demandes d'occupation temporaire du domaine public.

Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Déficit de 0,5 M\$ attribuable aux travaux urgents de démolition du bâtiment dangereux situé au 5986-5992, avenue du Parc.

Transport :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ dû essentiellement à la réalisation du plan de propreté de la Direction des travaux publics.

Hygiène du milieu :

- Dépenses supplémentaires de 0,4 M\$ en rémunération des cols bleus et autres dépenses dans le cadre des activités de gestion des matières résiduelles.

Santé et bien-être :

- Dépense supplémentaire de 0,4 M\$ dans le cadre de la réalisation du programme Prévention Montréal, qui vise la sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité.

Aménagement, urbanisme et zonage :

- Déficit de 0,7 M\$ causé en grande partie par le financement par l'Arrondissement de l'acquisition du 3450, rue Saint-Urbain par le Centre culturel afro-canadien de Montréal (CCAM).

**ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST**
**Tableau 59 – Le Sud-Ouest**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 9 761,0         | 10 385,5        | 11 016,7        | 10 859,0        | 157,7          | 10 859,0        |
| Transferts centraux   | 45 180,0        | 46 359,3        | 46 886,8        | 46 001,9        | 884,9          | 46 886,8        |
| Services rendus et autres revenus                             | 5 332,8         | 6 855,2         | 6 309,9         | 6 798,4         | (488,5)        | 6 798,4         |
| Transferts  | 125,6           | 121,0           | 295,2           | 32,5            | 262,7          | 310,2           |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>60 399,4</b> | <b>63 721,0</b> | <b>64 508,6</b> | <b>63 691,8</b> | <b>816,8</b>   | <b>64 854,4</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 6 707,0         | 6 720,3         | 6 802,4         | 6 942,8         | 140,4          | 7 358,2         |
| Sécurité publique   | 33,5            | -               | 1,2             | -               | (1,2)          | 1,2             |
| Transport   | 13 842,9        | 11 969,2        | 12 822,1        | 14 202,4        | 1 380,3        | 14 318,1        |
| Hygiène du milieu   | 8 863,7         | 8 583,5         | 8 203,4         | 8 493,6         | 290,2          | 8 499,3         |
| Santé et bien-être  | 4 177,7         | 2 567,2         | 2 747,3         | 1 995,8         | (751,5)        | 2 810,7         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 6 534,7         | 6 782,7         | 6 750,0         | 7 281,9         | 531,9          | 7 256,3         |
| Loisirs et culture  | 24 542,3        | 27 604,0        | 27 654,5        | 27 775,3        | 120,8          | 28 288,5        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>64 701,8</b> | <b>64 226,9</b> | <b>64 980,9</b> | <b>66 691,8</b> | <b>1 710,9</b> | <b>68 532,3</b> |
| Affectations  | 5 141,1         | 4 357,7         | 3 677,9         | 3 000,0         | 677,9          | 3 677,9         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>838,7</b>    | <b>3 851,8</b>  | <b>3 205,6</b>  | <b>-</b>        | <b>3 205,6</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements   | (21,8)          | (1 184,1)       | 304,1           |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>816,9</b>    | <b>2 667,7</b>  | <b>3 509,7</b>  | <b>-</b>        | <b>3 509,7</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

*Développement durable et transition écologique :*

- Plantation de plus de 1 000 arbres et distribution de 23 000 végétaux et de 3 300 enveloppes de semences de plantes indigènes, mellifères ou nectarifères;
- Gestion écologique de 25 000 m<sup>2</sup> en tonte différenciée et de 9 500 m<sup>2</sup> en prairies fleuries;
- Installation de 66 supports à vélos et électrification de stations BIXI.

*Soutien aux organismes et aux personnes vulnérables :*

- Soutien financier totalisant plus de 2,0 M\$ aux organismes en culture, sports, loisirs et développement social;

- Soutien financier de 0,2 M\$ à deux organismes en itinérance pour la mise en place de brigades et pour de la médiation;
- Inauguration du centre Hortense-Duclos, abritant des organismes partenaires offrant des services de proximité dans Émard—Saint-Paul.

*Aménagement urbain et entretien des espaces publics :*

- Brigade de propreté réservée au quartier Griffintown et devancement des opérations de propreté printanières à la mi-mars pour l'ensemble de l'arrondissement.

*Accès à la culture, aux sports et aux loisirs :*

- Ouverture avancée des piscines, pour un total de 42 853 visites dans la saison;
- Plus de 300 journées d'activités culturelles, festives et sportives dans l'arrondissement.

*Développement économique et commercial :*

- Soutien financier aux organismes pour stimuler l'activité économique et la vitalité des quartiers;
- Appui à la mise en lumière de la rue Notre-Dame et à Montréal Boréal, et réalisation du guide *Canal de Lachine 4.0*, portant sur la transformation industrielle du canal.

## **Principales variations**

### Budget modifié

- Virements budgétaires des services centraux de 0,9 M\$, notamment pour le programme Prévention Montréal, qui vise à offrir des milieux de vie solidaires, inclusifs et sécuritaires.
- Affectation de 0,7 M\$ des surplus cumulés à divers projets visant l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité, dont 0,3 M\$ consacrés au soutien de l'accueil et de l'animation dans les chalets de parc.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,9 M\$ provenant des budgets des services centraux, principalement pour le programme Prévention Montréal et la réalisation d'activités de cohabitation sociale.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable principalement aux revenus d'occupation du domaine public en fonction des demandes.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Écart favorable de 1,4 M\$ attribuable entre autres à une gestion rigoureuse des activités et de la main-d'œuvre, à un resserrement des contrats en services professionnels ainsi qu'à des économies liées à l'énergie.

#### Santé et bien-être :

- Ajout de diverses contributions totalisant 0,9 M\$ pour l'amélioration des conditions de vie des populations en situation de vulnérabilité ainsi que pour le renforcement de la sécurité alimentaire et de la cohabitation harmonieuse sur le territoire.

#### Aménagement, urbanisme et développement :

- Économie de 0,5 M\$ relative à des postes vacants et à l'utilisation moindre de services techniques.

**ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE**
**Tableau 60 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 2 805,5         | 3 094,3         | 3 248,6         | 3 252,7         | (4,1)          | 3 252,7         |
| Transferts centraux   | 9 929,3         | 10 387,7        | 10 497,6        | 10 070,7        | 426,9          | 10 500,0        |
| Services rendus et autres revenus                             | 487,2           | 909,8           | 732,1           | 631,7           | 100,4          | 765,2           |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>13 222,0</b> | <b>14 391,8</b> | <b>14 478,3</b> | <b>13 955,1</b> | <b>523,2</b>   | <b>14 517,9</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 2 622,4         | 2 914,3         | 2 600,0         | 2 368,9         | (231,1)        | 2 380,7         |
| Sécurité publique   | 322,6           | 485,3           | 479,9           | 461,3           | (18,6)         | 451,2           |
| Transport   | 3 350,8         | 3 454,6         | 3 498,5         | 3 370,0         | (128,5)        | 3 245,9         |
| Hygiène du milieu   | 981,1           | 1 205,3         | 1 270,1         | 913,6           | (356,5)        | 1 271,4         |
| Santé et bien-être  | 12,8            | 0,5             | 1,4             | -               | (1,4)          | -               |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 1 067,7         | 989,8           | 1 063,4         | 1 088,1         | 24,7           | 1 095,2         |
| Loisirs et culture  | 4 692,3         | 5 670,5         | 5 637,9         | 5 894,2         | 256,3          | 6 227,4         |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>13 049,7</b> | <b>14 720,3</b> | <b>14 551,2</b> | <b>14 096,1</b> | <b>(455,1)</b> | <b>14 671,8</b> |
| Affectations  | 37,6            | 244,7           | 156,2           | 141,0           | 15,2           | 153,9           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>209,9</b>    | <b>(83,8)</b>   | <b>83,3</b>     | <b>-</b>        | <b>83,3</b>    | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 258,2           | 165,0           | (120,9)         |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>468,1</b>    | <b>81,2</b>     | <b>(37,6)</b>   | <b>-</b>        | <b>(37,6)</b>  | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite des efforts visant à maintenir l'équilibre budgétaire à long terme;
- Déploiement d'une vaste campagne d'information concernant les matières résiduelles et distribution gratuite de bacs à déchets conformes;
- Poursuite des initiatives de verdissement : plantation de plus de 350 arbres, et distribution gratuite de végétaux, d'arbres et de semences de plantes mellifères;
- Mise en place de mesures de soutien à la population dans le contexte des inondations printanières;
- Construction de dalles de béton pour abribus et de trottoirs dans le cadre de la refonte des trajets de la STM;
- Lancement des travaux de réfection de la bibliothèque et mise en place d'un point de service temporaire;

- Organisation de diverses activités, dont celles pour la semaine de relâche scolaire, la Journée horticole, la fête nationale, les soirées cinéma et les spectacles dans les parcs;
- Versement de contributions en guise de soutien aux organismes partenaires.

## Principales variations

### Budget modifié

- Augmentation de 0,4 M\$ attribuable à des transferts budgétaires des services centraux dans le cadre du programme Prévention Montréal et des activités de gestion de l'eau;
- Affectation de 0,1 M\$ en provenance des revenus reportés des parcs et terrains de jeu, notamment pour l'ajout d'un employé et l'achat de végétaux.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Virement de 0,1 M\$ provenant des services centraux pour le programme Prévention Montréal et de 0,3 M\$ pour le financement des opérations touchant les égouts et l'aqueduc.

#### Services rendus :

- Bonification de 0,1 M\$ provenant des revenus reportés des parcs et terrains de jeu.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ lié à une surestimation des économies pour les postes vacants;
- Réduction de 0,2 M\$ des besoins budgétaires associés aux litiges et griefs.

#### Transport :

- Coûts supplémentaires de 0,1 M\$ liés au personnel affecté aux activités de voirie et de déneigement.

#### Hygiène du milieu :

- Augmentation de 0,3 M\$ pour soutenir l'entretien et la réparation du réseau d'eau potable et du réseau d'égouts.

#### Loisirs et culture :

- Écart favorable de 0,1 M\$ lié aux salaires du personnel de bibliothèque à la suite d'un réaménagement de la structure organisationnelle;
- Économie de 0,1 M\$ attribuable au processus d'imputation des salaires des cols bleus.

**ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE**
**Tableau 61 – Mercier–Hochelaga-Maisonneuve**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 12 535,6        | 13 648,4        | 14 114,2        | 13 892,9        | 221,3            | 13 892,9        |
| Transferts centraux   | 57 987,7        | 60 928,4        | 61 445,1        | 60 198,0        | 1 247,1          | 61 444,9        |
| Services rendus et autres revenus                             | 5 569,5         | 5 160,5         | 5 588,4         | 4 555,5         | 1 032,9          | 5 067,6         |
| Transferts  | 161,3           | 356,7           | 253,2           | -               | 253,2            | 63,0            |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>76 254,1</b> | <b>80 094,0</b> | <b>81 400,9</b> | <b>78 646,4</b> | <b>2 754,5</b>   | <b>80 468,4</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 8 568,3         | 7 984,5         | 8 046,2         | 7 928,9         | (117,3)          | 8 202,0         |
| Sécurité publique   | 138,6           | 90,0            | 60,4            | 215,5           | 155,1            | 81,0            |
| Transport   | 17 138,6        | 16 648,0        | 17 224,0        | 16 750,8        | (473,2)          | 17 212,8        |
| Hygiène du milieu   | 8 258,3         | 9 751,4         | 9 443,4         | 8 200,0         | (1 243,4)        | 8 857,1         |
| Santé et bien-être  | 504,6           | 1 299,5         | 1 794,6         | 1 295,7         | (498,9)          | 2 059,4         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 5 577,2         | 5 625,0         | 5 990,0         | 6 021,3         | 31,3             | 6 326,8         |
| Loisirs et culture  | 35 528,6        | 40 808,4        | 41 191,1        | 40 985,5        | (205,6)          | 42 539,2        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>75 714,2</b> | <b>82 206,8</b> | <b>83 749,7</b> | <b>81 397,7</b> | <b>(2 352,0)</b> | <b>85 278,3</b> |
| Affectations  | 4 390,4         | 4 960,3         | 4 809,9         | 2 751,3         | 2 058,6          | 4 809,9         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>4 930,3</b>  | <b>2 847,5</b>  | <b>2 461,1</b>  | <b>-</b>        | <b>2 461,1</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 4 586,5         | (561,3)         | 483,3           |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>9 516,8</b>  | <b>2 286,2</b>  | <b>2 944,4</b>  | <b>-</b>        | <b>2 944,4</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

*Transition écologique :*

- Plantation de plus de 2 700 arbres, création de deux mini-forêts, création de cinq ruelles vertes, déminéralisation de près de 1 000 m<sup>2</sup> et distribution de plus de 137 800 végétaux aux citoyennes et citoyens;
- Réalisation du projet pilote de rue-école à l'école Saint-Clément et bonification des mesures de propreté du domaine public.

*Développement social et cohabitation :*

- Coordination des efforts en cohabitation sociale, ouverture d'une halte-chalet au couvent Sainte-Émilie et concertation en itinérance.

*Qualité de vie :*

- Poursuite des programmes Viens jouer dehors! et Viens lire dehors!;
- Mise en opération du nouveau chalet au parc Saint-Victor;
- Poursuite de la piétonnisation de la rue Ontario.

*Sécurité et mobilité :*

- Sécurisation aux abords de l'école Sainte-Claire et du collège Mont-Royal et construction de 159 dos d'âne.

*Participation citoyenne :*

- Adoption du Plan directeur de biodiversité et du Plan de développement de la communauté nourricière.

**Principales variations**

Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés et utilisation de revenus dédiés et reportés de 2,7 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget, notamment pour le plan d'action sur la propreté et les plans de marquage et de signalisation aux abords des écoles.
- Financement additionnel de 1,2 M\$ provenant des services centraux, principalement pour le soutien des activités de plein air, les haltes-chalet, la cohabitation sociale, le programme Prévention Montréal et la sécurité urbaine.

Revenus

Transferts centraux :

- Financement additionnel de 1,2 M\$ provenant des services centraux pour soutenir les haltes-chalet, la cohabitation sociale, le gardiennage spécialisé dans les espaces publics, l'entretien des actifs du réseau d'eau, la revitalisation des artères commerciales ainsi que le programme Prévention Montréal.

Services rendus et autres :

- Revenus excédentaires de 1,0 M\$ liés notamment à l'occupation du domaine public, aux frais de stationnement sur rue et aux revenus reportés aux fins de parcs.

Transferts :

- Financement additionnel de 0,3 M\$ lié aux subventions gouvernementales pour soutenir les activités de plein air dans les parcs et le programme Prévention Montréal.

Charges de fonctionnement

Transport :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable principalement à l'entretien et au nettoyage des voies publiques.

Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 1,2 M\$ découlant des activités déléguées, soit la gestion des matières résiduelles ainsi que l'entretien des actifs de l'eau.

Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable au financement municipal du gardiennage spécialisé et du programme Prévention Montréal.

**ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD**
**Tableau 62 – Montréal-Nord**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 10 591,8        | 11 706,9        | 12 085,5        | 12 075,1        | 10,4             | 12 075,1        |
| Transferts centraux   | 33 966,3        | 34 737,9        | 35 266,1        | 34 165,0        | 1 101,1          | 35 266,3        |
| Services rendus et autres revenus                             | 740,7           | 1 515,8         | 1 318,0         | 888,6           | 429,4            | 902,9           |
| Transferts  | 22,4            | 33,3            | 148,0           | -               | 148,0            | 51,9            |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>45 321,2</b> | <b>47 993,9</b> | <b>48 817,6</b> | <b>47 128,7</b> | <b>1 688,9</b>   | <b>48 296,2</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 6 510,2         | 7 022,5         | 7 507,2         | 7 816,1         | 308,9            | 8 177,7         |
| Sécurité publique   | (27,7)          | -               | 0,1             | 1,0             | 0,9              | 1,0             |
| Transport   | 8 327,1         | 8 660,6         | 9 482,6         | 8 796,6         | (686,0)          | 9 505,3         |
| Hygiène du milieu   | 4 467,4         | 4 681,8         | 4 993,6         | 4 284,0         | (709,6)          | 4 696,0         |
| Santé et bien-être  | 1 966,6         | 1 919,9         | 2 001,5         | 1 561,3         | (440,2)          | 2 227,6         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 3 541,5         | 3 446,8         | 3 620,1         | 3 605,7         | (14,4)           | 3 843,6         |
| Loisirs et culture  | 19 717,4        | 21 386,5        | 21 532,6        | 21 925,1        | 392,5            | 22 123,6        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>44 502,5</b> | <b>47 118,1</b> | <b>49 137,7</b> | <b>47 989,8</b> | <b>(1 147,9)</b> | <b>50 574,8</b> |
| Affectations  | 2 605,7         | 1 230,6         | 2 278,6         | 861,1           | 1 417,5          | 2 278,6         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>3 424,4</b>  | <b>2 106,4</b>  | <b>1 958,5</b>  | <b>-</b>        | <b>1 958,5</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements   | (1 532,8)       | 171,9           | 295,5           |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 891,6</b>  | <b>2 278,3</b>  | <b>2 254,0</b>  | <b>-</b>        | <b>2 254,0</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Déploiement de la nouvelle image de marque de Montréal-Nord Nord et du slogan « Mille histoires, une communauté »;
- Organisation du premier festival Je lis à Montréal-Nord;
- Développement d'un nouveau point de service pour le prêt de matériel au parc Ottawa;
- Création du Conseil des personnes âgées de Montréal-Nord;
- Amorce de l'évaluation du Plan de développement social de Montréal-Nord, en collaboration avec la Table de quartier de Montréal-Nord;
- Aménagement de quatre terrains de pickleball sur la patinoire Bleu Blanc Bouge au parc Le Carignan;
- Mise en place de la Table stratégique de sécurité urbaine de Montréal-Nord (TASSUMN);

- Diffusion des matchs de finale de la NBA, organisation d'un événement célébrant Luguentz Dort, de passage dans l'arrondissement avec le trophée Larry O'Brien, et soutien à l'organisation de son Camp Élite 5;
- Réalisation de la murale *Résonance Nord* sur l'escalier de la bibliothèque Henri-Bourassa par l'artiste Maliciouz et de la sculpture collective *Élévation silencieuse*, par Adela Gomez en collaboration avec la Table femmes Osez au féminin;
- Réaménagement et gazonnement d'une centaine de saillies, et plantation de plus de 350 arbres;
- Planification de la programmation et de l'offre de services à l'Espace du Cœur-Nomade.

## Principales variations

### Budget modifié

Écart de 2,6 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants :

- Affectation de surplus cumulés de 1,4 M\$, principalement pour bonifier les activités de déneigement et soutenir la réalisation de projets, dont le déploiement de la nouvelle image de marque;
- Transferts des services centraux totalisant 1,1 M\$, notamment pour le programme Prévention Montréal et les interventions requises à la station de pompage Lacordaire;
- Subventions de 0,1 M\$.

### Revenus

Transferts centraux :

- Virements totalisant 1,1 M\$ des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal et les interventions à la station de pompage Lacordaire.

Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,4 M\$ dû à l'émission accrue de permis d'occupation du domaine public et à la hausse des demandes pour les frais d'inspection et d'études.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ dû aux activités de déneigement.

#### Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ lié à la hausse des bris d'aqueduc, aux interventions requises à la station de pompage Lacordaire et aux efforts supplémentaires consacrés à la propreté.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable à la contribution supplémentaire pour le programme Prévention Montréal ainsi qu'au soutien accru à la lutte contre la pauvreté.

**ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**
**Tableau 63 – Outremont**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                  | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025             | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                  |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 3 638,6         | 4 102,5         | 4 225,9          | 4 155,3         | 70,6             | 4 155,3         |
| Transferts centraux   | 10 788,5        | 11 674,1        | 12 054,7         | 10 654,9        | 1 399,8          | 12 054,6        |
| Services rendus et autres revenus                             | 3 149,2         | 3 408,9         | 3 156,1          | 3 269,8         | (113,7)          | 4 150,3         |
| Transferts  | 101,5           | 218,5           | 44,1             | -               | 44,1             | -               |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>17 677,8</b> | <b>19 404,0</b> | <b>19 480,8</b>  | <b>18 080,0</b> | <b>1 400,8</b>   | <b>20 360,2</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                  |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 3 818,2         | 4 506,6         | 4 627,2          | 4 401,8         | (225,4)          | 4 363,0         |
| Sécurité publique   | 779,2           | 972,0           | 1 046,2          | 943,1           | (103,1)          | 1 016,3         |
| Transport   | 3 454,8         | 3 611,6         | 3 482,1          | 3 417,6         | (64,5)           | 3 677,3         |
| Hygiène du milieu   | 931,4           | 1 013,7         | 973,7            | 774,8           | (198,9)          | 865,2           |
| Santé et bien-être  | 290,9           | 443,1           | 497,8            | 123,5           | (374,3)          | 383,3           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 1 486,8         | 1 959,1         | 2 187,4          | 2 029,6         | (157,8)          | 2 221,7         |
| Loisirs et culture  | 6 678,4         | 7 569,5         | 9 549,5          | 6 725,6         | (2 823,9)        | 9 850,7         |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>17 439,7</b> | <b>20 075,6</b> | <b>22 363,9</b>  | <b>18 416,0</b> | <b>(3 947,9)</b> | <b>22 377,5</b> |
| Affectations  | 710,8           | 1 511,5         | 2 017,3          | 336,0           | 1 681,3          | 2 017,3         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>948,9</b>    | <b>839,9</b>    | <b>(865,8)</b>   | <b>-</b>        | <b>(865,8)</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 2 922,6         | (232,4)         | (603,5)          |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>3 871,5</b>  | <b>607,5</b>    | <b>(1 469,3)</b> | <b>-</b>        | <b>(1 469,3)</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

*Outremont plus sécuritaire :*

- Indexation et prolongation du contrat en matière de sécurité publique sur le territoire de l'arrondissement et signature par la Sécurité publique d'Outremont d'une entente pour un service de répartition des appels;
- Réalisation du Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ) de l'avenue Fairmount;
- Implantation du concept de « rues actives et familiales », permettant de revisiter le partage de la rue.

*Outremont plus vert :*

- Adoption en septembre du Plan d'urgence climatique;

- Conception de deux mini-forêts aux parcs F.-X.-Garneau et Joyce et plantation de zones nourricières au parc John-F.-Kennedy.

*Culture et bibliothèques :*

- Lancement de la programmation estivale des activités pour le 150<sup>e</sup> anniversaire d'Outremont.

*Cadre bâti :*

- Refonte du règlement de zonage par l'octroi d'un contrat de services professionnels à la suite de l'adoption du PUM de la Ville de Montréal.

*Soutien aux commerces :*

- Création d'un poste de commissaire au développement économique, une première pour l'Arrondissement.

## **Principales variations**

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés et utilisation des revenus reportés des parcs, terrains de jeu et stationnements de 2,6 M\$, principalement pour la réfection du chalet du parc Saint-Viateur à la suite d'un incendie, la sécurisation des rues, la réalisation de plans directeurs, la mobilité et la sécurisation des ruelles, ainsi que la plantation d'arbres et de végétaux.
- Virements des services centraux de 1,4 M\$ pour le remboursement par le fonds d'auto-assurance de la Ville des dépenses liées à la réfection du chalet du parc Saint-Viateur, à la contribution pour le théâtre Outremont et à la contribution pour le programme Prévention Montréal.

### Revenus

Transferts centraux :

- Surplus de 1,4 M\$ lié à des transferts des services centraux, notamment pour le remboursement par le fonds d'auto-assurance de la Ville des dépenses liées à la réfection du chalet du parc Saint-Viateur, pour le théâtre Outremont, et pour le programme Prévention Montréal.

### Charges de fonctionnement

Santé et bien-être :

- Dépenses supplémentaires de 0,4 M\$, notamment pour le programme Prévention Montréal, le programme des communautés de ruelle, ainsi que le programme des écoquartiers.

Loisirs et culture :

- Dépenses supplémentaires de 2,8 M\$ attribuables à la réfection du chalet du parc Saint-Viateur, au soutien financier dans le cadre du renouvellement de l'entente avec le théâtre Outremont, à

la réalisation des festivités pour le 150<sup>e</sup> anniversaire d'Outremont, à une contribution à l'organisme Casteliers pour divers projets culturels, au plan de développement culturel et au financement de la création de plusieurs postes de jardiniers.

## ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

Tableau 64 – Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 7 601,4         | 8 623,1         | 8 836,2         | 8 821,3         | 14,9           | 8 821,3         |
| Transferts centraux   | 26 691,2        | 27 536,1        | 27 960,5        | 27 426,2        | 534,3          | 27 960,5        |
| Services rendus et autres revenus                             | 1 884,7         | 1 992,1         | 1 537,6         | 1 426,1         | 111,5          | 1 545,3         |
| Transferts  | 18,0            | -               | 38,0            | 18,0            | 20,0           | 18,0            |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>36 195,3</b> | <b>38 151,3</b> | <b>38 372,3</b> | <b>37 691,6</b> | <b>680,7</b>   | <b>38 345,1</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 6 179,9         | 5 977,3         | 5 841,5         | 6 915,0         | 1 073,5        | 6 732,2         |
| Sécurité publique   | (4,2)           | (0,1)           | -               | -               | -              | -               |
| Transport   | 7 667,7         | 8 905,5         | 9 024,3         | 8 093,4         | (930,9)        | 8 492,1         |
| Hygiène du milieu   | 3 237,3         | 4 005,1         | 3 730,0         | 3 879,2         | 149,2          | 4 035,6         |
| Santé et bien-être  | 748,6           | 748,9           | 1 060,1         | 526,2           | (533,9)        | 974,3           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 3 609,9         | 3 036,1         | 3 016,8         | 3 056,7         | 39,9           | 3 352,9         |
| Loisirs et culture  | 13 700,7        | 15 810,3        | 15 916,0        | 16 330,4        | 414,4          | 16 819,1        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>35 139,9</b> | <b>38 483,1</b> | <b>38 588,7</b> | <b>38 800,9</b> | <b>212,2</b>   | <b>40 406,2</b> |
| Affectations  | 1 395,9         | 1 483,8         | 2 061,1         | 1 109,3         | 951,8          | 2 061,1         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>2 451,3</b>  | <b>1 152,0</b>  | <b>1 844,7</b>  | <b>-</b>        | <b>1 844,7</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 1 758,4         | (57,7)          | (502,4)         |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>4 209,7</b>  | <b>1 094,3</b>  | <b>1 342,3</b>  | <b>-</b>        | <b>1 342,3</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Élargissement des heures d'ouverture du bureau Accès Montréal (BAM);
- Implantation de huit stations BIXI;
- Organisation des festivités de la fête du Canada, avec comme tête d'affiche le groupe Simple Plan, qui a attiré plus de 20 000 personnes;
- Ouverture des rendez-vous avec les citoyens au bureau des permis touchant la construction et l'urbanisme;
- Mise en œuvre du plan d'action pour la gestion des insatisfactions (gestion des requêtes).

## Principales variations

### Budget modifié

L'augmentation du budget de 1,6 M\$ provient des éléments suivants :

- Affectation de surplus de 1,0 M\$ pour soutenir, entre autres, les Travaux publics, la fête du Canada et la future place publique;
- Utilisation de 0,1 M\$ provenant des revenus reportés des parcs et terrains de jeux pour verdir le territoire et aménager les parcs;
- Ajout d'un budget de 0,5 M\$ en provenance des services centraux, entre autres pour appuyer les efforts de l'Arrondissement relativement au programme Prévention Montréal et à la cohabitation sociale, ainsi que pour la mécanisation de la collecte des matières résiduelles.

### Revenus

Transferts centraux :

- Crédits additionnels de 0,5 M\$ en provenance des services centraux, notamment pour appuyer les efforts de l'Arrondissement en lien avec le programme Prévention Montréal et la cohabitation sociale, ainsi que pour la mécanisation de la collecte des matières résiduelles.

Services rendus et autres revenus :

- Utilisation de 0,1 M\$ des revenus reportés des parcs et terrains de jeu.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Écart favorable de 0,5 M\$ principalement lié aux provisions pour les dépenses contingentes de l'Arrondissement;
- Surplus de 0,3 M\$ dû au roulement de personnel et à un délai dans le comblement des postes;
- Excédent de 0,3 M\$ lié aux besoins de formation, à une réserve aux ressources humaines et au changement d'activité budgétaire d'un employé.

Transport :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ dû à la répartition de la rémunération des cols bleus entre les activités;
- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour des travaux financés par les surplus pour le programme de réfection routière.

Santé et bien-être :

- Coûts supplémentaires de 0,4 M\$ attribuable au programme Prévention Montréal et de 0,1 M\$ en lien avec la cohabitation sociale, qui ont été financés par les budgets des services centraux.

## ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

**Tableau 65 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original<br>2025 | Écart<br>2025    | Budget<br>modifié<br>2025 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------------|------------------|---------------------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            |                         |                  |                           |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                         |                  |                           |
| Taxes <sup>1</sup>  | 11 507,0        | 12 354,6        | 12 800,8        | 12 726,3                | 74,5             | 12 726,3                  |
| Transferts centraux   | 52 793,1        | 53 989,7        | 54 994,9        | 54 243,8                | 751,1            | 55 003,0                  |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 679,8         | 3 211,5         | 3 009,9         | 2 436,2                 | 573,7            | 2 436,2                   |
| Transferts  | 140,8           | 547,3           | 155,3           | 20,0                    | 135,3            | 175,3                     |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>67 120,7</b> | <b>70 103,1</b> | <b>70 960,9</b> | <b>69 426,3</b>         | <b>1 534,6</b>   | <b>70 340,8</b>           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                         |                  |                           |
| Administration générale                                       | 7 261,4         | 8 250,0         | 8 490,6         | 8 001,3                 | (489,3)          | 7 910,9                   |
| Sécurité publique   | 204,1           | 339,7           | 363,4           | 338,2                   | (25,2)           | 363,5                     |
| Transport   | 15 796,2        | 14 784,5        | 15 457,2        | 14 933,1                | (524,1)          | 15 065,0                  |
| Hygiène du milieu   | 8 703,4         | 9 170,1         | 9 110,6         | 8 493,1                 | (617,5)          | 8 634,6                   |
| Santé et bien-être  | 996,6           | 1 381,2         | 1 630,5         | 930,0                   | (700,5)          | 1 560,1                   |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 597,3         | 4 609,8         | 4 973,4         | 4 596,2                 | (377,2)          | 4 989,6                   |
| Loisirs et culture  | 30 692,5        | 32 070,7        | 32 322,4        | 32 683,9                | 361,5            | 33 982,1                  |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>68 251,5</b> | <b>70 606,0</b> | <b>72 348,1</b> | <b>69 975,8</b>         | <b>(2 372,3)</b> | <b>72 505,8</b>           |
| Affectations  | 1 922,9         | 2 878,2         | 2 173,2         | 549,5                   | 1 623,7          | 2 165,0                   |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>792,1</b>    | <b>2 375,3</b>  | <b>786,0</b>    | -                       | <b>786,0</b>     | -                         |
| Ajustements   | 264,1           | 1 091,5         | 2 295,3         |                         |                  |                           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 056,2</b>  | <b>3 466,8</b>  | <b>3 081,3</b>  | -                       | <b>3 081,3</b>   | -                         |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Prix ESTim 2025 de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, dans la catégorie « Projet d'amélioration du milieu de vie », pour le succès des festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de Pointe-aux-Trembles, tenues en 2024;
- Dépassement de l'objectif initial de verdissement, avec la plantation du 10 000<sup>e</sup> arbre en 2025, alors que la cible prévoyait 7 500 nouveaux arbres d'ici 2026;
- Ajout d'un troisième bulletin d'arrondissement afin d'informer les citoyennes et les citoyens des nouveautés, des activités et des services offerts dans l'arrondissement;
- Hausse significative de la fréquentation des installations sportives, témoignant de l'intérêt grandissant des résidents pour les activités physiques et de la vitalité de l'offre sportive dans l'arrondissement;

- Renforcement de l'entretien des aires de jeu et des terrains sportifs, afin d'assurer leur qualité, leur sécurité et leur accessibilité pour l'ensemble des usagers et usagères;
- Hausse de participation citoyenne aux séances du conseil d'arrondissement et nombre élevé de visionnements en webdiffusion, reflétant un intérêt accru pour les enjeux locaux et les décisions politiques;
- Opération de déneigement d'envergure à la suite de la plus grosse tempête de neige depuis plus d'un siècle, avec plus de 72 cm de précipitations.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de 1,6 M\$ provenant des surplus cumulés pour financer les postes de préposés à l'accueil et à l'entretien dans les parcs, certains travaux non capitalisables et des initiatives de lutte contre la délinquance.
- Crédits additionnels de 0,2 M\$ en subventions pour le projet Espace jeunesse.
- Budget additionnel de 0,8 M\$ provenant des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal et pour l'église Saint-Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,8 M\$ attribuable principalement aux budgets reçus des services centraux pour le programme Prévention Montréal et le projet de mise en valeur de l'église Saint-Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart favorable de 0,6 M\$ découlant d'un volume plus important de demandes de permis d'occupation du domaine public et de locations d'installations récréatives.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ lié à diverses dépenses, principalement l'achat de sel (en raison d'un hiver plus rigoureux que prévu) ainsi que des services professionnels, techniques et autres.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 0,6 M\$ liées aux activités de gestion des matières résiduelles et au réseau de distribution d'eau potable, pour répondre aux besoins opérationnels.

Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ dû à une restructuration d'activités, aux contributions aux organismes communautaires et à la rémunération globale en développement social, en lien avec des subventions gouvernementales et des virements budgétaires des services centraux reçus en cours d'année.

**ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE**
**Tableau 66 – Rosemont–La Petite-Patrie**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 11 122,5        | 12 465,1        | 12 887,0        | 12 875,8        | 11,2             | 12 875,8        |
| Transferts centraux   | 52 679,1        | 53 451,3        | 54 966,9        | 53 356,2        | 1 610,7          | 55 018,7        |
| Services rendus et autres revenus                             | 9 130,7         | 9 568,0         | 10 293,9        | 7 893,1         | 2 400,8          | 8 125,7         |
| Transferts  | -               | 15,8            | (26,9)          | -               | (26,9)           | -               |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>72 932,3</b> | <b>75 500,2</b> | <b>78 120,9</b> | <b>74 125,1</b> | <b>3 995,8</b>   | <b>76 020,2</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 9 179,3         | 10 922,1        | 11 278,7        | 10 214,5        | (1 064,2)        | 10 493,0        |
| Sécurité publique   | 68,8            | 166,1           | 196,0           | 146,0           | (50,0)           | 146,0           |
| Transport   | 22 400,0        | 22 193,2        | 21 863,6        | 21 414,7        | (448,9)          | 23 096,9        |
| Hygiène du milieu   | 7 615,7         | 9 401,1         | 9 426,6         | 8 641,4         | (785,2)          | 9 291,7         |
| Santé et bien-être  | 1 668,5         | 2 276,3         | 2 131,4         | 1 227,2         | (904,2)          | 2 476,0         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 559,5         | 5 738,0         | 5 446,3         | 4 771,6         | (674,7)          | 5 973,5         |
| Loisirs et culture  | 29 452,8        | 30 251,3        | 30 931,9        | 27 709,7        | (3 222,2)        | 31 149,2        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>74 944,6</b> | <b>80 948,1</b> | <b>81 274,5</b> | <b>74 125,1</b> | <b>(7 149,4)</b> | <b>82 626,3</b> |
| Affectations  | 6 200,4         | 7 464,6         | 6 658,0         | -               | 6 658,0          | 6 606,1         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>4 188,1</b>  | <b>2 016,7</b>  | <b>3 504,4</b>  | <b>-</b>        | <b>3 504,4</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 1 465,7         | (1 798,8)       | 89,8            |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>5 653,8</b>  | <b>217,9</b>    | <b>3 594,2</b>  | <b>-</b>        | <b>3 594,2</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Plantation de 700 nouveaux arbres sur le territoire et d'une nouvelle microforêt au parc Sainte-Bernadette, verdissement de 600 m<sup>2</sup> de saillies et création de deux nouveaux jardins collectifs;
- Sécurisation de neuf ruelles par l'installation de bacs de jardinage;
- Accueil de plus de 1 630 000 visiteurs et visiteuses dans les piscines, les arénas et les centres de loisirs, et offre variée d'activités libres et planifiées dans les installations sportives intérieures et extérieures;
- Tenue de plus de 100 activités culturelles en salle ou en plein air et de plus de 1 000 activités en bibliothèque, dont le lancement des Plumes de Rosepatrie et des activités d'inclusion inversée;
- Animation quatre saisons dans les parcs : corridors de glisse enneigés, prêt de matériel de sport et de loisirs (incluant des équipements adaptés), Fête de la rentrée;

- Offre d'activités gratuites et de formations au cyclisme et à la mécanique vélo pour les jeunes, les femmes et le grand public, prêt saisonnier de vélos pour les familles à faible revenu et soutien à une initiative d'emprunt de vélos cargos dans le cadre du déploiement du plan d'action Vision vélo;
- Déploiement d'interventions favorisant le vivre-ensemble et la cohabitation sociale;
- Projets participatifs citoyens : réalisation de plusieurs dizaines d'activités, animations, plantations et nouveaux aménagements dans le cadre du programme;
- Dépôt d'un avis citoyen pour imaginer le réaménagement de l'intersection des rues De Drucourt et Marquette (actuelle Île aux volcans).

### **Principales variations**

#### Budget modifié

- Budget additionnel de 6,9 M\$ provenant de l'affectation de surplus cumulés pour financer différents projets et activités, comme la bonification de l'offre de services des Travaux publics, l'animation dans les parcs et espaces publics et les contributions financières à des organismes;
- Virement de 1,6 M\$ des services centraux pour le programme Prévention Montréal, visant le développement des jeunes et la sécurité urbaine, pour l'implantation des haltes-chalet et pour des travaux correctifs au complexe aquatique de Rosemont.

#### Revenus

##### Transferts centraux :

- Écart favorable de 1,6 M\$ attribuable aux budgets provenant des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal, l'implantation des haltes-chalet et des travaux correctifs au complexe aquatique de Rosemont.

##### Services rendus et autres revenus :

- Revenus supplémentaires de 1,6 M\$ liés à l'occupation du domaine public, et de 0,8 M\$ découlant notamment de la location d'installations et du golf municipal.

#### Charges de fonctionnement

##### Administration générale :

- Écart défavorable de 1,1 M\$ attribuable principalement aux assignations temporaires du personnel.

Transport :

- Coûts additionnels de 0,5 M\$ liés principalement à la bonification de la propreté des voies publiques en été et à la facturation interne.

Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable à la gestion des matières résiduelles et au branchement d'égouts.

Santé et bien-être :

- Dépenses de 0,5 M\$ pour la mise en place de divers projets principalement financés par l'utilisation des surplus cumulés (magasins-partage, Bouffe-Action de Rosemont, projets participatifs citoyens);
- Financement provenant des services centraux de 0,4 M\$ pour le programme Prévention Montréal.

Aménagement, urbanisme et développement :

- Dépenses de 0,7 M\$ pour la mise en place de divers projets principalement financés par l'utilisation des surplus cumulés (contributions à des organismes, aménagements temporaires).

Loisirs et culture :

- Dépenses supplémentaires de 2,3 M\$ pour bonifier la propreté, l'entretien et l'embellissement des parcs durant la période estivale;
- Ajout de 0,9 M\$ pour la mise en place de divers projets principalement financés par l'utilisation des surplus cumulés (Fête de la rentrée, stations loisirs dans les parcs, Festival des arts de ruelle, projet au parc du Bois-des-Pères, etc.).

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT**
**Tableau 67 – Saint-Laurent**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 15 817,8        | 17 931,2        | 18 386,2        | 18 132,3        | 253,9          | 18 132,4        |
| Transferts centraux   | 57 473,2        | 59 150,3        | 59 963,0        | 59 258,3        | 704,7          | 59 962,8        |
| Services rendus et autres revenus                             | 4 314,7         | 4 479,9         | 4 885,1         | 4 775,2         | 109,9          | 4 775,2         |
| Transferts  | 256,2           | 344,4           | 217,3           | -               | 217,3          | 141,9           |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>77 861,9</b> | <b>81 905,8</b> | <b>83 451,6</b> | <b>82 165,8</b> | <b>1 285,8</b> | <b>83 012,3</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 10 825,4        | 11 281,2        | 11 612,9        | 14 875,2        | 3 262,3        | 13 108,2        |
| Sécurité publique   | 1 188,4         | 1 361,8         | 1 440,4         | 1 536,3         | 95,9           | 1 572,4         |
| Transport   | 18 884,9        | 18 718,6        | 19 939,1        | 20 982,8        | 1 043,7        | 20 805,3        |
| Hygiène du milieu   | 5 464,3         | 5 999,6         | 6 084,1         | 5 904,2         | (179,9)        | 6 264,3         |
| Santé et bien-être  | 1 756,4         | 2 553,5         | 2 477,0         | 1 915,8         | (561,2)        | 2 607,4         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 5 837,5         | 6 357,3         | 6 958,7         | 6 925,6         | (33,1)         | 7 400,1         |
| Loisirs et culture  | 31 627,0        | 31 358,8        | 32 675,2        | 31 022,9        | (1 652,3)      | 32 120,2        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>75 583,9</b> | <b>77 630,8</b> | <b>81 187,4</b> | <b>83 162,8</b> | <b>1 975,4</b> | <b>83 877,9</b> |
| Affectations  | 966,4           | 507,0           | 865,6           | 997,0           | (131,4)        | 865,6           |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>3 244,4</b>  | <b>4 782,0</b>  | <b>3 129,8</b>  | <b>-</b>        | <b>3 129,8</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 1 058,9         | (2 926,7)       | (897,8)         |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>4 303,3</b>  | <b>1 855,3</b>  | <b>2 232,0</b>  | <b>-</b>        | <b>2 232,0</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Déploiement de la collecte des matières organiques dans les immeubles de 101 logements et plus;
- Festivités entourant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la mini-bibliothèque du parc Painter;
- Festivités entourant le 60<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent;
- Festivités entourant le dévoilement de la capsule temporelle de l'an 2000 et scellement de la capsule du 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Laurent, en 2043;
- Activités ludiques et éducatives autour de l'agriculture urbaine et de la biodiversité à l'occasion du Mois du jardin;

- Modifications réglementaires touchant à l'aménagement des stationnements et aux conditions d'autorisation de logements en sous-sol, afin de protéger les bâtiments contre les inondations lors de fortes pluies;
- Ateliers offerts aux résidents pour prévenir ou réparer les dommages causés par les inondations;
- Modification réglementaire pour interdire les nuisances sonores abusives des véhicules;
- Obtention de la certification Municipalité amie des oiseaux;
- Lancement du nouveau service de prêt de trousseaux sensorielles destinées aux enfants neurodivergents, à l'occasion du Mois de l'accessibilité.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

- Remboursement de 1,2 M\$ au fonds destiné aux projets d'investissement et renversement de l'utilisation du surplus pour équilibrer le budget;
- Financement de 1,1 M\$ provenant de l'affectation de surplus cumulés pour les dépenses liées à la planification stratégique 2022-2025;
- Budget additionnel de 0,7 M\$ provenant des services centraux, notamment pour le programme Prévention Montréal;
- Financement de 0,1 M\$ lié à des subventions destinées à la protection des milieux humides et hydriques au boisé du parc Marcel-Laurin.

#### Revenus

##### Transferts centraux :

- Budget additionnel de 0,7 M\$ provenant des services centraux, principalement pour le programme Prévention Montréal.

#### Charges de fonctionnement

##### Administration générale :

- Écart favorable de 3,3 M\$ principalement lié à des réserves financières, au remboursement du fonds destiné aux projets d'investissement et au renversement de l'utilisation du surplus pour équilibrer le budget.

##### Transport :

- Économies de 1,0 M\$ attribuables principalement à la diminution des demandes de coupes sur la voie publique effectuées par le personnel municipal, à une économie liée à la masse salariale et à un excédent lié à la location de machinerie de déneigement.

Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ qui s'explique par des financements supplémentaires en provenance des surplus cumulés pour la planification stratégique 2022-2025 et des services centraux pour le programme Prévention Montréal.

Loisirs et culture :

- Écart défavorable de 1,7 M\$ dû à la rémunération, au financement supplémentaire des surplus cumulés pour la planification stratégique 2022-2025 et à une subvention gouvernementale pour la protection des milieux humides et hydriques au boisé du parc Marcel-Laurin.

## ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Tableau 68 – Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 9 074,6         | 9 662,1         | 10 108,7        | 10 036,6        | 72,1           | 10 036,6        |
| Transferts centraux   | 29 100,9        | 29 405,9        | 29 672,4        | 29 354,3        | 318,1          | 29 672,3        |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 007,1         | 2 226,5         | 2 490,3         | 2 006,2         | 484,1          | 2 074,9         |
| Transferts  | 212,8           | 645,1           | 725,9           | 25,0            | 700,9          | 700,6           |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>40 395,4</b> | <b>41 939,6</b> | <b>42 997,3</b> | <b>41 422,1</b> | <b>1 575,2</b> | <b>42 484,4</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 5 417,7         | 7 141,8         | 7 287,5         | 8 007,9         | 720,4          | 8 474,3         |
| Sécurité publique   | 98,3            | 74,8            | 103,3           | 75,4            | (27,9)         | 103,3           |
| Transport   | 8 355,3         | 7 547,4         | 8 512,9         | 8 678,9         | 166,0          | 8 997,2         |
| Hygiène du milieu   | 3 237,3         | 3 165,4         | 3 069,9         | 2 828,3         | (241,6)        | 3 038,2         |
| Santé et bien-être  | 580,0           | 1 140,7         | 1 238,1         | 422,0           | (816,1)        | 1 257,6         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 2 361,6         | 2 989,3         | 3 127,3         | 2 971,7         | (155,6)        | 2 928,7         |
| Loisirs et culture  | 19 136,2        | 17 933,4        | 18 765,3        | 18 637,5        | (127,8)        | 19 132,8        |
| Frais de financement  | 104,2           | 66,1            | 34,7            | 34,8            | 0,1            | 34,8            |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>39 290,6</b> | <b>40 058,9</b> | <b>42 139,0</b> | <b>41 656,5</b> | <b>(482,5)</b> | <b>43 966,9</b> |
| Financement   | (737,9)         | (484,0)         | (515,4)         | (515,6)         | 0,2            | (515,6)         |
| Affectations  | 2 021,8         | 988,9           | 1 998,1         | 750,0           | 1 248,1        | 1 998,1         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>2 388,7</b>  | <b>2 385,6</b>  | <b>2 341,0</b>  | <b>-</b>        | <b>2 341,0</b> | <b>-</b>        |
| Ajustements   | (784,3)         | (1 333,9)       | 1 014,2         |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>1 604,4</b>  | <b>1 051,7</b>  | <b>3 355,2</b>  | <b>-</b>        | <b>3 355,2</b> | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite de plusieurs projets impliquant des organismes jeunesse et visant à prévenir la violence chez les jeunes;
- Création d'un bureau de projet pour le développement de la ligne bleue du métro afin d'assurer un développement harmonieux et de maximiser les retombées économiques potentielles;
- Aménagement d'un premier parc éponge pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques;
- Poursuite des efforts de déminéralisation et de verdissement, avec la plantation de 1 000 arbres sur le domaine public ainsi que la mise en place d'un programme de subvention pour le verdissement des grands stationnements commerciaux.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés de 1,2 M\$, notamment pour le financement de dépenses de déneigement supplémentaires ainsi que pour le montage et le démontage de la structure gonflable du parc Hébert.
- Obtention d'aides financières du ministère de la Sécurité publique totalisant 0,6 M\$ pour des programmes en stratégies jeunesse.
- Virements des services centraux de 0,3 M\$, principalement pour le programme Prévention Montréal et les activités d'entretien des actifs des réseaux d'aqueduc et d'égout.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Variation favorable de 0,3 M\$ en lien avec différents programmes des services centraux, notamment pour des enjeux locaux sur le réseau de l'eau et le programme Prévention Montréal.

#### Services rendus et autres revenus :

- Excédent de 0,5 M\$ provenant surtout du remboursement des employés affectés au projet de prolongement de la ligne bleue du métro et aux revenus d'exploitation du dôme Hébert, qui était censé ne pas être utilisé en 2025.

#### Transferts :

- Surplus de 0,6 M\$ découlant de l'obtention de subventions du ministère de la Sécurité publique.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Variation favorable de 0,7 M\$ attribuable aux économies dans le budget de rémunération pour des postes vacants et pour le soutien de causes en justice, et dans les budgets de contingences.

#### Transport :

- Coûts supplémentaires de 0,3 M\$ liés aux activités de déneigement pour l'achat d'abrasifs hivernaux;
- Économies de 0,4 M\$ liées au matériel roulant pour l'entretien de la voirie et à l'utilisation de la réserve de contingences.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable à des dépenses additionnelles pour la création d'espaces récréatifs pour les jeunes et des autres programmes de prévention.

**ARRONDISSEMENT DE VERDUN**
**Tableau 69 – Verdun**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                  |                 | Budget original | Écart          | Budget modifié  |
|---|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024             | 2025            | 2025            | 2025           | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                  |                 |                 |                |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 7 829,1         | 8 330,2          | 8 761,1         | 8 638,3         | 122,8          | 8 638,3         |
| Transferts centraux   | 27 271,4        | 28 711,9         | 28 835,5        | 28 479,9        | 355,6          | 28 835,4        |
| Services rendus et autres revenus                             | 2 846,1         | 3 773,7          | 3 467,9         | 3 946,4         | (478,5)        | 4 293,6         |
| Transferts  | 69,4            | 81,0             | 198,5           | -               | 198,5          | 198,5           |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>38 016,0</b> | <b>40 896,8</b>  | <b>41 263,0</b> | <b>41 064,6</b> | <b>198,4</b>   | <b>41 965,8</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                  |                 |                 |                |                 |
| Administration générale                                       | 6 027,3         | 7 108,8          | 6 686,9         | 6 831,7         | 144,8          | 6 799,4         |
| Sécurité publique   | 250,3           | 295,9            | 281,5           | 298,5           | 17,0           | 298,2           |
| Transport   | 10 626,9        | 10 409,8         | 11 071,3        | 10 517,1        | (554,2)        | 11 321,2        |
| Hygiène du milieu   | 2 608,5         | 2 515,1          | 2 518,1         | 2 459,1         | (59,0)         | 2 547,9         |
| Santé et bien-être  | 739,8           | 746,4            | 766,3           | 574,5           | (191,8)        | 827,8           |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 3 187,3         | 3 629,7          | 3 860,0         | 4 140,2         | 280,2          | 4 178,2         |
| Loisirs et culture  | 17 236,8        | 17 401,9         | 17 241,6        | 16 836,2        | (405,4)        | 17 525,6        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>40 676,9</b> | <b>42 107,6</b>  | <b>42 425,7</b> | <b>41 657,3</b> | <b>(768,4)</b> | <b>43 498,3</b> |
| Affectations  | 1 983,0         | 1 976,4          | 1 532,5         | 592,7           | 939,8          | 1 532,5         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>(677,9)</b>  | <b>765,6</b>     | <b>369,8</b>    | <b>-</b>        | <b>369,8</b>   | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 1 274,3         | (1 976,1)        | 67,2            |                 |                |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>596,4</b>    | <b>(1 210,5)</b> | <b>437,0</b>    | <b>-</b>        | <b>437,0</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Chargement de 248 914 m<sup>3</sup> de neige à la suite de la tempête de neige exceptionnelle de 2025;
- Célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire de Verdun avec une programmation exceptionnelle offrant 75 activités rassembleuses et regroupant plus de 250 artistes et de 100 000 participantes et participants;
- Maintien de la qualité des services et de l'équilibre budgétaire grâce à une gestion rigoureuse et à un plan de resserrement des dépenses dans un contexte budgétaire contraint;
- Réalisation ou amorce de plus de 90 % des actions prévues dans le plan stratégique, ce qui démontre l'engagement et le dynamisme des équipes au service de la communauté verdunoise;
- Présence soutenue sur le territoire de l'équipe de l'Urbanisme, qui a délivré 1 196 permis et certificats et réalisé 2 555 inspections au cours de l'année;

- Adoption de la Politique de communication;
- Plantation de 1226 arbres : 699 en milieu naturel (boisé du domaine Saint-Paul) et 527 dans les rues et les parcs de tous les quartiers.

## Principales variations

### Budget modifié

- Budget additionnel de 0,3 M\$ alloué dans le cadre du programme Prévention Montréal, ainsi que pour les interventions de revitalisation des secteurs commerciaux situés hors des territoires des SDC.
- Financement additionnel de 0,6 M\$, composé de 0,3 M\$ en dons et commandites et de 0,3 M\$ en subventions gouvernementales, incluant l'appui du MCCQ, de Sport et loisir de l'île de Montréal (SLIM) et du programme Bleu Blanc Bouge;
- Affectation de surplus cumulés de 0,9 M\$, principalement pour financer les dépenses liées au déneigement et pour soutenir les activités culturelles du 150<sup>e</sup> anniversaire de Verdun, notamment dans le cadre d'un appel à projets citoyens.

### Revenus

#### Taxes :

- Surplus de 0,1 M\$ dans la taxation locale dû principalement à la croissance immobilière.

#### Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,4 M\$ pour des projets du programme Prévention Montréal, pour la revitalisation des secteurs commerciaux situés hors des territoires des SDC, et pour la gestion des installations municipales dans le cadre de la réalisation d'activités de cohabitation sociale.

#### Services rendus et autres revenus :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ causé principalement par une diminution des demandes de permis d'occupation temporaire du domaine public provenant du ralentissement des mises en chantier privées.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Coûts additionnels de 0,7 M\$ attribuables aux dépenses de déneigement, découlant principalement de conditions climatiques plus rigoureuses, financées par les surplus de gestion;
- Écart favorable de 0,2 M\$ provenant des économies réalisées dans le cadre du plan de resserrement des dépenses, particulièrement au chapitre des frais de services professionnels.

Aménagement, urbanisme et développement :

- Économies de 0,3 M\$ découlant principalement des mouvements de personnel et du plan de resserrement des dépenses.

Loisirs et culture :

- Dépenses additionnelles totalisant 0,4 M\$ pour les activités du 150<sup>e</sup> anniversaire de Verdun, financées par des dons, des commandites, des subventions et un surplus de gestion.

**ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE**
**Tableau 70 – Ville-Marie**

(en milliers de dollars)

|   | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart             | Budget modifié   |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|   | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025              | 2025             |
| <b>Revenus</b>  |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Taxes <sup>1</sup>  | 21 358,1         | 23 487,8         | 24 656,6         | 23 538,3         | 1 118,3           | 23 538,2         |
| Transferts centraux   | 52 052,6         | 54 441,5         | 59 295,6         | 51 174,4         | 8 121,2           | 59 295,5         |
| Services rendus et autres revenus                             | 29 141,0         | 30 684,7         | 25 328,7         | 24 306,3         | 1 022,4           | 24 991,5         |
| Transferts  | 46,4             | 23,4             | -                | 10,0             | (10,0)            | 10,0             |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>102 598,1</b> | <b>108 637,4</b> | <b>109 280,9</b> | <b>99 029,0</b>  | <b>10 251,9</b>   | <b>107 835,2</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                  |                  |                  |                  |                   |                  |
| Administration générale                                       | 13 499,3         | 13 550,7         | 14 129,8         | 15 440,7         | 1 310,9           | 13 940,5         |
| Sécurité publique   | 44,7             | 32,9             | -                | -                | -                 | -                |
| Transport   | 32 532,0         | 33 285,7         | 35 257,8         | 31 592,5         | (3 665,3)         | 35 045,0         |
| Hygiène du milieu   | 16 760,2         | 18 069,5         | 18 564,5         | 16 716,3         | (1 848,2)         | 17 431,7         |
| Santé et bien-être  | 1 555,3          | 1 692,7          | 1 981,9          | 1 717,6          | (264,3)           | 2 628,7          |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 9 719,0          | 10 916,5         | 12 900,0         | 9 197,2          | (3 702,8)         | 15 926,7         |
| Loisirs et culture  | 33 770,9         | 37 526,8         | 41 616,0         | 34 772,6         | (6 843,4)         | 41 950,3         |
| Frais de financement  | 1 188,0          | 1 187,7          | 1 313,3          | 1 100,0          | (213,3)           | -                |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>109 069,4</b> | <b>116 262,5</b> | <b>125 763,3</b> | <b>110 536,9</b> | <b>(15 226,4)</b> | <b>126 922,9</b> |
| Financement   | (0,8)            | (11,3)           | (24,3)           | (371,0)          | 346,7             | -                |
| Affectations  | 15 822,0         | 17 591,8         | 19 087,7         | 11 878,9         | 7 208,8           | 19 087,7         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>9 349,9</b>   | <b>9 955,4</b>   | <b>2 581,0</b>   | <b>-</b>         | <b>2 581,0</b>    | <b>-</b>         |
| Ajustements   | 1 383,5          | (154,7)          | 3 076,2          |                  |                   |                  |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>10 733,4</b>  | <b>9 800,7</b>   | <b>5 657,2</b>   | <b>-</b>         | <b>5 657,2</b>    | <b>-</b>         |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

*Aménagement et développement urbain :*

- Délivrance de 2 104 permis correspondant à des coûts de travaux de 1,03 G\$;
- Présentation de 309 dossiers au comité consultatif d'urbanisme.

*Développement économique :*

- Octroi d'un soutien financier de 3,3 M\$ pour la réalisation de divers projets : programme de propreté, projet de mitigation du chantier de la rue Sainte-Catherine, soutien à la vie nocturne, projet d'embellissement pour le secteur du Vieux-Montréal.

*Culture, sports, loisirs et développement social :*

- Versement de contributions financières totalisant 3,6 M\$ pour divers projets et activités : soutien à la gestion et à l'opération du centre Yvon-Deschamps et de sa piscine, programme de soutien financier aux initiatives culturelles, programme de prévention en sécurité urbaine, programme d'activités physiques et de camps de jour, soutien au quartier culturel dans l'est de l'arrondissement et fonds en agriculture urbaine.

**Principales variations**

Budget modifié

- Affectation de surplus cumulés et utilisation des revenus reportés des parcs et terrains de jeux totalisant 7,9 M\$, notamment pour la bonification des activités liées à la propreté et l'octroi de contributions financières aux SDC l'arrondissement pour la réalisation de divers projets.
- Transferts budgétaires de 8,1 M\$ en provenance des services centraux, principalement pour la réalisation de projets dans le cadre de la Stratégie centre-ville, de l'ouverture du centre Sanaaq, et du programme Prévention Montréal, et pour les activités de propreté.

Revenus

Taxes :

- Surplus de 1,1 M\$ découlant de la taxation locale en fonction du développement immobilier.

Transferts centraux :

- Écart favorable de 8,1 M\$ provenant principalement des virements budgétaires des services centraux, notamment pour la Stratégie centre-ville, le centre Sanaaq, les activités de propreté et le programme Prévention Montréal.

Services rendus et autres revenus :

- Excédent de 1,0 M\$ principalement attribuable à la délivrance de permis d'occupation temporaire du domaine public en fonction des demandes.

Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Surplus de 1,3 M\$ découlant principalement de la réserve pour imprévus servant à financer des projets ponctuels.

Transport :

- Écart défavorable de 3,7 M\$ lié principalement à la rémunération du personnel manuel et à l'utilisation de surplus cumulés pour financer des activités liées à la propreté au centre-ville.

Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 1,8 M\$, principalement pour les activités de gestion des matières résiduelles.

Aménagement, urbanisme et développement économique :

- Coûts additionnels de 3,7 M\$ liés principalement aux transferts budgétaires en provenance du Service du développement économique, pour la réalisation de divers projets dans le cadre de la Stratégie centre-ville.

Loisirs et culture :

- Dépenses additionnelles de 6,8 M\$, notamment pour l'ouverture du centre Sanaaq, la réalisation des activités du plan de propreté et l'aménagement des parcs de l'arrondissement.

**ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION**
**Tableau 71 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension**

(en milliers de dollars)

|   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart            | Budget modifié  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
|   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025             | 2025            |
| <b>Revenus</b>  |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Taxes <sup>1</sup>  | 9 524,8         | 10 587,7        | 10 937,4        | 10 889,9        | 47,5             | 10 890,0        |
| Transferts centraux   | 52 153,4        | 53 824,3        | 54 649,0        | 52 717,5        | 1 931,5          | 54 735,3        |
| Services rendus et autres revenus                             | 3 601,7         | 4 501,6         | 4 199,0         | 3 854,0         | 345,0            | 3 960,8         |
| Transferts  | 262,9           | 444,6           | 459,9           | -               | 459,9            | 459,9           |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>65 542,8</b> | <b>69 358,2</b> | <b>70 245,3</b> | <b>67 461,4</b> | <b>2 783,9</b>   | <b>70 046,0</b> |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                              |                 |                 |                 |                 |                  |                 |
| Administration générale                                       | 7 829,9         | 7 863,5         | 7 821,4         | 7 797,0         | (24,4)           | 7 890,7         |
| Sécurité publique   | 348,3           | 316,8           | 354,5           | 723,8           | 369,3            | 872,4           |
| Transport   | 14 497,2        | 14 849,3        | 15 059,4        | 15 680,1        | 620,7            | 16 051,7        |
| Hygiène du milieu   | 9 527,7         | 11 111,1        | 10 418,4        | 8 367,0         | (2 051,4)        | 9 467,0         |
| Santé et bien-être  | 803,1           | 962,2           | 1 109,8         | 615,7           | (494,1)          | 1 115,7         |
| Aménagement, urbanisme et développement                       | 4 331,8         | 4 156,4         | 4 354,7         | 4 256,4         | (98,3)           | 4 456,4         |
| Loisirs et culture  | 28 746,8        | 29 685,5        | 31 636,1        | 30 021,4        | (1 614,7)        | 31 362,8        |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>                      | <b>66 084,8</b> | <b>68 944,8</b> | <b>70 754,3</b> | <b>67 461,4</b> | <b>(3 292,9)</b> | <b>71 216,7</b> |
| Affectations  | 1 817,9         | 908,5           | 1 257,2         | -               | 1 257,2          | 1 170,7         |
| <b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b> | <b>1 275,9</b>  | <b>1 321,9</b>  | <b>748,2</b>    | <b>-</b>        | <b>748,2</b>     | <b>-</b>        |
| Ajustements   | 1 142,2         | (1 142,3)       | 2 121,4         |                 |                  |                 |
| <b>Excédent (déficit) de gestion</b>                          | <b>2 418,1</b>  | <b>179,6</b>    | <b>2 869,6</b>  | <b>-</b>        | <b>2 869,6</b>   | <b>-</b>        |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart réel/budget des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne Taxes et déduit de la ligne Ajustements.

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2025 ont été marqués par les éléments suivants :

- Plantation de 1 051 arbres, entretien de 12 500 m<sup>2</sup> de saillies de trottoirs et déminéralisation de 194 m<sup>2</sup> dans le cadre du programme participatif Bye bye béton!;
- Déploiement des mesures de la stratégie d'apaisement de la circulation, renforcement de la sécurité aux abords d'écoles primaires, construction de dos d'âne et mise en place d'une approche de sécurisation des ruelles;
- Soutien accru à la mise en œuvre de projets axés sur la prévention de la criminalité chez les jeunes;
- Inspection de 975 logements, dont 500 de manière préventive;
- Réalisation de 3 000 heures d'interventions sur le domaine public par les brigades de propreté;
- Sélection du concept architectural de la future bibliothèque Caroline-Dawson. Le concept retenu est celui des firmes L'ŒUF Architectes et Lapointe Magne et associés en consortium avec NIPPAYASGE, Eurêka Environnement, Dupras Ledoux et L2C Experts;

- Redynamisation de la rue Saint-Hubert dans une perspective d'économie circulaire et réalisation d'une étude sur le positionnement des pôles d'emplois de l'arrondissement;
- Don d'un terrain pour la construction d'une maison communautaire dans Saint-Michel;
- Ajout de ressources en collaboration avec le milieu pour faciliter la cohabitation avec les populations vulnérables ou en situation d'itinérance.

## Principales variations

### Budget modifié

- Budget additionnel de 2,6 M\$ provenant notamment de subventions gouvernementales et des services centraux, pour les programmes Prévention Montréal et Un pont entre nous, Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais et Circonflexe, ainsi que pour les activités de gestion de l'eau.
- Budget additionnel de 1,2 M\$ provenant de l'affectation de surplus cumulés, pour des projets de transition écologique, des contributions financières à des organismes et la mise à niveau des équipements scéniques à la maison de la culture de Parc-Extension.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Surplus de 1,9 M\$ provenant de virements des services centraux, notamment pour les activités de gestion de l'eau, des projets d'aide aux personnes en situation d'itinérance et le programme Prévention Montréal.

#### Transferts :

- Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable à des subventions gouvernementales pour les programmes Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais, Prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture et Circonflexe.

### Charges de fonctionnement

#### Sécurité publique :

- Excédent de 0,4 M\$ attribuable principalement à une provision pour le projet de refuge animalier de la Ville de Montréal.

#### Transport :

- Excédent de 0,6 M\$ dû principalement à des économies d'électricité et à la rémunération des employés de la voirie.

Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 2,1 M\$ liées principalement à l'entretien du réseau de distribution d'eau potable et du réseau d'égout ainsi qu'aux activités de gestion des matières résiduelles.

Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ lié principalement à des subventions du ministère de la Sécurité publique pour la prévention en sécurité urbaine et le programme Prévention Montréal.

Loisirs et culture :

- Coûts additionnels de 1,6 M\$ liés principalement à des projets de plantation d'arbres, de déminéralisation et de mise à niveau des équipements scéniques à la maison de la culture de Parc-Extension.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Autres charges  
corporatives –  
Financement  
et autres charges



## AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES

**Tableau 72 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges**

(en milliers de dollars)

|  | 2023               | Réel<br>2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025               | Budget<br>original<br>2025 | Écart<br>2025     | Budget<br>modifié<br>2025 |
|--|--------------------|--|--------------------|----------------------------|-------------------|---------------------------|
| <b>Charges de financement corporatives</b>                               |                    |  |                    |                            |                   |                           |
| Service de la dette brute  | 902 391,5          | 895 869,9  | 898 052,2          | 931 391,3                  | 33 339,1          | 931 391,3                 |
| Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts | 657 184,4          | 547 476,1  | 592 521,1          | 518 898,4                  | (73 622,7)        | 509 428,4                 |
| <b>Total – Charges de financement corporatives</b>                       | <b>1 559 575,9</b> | <b>1 443 346,0</b>                               | <b>1 490 573,3</b> | <b>1 450 289,7</b>         | <b>(40 283,6)</b> | <b>1 440 819,7</b>        |
| <b>Autres charges corporatives</b>                                       |                    |  |                    |                            |                   |                           |
| Dépenses communes  | (15 875,4)         | 192 253,4  | 178 775,6          | 272 136,7                  | 93 361,1          | 272 182,1                 |
| Dépenses de contributions  | 776 462,6          | 832 357,3  | 879 324,5          | 878 072,6                  | (1 251,9)         | 878 072,6                 |
| <b>Total – Autres charges corporatives</b>                               | <b>760 587,2</b>   | <b>1 024 610,7</b>                               | <b>1 058 100,1</b> | <b>1 150 209,3</b>         | <b>92 109,2</b>   | <b>1 150 254,7</b>        |
| <b>Total – Autres charges corporatives et de financement</b>             | <b>2 320 163,1</b> | <b>2 467 956,7</b>                               | <b>2 548 673,4</b> | <b>2 600 499,0</b>         | <b>51 825,6</b>   | <b>2 591 074,4</b>        |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Les dépenses associées aux autres charges corporatives totalisent 2,5 G\$, soit 51,8 M\$ de moins que le budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des paiements au comptant d'immobilisations, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d'activités relevant de leur responsabilité.

**SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE**

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- Frais de financement correspondant aux intérêts et aux autres frais relatifs à l'ensemble des emprunts émis par la Ville;
- Remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d'amortissement et les remboursements de capital pour les emprunts liés au financement des dépenses d'immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- Remboursement de capital sur les emprunts servant au financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

**Tableau 73 – Service de la dette brute corporative**

(en milliers de dollars)

|  | Réal               |  |                    | Budget original    | Écart           | Budget modifié     |
|--|--------------------|--|--------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
|  | 2023               | 2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>2</sup> | 2025               | 2025               | 2025            | 2025               |
| Frais de financement                           | 419 984,7          | 431 247,3                                | 447 757,8          | 466 338,3          | 18 580,5        | 465 227,6          |
| Remboursement de la dette à long terme         | 634 241,7          | 638 272,1                                | 657 981,1          | 668 612,5          | 10 631,4        | 668 252,2          |
| Affectations – Remboursement de capital        | 67 923,5           | 67 622,9                                 | 50 338,1           | 48 969,2           | (1 368,9)       | 48 969,2           |
| <b>Sous total – Service de la dette brute</b>  | <b>1 122 149,9</b> | <b>1 137 142,3</b>                       | <b>1 156 077,0</b> | <b>1 183 920,0</b> | <b>27 843,0</b> | <b>1 182 449,0</b> |
| Service de la dette décentralisée <sup>1</sup> | (219 758,4)        | (241 272,4)                              | (258 024,8)        | (252 528,7)        | 5 496,1         | (251 057,7)        |
| <b>Total – Service de la dette brute</b>       | <b>902 391,5</b>   | <b>895 869,9</b>                         | <b>898 052,2</b>   | <b>931 391,3</b>   | <b>33 339,1</b> | <b>931 391,3</b>   |

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et aux autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités administratives (Commission des services électriques de Montréal, Service de l'eau, Service d'Espace pour la vie et arrondissements d'Anjou, de Saint-Léonard et de Ville-Marie);
2. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Le service de la dette brute corporative, totalisant 898,1 M\$, affiche une économie de 33,3 M\$ par rapport au budget prévu. Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :

- Baisse des charges d'intérêts de 3,0 M\$ sur le financement des dépenses en immobilisations, en raison d'un taux d'intérêt réel inférieur de 0,40 % à celui prévu au budget;
- Baisse des charges d'intérêts de 2,7 M\$ attribuable à la diminution des emprunts réalisés en 2024 ainsi qu'au financement prévu en 2025;
- Baisse des charges d'intérêts de 12,1 M\$ liée à l'ajustement à la présentation recommandée par la norme comptable applicable aux rachats d'instruments d'emprunt émis par la Ville;
- Baisse de 12,3 M\$ du remboursement de la dette à long terme attribuable à l'émission d'obligations en 2024 sur un terme moyen plus long que celui anticipé au budget;

- Hausse de 1,3 M\$ de l'affectation au remboursement du capital attribuable principalement à une écriture de présentation de 1,2 M\$.

**AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D’INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS**
**Tableau 74 – Affectations – Activités d’investissement en immobilisations et autres actifs, réserves financières et fonds réservés**

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                  | Budget original<br>2025 | Écart<br>2025     | Budget<br>modifié<br>2025 |
|--|------------------|------------------|------------------|-------------------------|-------------------|---------------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             |                         |                   |                           |
| <b>Affectations</b>  |                  |                  |                  |                         |                   |                           |
| Affectation – Réserve financière – Eau                                       | 22 467,9         | 22 964,8         | 14 523,1         | 15 007,3                | 484,2             | 6 591,7                   |
| Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées                       | 42 100,0         | 42 100,0         | 42 100,0         | 42 100,0                | -                 | 42 100,0                  |
| Affectation – Réserve financière – Voirie                                    | (605,0)          | 1 333,4          | 756,6            | 2 000,0                 | 1 243,4           | 345,8                     |
| Affectation – Réserve financière – Immobilisations                           | 467 347,2        | 460 342,1        | 467 372,7        | 458 600,0               | (8 772,7)         | 458 600,0                 |
| Affectation – Activités d’investissement en immobilisations et autres actifs | 105 072,4        | 8 052,0          | 59 140,9         | 1 096,4                 | (58 044,5)        | 1 500,6                   |
| Affectation – Fonds réservés   | 20 801,9         | 12 683,8         | 8 627,8          | 94,7                    | (8 533,1)         | 290,3                     |
| <b>Total – Affectations</b>  | <b>657 184,4</b> | <b>547 476,1</b> | <b>592 521,1</b> | <b>518 898,4</b>        | <b>(73 622,7)</b> | <b>509 428,4</b>          |

Le paiement au comptant des activités d’investissement en immobilisations et autres actifs, totalisant 592,5 M\$, a été plus élevé en 2025 que le montant prévu au budget original. Il présente un écart défavorable de 73,6 M\$, qui s’explique par les éléments suivants :

- Diminution de 0,5 M\$ de la réserve financière de l’eau (destinée au financement des investissements dans cette catégorie d’infrastructures), causée par une utilisation plus élevée que prévu de cette réserve au courant de l’année 2025;
- Diminution de 1,2 M\$ de la contribution à la réserve financière de la voirie, attribuable à l’affectation du budget au financement de dépenses de fonctionnement liées à des projets particuliers ou au financement d’études de faisabilité pour des projets d’immobilisations liés aux infrastructures de voirie et de transport;
- Ajout d’une contribution de 8,7 M\$ reflétant les revenus d’intérêts de la réserve financière des immobilisations en 2025;
- Affectation supplémentaire totalisant 58,0 M\$ au financement au comptant des activités d’immobilisations, principalement :
  - Une hausse de 94,5 M\$ attribuable à l’inscription, à des fins fiscales, des infrastructures dont la Ville s’est dotée par la participation d’un partenaire lors de la première application de la norme SP 3160 – Partenariats public-privée<sup>7</sup>;
  - Une diminution de 37,9 M\$ attribuable à une révision de l’application de la norme comptable SP3280 associée à l’obligation de mettre hors services de façon permanente certaines immobilisations à la fin de leur durée de vie utile;

<sup>7</sup> Voir section Affectation de revenus page 53.

- Somme de 8,5 M\$ représentant principalement l'impact annuel du programme provincial de prêts d'urgence aux PME pendant la pandémie afin de soutenir leur viabilité financière, menacée par le ralentissement économique.

## DÉPENSES COMMUNES

Tableau 75 – Dépenses communes

(en milliers de dollars)

|  | 2023              | Réel<br>2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025             | Budget<br>original<br>2025 | Écart<br>2025   | Budget<br>modifié<br>2025 |
|--|-------------------|--|------------------|----------------------------|-----------------|---------------------------|
| <b>Dépenses communes</b>   |                   |  |                  |                            |                 |                           |
| Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite | (79 888,7)        | (76 279,9)                                       | (63 027,6)       | (8 510,1)                  | 54 517,5        | (8 510,1)                 |
| Crédits pour dépenses contingentes   | 41 723,5          | 94 340,3   | 20 616,2         | 38 118,6                   | 17 502,4        | 34 463,7                  |
| Pertes possibles dans la perception  | 31 966,4          | 23 344,0   | 19 013,5         | 17 450,0                   | (1 563,5)       | 17 450,0                  |
| Prêt de personnel au MESS  | 10 306,6          | 9 248,1  | 7 097,9          | 6 514,4                    | (583,5)         | 6 514,4                   |
| Développement du réseau des bibliothèques                                  | -                 | -  | -                | 2 093,2                    | 2 093,2         | 189,2                     |
| Prêt de personnel au Bureau du taxi de Montréal                            | 670,4             | 1,9  | -                | -                          | -               | -                         |
| Bureau des régimes de retraite   | 7 770,6           | 7 643,0  | 8 094,6          | 8 644,4                    | 549,8           | 8 644,4                   |
| Agence de mobilité durable - Entente et prêt de personnel                  | 88 322,1          | 99 537,2   | 118 574,6        | 129 072,2                  | 10 497,6        | 129 072,2                 |
| Affectation – Comblement de déficit ou autres                              | -                 | -  | -                | 45 391,3                   | 45 391,3        | 45 391,3                  |
| Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres           | (26 008,7)        | 7 243,1  | 7 591,1          | 4 532,3                    | (3 058,8)       | 4 532,3                   |
| Affectation – Régimes de retraite  | 9 631,1           | 9 631,1  | 9 631,1          | 9 631,1                    | -               | 9 631,1                   |
| Affectation – Fonds réservé – Élections                                    | 5 370,0           | 5 580,6  | 5 252,3          | 5 000,0                    | (252,3)         | 5 000,0                   |
| Affectation – Montants à pourvoir – Obligations de mise hors service       | -                 | 7 498,0  | 41 846,0         | 6 000,0                    | (35 846,0)      | 6 000,0                   |
| Affectation – Sites contaminés   | (100 745,0)       | 1 600,0  | 1 600,0          | 1 600,0                    | -               | 1 600,0                   |
| Autres   | (4 993,7)         | 2 866,0  | 2 485,9          | 6 599,3                    | 4 113,4         | 12 203,6                  |
| <b>Total – Dépenses communes</b>   | <b>(15 875,4)</b> | <b>192 253,4</b>                                 | <b>178 775,6</b> | <b>272 136,7</b>           | <b>93 361,1</b> | <b>272 182,1</b>          |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Les dépenses communes de 178,8 M\$ affichent un écart favorable de 93,4 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique par les éléments suivants :

- Écart favorable global de 54,5 M\$ dans les charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite, principalement attribuable aux budgets destinés aux nouveaux dossiers priorités en cours d'exercice par l'administration municipale;
- Écart favorable de 17,5 M\$ dans les dépenses contingentes, qui s'explique par les éléments suivants :
  - Économie de 21,8 M\$ liée aux sommes gardées en réserve pour imprévus courants;
  - Écart favorable de 3,7 M\$ attribuable à la réalisation des dépenses dans les unités administratives où des budgets ont été transférés pour des projets ponctuels, à la suite de l'autorisation des instances concernées;
  - Économie de 2,2 M\$ dans les litiges en réclamation contre la Ville, réglés pour un montant inférieur à celui prévu ou classés dans un autre objet de dépenses correspondant mieux à la dépense réelle;

- Déficit de 10,1 M\$ attribuable à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
- Écart défavorable de 1,6 M\$ lié aux créances douteuses ou irrécouvrables, dû principalement à la réévaluation de la provision pour mauvaises créances en fonction des comptes clients au 31 décembre;
- Écart défavorable de 0,6 M\$ lié à l'entente de prêt de personnel au MESS et attribuable au nombre moins élevé que prévu de départs à la retraite en 2025. Ce déficit est cependant compensé par une augmentation des revenus équivalente;
- Écart favorable de 2,1 M\$ attribuable au fait que le budget pour financer les dépenses d'exploitation liées à l'ouverture de nouvelles infrastructures sportives et socioculturelles dans les arrondissements a été principalement transféré aux arrondissements;
- Écart favorable de 10,5 M\$ en lien avec l'Agence de mobilité durable, attribuable principalement à une économie dans les frais de gestion facturés par l'Agence en raison d'une diminution de ses coûts d'opération engendrée par le report de plusieurs projets, ainsi qu'à des économies de rémunération liées au prêt de personnel et générées par les délais dans le comblement des nouveaux postes créés lors de la confection du budget 2025;
- Écart favorable de 45,4 M\$ lié au poste budgétaire spécialement prévu à des fins de comblement des déficits accumulés de l'agglomération;
- Écart défavorable de 3,1 M\$ découlant de la révision des montants à pourvoir liés aux régimes de retraite, qui sont établis selon la plus récente évaluation actuarielle;
- Écart défavorable de 35,8 M\$ attribuable à la réévaluation du financement nécessaire pour ventiler sur la durée de vie restante de certaines immobilisations les dépenses relatives à leur mise hors service de façon permanente selon la norme comptable SP 3280<sup>8</sup>, par exemple les coûts de décontamination relatifs à l'amiante;
- Écart favorable de 4,1 M\$ dans les autres dépenses communes, principalement composé des éléments suivants :
  - Déficit de 1,3 M\$ dans le coût d'acquisition des actifs destinés à la revente, compensé par la hausse des revenus de cession de terrains;
  - Déficit de 1,9 M\$ attribuable à la régularisation du compte à payer associé aux terrains de l'hippodrome, selon l'entente avec le gouvernement du Québec;
  - Économie de 6,8 M\$ en crédits non requis liée à l'ajustement à la baisse des dépenses engagées de l'exercice précédent.

<sup>8</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3280, voir la note 14 du rapport financier annuel 2025.

**CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES**

Les charges de contributions corporatives comprennent les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts de la CMM ainsi que la contribution à l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui se consacre à la planification des services de transport collectif sur l’ensemble de son territoire, constitué de ceux de la CMM, de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme.

**Tableau 76 – Charges de contributions corporatives**

(en milliers de dollars)

|  | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025             | 2025             |
| <b>Charges de contributions corporatives</b>         |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Autorité régionale de transport métropolitain        | 665 146,4        | 722 174,2        | 765 113,7        | 762 819,1        | (2 294,6)        | 762 819,1        |
| Communauté métropolitaine de Montréal                | 42 437,4         | 42 414,9         | 43 513,7         | 46 225,1         | 2 711,4          | 46 225,1         |
| Conseil des arts                                     | 21 506,6         | 22 086,7         | 21 936,7         | 21 936,7         | -                | 21 936,7         |
| Société du parc Jean-Drapeau                         | 16 372,5         | 16 696,4         | 18 740,8         | 16 723,7         | (2 017,1)        | 16 723,7         |
| Sociétés de développement commercial                 | 15 664,0         | 16 479,6         | 17 179,4         | 17 383,1         | 203,7            | 17 383,1         |
| Autres organismes                                    | 15 335,7         | 12 505,5         | 12 840,2         | 12 984,9         | 144,7            | 12 984,9         |
| <b>Total – Charges de contributions corporatives</b> | <b>776 462,6</b> | <b>832 357,3</b> | <b>879 324,5</b> | <b>878 072,6</b> | <b>(1 251,9)</b> | <b>878 072,6</b> |

Les charges de contributions corporatives, totalisant 879,3 M\$, affichent un écart défavorable de 1,3 M\$ par rapport au budget original, qui s’explique notamment par les éléments suivants :

- Pour l’Autorité régionale de transport métropolitain, écart défavorable de 2,3 M\$ attribuable principalement au financement plus élevé que prévu de la gratuité tarifaire offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus dans l’ensemble du réseau de l’ARTM sur le territoire de l’agglomération, étant donné l’accroissement de la popularité de l’initiative;
- Pour la Communauté métropolitaine de Montréal, écart favorable de 2,7 M\$ attribuable principalement au ralentissement des projets de construction de logements sociaux et aux dépenses inférieures aux prévisions pour le financement des équipements métropolitains de Montréal;
- Pour la Société du parc Jean-Drapeau, écart défavorable de 2,0 M\$ attribuable à des dépenses non capitalisables prévues au PDI et financées par emprunt par le programme de protection de l’actif immobilisé pour l’acquisition et la restauration des Mosaïcultures et la revitalisation de la canopée du parc Jean-Drapeau.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2025

Analyses  
complémentaires



11h - 21h  
ZONE PIÉTONNE  
—  
Merci de descendre de votre vélo entre 11h et 21h.

11h - 21h  
ZONE PIÉTONNE  
—  
Merci de descendre de votre vélo entre 11h et 21h.

## ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS

**Tableau 77 – Charges de fonctionnement par objets**

(en milliers de dollars)

|   | 2023               | Réel<br>2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025               | Budget<br>original <sup>1</sup><br>2025 | Écart<br>2025      | Budget<br>modifié<br>2025 |
|---|--------------------|--|--------------------|---|--------------------|---------------------------|
| <b>Charges de fonctionnement</b>              |                    |  |                    |   |                    |                           |
| Rémunération                                  | 2 173 592,2        | 2 270 765,3                                      | 2 369 395,8        | 2 272 379,3                             | (97 016,5)         | 2 290 061,7               |
| Cotisations de l'employeur                    | 483 877,9          | 516 240,0  | 561 406,0          | 517 827,8                               | (43 578,2)         | 522 184,2                 |
| Transport et communications                   | 32 782,2           | 34 065,5   | 39 818,4           | 40 202,5                                | 384,1              | 45 767,3                  |
| Services professionnels, techniques et autres | 674 432,5          | 719 386,9  | 801 395,7          | 766 552,4                               | (34 843,3)         | 847 054,2                 |
| Location, entretien et réparation             | 193 920,5          | 197 151,2  | 213 644,2          | 208 254,2                               | (5 390,0)          | 229 146,6                 |
| Biens non durables                            | 270 317,0          | 275 143,6  | 291 789,6          | 290 508,3                               | (1 281,3)          | 302 694,9                 |
| Biens durables                                | 29 169,9           | 42 036,4   | 43 504,7           | 22 477,1                                | (21 027,6)         | 45 069,6                  |
| Frais de financement                          | 419 984,7          | 431 247,3  | 447 757,7          | 466 338,3                               | 18 580,6           | 465 227,6                 |
| Contributions à des organismes                | 1 142 649,7        | 1 250 439,3                                      | 1 318 849,3        | 1 266 603,1                             | (52 246,2)         | 1 436 531,8               |
| Autres objets                                 | 93 533,2           | 101 183,4  | 98 852,1           | 116 309,8                               | 17 457,7           | 130 918,9                 |
| <b>Total – Charges de fonctionnement</b>      | <b>5 514 259,8</b> | <b>5 837 658,9</b>                               | <b>6 186 413,5</b> | <b>5 967 452,8</b>                      | <b>(218 960,7)</b> | <b>6 314 656,8</b>        |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

**RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR**
**Tableau 78 – Rémunération et cotisations de l'employeur**

(en milliers de dollars)

|   | Réel               |                    |                    | Budget original    | Écart              | Budget modifié     |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|   | 2023               | 2024               | 2025               | 2025               | 2025               | 2025               |
| <b>Rémunération</b>                               |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Salaires et avantages rattachés à la rémunération | 1 993 767,7        | 2 095 247,6        | 2 178 366,9        | 2 151 550,8        | (26 816,1)         | 2 169 010,1        |
| Temps supplémentaire                              | 173 933,4          | 167 718,5          | 181 145,3          | 114 644,0          | (66 501,3)         | 114 853,9          |
| Allocations et autres avantages                   | 5 891,1            | 7 799,2            | 9 883,6            | 6 184,5            | (3 699,1)          | 6 197,7            |
| <b>Total – Rémunération</b>                       | <b>2 173 592,2</b> | <b>2 270 765,3</b> | <b>2 369 395,8</b> | <b>2 272 379,3</b> | <b>(97 016,5)</b>  | <b>2 290 061,7</b> |
| <b>Cotisations de l'employeur</b>                 |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Régimes de retraite                               |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Services courants                                 | 196 787,3          | 201 384,5          | 229 890,5          | 198 094,8          | (31 795,7)         | 198 925,0          |
| Services passés                                   | (48 635,6)         | (40 274,7)         | (47 673,8)         | (62 909,4)         | (15 235,6)         | (62 901,1)         |
| <b>Total – Régimes de retraite</b>                | <b>148 151,7</b>   | <b>161 109,8</b>   | <b>182 216,7</b>   | <b>135 185,4</b>   | <b>(47 031,3)</b>  | <b>136 023,9</b>   |
| Charges sociales et autres cotisations            | 335 726,2          | 355 130,2          | 379 189,3          | 382 642,4          | 3 453,1            | 386 160,3          |
| <b>Total – Cotisations de l'employeur</b>         | <b>483 877,9</b>   | <b>516 240,0</b>   | <b>561 406,0</b>   | <b>517 827,8</b>   | <b>(43 578,2)</b>  | <b>522 184,2</b>   |
| <b>Total – Rémunération globale</b>               | <b>2 657 470,1</b> | <b>2 787 005,3</b> | <b>2 930 801,8</b> | <b>2 790 207,1</b> | <b>(140 594,7)</b> | <b>2 812 245,9</b> |

*Salaires et avantages rattachés à la rémunération*

La rémunération régulière, soit les salaires et les avantages rattachés à la rémunération ainsi que les allocations et les autres avantages, s'élève à 2,2 G\$ en 2025, ce qui représente un écart défavorable de 30,5 M\$ ou de 1,4 % par rapport au budget original. Cette rémunération représente 92,4 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire est composé des éléments suivants :

- Concernant les services centraux, écart défavorable net de 26,0 M\$ lié principalement à la sécurité publique;
- Concernant les secteurs chapitres corporatifs, écart favorable net de 4,7 M\$ principalement associé aux différentes ententes de prêt de personnel et aux libérations syndicales;
- Concernant les arrondissements, écart défavorable net de 9,2 M\$.

*Heures supplémentaires*

En 2025, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 181,1 M\$, ce qui représente un écart défavorable de 66,5 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération des heures supplémentaires, soit plus de 67 %, est attribuable à la sécurité publique. Plus précisément, l'écart budgétaire se compose notamment des éléments suivants :

- Au Service de police, écart défavorable de 32,6 M\$ principalement lié aux opérations générales (services d'ordre pour manifestations et événements publics, besoins en enquêtes, remplacement des absences et des postes vacants, événements avec armes à feu) et aux heures supplémentaires du personnel civil, en grande partie pour les activités du centre d'appels 911;
- Au SIM, écart défavorable de 12,6 M\$ principalement lié à l'implantation de nouvelles normes en santé et sécurité au travail pour la décontamination des habits de combat;
- Dans les arrondissements, écart défavorable de 12,8 M\$ principalement attribuable aux heures supplémentaires non budgétées;
- Dans les services centraux, écart défavorable net de 8,5 M\$ lié au remplacement des postes vacants.

### *Cotisations de l'employeur*

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur dans les charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par *régime de retraite à prestations déterminées* un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les membres du personnel, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon des hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 561,4 M\$ en 2025, ce qui représente un écart défavorable de 43,6 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires. Cet écart est composé des éléments suivants :

- Pour ce qui est des régimes de retraite, écart défavorable de 47,0 M\$ principalement attribuable à l'augmentation des coûts actuariels des régimes de retraite pour les services courants et passés;

- Pour ce qui est des charges sociales et des autres cotisations, écart net favorable de 3,4 M\$ découlant principalement d'économies liées aux postes vacants.

**TRANSPORT ET COMMUNICATIONS**
**Tableau 79 – Transport et communications**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart        | Budget modifié  |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|
|  | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            |              | 2025            |
| <b>Transport et communications</b>         |                 |                 |                 |                 |              |                 |
| Transport et communications                | 32 782,2        | 34 065,5        | 39 818,4        | 40 202,5        | 384,1        | 45 767,3        |
| <b>Total – Transport et communications</b> | <b>32 782,2</b> | <b>34 065,5</b> | <b>39 818,4</b> | <b>40 202,5</b> | <b>384,1</b> | <b>45 767,3</b> |

Les charges associées au transport et aux communications sont de 39,8 M\$, une baisse de 0,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

- Économie de 1,6 M\$ dans les dépenses de publicité et d'information de l'ensemble de la Ville, dont 3,0 M\$ en lien avec le Plan directeur de gestion des matières résiduelles, 1,0 M\$ dans les arrondissements grâce au plan de resserrement des dépenses 2025, et 0,2 M\$ en lien avec les activités de santé et bien-être du Service de l'habitation. Ces économies sont contrebalancées par une hausse de 1,3 M\$ au Service des ressources humaines et des communications en raison de besoins accrus, un déficit de 0,7 M\$ en frais de production de films, de publications municipales et d'affiches à des fins d'information ou de promotion, ainsi qu'une hausse de 0,6 M\$ liée aux dépenses de la Biosphère;
- Économie de 1,2 M\$ en frais de déplacement et d'hébergement pour l'ensemble de la Ville, due principalement à une baisse de 0,5 M\$ des frais liés aux allocations automobiles, de 0,4 M\$ des frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que de 0,3 M\$ des frais de transport en commun, de taxi et de stationnement;
- Écart défavorable de 1,4 M\$ dans les frais de poste, de messagerie et de fret, composé notamment d'un déficit de 0,5 M\$ au Service des finances et de l'évaluation foncière dû à l'augmentation des frais postaux, et d'une hausse de 0,8 M\$ des frais de poste liés aux activités de la Cour municipale;
- Écart défavorable de 1,0 M\$ dans les dépenses de téléphonie, de radiocommunications et de téléinformatique au SPVM : 0,6 M\$ pour les coûts de la téléphonie cellulaire et 0,4 M\$ en lien avec l'écoute électronique.

**SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES**
**Tableau 80 – Services professionnels, techniques et autres**

(en milliers de dollars)

|  | Réal             |                                    | Budget original  | Écart            | Budget modifié    |                  |
|--|------------------|------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|  | 2023             | 2024 Redressé note 24 <sup>1</sup> | 2025             | 2025             | 2025              |                  |
| <b>Services professionnels, techniques et autres</b>         |                  |                                    |                  |                  |                   |                  |
| Honoraires professionnels                                    | 128 330,3        | 148 712,0                          | 177 392,7        | 164 470,5        | (12 922,2)        | 192 170,2        |
| Services techniques  | 540 938,4        | 566 278,4                          | 619 752,4        | 596 857,6        | (22 894,8)        | 649 522,2        |
| Autres   | 5 163,8          | 4 396,5                            | 4 250,6          | 5 224,3          | 973,7             | 5 361,8          |
| <b>Total – Services professionnels, techniques et autres</b> | <b>674 432,5</b> | <b>719 386,9</b>                   | <b>801 395,7</b> | <b>766 552,4</b> | <b>(34 843,3)</b> | <b>847 054,2</b> |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 801,4 M\$, affichant un écart défavorable de 34,8 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique par les éléments suivants :

- Concernant les honoraires professionnels, hausse des charges de 12,9 M\$ qui s'explique ainsi :
  - Principales économies :
    - 4,5 M\$ dans les frais de gestion facturés par l'Agence de mobilité durable, qui sont moins élevés que prévu en raison de la diminution des coûts liée à la capitalisation des dépenses et au report de plusieurs projets;
    - 1,7 M\$ au Bureau de l'inspecteur général, correspondant aux montants budgétisés non dépensés pour des services professionnels ponctuels non récurrents;
    - 1,5 M\$ principalement dans le plan de réalignement des priorités budgétaires et le programme Circuit bleu;
    - 1,2 M\$ dans les honoraires professionnels pour l'ensemble des arrondissements, ces honoraires étant moins élevés que prévu;
    - 1,1 M\$ en lien avec la réduction des dépenses afférentes aux ententes-cadres et la diminution des coûts en performance, en planification et en exécution stratégique.
  - Principales hausses des dépenses :
    - 7,7 M\$ en honoraires professionnels dans les dépenses contingentes (réclamations prévues dans d'autres familles de dépenses);
    - 3,8 M\$ pour les mesures d'urgence;
    - 3,6 M\$ d'affectation de surplus pour les études liés aux projets majeurs;
    - 3,7 M\$ pour des dépenses non capitalisables (infonuagique, solutions numériques, cybersécurité, etc.);

- 2,3 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine et le programme de réhabilitation des berges;
  - 1,2 M\$ en honoraires professionnels pour les juges, désormais employés par le ministère de la Justice.
- Concernant les services techniques, hausse des charges de 22,9 M\$ qui s’explique ainsi :
- Principales économies :
    - 10,5 M\$ dans les activités de gestion des matières résiduelles, dont une baisse de 10,3 M\$ pour le tri, le traitement et l’élimination des matières résiduelles;
    - 9,4 M\$ en lien avec la révision de la stratégie de déploiement et des priorités, et avec des économies non récurrentes dans les services technologiques clés de la Ville;
    - 4,1 M\$ en lien avec le refuge animalier (ouverture du refuge le 1<sup>er</sup> janvier 2026);
    - 6,1 M\$ à la Commission des services électriques de Montréal, en raison des travaux effectués pour des tiers et pour la Ville de Montréal qui sont comptabilisés en crédits de dépenses (la Ville et le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec intégrant ces travaux dans leurs PDI);
    - 4,1 M\$ dans l’ensemble des arrondissements (excluant l’enlèvement de la neige), en raison essentiellement de la non-utilisation de diverses réserves;
    - 3,5 M\$ dans les bornes de recharge, en raison d’un réaménagement vers d’autres objets de dépenses;
    - 2,4 M\$ dans les projets de remplacement des conduites en plomb et la gestion des actifs, en raison du report de certaines dépenses;
    - 1,6 M\$ attribuables à l’augmentation de l’utilisation du service de vélos en libre-service BIXI;
    - 1,6 M\$ en lien avec le remboursement des dépenses engendrées par les inondations de 2024;
    - 1,3 M\$ attribuables à la réception de crédits de la SAAQ pour les immatriculations;
    - 1,3 M\$ en lien avec les élections de 2025.
  - Principales hausses des dépenses :
    - 50,3 M\$ de coûts supplémentaires liés aux opérations de déneigement (enlèvement, transport et élimination de la neige), financés par la réserve neige;
    - 15,8 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
    - 3,3 M\$ pour les mesures d’urgence.

- Concernant les autres services techniques, baisse des charges de 1,0 M\$ liée aux frais de réception et aux cotisations versées à des associations pour l'ensemble de la Ville.

**LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION**
**Tableau 81 – Location, entretien et réparation**

(en milliers de dollars)

|   | 2023             | Réel<br>2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025             | Budget<br>original<br>2025 | Écart<br>2025    | Budget<br>modifié<br>2025 |
|---|------------------|--|------------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
| <b>Location, entretien et réparation</b>                    |                  |  |                  |                            |                  |                           |
| Location de bâtiments et de terrains                        | 74 789,5         | 77 958,9   | 79 497,9         | 80 939,5                   | 1 441,6          | 82 399,7                  |
| Location de véhicules et de matériel roulant                | 24 703,6         | 22 136,8   | 27 820,7         | 25 398,1                   | (2 422,6)        | 26 967,8                  |
| Autres locations  | 4 253,1          | 4 205,0  | 4 364,3          | 4 805,8                    | 441,5            | 5 410,7                   |
| Entretien et réparation de bâtiments et de terrains         | 53 647,2         | 55 624,2   | 61 086,1         | 57 380,4                   | (3 705,7)        | 66 970,1                  |
| Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant | 22 785,7         | 23 882,6   | 27 176,8         | 23 513,2                   | (3 663,6)        | 27 775,7                  |
| Entretien et réparation – Autres                            | 13 741,4         | 13 343,7   | 13 698,4         | 16 217,2                   | 2 518,8          | 19 622,6                  |
| <b>Total – Location, entretien et réparation</b>            | <b>193 920,5</b> | <b>197 151,2</b>                                 | <b>213 644,2</b> | <b>208 254,2</b>           | <b>(5 390,0)</b> | <b>229 146,6</b>          |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Les charges de location, d'entretien et de réparation s'élèvent à 213,6 M\$, une hausse de 5,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est principalement composé des éléments suivants :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ pour l'ensemble des charges de location, qui s'explique ainsi :
  - Économie de 2,4 M\$ dans les arrondissements provenant principalement de la location d'immeubles et de terrains ainsi que d'équipement et de machinerie;
  - Baisse de 2,0 M\$ dans les frais au Service du matériel roulant et des ateliers, expliqué par la réduction des bris facturables;
  - Déficit de 3,9 M\$ lié aux mesures d'urgence;
  - Hausse de 1,3 M\$ lié aux frais de location pour le déneigement en régie et pour la location de véhicules au Centre de gestion des équipements roulants (CGER);
- Écart défavorable de 4,9 M\$ dans les charges d'entretien et de réparation, composé principalement des éléments suivants :
  - Économie de 1,4 M\$ due notamment au report de changements de puits en lien avec le passif environnemental de Pointe-Saint-Charles;
  - Économie de 1,3 M\$ provenant principalement d'une meilleure planification des interventions et du report de certaines activités au Service de l'eau;
  - Économie de 1,2 M\$ au Service de la gestion et de la planification des immeubles, en lien principalement avec la sécurisation et la conservation du patrimoine;

- Économie de 1,1 M\$ liée notamment à une provision pour des travaux majeurs imprévus au Service de l'eau;
- Économie de 0,9 M\$ pour la remise à neuf de certains équipements au Service de l'eau et au Service de police;
- Déficit de 4,6 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, dû au rééquilibrage du budget pour les pièces et l'entretien externe;
- Utilisation de 4,0 M\$ de surplus de gestion pour la restauration du chalet Saint-Viateur à Outremont, la plantation d'arbres à Saint-Léonard, le plan de propreté dans Ville-Marie, etc.;
- Déficit de 2,5 M\$ en lien avec les frais d'entretien et de gestion de la maison de chambres supérieure et du Carrefour-des-Neiges, qui sont plus élevés que prévu;
- Déficit de 1,0 M\$ pour l'entretien d'infrastructures municipales dans Rosemont—La Petite-Patrie et Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension.

**BIENS NON DURABLES**
**Tableau 82 – Biens non durables**

(en milliers de dollars)

|                                   | Réel             |                  |                  | Budget original  | Écart            | Budget modifié   |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                   | 2023             | 2024             | 2025             | 2025             | 2025             | 2025             |
| <b>Biens non durables</b>         |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Fourniture de services publics    | 83 762,2         | 84 532,1         | 94 399,0         | 89 132,9         | (5 266,1)        | 93 563,7         |
| Autres biens non durables         | 186 554,8        | 190 611,5        | 197 390,6        | 201 375,4        | 3 984,8          | 209 131,2        |
| <b>Total – Biens non durables</b> | <b>270 317,0</b> | <b>275 143,6</b> | <b>291 789,6</b> | <b>290 508,3</b> | <b>(1 281,3)</b> | <b>302 694,9</b> |

Les charges associées aux biens non durables s'élèvent à 291,8 M\$, affichant un écart défavorable de 1,3 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique par les éléments suivants :

- Concernant la fourniture de services publics, hausse des charges de 5,3 M\$ liée à l'énergie, principalement attribuable à la hausse de la tarification de l'électricité et du gaz naturel.
- Concernant les autres biens non durables, baisse des charges de 4,0 M\$ qui s'explique ainsi :
  - Économies de 17,7 M\$ comprenant :
    - 7,0 M\$ pour les pièces et accessoires pour l'entretien des véhicules, des équipements spécialisés et des infrastructures municipales, soit 4,3 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, 2,2 M\$ pour l'ensemble des arrondissements et 0,7 M\$ au Service de l'eau;
    - 4,5 M\$ en lien avec les réserves budgétaires dans les arrondissements, qui ont servi au financement d'autres priorités;
    - 2,5 M\$ en lien avec les produits chimiques, principalement au Service de l'eau, qui a fourni des efforts d'optimisation des procédés tout en maintenant les activités opérationnelles;
    - 1,6 M\$ pour l'ajustement des coûts d'inventaire des uniformes et des équipements à la Sécurité publique;
    - 1,4 M\$ pour les fournitures de bureau et informatiques de l'ensemble de la Ville, en raison de la réévaluation des besoins;
    - 0,7 M\$ pour les pièces et accessoires destinés à l'entretien des bâtiments;
  - Dépassement de 13,8 M\$ comprenant :
    - 5,8 M\$ pour l'essence et le diesel utilisés par l'ensemble de la Ville, en raison de la croissance du parc automobile et de la variation des prix;
    - 3,9 M\$ pour les sels et autres abrasifs, en raison des conditions météorologiques défavorables;

- 3,6 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
- 0,5 M\$ pour les coûts de la marchandise destinée à la revente dans les installations d'Espace pour la vie.

**BIENS DURABLES**
**Tableau 83 – Biens durables**

(en milliers de dollars)

|                                   | Réel            |                 |                 | Budget original | Écart             | Budget modifié  |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|
|                                   | 2023            | 2024            | 2025            | 2025            | 2025              | 2025            |
| <b>Biens durables</b>             |                 |                 |                 |                 |                   |                 |
| Biens durables                    | 24 867,7        | 30 718,6        | 26 785,9        | 20 885,5        | (5 900,4)         | 31 651,3        |
| Propriétés destinées à la revente | 4 302,2         | 11 317,8        | 16 718,8        | 1 591,6         | (15 127,2)        | 13 418,3        |
| <b>Total – Biens durables</b>     | <b>29 169,9</b> | <b>42 036,4</b> | <b>43 504,7</b> | <b>22 477,1</b> | <b>(21 027,6)</b> | <b>45 069,6</b> |

Les charges associées aux biens durables s'élèvent à 43,5 M\$, en hausse de 21,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- Concernant les biens durables, hausse des charges de 5,9 M\$ qui s'explique ainsi :
  - 2,3 M\$ pour les outils de collecte des matières résiduelles;
  - 0,7 M\$ pour l'achat et la restauration d'œuvres d'art;
  - 2,1 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
  - 2,6 M\$ dans les arrondissements pour diverses dépenses, dont des supports à vélos et des bollards flexibles, des travaux urgents de démolition d'un bâtiment dans le Plateau-Mont-Royal, l'ouverture du centre Sanaaq et le plan de propreté;
  - 1,7 M\$ d'économies liées au passif environnemental du CESM, en raison du décalage des projets Biofiltre et la rationalisation des équipements.
- Concernant les propriétés destinées à la revente, hausse des charges de 15,1 M\$ composée des éléments suivants :
  - Hausse de 13,8 M\$ due à plusieurs pertes dans la cession de terrains et à d'autres frais sur cession;
  - Déficit de 1,3 M\$ associé au coût d'acquisition d'actifs destinés à la revente, compensé par la hausse des revenus de cession de terrains.

**FRAIS DE FINANCEMENT**
**Tableau 84 – Frais de financement**

(en milliers de dollars)

|  | 2023             | Réel<br>2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025             | Budget<br>original<br>2025 | Écart<br>2025   | Budget<br>modifié<br>2025 |
|--|------------------|--|------------------|----------------------------|-----------------|---------------------------|
| <b>Frais de financement</b>                        |                  |  |                  |                            |                 |                           |
| Intérêts et autres frais sur la dette à long terme | 418 156,8        | 424 941,0  | 442 783,4        | 463 038,3                  | 20 254,9        | 461 927,6                 |
| Autres frais de financement                        | 1 827,9          | 6 306,3  | 4 974,3          | 3 300,0                    | (1 674,3)       | 3 300,0                   |
| <b>Total – Frais de financement</b>                | <b>419 984,7</b> | <b>431 247,3</b>                                 | <b>447 757,7</b> | <b>466 338,3</b>           | <b>18 580,6</b> | <b>465 227,6</b>          |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Les frais de financement présentent un écart favorable de 18,6 M\$ par rapport au budget original. Cette économie s'explique principalement par :

- Une baisse des charges d'intérêts de 3,0 M\$ sur le financement des dépenses en immobilisations, en raison d'un taux d'intérêt réel inférieur de 0,40 % à celui prévu au budget;
- Une baisse des charges d'intérêts de 2,7 M\$ attribuable à la diminution des emprunts réalisés en 2024 ainsi qu'au financement prévu en 2025;
- Une baisse des charges d'intérêts de 12,1 M\$ visant l'ajustement à la présentation recommandée par la norme comptable applicable aux rachats d'instruments d'emprunt émis par la Ville;

**CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES**
**Tableau 85 – Principales contributions à des organismes**

(en milliers de dollars)

|   | Réel               |                    |                    | Budget original    | Écart             | Budget modifié     |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
|   | 2023               | 2024               | 2025               | 2025               | 2025              | 2025               |
| <b>Principales contributions</b>              |                    |                    |                    |                    |                   |                    |
| Autorité régionale de transport métropolitain | 665 146,4          | 722 174,2          | 765 113,7          | 762 819,1          | (2 294,6)         | 762 819,1          |
| Communauté métropolitaine de Montréal         | 42 437,4           | 42 414,9           | 43 513,7           | 46 225,1           | 2 711,4           | 46 225,1           |
| Conseil des arts                              | 21 506,6           | 22 086,7           | 21 936,7           | 21 936,7           | -                 | 21 936,7           |
| Société du parc Jean-Drapeau                  | 16 372,5           | 16 696,4           | 16 723,7           | 16 723,7           | -                 | 16 723,7           |
| Sociétés de développement commercial          | 15 664,0           | 16 479,6           | 17 179,4           | 17 383,1           | 203,7             | 17 383,1           |
| Autres organismes                             | 381 522,8          | 430 587,5          | 454 382,1          | 401 515,4          | (52 866,7)        | 571 444,1          |
| <b>Total – Principales contributions</b>      | <b>1 142 649,7</b> | <b>1 250 439,3</b> | <b>1 318 849,3</b> | <b>1 266 603,1</b> | <b>(52 246,2)</b> | <b>1 436 531,8</b> |

Les charges de contributions corporatives totalisent 1 318,8 M\$, affichant un écart défavorable de 52,2 M\$ par rapport au budget original, composé notamment des éléments suivants :

- Écart défavorable de 52,9 M\$ pour les autres organismes, qui s’explique principalement ainsi :
  - Principales économies :
    - 1,7 M\$ pour la Commission des services électriques de Montréal, en raison de projets d’enfouissement des fils qui ont été reportés ou retardés;
    - 1,3 M\$ dans les dépenses communes, en lien principalement avec un budget non requis d’aides financières en raison du report de projets donnant droit à celles-ci, notamment dans le cadre du programme d'enlèvement de poteaux (PEP).
  - Principaux déficits :
    - 17,2 M\$ au Service de l’habitation, un déficit qui correspond aux portions des contributions utilisées en fonction de l’avancement des travaux et de l’évolution des chantiers, principalement les contributions à AccèsLogis, les contributions au fonds d’inclusion et les dépenses faites dans le cadre de l’ICRL;
    - 17,2 M\$ dans les arrondissements, en raison de dépenses de contributions aux organismes sportifs, de loisirs et communautaires, ainsi qu’à Prévention Montréal, et d’autres contributions excédentaires au budget (théâtre Outremont, centres sportifs dans Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, éco-quartier Lasalle, piétonnisation dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, projet de construction du musée de l’Holocauste dans le Plateau-Mont-Royal, espaces jeunesse dans Saint-Léonard, Stratégie centre-ville et fonds de soutien aux organismes dans Ville-Marie, etc.);

- 10,7 M\$ au Service de la diversité et de l'inclusion sociale, correspondant aux contributions versées pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et principalement liées à des ententes avec le MIFI, le MESS et le MSP;
  - 5,0 M\$ au Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle, principalement pour des dépenses financées par la subvention du Défi des villes intelligentes;
  - 2,8 M\$ au Service de grands parcs, du Mont-Royal et des sports, découlant de dépenses non capitalisables liées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
  - 2,7 M\$ au Service du développement économique, en raison de dépenses non budgétées liées à des ententes (dont l'entente FRR, l'entente avec Ressources naturelles Canada et l'entente MCC pour les ateliers d'artistes), et de dépenses en lien avec l'entente pour la réhabilitation de terrains contaminés.
- Pour l'Autorité régionale de transport métropolitain, écart défavorable de 2,3 M\$ attribuable principalement au financement plus élevé que prévu de la gratuité tarifaire offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus dans l'ensemble du réseau de l'ARTM sur le territoire de l'agglomération, étant donné l'accroissement de la popularité de l'initiative.
  - Pour la Communauté métropolitaine de Montréal, écart favorable de 2,7 M\$ attribuable principalement au ralentissement des projets de construction de logements sociaux et aux dépenses inférieures aux prévisions pour l'équipement scientifique à Montréal.

**AUTRES OBJETS**
**Tableau 86 – Autres objets**

(en milliers de dollars)

|  | Réel            |                  |                 | Budget original  | Écart           | Budget modifié   |
|--|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
|  | 2023            | 2024             | 2025            | 2025             | 2025            | 2025             |
| <b>Autres objets</b>                             |                 |                  |                 |                  |                 |                  |
| Dépenses contingentes                            | 56 599,7        | 90 676,2         | 14 827,0        | 42 986,7         | 28 159,7        | 29 783,9         |
| Créances douteuses ou irrécouvrables             | 33 698,4        | 25 244,5         | 19 113,5        | 17 450,0         | (1 663,5)       | 17 450,0         |
| Autres objets – Autres que dépenses contingentes | 3 235,1         | (14 737,3)       | 64 911,6        | 55 873,1         | (9 038,5)       | 83 685,0         |
| <b>Total – Autres objets</b>                     | <b>93 533,2</b> | <b>101 183,4</b> | <b>98 852,1</b> | <b>116 309,8</b> | <b>17 457,7</b> | <b>130 918,9</b> |

Les charges des autres objets totalisent 98,9 M\$, une baisse de 17,5 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

- Économie de 28,2 M\$ dans les dépenses contingentes qui s’explique ainsi :
  - Économie de 21,8 M\$ liée aux sommes gardées en réserve pour imprévus courants;
  - Écart favorable de 9,9 M\$ pour les litiges en réclamation contre la Ville, réglés pour un montant inférieur à celui prévu ou classés dans un autre objet de dépenses correspondant mieux à la dépense réelle;
  - Écart favorable de 3,7 M\$ dû au fait que les dépenses pour des projets ponctuels sont réalisées dans les unités administratives où des budgets ont été transférés dans un autre objet de dépenses, à la suite de l’autorisation des instances concernées;
  - Écart favorable de 3,0 M\$ dans les arrondissements, lié à des réserves non utilisées;
  - Déficit de 10,1 M\$ attribuable à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville de Montréal;
- Écart défavorable de 1,7 M\$ dans les créances douteuses ou irrécouvrables, découlant principalement de la réévaluation de la provision pour mauvaises créances en fonction des comptes clients au 31 décembre;
- Déficit de 9,0 M\$ pour les autres objets, composé principalement des éléments suivants :
  - Écart défavorable de 1,7 M\$ essentiellement lié à la révision annuelle des coûts pour le passif environnemental du CESH (coûts de fermeture et d’après-fermeture) et du PEPSC;
  - Écart défavorable de 2,2 M\$ occasionné par les pénalités liées au retard de la mise en service de la station d’épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;
  - Écart défavorable de 3,8 M\$ attribuable à l’application de la norme SP 3280 liée à l’obligation de mettre hors service de façon permanente certaines immobilisations;

- Écart défavorable de 4,7 M\$ attribuable à la baisse des coûts d'opération et au report de travaux financés en lien avec le passif environnemental du CESM et du PEPSC;
- Écart défavorable de 59,6 M\$ attribuable à l'augmentation du passif environnemental, découlant de l'application de la norme comptable SP 3260<sup>9</sup> liée au passif des sites contaminés, qui s'explique par l'inclusion des coûts relatifs aux activités d'assainissement à venir sur de nouveaux sites ainsi que par la mise à jour des coûts relatifs aux sites inclus précédemment;
- Écart favorable de 55,3 M\$ lié aux budgets destinés aux nouveaux dossiers priorités en cours d'exercice par l'administration municipale;
- Économie de 6,8 M\$ attribuable aux crédits non requis en raison de l'ajustement à la baisse des dépenses engagées de l'exercice précédent;
- Écart favorable de 2,6 M\$ dans les dépenses générales d'administration des arrondissements.

---

<sup>9</sup> Pour en savoir plus sur la norme comptable SP 3260, voir la note 14 du rapport financier annuel 2025.

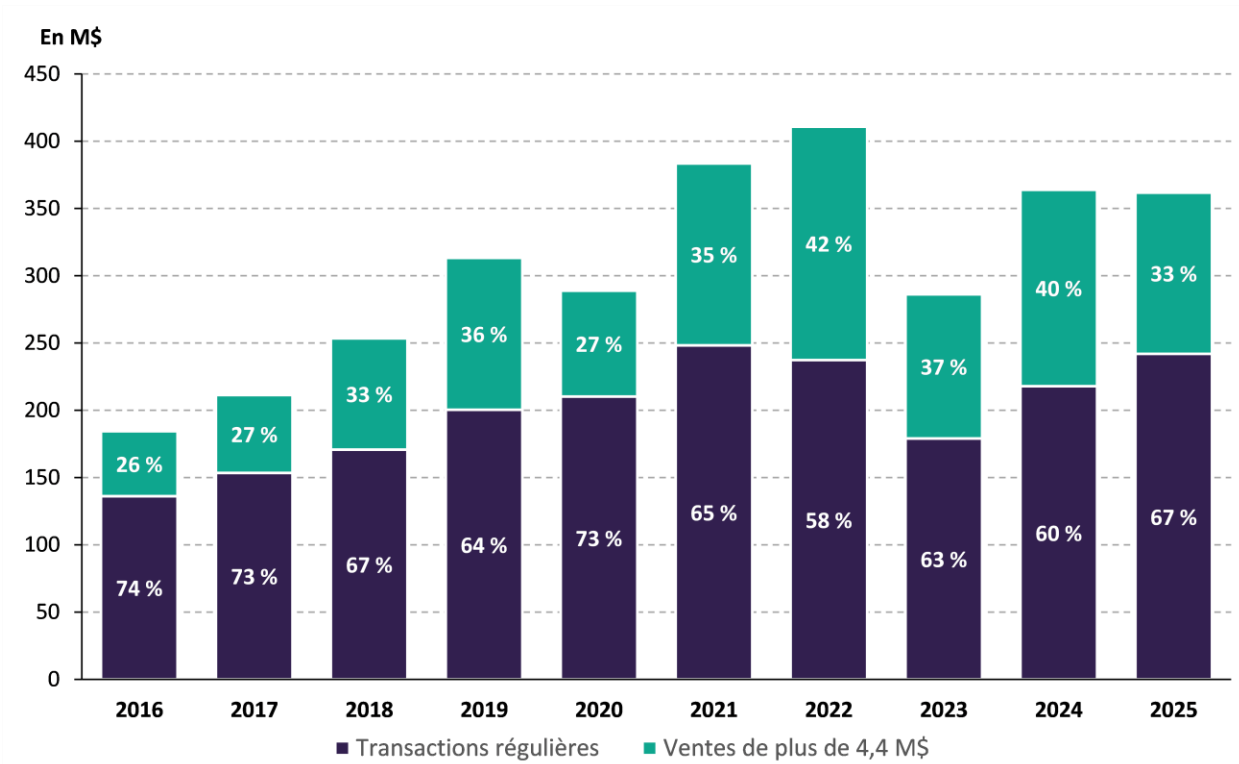
ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS

DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières

(en millions de dollars)

Économie

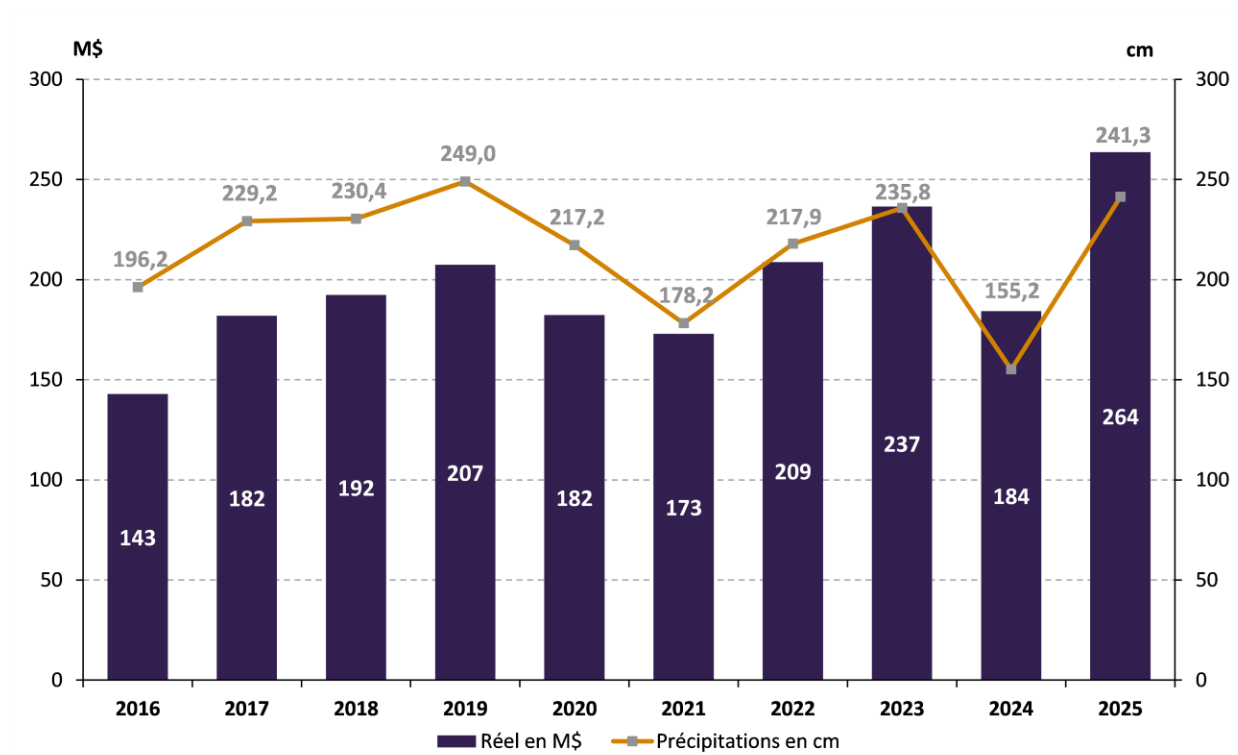


Le marché immobilier affiche une bonne stabilité en 2025. Au terme de l'année, le nombre de transactions est pratiquement le même que l'année précédente, avec une légère augmentation de 0,3 %. Parallèlement, le montant moyen facturé pour les mutations a augmenté de 5,6 % entre 2024 et 2025. Au net, il y a donc une hausse des revenus pour les transactions régulières. Cependant, cette augmentation est contrebalancée par les grandes transactions (ventes de plus de 4,4 M\$), qui ont rapporté 120,0 M\$, soit 33,0 M\$ de moins que la moyenne des trois derniers exercices (153,0 M\$).

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

**Graphique 4 – Évolution du coût réel de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2016 à 2025**

(en millions de dollars)



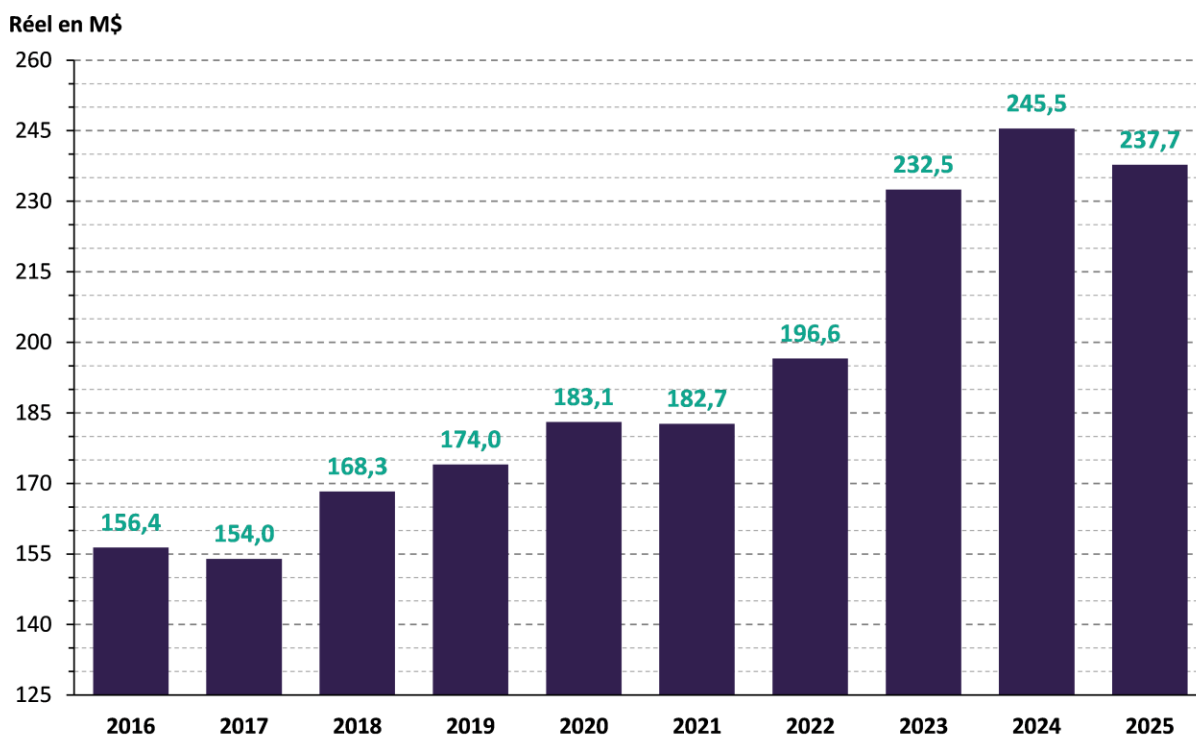
L'augmentation des coûts de 80,0 M\$ pour les activités de déneigement en 2025 par rapport aux coûts de 2024 s'explique principalement par les quantités de neige ramassées, qui ont été supérieures en 2025, notamment en raison de la tempête exceptionnelle survenue en février 2025 (72 cm).

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport de Montréal Pierre-Elliott-Trudeau.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles de 2016 à 2025

(en millions de dollars)



Selon les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- La collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- La collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- La collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- La collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et d'autres structures;
- La collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux, les résidus technologiques, etc.;
- La réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles;

- La gestion des boues des stations d'épuration.

Les dépenses de la Ville liées aux matières résiduelles s'élèvent à 237,7 M\$ en 2025. Il s'agit d'une baisse de 7,7 M\$ par rapport à 2024, principalement composée des éléments suivants :

- Baisse de 13,6 M\$ pour le tri et le traitement des matières recyclables, attribuable au transfert de coûts de l'activité à Éco Entreprises Québec (ÉEQ) dans le cadre du programme de responsabilité élargie des producteurs;
- Hausse de 7,8 M\$ due à l'augmentation des coûts des contrats de traitement des matières résiduelles (nouveaux contrats, indexation), à la hausse des volumes traités et à un taux accru de redevances à l'élimination;
- Baisse de 3,3 M\$ liée aux dépenses relatives aux pluies diluviennes d'août 2024 remboursées en 2025;
- Baisse de 2,6 M\$ liée principalement à la baisse des coûts des contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (nouveaux contrats, indexation) et à la fin de l'implantation de la collecte des matières organiques (outils de collecte);
- Hausse de 1,7 M\$ attribuable principalement à la création d'une nouvelle équipe et à des dépenses de communication pour assurer le suivi des activités liées à la gestion des matières recyclables (programme de responsabilité élargie des producteurs, assumé entièrement par ÉEQ);
- Hausse de 1,6 M\$ principalement liée à l'indexation des dépenses et à la croissance du parc de véhicules nécessaire pour la collecte en régie des arrondissements;
- Hausse de 0,6 M\$ attribuable à la valorisation des boues (volume et coûts de traitement) de l'usine de traitement des eaux usées.

En 2025, les revenus totaux (114,6 M\$) ont augmenté de 47,0 M\$, principalement en raison de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 de l'approche de responsabilité élargie des producteurs pour les matières recyclables, occasionnant la comptabilisation en 2025 des revenus de compensation des dépenses de 2024 et de 2025. Les dépenses sont maintenant compensées à 100 %.

## EXCÉDENTS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

**Tableau 87 – Sommaire des excédents accumulés et des réserves**

(en millions de dollars)

|   | Compétences de nature locale |                      |                | Compétences<br>d'agglomération | Total          |                |
|---|------------------------------|----------------------|----------------|--------------------------------|----------------|----------------|
|   | Ville                        | Arrondis-<br>sements | Total          |                                | 2025           | 2024           |
| Excédents accumulés non affectés <sup>1</sup> | 234,2                        | 54,8                 | 289,0          | (105,9)                        | 183,1          | 89,2           |
| Excédents accumulés affectés                  | 400,7                        | 228,6                | 629,3          | 2,3                            | 631,5          | 666,4          |
| <b>Solde au 31 décembre</b>                   | <b>634,9</b>                 | <b>283,3</b>         | <b>918,2</b>   | <b>(103,6)</b>                 | <b>814,6</b>   | <b>755,6</b>   |
| <b>Réserves</b>                               |                              |                      |                |                                |                |                |
| Eau   | 18,1                         | -                    | 18,1           | 29,6                           | 47,7           | 37,4           |
| Voirie  | 12,3                         | -                    | 12,3           | 1,9                            | 14,2           | 13,4           |
| Immobilisations                               | 86,0                         | -                    | 86,0           | 246,4                          | 332,5          | 257,1          |
| Autres  | 2,0                          | 3,5                  | 5,5            | 41,4                           | 47,0           | 51,5           |
|   | <b>118,5</b>                 | <b>3,5</b>           | <b>122,0</b>   | <b>319,3</b>                   | <b>441,3</b>   | <b>359,4</b>   |
|   | <b>753,4</b>                 | <b>286,9</b>         | <b>1 040,2</b> | <b>215,7</b>                   | <b>1 256,0</b> | <b>1 115,0</b> |

1. Après affectation des excédents de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les excédents accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour réaliser certains projets particuliers. Ils sont composés des excédents accumulés non affectés et des excédents accumulés affectés.

### EXCÉDENTS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces excédents accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les excédents libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

### EXCÉDENTS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Ces excédents accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets ainsi que des sommes disponibles pour les excédents des arrondissements.

# Activités d'investissement en immobilisations et autres actifs – Analyse des résultats

# 2025

Activités d'investissement  
en immobilisations  
et autres actifs

Portrait des investissements

Analyse des investissements  
par catégories d'actifs

Impact des investissements  
en immobilisations

Analyse des principales  
réalisations et des principaux  
écarts

S'adapter aux changements  
climatiques



## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'investissement en immobilisations et autres actifs de la Ville de Montréal. Ces activités non consolidées couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau détaille aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et autres actifs ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

**Tableau 88 – Déficit non consolidé des activités d'investissement en immobilisations et autres actifs à des fins fiscales**

(en milliers de dollars)

|   | 2023               | Réel<br>2024       | 2025               |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Revenus</b>  |                    |                    |                    |
| Transferts  | 357 773            | 213 618            | 358 897            |
| Autres revenus  |                    |                    |                    |
| Contributions des promoteurs  | 10 434             | 4 776              | 19 555             |
| Autres  | 25 508             | 29 653             | 56 498             |
| <b>Total – Revenus</b>  | <b>393 715</b>     | <b>248 047</b>     | <b>434 950</b>     |
| <b>Dépenses d'immobilisations</b>   |                    |                    |                    |
| Infrastructures   | 1 354 952          | 1 362 814          | 1 509 787          |
| Bâtiments et améliorations locatives  | 438 484            | 335 711            | 408 812            |
| Véhicules   | 48 086             | 48 357             | 64 750             |
| Ameublement et équipements de bureau  | 138 567            | 121 540            | 103 355            |
| Machinerie, outillage et équipements  | 30 990             | 34 201             | 55 549             |
| Terrains  | 77 551             | 11 250             | (34 349)           |
| Autres  | (5 413)            | 9 385              | (1 308)            |
| <b>Total – Dépenses d'immobilisations</b>   | <b>2 083 217</b>   | <b>1 923 257</b>   | <b>2 106 595</b>   |
| <b>Émission de prêts</b>  | <b>13 374</b>      | <b>-</b>           | <b>450</b>         |
| <b>Déficit de l'exercice</b>  | <b>(1 702 876)</b> | <b>(1 675 210)</b> | <b>(1 672 095)</b> |
| <b>Financement</b>  |                    |                    |                    |
| Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et autres actifs | 862 612            | 923 388            | 1 067 037          |
| <b>Affectations</b>   |                    |                    |                    |
| Activités de fonctionnement   | 105 073            | 8 052              | 59 141             |
| Excédent (déficit) des activités de fonctionnement affecté                                  | 5 974              | 18 321             | 14 968             |
| Réserves financières et fonds réservés  | 583 355            | 703 422            | 448 271            |
| <b>Total – Affectations</b>   | <b>694 402</b>     | <b>729 795</b>     | <b>522 380</b>     |
| <b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>                | <b>(145 862)</b>   | <b>(22 027)</b>    | <b>(82 678)</b>    |

## PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'immobilisations proviennent d'un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville de Montréal réalise sur son territoire pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social, et améliorer la qualité de vie de la population. La valeur de remplacement des éléments d'actifs de la Ville est estimée à environ 95,3 G\$<sup>10</sup>.

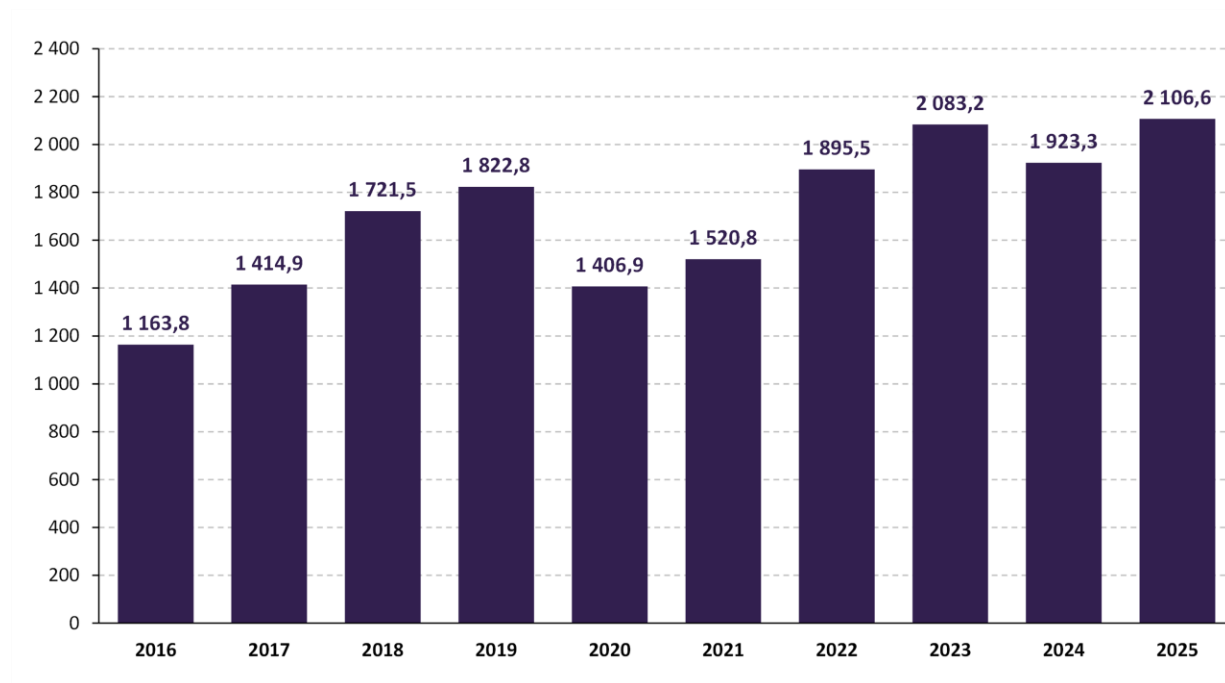
Les infrastructures de la Ville nécessitent une réfection et un entretien réguliers. Cette mesure est essentielle afin de parer à la hausse des coûts de fonctionnement et d'éviter les coûts substantiels liés à la réfection ou au remplacement complets, à la fin de la durée de vie d'un élément d'actifs. Ainsi, les activités d'investissement en immobilisations et en prêts s'imbriquent de plusieurs façons dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

---

<sup>10</sup> Portrait annuel sur la connaissance de l'état des actifs de la Ville de Montréal au 31 décembre 2024.

### Graphique 6 – Réalisation annuelle des activités d'investissement en immobilisations et autres actifs à des fins fiscales

(en millions de dollars)



La Ville a mis en place plusieurs mesures afin d'accroître substantiellement ses réalisations en matière d'investissements. Ainsi, la valeur des réalisations en investissements a continuellement progressé de 2016 à 2019, passant de quelque 1,2 G\$ à 1,8 G\$. Alors que les années 2020 et 2021 ont été marquées par un important ralentissement des réalisations en raison de la pandémie de COVID-19, dont les répercussions ont retardé ou repoussé les chantiers de construction, les années suivantes témoignent d'un retour à un niveau d'investissements pré-pandémique.

En 2025, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais ont totalisé 2,1 G\$, soit une hausse de 183,8 M\$ ou de 9,5 % par rapport à 2024.

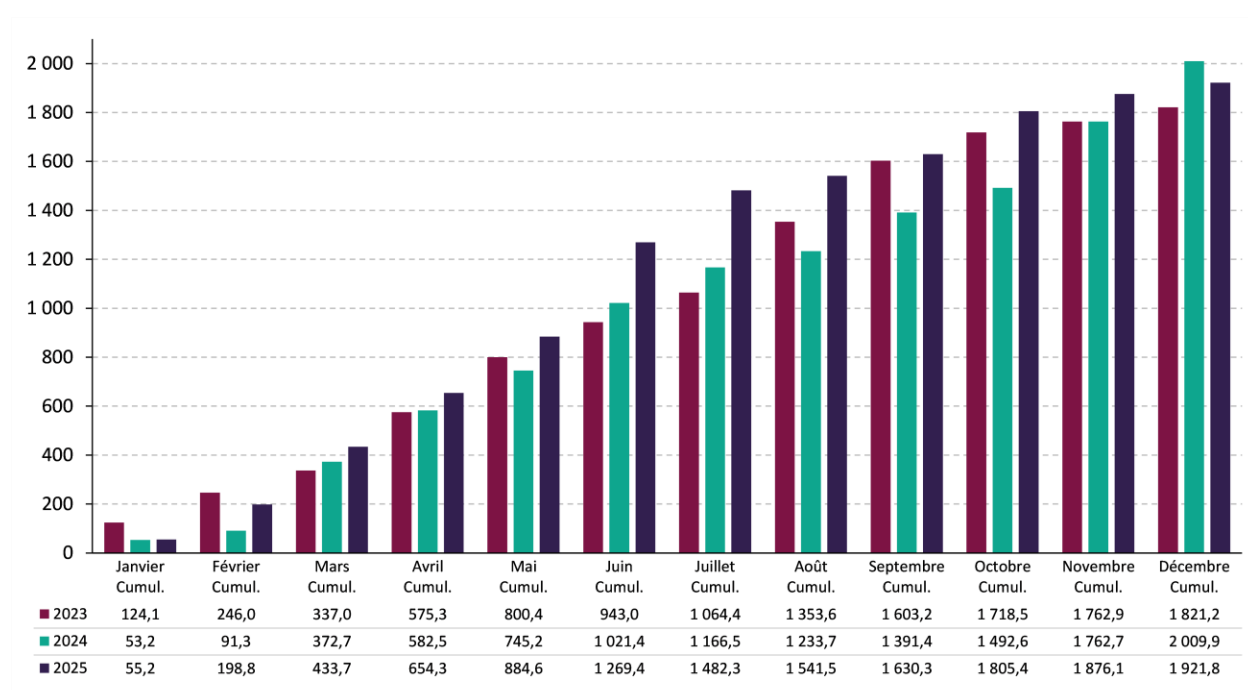
Les principales réalisations de 2025 proviennent des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 696,9 M\$, aux infrastructures routières, pour 560,2 M\$, aux bâtiments, pour 408,8 M\$, ainsi qu'aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 252,7 M\$.

Le graphique 7 illustre les engagements cumulatifs annuels de 2023 à 2025. Les engagements de la Ville en 2025 résultent des nombreux contrats octroyés durant cette période par les différents services centraux et arrondissements. Ces contrats seront réalisés au cours des mois et des années à venir.

Le maintien du niveau des engagements annuels autour de 2,0 G\$ témoigne notamment de l'objectif de la Ville de combler les besoins au regard de ses infrastructures vieillissantes afin d'éliminer prioritairement le déficit d'entretien dans les réseaux d'eau et de voirie.

**Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2023 à 2025**

(en millions de dollars)



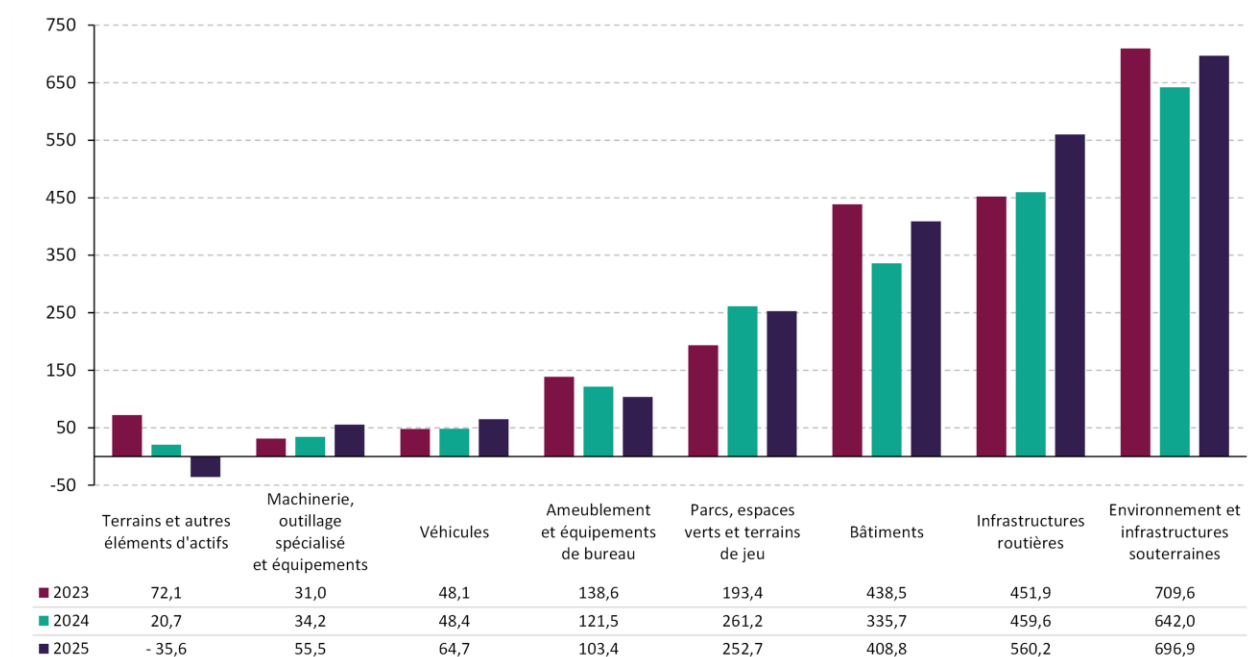
## ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2025, 2,1 G\$ dans l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments d'actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. Les services centraux ont participé à ces investissements totaux à une hauteur de 1,9 G\$ et les arrondissements, à une hauteur de 198,4 M\$.

Cette section présente, par grandes catégories d'actifs, les principaux projets et programmes dans lesquels les sommes ont été investies.

### Graphique 8 – Réalisations de 2023 à 2025, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



### ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 696,9 M\$ a été investi en 2025 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, ce qui constitue une hausse de 54,9 M\$ ou de 8,6 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal. De nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire pour éliminer le déficit d'entretien des années antérieures et pour entretenir et développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants, totalisant 258,7 M\$, ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant, 61,5 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 5,7 km de

conduites dans le réseau primaire d'aqueduc, tandis que 177,0 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 32,5 km du réseau d'aqueduc et de 54,7 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 81 % des conduites secondaires. Un montant de 20,2 M\$ a également été employé pour le réseau primaire d'égouts.

Un montant de 23,4 M\$ a servi à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable. Des investissements de 12,7 M\$ ont également été réalisés pour des réservoirs et des stations de pompage d'eau potable, notamment dans le projet du réservoir McTavish, pour 8,3 M\$. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 5,2 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

En ce qui a trait à la gestion des eaux usées et à la protection de l'environnement, un montant de 26,7 M\$ a été investi dans l'assainissement des eaux usées, entre autres à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte, afin de maintenir les actifs en bon état. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2025 : 2,6 M\$ dans le plan directeur de drainage, notamment pour la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, et 165,1 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égout, des investissements ont également été effectués pour la réalisation de projets de transport et de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal, notamment 19,9 M\$ en lien avec le projet du corridor du pont Samuel-De Champlain et 11,5 M\$ pour celui du REM, principalement par des cessations d'actifs, ainsi que 10,3 M\$ dans le cadre du réaménagement urbain pour le service rapide par bus (SRB) et 3,1 M\$ pour le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest.

En matière de développement durable, la Ville a investi 8,2 M\$ pour finaliser le centre de biométhanisation de Montréal-Est, dont les opérations débiteront en 2026.

Pour sa part, la Commission des services électriques de Montréal a investi 113,9 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé en totalité à même les redevances payées par les utilisateurs selon la portion des conduits utilisée.

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 560,2 M\$ a été investi en 2025 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, ce qui constitue une hausse de 100,6 M\$ ou de 21,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. La remise à niveau de ce réseau névralgique, qui permettra d'éliminer son déficit d'entretien, a été établie comme un objectif stratégique.

Globalement, c'est un investissement de 263,0 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie. La Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de cette catégorie :

- 117,7 M\$ dans les programmes d'aménagement des rues;
- 87,9 M\$ dans les programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie de la chaussée en attendant d'une réhabilitation majeure);
- 31,2 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 15,8 M\$ dans le programme de maintien des infrastructures routières;
- 9,0 M\$ dans les programmes de réhabilitation de la chaussée par planage-revêtement;
- 1,4 M\$ dans les programmes de réfection du réseau routier.

La Ville a poursuivi la mise en œuvre de mesures de sécurisation en consacrant 8,2 M\$ à l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles et d'autres lieux fréquentés par les enfants ainsi que par les personnes âgées, en accord avec l'approche Vision Zéro. À cela s'ajoute un montant de 23,1 M\$ consacré aux programmes de mise aux normes, de maintien et d'amélioration des feux de circulation, afin de conserver une gestion des déplacements optimale tant en matière de sécurité et de mobilité qu'au chapitre du développement durable.

Par ailleurs, des investissements ont été effectués dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment ceux de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 14,1 M\$, et de la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal, pour 7,2 M\$. De plus, un montant de 12,7 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit :

- 22,9 M\$ dans le réaménagement urbain en lien avec la mise en fonction du SRB sur le boulevard Pie-IX;

- 22,0 M\$ dans le réaménagement du corridor du pont Samuel-De Champlain, notamment par une cessation d'actifs;
- 19,3 M\$ dans les travaux visant le remplacement du pont Jacques-Bizard;
- 15,0 M\$ dans le cadre du projet de construction du REM, notamment par une cessation d'actifs;
- 9,2 M\$ dans la réalisation du projet MIL Montréal, quartier universitaire et résidentiel;
- 7,7 M\$ dans la mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de Griffintown;
- 3,8 M\$ dans la mise en valeur de la place des Montréalaises et de la place Marie-Josèphe-Angélique ainsi que de leurs abords, grâce au recouvrement de l'autoroute Ville-Marie.

La Ville de Montréal reconnaît le vélo comme l'un des modes de transport privilégiés pour le déplacement actif des personnes grâce à des axes cyclables confortables et sécuritaires. Afin d'augmenter la part modale du vélo, un investissement de 23,0 M\$ a été consacré au maintien ainsi qu'à l'amélioration et au développement du réseau cyclable sur rue.

Enfin, un montant total de 63,4 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort des réseaux locaux de rues.

## BÂTIMENTS

Un montant de 408,8 M\$ a été investi en 2025 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, une hausse de 73,1 M\$ ou de 21,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 52,3 M\$ dans le programme de protection du complexe sportif Claude-Robillard;
- 39,7 M\$ dans les programmes de mise aux normes et de construction d'équipements aquatiques et sportifs;
- 33,0 M\$ en sécurité publique, notamment dans les programmes de protection des bâtiments du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) ainsi que dans le projet de relocalisation du centre d'appels 911;
- 30,5 M\$ dans les programmes de protection des bâtiments industriels et sportifs ainsi que dans les grands parcs;
- 25,8 M\$ pour le centre Proanima, à la suite de l'application de la norme comptable SP 3160 découlant de l'obligation de capitaliser les actifs liés aux partenariats public-privé (PPP);
- 25,0 M\$ dans le programme de mise aux normes des arénas;

- 20,1 M\$ dans le réseau des bibliothèques pour le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction (RAC) de bibliothèques ainsi que le programme d'aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID;
- 15,5 M\$ dans Espace pour la vie, principalement pour le programme commun de maintien des actifs;
- 14,9 M\$ dans le programme de protection des bâtiments de compétence locale;
- 13,3 M\$ dans le programme de transition écologique du parc immobilier de la Ville;
- 7,8 M\$ dans les programmes destinés aux parcs du Mont-Royal (dont la restauration et la rénovation patrimoniale de la maison Smith) et Jeanne-Mance (notamment le chalet du parc);
- 7,4 M\$ pour le parc Jean-Drapeau, notamment pour la structure extérieure de la Biosphère;
- 6,5 M\$ dans le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements;
- 5,8 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle.

Enfin, 71,2 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments municipaux sous leur responsabilité.

### PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 252,7 M\$ a été investi en 2025 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeu, ce qui représente une baisse de 8,5 M\$ ou de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Une somme de 10,0 M\$ a été investie dans l'aménagement de certaines sections du parc Frédéric-Back, situé au cœur du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). La transformation de ce parc constitue le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain en Amérique du Nord. De plus, 29,9 M\$ ont été consacrés au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'au réaménagement du mont Royal, pour permettre la protection et la mise en valeur de ce dernier tout en bonifiant son accessibilité. Un montant de 5,1 M\$ a servi pour sa part à la protection de l'actif immobilisé ainsi qu'à différents projets au parc Jean-Drapeau, notamment le réaménagement du secteur du mont Boullé. Par ailleurs, 8,6 M\$ ont été consacrés au développement et à l'aménagement du Grand parc de l'Ouest.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a nécessité des investissements dans les parcs, les espaces verts et les terrains de jeu : ainsi, 10,8 M\$ ont été investis dans la mise en valeur de la place des Montréalaises, de la place Marie-Josèphe-Angélique et de leurs abords; 10,8 M\$ dans la mise en œuvre du PPU du secteur de Griffintown; et 7,8 M\$ dans le nouveau quartier universitaire et résidentiel MIL Montréal. De plus, 6,7 M\$ ont été consacrés, dans différents arrondissements, à la réalisation de divers projets issus de budgets participatifs, notamment des parcours riverains, des zones nourricières

écologiques, des microforêts, microparcs et microplaces, ainsi que des aires d'activités accessibles pour toutes les générations.

Afin de protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, et pour offrir de nouveaux espaces verts favorisant le contact de la population avec la nature, un montant de 3,6 M\$ a été investi dans le programme d'acquisition de milieux naturels.

Dans le but de favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 40,6 M\$ a été consacré au maintien ainsi qu'à l'amélioration et au développement du réseau cyclable montréalais dans les parcs.

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces verts, la Ville a mis en place en 2019 un programme de soutien aux 19 arrondissements visant à offrir des sites conviviaux et accessibles qui favorisent les activités de plein air. Ce programme a fait l'objet d'investissements de 14,0 M\$ en 2025 pour la rénovation de parcs dans plusieurs arrondissements.

De plus, le Programme des installations sportives extérieures (PISE) a fait l'objet d'un investissement de 8,8 M\$, qui a pour but de résorber le déficit d'entretien qui limite actuellement l'utilisation des installations. En soutenant financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets, le PISE permet de mettre à niveau les installations sportives existantes et d'offrir des installations de qualité, sécuritaires et pérennes. De cette façon, le programme favorise la pratique sportive et contribue à maintenir le statut de Montréal comme ville sportive par excellence.

Par ailleurs, un montant de 7,9 M\$ a été investi dans le développement d'aménagements de surface permettant une meilleure gestion des eaux pluviales dans des infrastructures multifonctionnelles. Celles-ci, en plus de remplir une fonction de loisirs (en faisant office de parcs ou de places publiques, par exemple), réduiront l'apport d'eau au réseau d'égouts souterrain; l'objectif poursuivi est d'éviter le débordement d'eaux usées dans les cours d'eau et les inondations dans les bâtiments résidentiels lors des fortes pluies. Ces infrastructures, qui sont une mesure d'adaptation aux changements climatiques, contribueront à accélérer la transition écologique et à améliorer la qualité des milieux de vie urbains.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 52,1 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeu.

### AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 103,4 M\$ a été investi en 2025 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, ce qui constitue une baisse de 18,1 M\$ ou de 14,9 % par rapport à l'exercice

précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets liés aux technologies de l'information, pour 90,2 M\$.

Un montant de 64,7 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, ce qui représente une hausse de 16,3 M\$ ou de 33,7 % par rapport à l'exercice précédent. Plus précisément, 32,1 M\$ ont été alloués à l'achat et au remplacement de véhicules pour le SPVM et le SIM. De plus, un montant de 32,3 M\$ a contribué au renouvellement de la flotte de véhicules, de camionnettes et d'autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Les véhicules sont remplacés prioritairement par des modèles entièrement électriques ou plus écologiques, selon les catégories.

Un montant de 55,5 M\$ a été investi en 2025 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, ce qui constitue une hausse de 21,3 M\$ ou de 62,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants : 11,2 M\$ pour le remplacement des équipements du SPVM et du SIM, 9,0 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélos en libre-service BIXI ainsi que l'électrification de stations, 6,6 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, et 4,0 M\$ pour l'ensemble des 19 arrondissements.

Enfin, en raison d'un ajustement de 37,9 M\$ relatif à la norme comptable SP 3280 (obligation de mettre hors service de façon permanente certaines immobilisations), on constate des investissements négatifs de 35,6 M\$ dans la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, ce qui constitue une baisse de 56,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

## **IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**

Les projets et programmes d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont nécessaires, entre autres des emprunts à long terme, afin que la Ville soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le « service de la dette ».

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent eux aussi le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément d'actif de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et à long terme, qui permet d'en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et d'établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

## **ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS ET DES PRINCIPAUX ÉCARTS**

La reddition de comptes financière des activités d'investissement en immobilisations présente un comparatif avec le budget original ainsi que les analyses qui en découlent. Ces dernières portent exclusivement sur les écarts significatifs attribuables aux services centraux.

Le budget original, comme c'est le cas pour tous les montants relatifs aux investissements qui sont indiqués dans ce document, considère uniquement les dépenses capitalisables. Les dépenses non capitalisables financées par emprunt à long terme mais ne répondant pas à la définition d'une immobilisation (ex. : terrains acquis aux fins de revente dans le cours normal des activités, bacs de recyclage, etc.) sont déjà présentées et analysées dans la section sur les activités de fonctionnement.

Ainsi, le budget original de l'année 2025, de 2 432,8 M\$ dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034, s'établit à 2 372,1 M\$ lorsqu'on exclut les dépenses non capitalisables (dépenses de fonctionnement financées par emprunt).

Le tableau suivant présente les investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal ainsi que les écarts par rapport au budget original.

**Tableau 89 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires**

(en milliers de dollars)

|  | Réal               |                                    | Budget original    | Écart             |
|--|--------------------|------------------------------------|--------------------|-------------------|
|  | 2023               | 2024 Redressé note 24 <sup>1</sup> |                    |                   |
| <b>Services centraux</b>   |                    |                                    |                    |                   |
| Approvisionnement  | -                  | 1 374,8                            | 2 009,9            | 583,1             |
| Commission des services électriques  | 80 388,7           | 99 401,2                           | 119 182,9          | 18 386,1          |
| Concertation des arrondissements et expérience citoyenne                                     | 9 319,0            | 17 563,0                           | 20 054,5           | 45 195,5          |
| Culture  | 33 861,9           | 37 880,9                           | 25 472,1           | 29 079,9          |
| Diversité et inclusion sociale   | 2 375,3            | 3 936,9                            | 2 765,2            | 1 642,8           |
| Eau  | 522 367,0          | 440 083,2                          | 515 925,7          | 83 131,3          |
| Environnement  | 115 726,4          | 54 688,9                           | (27 473,6)         | 51 909,6          |
| Espace pour la vie   | 23 842,3           | 25 395,4                           | 17 628,5           | 10 207,5          |
| Gestion et planification des immeubles   | 189 811,2          | 150 166,8                          | 174 555,8          | 14 614,2          |
| Grands parcs, Mont-Royal et sports   | 89 618,1           | 145 459,3                          | 161 526,5          | 34 311,5          |
| Habitation   | 9 390,6            | 4 719,8                            | 9 129,8            | 13 126,2          |
| Infrastructures du réseau routier  | 124 916,4          | 164 177,8                          | 175 253,2          | (5 753,2)         |
| Matériel roulant et ateliers   | 50 717,2           | 50 775,2                           | 67 311,4           | 7 742,6           |
| Police   | -                  | 2 329,9                            | 3 284,9            | 1,1               |
| Sécurité incendie  | 2 032,7            | 856,9                              | 7 915,5            | (5 040,5)         |
| Société du parc Jean-Drapeau   | 38 146,0           | 50 810,3                           | 26 730,0           | 22 397,0          |
| Technologies de l'information  | 123 774,9          | 99 775,1                           | 90 230,7           | 39 003,3          |
| Urbanisme et mobilité  | 396 153,2          | 390 851,3                          | 492 272,7          | 15 372,3          |
| Autres ajustements   | 103 502,5          | 15 057,5                           | 24 464,0           | (24 464,0)        |
| <b>Total – Services centraux</b>   | <b>1 915 943,4</b> | <b>1 755 304,2</b>                 | <b>1 908 239,7</b> | <b>351 446,3</b>  |
| Intégration du budget participatif aux projets et programmes existants des services centraux | -                  | -                                  | -                  | (45 000,0)        |
| <b>Arrondissements</b>   |                    |                                    |                    |                   |
| Ahuntsic-Cartierville  | 9 503,4            | 8 161,2                            | 7 411,5            | (298,5)           |
| Anjou  | 9 072,1            | 2 347,5                            | 9 703,5            | (4 040,5)         |
| Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce  | 13 461,9           | 17 019,3                           | 17 961,7           | (11 131,7)        |
| Lachine  | 3 006,0            | 4 502,0                            | 9 736,4            | (6 059,4)         |
| LaSalle  | 13 831,9           | 10 836,0                           | 9 805,5            | (4 673,5)         |
| Le Plateau-Mont-Royal  | 4 968,2            | 5 629,1                            | 7 157,2            | (1 462,2)         |
| Le Sud-Ouest   | 8 233,5            | 9 681,6                            | 9 066,3            | (887,3)           |
| L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève  | 4 450,4            | 5 029,9                            | 5 354,2            | (2 427,2)         |
| Mercier–Hochelaga-Maisonneuve  | 18 159,7           | 15 687,7                           | 24 909,4           | (14 437,4)        |
| Montréal-Nord  | 5 906,7            | 7 789,8                            | 7 165,5            | (281,5)           |
| Outremont  | 2 165,0            | 2 128,2                            | 3 143,4            | (582,4)           |
| Pierrefonds-Roxboro  | 6 096,1            | 4 832,3                            | 8 779,6            | (2 980,6)         |
| Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles   | 20 829,6           | 8 110,7                            | 17 233,2           | (33,2)            |
| Rosemont–La Petite-Patrie  | 10 534,7           | 15 313,9                           | 9 932,0            | (1 092,0)         |
| Saint-Laurent  | 5 142,4            | 10 600,8                           | 14 395,4           | 5 964,6           |
| Saint-Léonard  | 8 600,5            | 6 799,4                            | 5 624,0            | 3 939,0           |
| Verdun   | 4 597,7            | 6 140,7                            | 3 641,4            | 473,6             |
| Ville-Marie  | 12 628,7           | 23 415,1                           | 20 367,4           | (6 182,4)         |
| Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension   | 6 085,4            | 3 927,6                            | 6 967,6            | 5 207,4           |
| <b>Total – Arrondissements</b>   | <b>167 273,9</b>   | <b>167 952,8</b>                   | <b>198 355,2</b>   | <b>(40 985,2)</b> |
| <b>Total – Dépenses d'immobilisations</b>  | <b>2 083 217,3</b> | <b>1 923 257,0</b>                 | <b>2 106 594,9</b> | <b>265 461,1</b>  |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Les réalisations de l'année 2025 énumérées ci-après peuvent différer de celles présentées dans la section précédente, relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, alors que la section précédente détaille les investissements pour chaque catégorie d'actifs, les réalisations présentées dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

### SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et des programmes qui sont destinés à toute la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, ils appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales et le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques.

En 2025, un montant de 1 908,2 M\$ a été consacré à différentes activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une hausse de 152,9 M\$ ou de 8,7 % comparativement à l'exercice précédent. Si l'on intègre le budget participatif, les investissements réalisés sont inférieurs de 306,5 M\$ par rapport au budget original de 2 214,7 M\$.

La section suivante expose les principales réalisations et les principaux écarts par rapport au budget original pour chacun des services centraux.

### APPROVISIONNEMENT

Réalisations de 2,0 M\$ :

- Avancement du projet d'optimisation du réseau logistique (projet MOAH) avec la mise à niveau de 15 points de services.

Écart de 0,6 M\$ inférieur au budget de 2,6 M\$ :

- Investissements inférieurs de 0,6 M\$ en raison d'un délai dans certains aménagements de sites, qui se feront en 2026 afin de compléter le projet.

### COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL (CSEM)

Réalisations de 119,2 M\$ :

- Intégration des travaux de la CSEM à 26 projets de la Ville touchant le réseau de conduits souterrains;
- Enlèvement de poteaux sur 2,0 km de rues;
- Coordination de réseaux sur 0,8 km dans de nouveaux ensembles résidentiels.

Écart de 18,4 M\$ inférieur au budget de 137,6 M\$ :

- Investissements inférieurs de 14,8 M\$ en raison de travaux réalisés par la CSEM pour des tiers, dont une partie est considérée comme des dépenses non capitalisables;

- Investissements inférieurs de 3,3 M\$ en raison notamment de retards dans des projets en phase de conception chez les partenaires de la CSEM et dans la livraison d'équipements pour des projets en cours de réalisation.

#### CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET EXPÉRIENCE CITOYENNE

Réalisations de 20,1 M\$ :

- Programme d'aménagement et de réaménagement de lieux d'élimination de la neige (LEN) ainsi que de sites de gestion des sols d'excavation, pour 12,5 M\$ :

##### *Volet déneigement*

- Construction du quai continu à la carrière Saint-Michel (CSM);
- Poursuite du projet de rehaussement des télécommunications (fibre optique) et de branchement des LEN Angrignon, Armand-Chaput, Ray-Lawson, Château-Pierrefonds et CSM;
- Réhabilitation des chutes à neige Fullum, De La Salle, Lausanne et Jules-Poitras;
- Resurfaçage des revêtements de sol aux LEN Butler, Riverside, Fullum, Angrignon et CSM;
- Poursuite des travaux de cloisonnement et de sécurisation de différents sites (Saint-Pierre, Lachine et Verdun);
- Acquisition d'infrastructures et de matériel liés aux opérations des LEN (radars, signalisation, abris, guérite et balises);
- Poursuite du projet d'automatisation d'une guérite autonome au LEN Château-Pierrefonds;
- Réalisation de travaux liés à la réhabilitation du passage à niveau ferroviaire au LEN Langelier;
- Réalisation de travaux liés au drainage et à l'écoulement des eaux au LEN Château-Pierrefonds;
- Réalisation de travaux de conception des plans et devis pour la réhabilitation et l'agrandissement de la dalle de béton du LEN Langelier;

##### *Volet gestion des sols d'excavation*

- Acquisition d'équipements permettant la reconfiguration de certains sites en raison de la croissance du tonnage liée au traitement des sols;
- Programme pour la réalisation de projets issus du budget participatif, pour 7,6 M\$ :
  - Poursuite des 24 projets lauréats, en cours de réalisation depuis leur annonce en septembre 2021 (première édition) et en novembre 2023 (deuxième édition).

Écart de 45,2 M\$ inférieur au budget de 65,3 M\$ :

- Investissements inférieurs de 37,4 M\$ dans le cadre du budget participatif, en raison de la révision des échéanciers de réalisation des projets des deux premières éditions et du lancement de la troisième édition à l'automne 2025, dans les divers arrondissements;
- Investissements inférieurs de 7,8 M\$ en raison du report et de la révision des échéanciers de plusieurs projets liés aux LEN et aux sites de gestion des sols d'excavation.

### CULTURE

Réalisations de 25,5 M\$ :

- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, pour 21,0 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Poursuite des travaux à l'Espace du Cœur-Nomade, pour 14,2 M\$;
  - Ouverture du centre Sanaaq en mai 2025, pour 2,6 M\$;
  - Réalisation des plans et devis pour la bibliothèque Éva-Circé-Côté, pour 1,1 M\$;
- Aménagement de bibliothèques pour l'implantation de la technologie RFID, pour 1,3 M\$, notamment :
  - Fin des travaux aux bibliothèques Interculturelle, pour 0,2 M\$, et Yves-Ryan, pour 0,3 M\$;
  - Début des travaux à la bibliothèque de L'Île-Bizard, pour 0,1 M\$;
  - Début des plans et devis de la bibliothèque Père-Ambroise, pour 0,1 M\$.

Écart de 29,1 M\$ inférieur au budget de 54,6 M\$ :

- Investissements inférieurs de 25,4 M\$ en raison de retards sur les échéanciers des projets du Cœur-Nomade, d'Espace Rivière et de la bibliothèque Éva-Circé-Côté (bibliothèque Saint-Charles);
- Investissements inférieurs de 2,1 M\$ en raison du retrait du projet de la bibliothèque Hochelaga et du retard dans les projets des bibliothèques de L'Île-Bizard et Père-Ambroise.

### DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Réalisations de 2,8 M\$ :

- Mise en place d'une nouvelle cuisine au centre communautaire Rivière-des-Prairies, offrant un environnement moderne, fonctionnel et universellement accessible conçu pour favoriser les échanges, les apprentissages culinaires et les rencontres citoyennes, pour 0,8 M\$;
- Aménagement d'une nouvelle place dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la place des Commerçantes, à la suite d'une démarche de consultation citoyenne, pour 0,3 M\$;
- Réalisation de travaux d'aménagement au parc Jean-Jacques-Rousseau dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, avec mise en place de sentiers universellement

accessibles, d'aires de repos, d'un parcours de type hébertisme pour les enfants de 5 ans et plus ainsi que les adolescentes et les adolescents, pour 0,3 M\$;

- Réaménagement du parc Montcalm, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, en un havre de verdure, de fraîcheur et de biodiversité, pensé pour toutes et tous, pour 0,2 M\$;
- Ajout de mobilier urbain, dans l'arrondissement de Verdun, pour 0,2 M\$.

Écart de 1,6 M\$ inférieur au budget de 4,4 M\$ :

- Investissements inférieurs de 0,8 M\$ en raison du report d'une partie du projet de la maison culturelle et communautaire ainsi que du parc Pilon, dans l'arrondissement de Montréal-Nord;
- Investissements inférieurs de 0,5 M\$ en raison du report du projet de mise aux normes de l'aréna du complexe sportif Saint-Jean-Vianney;
- Investissements inférieurs de 0,3 M\$ en raison du report du projet d'aires de jeux au parc Ouellette, dans l'arrondissement de LaSalle.

## EAU

Réalisations de 515,9 M\$ :

- Maintien des actifs et rattrapage du déficit d'entretien, incluant les mesures suivantes :
  - Renouvellement de conduites secondaires d'eau potable et d'eaux usées, pour 178,6 M\$;
  - Renouvellement du réseau de conduites primaires d'eau potable, pour 51,5 M\$;
  - Modernisation et entretien d'équipements à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte, pour 33,0 M\$;
  - Modernisation et entretien d'équipements liés aux usines de production d'eau potable, pour 24,1 M\$;
  - Renouvellement du réseau primaire d'égouts, pour 20,7 M\$;
  - Mise à niveau des réservoirs et des stations de pompage, notamment avec la réhabilitation du réservoir McTavish, pour 12,9 M\$;
- Réduction de la quantité et de la variété des contaminants issus des eaux usées et pluviales :
  - Poursuite du projet de désinfection à l'ozone des eaux usées, notamment la finalisation des plans et devis pour la construction de l'usine de production d'oxygène, pour 165,1 M\$;
  - Réalisation des études de conception pour la construction de l'usine de valorisation et de traitement des boues issues du traitement des eaux usées, pour 2,1 M\$;
- Réduction des répercussions des pluies et de la hausse des niveaux des cours d'eau sur la collectivité et l'environnement :

- Mise en place d'infrastructures vertes multifonctionnelles afin d'augmenter la résilience aux fortes pluies, pour 8,7 M\$;
- Réalisation d'études pour la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées et de diminuer les risques d'inondations, pour 2,6 M\$.

Écart de 83,1 M\$ inférieur au budget de 599,0 M\$ :

- Investissements inférieurs de 25,0 M\$ dans le réseau primaire d'aqueduc et le projet de l'aqueduc de l'Ouest, en raison du report de travaux sur le domaine public;
- Investissements inférieurs de 15,9 M\$ dans le projet de modernisation du réservoir McTavish, en raison de la révision de la stratégie de réalisation du projet;
- Investissements inférieurs de 13,4 M\$ dans les usines de traitement de l'eau potable, en raison de problèmes d'approvisionnement et d'enjeux contractuels;
- Investissements inférieurs de 10,0 M\$ à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte, en raison d'un retard dans le projet de remplacement des dégrilleurs dû à un problème technique lors des tests sur les équipements;
- Investissements inférieurs de 6,6 M\$ dans la mise à niveau des réservoirs d'eau potable et des stations de pompage, en raison du retard dans la conception du projet Sommet/Montagne;
- Investissements inférieurs de 6,3 M\$ dans la mise en place d'infrastructures vertes multifonctionnelles et résilientes pour faire face aux changements climatiques, en raison des reports de certains projets avec les arrondissements.

#### ENVIRONNEMENT

Un ajustement à la baisse de 37,8 M\$ est attribuable à la norme comptable SP 3280 liée à l'obligation de mettre hors service de façon permanente certaines immobilisations. Cet ajustement engendre un réel négatif de 27,5 M\$ ainsi qu'un écart de 51,9 M\$ inférieur au budget de 24,4 M\$.

Les réalisations et les explications d'écarts du Service de l'environnement présentés ci-après excluent cet ajustement.

Réalisations de 10,3 M\$ :

- Poursuite des travaux de construction du centre de biométhanisation de Montréal-Est (complété à 99 %), pour 8,2 M\$;
- Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesure environnementale, pour 0,8 M\$ ;
- Fin des travaux de réhabilitation environnementale du terrain de l'ancienne usine Solutia, situé dans l'arrondissement de LaSalle, pour 0,7 M\$.

Écart de 14,1 M\$ inférieur au budget de 24,4 M\$ :

- Investissements inférieurs de 6,7 M\$ pour le centre de biométhanisation de Montréal-Est, dont la réception provisoire a été reportée en 2026;
- Investissements inférieurs de 5,1 M\$ en raison des travaux de décontamination devancés en 2024 en lien avec la vente d'une parcelle de terrain au chantier de réhabilitation environnementale dans l'arrondissement de LaSalle.

#### ESPACE POUR LA VIE

Réalisations de 17,6 M\$ :

- Investissements dans le programme commun de maintien des actifs d'Espace pour la vie, pour 13,6 M\$, notamment pour les éléments suivants :
  - Jardin botanique : travaux de restauration du bâtiment Marie-Victorin, travaux de protection dans les serres (grillage) et services professionnels pour les projets de restauration des jardins ouest, pour 10,4 M\$;
  - Insectarium : travaux d'optimisation de la température dans les serres de production et les quartiers de quarantaine, pour 2,3 M\$;
  - Biodôme : travaux de maintien en étanchéisation, renforcement structural et optimisation des systèmes de soutien à la vie, pour 0,8 M\$;
  - Planétarium : renouvellement des équipements techniques des théâtres et mise à jour du réseau électrique, pour 0,1 M\$;
- Investissements dans le programme de maintien de la Biosphère, phase 1, pour 3,9 M\$.

Écart de 10,2 M\$ inférieur au budget de 27,8 M\$ :

- Investissements inférieurs de 8,4 M\$ dans le programme commun de maintien des actifs d'Espace pour la vie en raison du report de projets non amorcés;
- Investissements inférieurs de 1,1 M\$ dans le programme de maintien des actifs de la Biosphère en raison du retard dans la publication de l'appel d'offres, qui a décalé l'échéancier de réalisation des travaux;
- Investissements inférieurs de 0,7 M\$ dans les serres d'exposition du Jardin botanique, en raison de l'attribution tardive du mandat pour le programme fonctionnel et technique du projet.

#### GESTION ET PLANIFICATION DES IMMEUBLES

Réalisations de 174,6 M\$ :

- Exécution de travaux de rénovation au complexe sportif Claude-Robillard, pour 52,3 M\$;
- Protection de bâtiments à vocation industrielle, pour 25,1 M\$;
- Réalisation du projet de relocalisation du centre d'appels 911, pour 16,5 M\$;

- Travaux dans les bâtiments de compétence locale au bénéfice des arrondissements, pour 14,9 M\$;
- Réalisation de projets de transition écologique, pour 13,3 M\$;
- Protection de bâtiments du SPVM, pour 12,9 M\$;
- Réfection de cours de services dans les arrondissements, pour 6,5 M\$;
- Réalisation de projets d'accessibilité universelle dans les arrondissements, pour 5,8 M\$;
- Règlement des réclamations en lien avec la mise en service de l'hôtel de ville, pour 5,3 M\$;
- Réaménagement de locaux espaces administratifs, pour 4,2 M\$;
- Protection de bâtiments administratifs et commerciaux et de bâtiments vacants, mise aux normes de systèmes informatiques et réalisation de travaux en régie, pour 3,9 M\$;
- Protection de bâtiments sportifs, pour 3,7 M\$;
- Protection de bâtiments du SIM, pour 3,7 M\$;
- Mise à niveau de postes de carburant, pour 2,2 M\$;
- Protection de bâtiments dans les grands parcs, pour 1,8 M\$;
- Protection de bâtiments à vocation communautaire, pour 1,6 M\$;
- Protection de bâtiments culturels, notamment le Château Dufresne, pour 0,9 M\$.

Écart de 14,6 M\$ inférieur au budget de 189,2 M\$ :

- Investissements supérieurs de 11,6 M\$ dans les travaux de rénovation du complexe sportif Claude-Robillard, en raison de l'accélération de la livraison des piscines et des espaces omnisports;
- Investissements supérieurs de 8,7 M\$ dans le remplacement des systèmes de captation des gaz à la source et des systèmes de ventilation aux ateliers municipaux Viau, en raison de la modification de la portée des travaux sur la structure et les systèmes électromécaniques;
- Investissements supérieurs de 5,3 M\$ dans la rénovation de l'hôtel de ville (phase 2), en raison du règlement des réclamations;
- Investissements supérieurs de 1,0 M\$ dans l'édifice Madison, en raison de l'installation d'un nouveau système de ventilation et de chauffage;
- Investissements inférieurs de 11,9 M\$ dans la décarbonation des casernes du SIM, en raison de délais dans la conception et des choix technologiques;
- Investissements inférieurs de 5,0 M\$ dans la cour de services du Plateau Mont-Royal, en raison d'un délai non anticipé dans le processus d'octroi de contrats;

- Investissements inférieurs de 5,0 M\$ dans les bâtiments des grands parcs, en raison d'un changement dans la priorisation des interventions sur les bâtiments qui a impliqué des analyses additionnelles pour certains projets, dont la Solitude et Bois-de-la-Roche;
- Investissements inférieurs de 4,1 M\$ dans l'aménagement de l'environnement collaboratif de l'édifice Louis-Charland, en raison d'un changement dans l'ordonnancement des projets;
- Investissements inférieurs de 3,7 M\$ dans le stationnement Éthel, en raison du besoin d'analyses additionnelles de faisabilité qui permettront de mieux définir la portée du projet;
- Investissements inférieurs de 3,6 M\$ dans l'édifice Plessis, en raison d'un ajustement dans la priorisation des travaux;
- Investissements inférieurs de 3,4 M\$ dans le projet d'aménagement du bain Saint-Michel, en raison du report du projet en 2028;
- Investissements inférieurs de 2,2 M\$ dans le projet de rénovation de la maison Le Ber-Le Moyne, en raison d'une réévaluation de la portée du projet intégrant les recommandations du Conseil du patrimoine de Montréal;
- Investissements inférieurs de 1,9 M\$ dans le remplacement de la génératrice et du toit de l'Éperon du musée Pointe-à-Callière, en raison d'un report des travaux.

#### GRANDS PARCS, MONT-ROYAL ET SPORTS

Réalisations de 161,5 M\$ :

- Volet parcs, pour 65,9 M\$, notamment :
  - Réalisation de travaux de réhabilitation dans quatre grands parcs urbains (Angrignon, La Fontaine, Jarry et Jeanne-Mance), pour 25,5 M\$;
  - Réalisation de travaux d'aménagement et de réhabilitation dans les parcs-nature et les espaces riverains, pour 14,0 M\$;
  - Réhabilitation environnementale 24 hectares au parc Frédéric-Back par l'aménagement brut du secteur du Boisé Ouest, pour 10,7 M\$;
  - Plusieurs réaménagements du parc du Mont-Royal, pour 8,0 M\$;
  - Acquisition de milieux naturels dans l'est et dans l'ouest de la ville, pour 6,5 M\$;
- Volet sports, pour 95,6 M\$, notamment :
  - Investissements dans les arrondissements pour les parcs locaux, les installations sportives extérieures et la mise aux normes d'équipements aquatiques, pour 38,5 M\$;
  - Investissements dans des équipements sportifs majeurs de compétence locale, pour 28,0 M\$;
  - Investissements dans la mise aux normes d'aré纳斯 locaux, pour 25,0 M\$.

Écart de 34,3 M\$ inférieur au budget de 195,8 M\$ :

- Investissements supérieurs de 4,5 M\$ dans le programme de réfection et de verdissement des parcs locaux en raison de la cadence accélérée des travaux;
- Investissements inférieurs de 24,0 M\$ attribuables à des réajustements dans certains projets sportifs réalisés notamment par les arrondissements;
- Investissements inférieurs de 8,7 M\$ dans le réseau des grands parcs, attribuables principalement à la révision des échéanciers et à la non-utilisation de fonds de contingence.

#### HABITATION

Réalisations de 9,1 M\$ :

- Acquisition et livraison d'unités modulaires d'habitation, pour 5,6 M\$;
- Poursuite du programme de remboursement du coût des infrastructures pour les projets de logements sociaux et communautaires, pour 3,4 M\$.

Écart de 13,2 M\$ inférieur au budget de 22,3 M\$ :

- Investissements inférieurs de 10,9 M\$ en raison de la rareté des occasions d'acquisition pour la conservation d'immeubles à des fins de réalisation de logements sociaux et abordables;
- Investissements inférieurs de 2,9 M\$ en lien avec des projets qui font l'objet d'ententes relatives aux infrastructures visant à soutenir le développement résidentiel, et pour lesquels l'avancement des travaux est moins rapide que prévu.

#### INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER

Réalisations de 175,3 M\$ :

- Réhabilitation et reconstruction de 67 km du réseau artériel, pour 88,7 M\$;
- Réfection de cinq structures routières, pour 31,7 M\$;
- Réhabilitation de 25 km de rues locales, pour 25,5 M\$;
- Remplacement et/ou réhabilitation de 150 éléments de mobilier d'éclairage et correction de 7 000 déficiences dans le cadre du programme de conversion aux diodes électroluminescentes (DEL), pour 12,7 M\$;
- Aménagement de 5 km de rues locales, pour 8,7 M\$;
- Maintien de 57 km de voies cyclables, dont 24 km commencés en 2024 et terminés en 2025, 10 km réalisés entièrement en 2025 et 23 km intégrés dans divers projets de réhabilitation du réseau routier artériel, pour 7,6 M\$.

Écart de 5,8 M\$ supérieur au budget de 169,5 M\$ :

- Investissements supérieurs de 5,5 M\$ dans le programme complémentaire de planage-revêtement local afin de répondre aux demandes additionnelles des arrondissements et aux besoins accrus de réfection des trottoirs, lesquels n'étaient pas inclus dans les besoins initiaux;
- Investissements supérieurs de 4,8 M\$ dans le programme de maintien des infrastructures routières, en raison de l'augmentation des réparations mineures de trottoirs effectuées par les arrondissements avant la réalisation des futurs travaux de planage-revêtement;
- Investissements supérieurs de 4,7 M\$ dans le programme complémentaire de planage-revêtement artériel, en raison du parachèvement important en 2025 de projets de 2024 et de la forte progression des projets réalisés en 2025, rendue possible par une saison de gel plus tardive;
- Investissements inférieurs de 3,3 M\$ dans le programme de réfection des structures routières, en raison du report de certains travaux en 2026;
- Investissements inférieurs de 2,4 M\$ dans le programme de maintien du réseau cyclable, en raison du report de certains travaux en 2026.

#### MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Réalisations de 67,3 M\$ :

- Acquisition de 477 actifs (appareils de déneigement de trottoir, camions tasseurs, fourgons, etc.) dans le cadre du programme de remplacement des véhicules destinés aux arrondissements et aux services centraux, pour 33,6 M\$;
- Acquisition de 268 actifs (auto-patrouilles, motos et vélos) dans le cadre du programme de remplacement de véhicules du SPVM, pour 25,3 M\$;
- Acquisition de 60 actifs (camions-échelles et véhicules de prévention) dans le cadre du programme de remplacement de véhicules du SIM, pour 7,9 M\$;
- Acquisition d'actifs (transpalette, vérins, colonnes mobiles, soudeuses, etc.) dans le cadre du programme de remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés, pour 0,5 M\$.

Écart de 7,8 M\$ inférieur au budget de 75,1 M\$ :

- Investissements supérieurs de 10,0 M\$ en lien avec 129 véhicules du SPVM prévus pour 2024 mais qui ont finalement été livrés en 2025;
- Investissements inférieurs de 12,4 M\$ en lien avec sept camions-échelles du SIM prévus pour 2025, mais qui seront finalement livrés en 2026;
- Investissements inférieurs de 3,8 M\$ en raison de l'émission tardive de bons de commande et de l'incapacité de certains fournisseurs à respecter leurs promesses de livraison en 2025 pour des véhicules destinés à des arrondissements et à des services centraux;

- Investissements inférieurs de 1,5 M\$ en raison de projets d'acquisition (ponts roulants, plateforme élévatrice, etc.) pour les ateliers mécaniques et spécialisés qui n'ont pas pu être réalisés en 2025.

#### **POLICE**

Réalisations de 3,3 M\$ :

- Acquisition de vestes pare-balles, pour 3,0 M\$;
- Réception d'un nouveau robot de désamorçage d'engins explosifs pour les opérations et les interventions spécialisées du Groupe tactique d'intervention (GTI), pour 0,3 M\$.

#### **SÉCURITÉ INCENDIE**

Réalisations de 7,9 M\$ :

- Acquisition d'habits de combat, pour 5,0 M\$;
- Acquisition et installation d'un simulateur d'embrasement, pour 1,3 M\$;
- Acquisition de combinaisons étanches destinées au groupe de sauvetage nautique, pour 0,8 M\$;
- Remplacement et harmonisation de divers équipements, pour 0,5 M\$;
- Acquisition de coussins de levage, pour 0,3 M\$.

Écart de 5,0 M\$ supérieur au budget de 2,9 M\$ :

- Reclassement des dépenses relatives à l'acquisition d'habits de combat avec les dépenses capitalisables, conformément à la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations (5,0 M\$ initialement prévus au budget de fonctionnement).

#### **SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU**

Réalisations de 26,7 M\$ :

- Travaux d'aménagement du corridor écologique du mont Boullé et du secteur des étangs de la Grande Poudrière, pour 8,1 M\$;
- Travaux de toiture à la Biosphère, pour 5,0 M\$;
- Travaux de la phase 1 à la place des Nations, pour 2,1 M\$;
- Travaux d'aménagement du cœur de l'île Notre-Dame, pour 2,0 M\$;
- Travaux aux paddocks du circuit Gilles-Villeneuve, pour 1,8 M\$;
- Travaux d'aménagement au pavillon du Canada et optimisation du poste électrique événementiel, pour 1,5 M\$;
- Travaux de réfection des gradins du Bassin olympique, pour 1,2 M\$;
- Travaux de restauration du pavillon des activités nautiques à la plage Jean-Doré, pour 1,0 M\$.

Écart de 22,4 M\$ inférieur au budget de 49,1 M\$ :

- Investissements inférieurs de 7,6 M\$ dans les travaux à la place des Nations à la suite du report du lot 2;
- Investissements inférieurs de 7,4 M\$ aux jardins des Canaux, en raison du report de certains travaux;
- Investissements inférieurs de 4,3 M\$ dans le secteur du mont Boullé en raison du décalage dans les travaux du corridor écologique;
- Investissements inférieurs de 3,5 M\$ à la suite du report des travaux prévus au pôle de mobilité Métro.

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Réalisations de 90,2 M\$ :

- Services à la population, pour 15,3 M\$ :
  - Implantation du paiement en ligne sur montreal.ca pour les ententes de constats d'infraction;
  - Bonification de l'application mobile Montréal avec la carte de suivi du déneigement, pour offrir une expérience citoyenne plus simple et conviviale;
  - Déploiement d'un agent conversationnel sur montreal.ca pour automatiser le traitement des demandes citoyennes;
  - Livraison de solutions technologiques pour appuyer les inspections liées aux hébergements touristiques et aux bacs de collecte sélective, intégrer des activités de travaux publics, et améliorer la gestion des autorisations dans les éco-centres et le suivi véhiculaire des transporteurs majeurs;
  - Mise en place des technologies pour l'ouverture du centre communautaire et culturel Sanaaq;
  - Mise en exploitation de la solution de gestion du personnel électoral;
  - Mise à jour de la solution documentaire et déploiement dans huit arrondissements et services centraux;
  - Nouvelles fonctionnalités soutenant la mobilité et la coordination des permis d'occupation du domaine public (intégration de neuf arrondissements et partage d'informations avec le ministère des Transports de la Mobilité durable [MTMD]);
  - Déploiement de plusieurs applications en développement simplifié (portail de subventions, formulaires en ligne, gestion des conditions de loisirs et gestion des plaintes à l'ombudsman);

- Améliorations du centre de contacts 311 : qualité des interactions, sondages post-appels, rappels automatisés, optimisation de systèmes et de la sécurité, etc.;
- Mise en place de la solution de visualisation externe et livraison de 28 tableaux de bord publics pour valoriser les données municipales pour les citoyennes et citoyens (ex. : abattage d'arbres);
- Résilience et sécurité, pour 36,3 M\$ :
  - Modernisation majeure (de 70 à 80 %) des télécommunications de l'une des usines d'eau potable, incluant les réseaux filaires industriels et les communications intersites;
  - Aménagement des télécommunications dans 27 sites municipaux, intégration de l'Arrondissement d'Outremont au réseau de la Ville et déploiement dans les 25 bureaux électoraux;
  - Déploiement de solutions technologiques stratégiques pour soutenir les opérations du SPVM (postes mobiles, imprimantes véhiculaires, équipements spécialisés pour le service d'expertise en enquêtes criminelles);
  - Modernisation de la plateforme de rapport citoyen pour simplifier le signalement en ligne;
  - Transition vers la nouvelle génération du 911 (intégration future des textos, des images et des vidéos);
  - Mise en place d'une solution de dénombrement en intervention pour renforcer la santé et la sécurité des pompiers;
  - Modernisation et mise à niveau des infrastructures TI critiques (ordinateur central, stockage, serveurs et bases de données) et rehaussement du réseau de télécommunication;
  - Mise à niveau de la suite bureautique au SPVM (95 % des postes);
  - Renforcement de la cybersécurité par la modernisation des plateformes et l'automatisation de processus clés;
  - Migration de 250 lignes téléphoniques vers une solution logicielle pour standardiser la téléphonie;
- Solutions d'entreprise, pour 38,6 M\$ :
  - Mise en place d'un portail fournisseurs ainsi que des modules du grand livre et des comptes à payer pour le Bureau des régimes de retraite;
  - Octroi du contrat et début des travaux d'intégration pour le programme de gestion vestimentaire intégrée;
  - Poursuite des travaux de configuration et d'adaptation des processus pour la nouvelle solution de taxation et d'évaluation foncière;

- Déploiement d'une plateforme géomatique pour soutenir l'expansion des systèmes d'information géographique dans plusieurs services centraux;
- Déploiement de la première phase du module de recrutement du système intégré de gestion des ressources humaines pour les emplois en technologies de l'information et la paie des cols bleus pour 2026;
- Livraison de 25 solutions d'intelligence d'affaires, notamment pour les permis résidentiels de 120 jours, les statistiques du 311 ainsi que les indicateurs de réservation d'Espace pour la vie;
- Automatisation du traitement des demandes citoyennes liées à l'entretien des actifs de l'eau.

Écart de 39,0 M\$ inférieur au budget de 129,2 M\$ :

- Investissements inférieurs de 19,0 M\$ en raison du report d'acquisitions et du manque de disponibilité des ressources externes spécialisées;
- Ajustement comptable de 16,2 M\$ de certaines dépenses non capitalisables liées à des projets particuliers (site Internet, divers développements en fonduagique et en cybersécurité), qui sont désormais présentées au budget de fonctionnement (sans cet ajustement, les réalisations seraient de 106,4 M\$).

#### URBANISME ET MOBILITÉ

Réalisations de 492,2 M\$ :

- Investissements dans plusieurs projets sur l'ensemble du territoire montréalais à travers le programme d'aménagement des rues artérielles, pour 126,4 M\$;
- Amélioration du réseau cyclable avec l'ajout de 27,4 km de voies cyclables et la mise à niveau de 13,9 km, notamment le parachèvement des voies sur la rue Saint-Antoine, le prolongement du corridor de mobilité durable sur le boulevard Henri-Bourassa ainsi que l'aménagement de corridors de mobilité durable sur les rues Hochelaga et Saint-Urbain, pour 56,5 M\$;
- Finalisation des travaux dans le cadre du projet du corridor du pont Samuel-De Champlain et rétrocession à la Ville des infrastructures construites par le ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités du Canada, pour 44,5 M\$;
- Poursuite des travaux du SRB Pie-IX, entre l'avenue Pierre-De Coubertin et la rue Notre-Dame, pour 36,1 M\$;
- Accompagnement de CDPQ Infra dans le cadre du projet du REM afin de finaliser l'antenne Deux-Montagnes et la planification des projets afférents ainsi que la rétrocession à la Ville des infrastructures construites, pour 27,6 M\$;
- Lancement du réaménagement de la rue Murray et poursuite de l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois dans le cadre du PPU Griffintown, pour 26,5 M\$;

- Réalisation de 300 interventions de mise aux normes et d'amélioration de feux de circulation, dont l'ajout de 150 feux piétons, pour 23,0 M\$;
- Achèvement des travaux et mise en service complète du nouveau pont entre l'île Bizard et l'île de Montréal, pour 22,3 M\$;
- Ouverture du passage à niveau public De L'Épée et livraison de la rue Saint-Urbain, entre l'avenue Beaumont et la rue Beaubien, dans le cadre du projet MIL Montréal, pour 20,5 M\$;
- Finalisation des travaux de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, entre les rues Mansfield et Peel, et début des travaux entre les rues Peel et Saint-Marc, pour 17,2 M\$;
- Finalisation des travaux à la place des Montréalaises et à la place Marie-Josèphe-Angélique, inaugurées en mai 2025, pour 14,7 M\$;
- Électrification de 30 stations BIXI, déploiement de l'infrastructure civile pour 90 stations additionnelles et acquisition de près de 1 350 vélos, pour 13,7 M\$;
- Mise en œuvre de l'approche Vision Zéro, avec le financement de 18 projets visant la sécurisation aux abords d'écoles et de lieux fréquentés par des aînés, pour 8,9 M\$;
- Début du réaménagement de la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-François-Xavier, et réalisation des interventions archéologiques associées, pour 7,2 M\$.

Écart de 15,4 M\$ inférieur au budget de 507,6 M\$ :

- Investissements supérieurs de 65,7 M\$ dans les programmes de réseaux cyclables et d'aménagement des rues artérielles, en raison du nombre accru de projets réalisés comparativement aux années antérieures et des coûts d'octroi plus élevés que prévu pour plusieurs projets;
- Investissements supérieurs de 39,2 M\$ dans le cadre du projet du corridor du pont Samuel-De Champlain, à la suite de la rétrocession à la Ville des infrastructures construites par le ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités du Canada;
- Investissements supérieurs de 11,4 M\$ dans le cadre du prolongement du SRB Pie-IX, en raison notamment de l'accélération des travaux entre l'avenue Pierre-De Coubertin et la rue Notre-Dame;
- Investissements supérieurs de 10,2 M\$ dans le cadre du PPU Griffintown, en raison principalement du report de travaux initialement prévus en 2024 pour l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois;
- Investissements inférieurs de 49,7 M\$ dans le cadre du projet du nouvel échangeur Turcot, la Ville étant notamment en attente de transactions immobilières du MTMD;

- Investissements inférieurs de 20,1 M\$ dans le cadre du projet de réaménagement du secteur de l'Assomption et d'acquisitions stratégiques, compte tenu de la non-réalisation d'acquisitions foncières;
- Investissements inférieurs de 17,8 M\$ dans le cadre du projet de lien de transport collectif et actif de l'Ouest, en raison du retrait du financement du MTMD;
- Investissements inférieurs de 12,8 M\$ en raison de la replanification stratégique du projet de réaménagement de la voie Camillien-Houde et du chemin Remembrance;
- Investissements inférieurs de 12,6 M\$ dans le cadre du projet Louvain Est, en raison de la non-capitalisation des travaux de déconstruction et du report d'une partie des investissements initialement budgétés;
- Investissements inférieurs de 8,6 M\$ dans le cadre du projet MIL Montréal, en raison du report des travaux sur les rues De Castelnau et Saint-Zotique;
- Investissements inférieurs de 5,9 M\$ à la suite du report des travaux de la phase 3 du projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest.

#### AUTRES AJUSTEMENTS

Réalisations de 24,5 M\$ :

- Application au centre Proanima de la norme comptable SP 3160 découlant de l'obligation de capitaliser les actifs liés aux PPP, pour 25,8 M\$.

## ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés à la population.

En 2025, un montant de 198,4 M\$ a été consacré à diverses activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une hausse de 30,4 M\$ ou de 18,1 % par rapport à l'exercice précédent. Les investissements réalisés par les arrondissements sont supérieurs de 41,0 M\$ par rapport au budget original de 157,4 M\$.

Les arrondissements peuvent dépasser leur budget original grâce aux surplus et aux reports cumulés des budgets qui sont sous leur responsabilité. En effet, depuis 2003, l'administration municipale autorise le report des dépenses d'immobilisations nettes prévues au budget des arrondissements qui n'auront pas été réalisées l'année précédente, et ce, de façon cumulative.

La section suivante expose les principales réalisations de chacun des 19 arrondissements de la ville de Montréal.

### AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 7,4 M\$

- Travaux d'aménagement et de réaménagement dans les parcs, notamment aux parcs du Sault-au-Récollet, Lefebvre et de Louisbourg, pour 2,9 M\$.
- Travaux de voirie et de réfection de trottoirs, notamment la reconstruction de la rue Hamel, pour 1,6 M\$.
- Travaux dans le cadre du programme de protection des immeubles, notamment à la bibliothèque du Cœur-Nomade, pour 1,2 M\$.
- Travaux de construction d'un ouvrage permanent pour la protection contre les inondations sur la rue Crevier, pour 0,9 M\$.
- Travaux de construction de 148 dos d'âne et d'implantation d'afficheurs de vitesse, pour 0,8 M\$.

### ANJOU : 9,7 M\$

- Travaux de recouvrement de la piscine Roger-Rousseau, pour 6,7 M\$.
- Travaux de voirie et de réfection de rues, notamment dans le cadre du remplacement d'entrées d'eau en plomb, pour 1,6 M\$.
- Réaménagement du sous-sol du centre Roger-Rousseau, pour 0,5 M\$.
- Aménagement d'un terrain de pickleball au parc André-Laurendeau, pour 0,5 M\$.
- Réfection et aménagement dans les parcs de l'arrondissement, pour 0,2 M\$.

- Rehaussement de la sécurité grâce à l'installation de caméras et de dispositifs d'accès électroniques dans les parcs, pour 0,1 M\$.
- Réfection et mise à niveau de plusieurs installations, pour 0,1 M\$.

#### **CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 18,0 M\$**

- Travaux de réaménagement au parc Jean-Brillant, incluant l'agrandissement du chalet et la reconstruction de la pataugeoire, pour 4,3 M\$.
- Fin des travaux du projet immobilier Westbury/Armstrong, pour 3,2 M\$.
- Travaux de rénovation et de mise aux normes du centre Le Manoir, pour 2,9 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, d'apaisement de la circulation, de réaménagement géométrique et de réfection de trottoirs, pour 2,6 M\$.
- Travaux de réfection et de rénovation dans divers parcs, pour 1,1 M\$.
- Début des travaux de construction d'un terrain synthétique multisport au parc Mackenzie-King, pour 0,9 M\$.
- Début des travaux de rénovation et de mise aux normes de la piscine du centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, pour 0,5 M\$.
- Fin des travaux de réfection et de rénovation de chalets, notamment aux parcs Mackenzie-King, Martin-Luther-King, Van Horne et Coffee, pour 0,5 M\$.
- Achat et installation de mobilier urbain, pour 0,4 M\$.
- Services professionnels pour le projet d'agrandissement et de rénovation du centre Trenholme, pour 0,4 M\$.
- Travaux de réfection de la toiture de l'aréna Bill-Durnan, pour 0,3 M\$.
- Services professionnels pour le projet de réaménagement et de rénovation du chalet du parc Loyola, pour 0,2 M\$.
- Services professionnels pour l'aménagement de la place du métro de la Savane, pour 0,2 M\$.
- Divers travaux de réaménagement et de réfection aux clos Madison et Darlington, pour 0,1 M\$.

#### **LACHINE : 9,7 M\$**

- Travaux de réfection routière, pour 2,5 M\$.
- Services professionnels et travaux pour l'aménagement des aires de jeux au parc Grovehill, pour 1,6 M\$.
- Travaux d'aménagement au parc des Sœurs de Sainte-Anne, pour 1,0 M\$.
- Services professionnels et travaux de stabilisation des berges aux parcs du Fort-Rolland et Stoney Point (phase 1), pour 0,8 M\$.

- Services professionnels et travaux relatifs à la mise aux normes de l'aréna Martin-Lapointe, pour 0,8 M\$.
- Travaux de réfection, de drainage et de structure à la maison de la culture, pour 0,7 M\$.
- Travaux de mise à niveau de la toiture, d'éclairage et de sonorisation à L'Entrepôt, pour 0,5 M\$.
- Travaux de mise aux normes (toiture, génératrice et alarme d'incendie) au centre technique, pour 0,5 M\$.
- Travaux de mise à niveau du marché public et du bâtiment sur la rue Piché, pour 0,3 M\$.
- Acquisition de mobilier urbains pour le parc Brewster, pour 0,2 M\$.
- Travaux de mise aux normes de clôtures dans divers parcs, pour 0,1 M\$.

#### **LASALLE : 9,8 M\$**

- Programme de réfection des bâtiments, pour 4,8 M\$ :
  - Poursuite des travaux de réhabilitation et de réaménagement de l'ancien hôtel de ville de LaSalle (13, avenue Strathyre);
  - Finalisation des travaux d'amélioration et de mise aux normes au centre sportif Dollard-St-Laurent;
  - Début du projet de mise aux normes de l'ascenseur du centre communautaire et culturel Henri-Lemieux.
- Programme de réfection routière, pour 4,1 M\$ :
  - Travaux de modification géométrique, de reconstruction de voirie et de revêtement bitumineux sur les rues Charron et Serre ainsi que sur le boulevard LaSalle;
  - Mise en place d'infrastructures pour l'aménagement d'un projet domiciliaire (Espace 3);
  - Travaux de voirie et d'éclairage pour le projet du Bois-des-Caryers;
  - Travaux de reconstruction de trottoirs et de bordures dans plusieurs rues de l'arrondissement.
- Programme de réfection des parcs et des piscines, pour 0,8 M\$ :
  - Travaux de réfection des terrains de tennis au parc Lacharité;
  - Réalisation d'une halte barbecue dans le parc riverain;
  - Travaux de réfection sur le site du chemin du Musée et sur la rue Saint-Patrick.

### LE PLATEAU-MONT-ROYAL : 7,2 M\$

- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, pour 4,4 M\$, notamment:
  - Services professionnels en architecture, en ingénierie et en caractérisation environnementale pour le projet de la nouvelle piscine Baldwin;
  - Réfection de la toiture-terrasse et installation d'une unité de ventilation au centre multiethnique;
  - Réfection de la toiture et restauration de la porte d'entrée de la bibliothèque Mordecai-Richler;
  - Travaux de transition énergétique au centre du Plateau : remplacement des sources d'énergie et travaux de toiture.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, pour 1,7 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Travaux de réaménagement géométrique sur trois segments de voirie (rues Saint-Dominique, Boucher et Rivard);
  - Reconstruction de trottoirs, de bordures et de dos d'âne, construction de fosses sur chaussée et aménagement de ruelles vertes et de saillies.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, pour 1,0 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Aménagement d'un terrain de basketball près des rues Cloutier et Bernard Est;
  - Réaménagement du terrain de soccer au parc Sir-Wilfrid-Laurier.

### LE SUD-OUEST : 9,1 M\$

- Réfection et construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur plusieurs rues, et réaménagement de diverses intersections, pour 2,9 M\$.
- Travaux de rénovation de la piscine et de la pataugeoire du parc Ignace-Bourget pour l'ouverture prévue à l'été 2026, pour 0,8 M\$.
- Remplacement du mobilier urbain et des lampadaires dans les espaces publics, pour 0,7 M\$.
- Aménagement d'équipements d'entraînement extérieur et d'un parc canin au parc D'Argenson, pour 0,7 M\$.
- Finalisation des rénovations au centre communautaire Hortense-Duclos, pour 0,5 M\$.
- Réaménagement d'aires de jeux et rénovation du chalet au parc Clifford, pour 0,5 M\$.
- Début des travaux pour la rénovation du système de chauffage et de climatisation du centre Oliver-Jones, pour 0,5 M\$.

- Mise en place de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation sur diverses rues, sécurisation de ruelles et mise en œuvre du plan local de déplacement, pour 0,5 M\$.
- Bonification de la collection de livres en lien avec le projet de la bibliothèque Saint-Charles, pour 0,3 M\$.

#### L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE : 5,4 M\$

- Acquisition des infrastructures municipales associées au projet Val-des-Bois, comprenant la voirie, le réseau d'égout sanitaire et pluvial ainsi que le réseau d'aqueduc, pour 1,6 M\$.
- Construction d'un réseau d'égouts pluvial pour améliorer l'évacuation des eaux du parc Eugène-Dostie et de la cour de voirie afin de corriger les problèmes de drainage, pour 1,0 M\$.
- Réalisation de travaux de planage et de pavage sur diverses rues, incluant le réaménagement de trottoirs et de bordures, pour 0,9 M\$.
- Installation de deux nouveaux panneaux d'affichage électronique afin d'offrir à la population de l'information variée sur les activités de l'Arrondissement, d'une façon plus accessible et immédiate, pour 0,6 M\$.
- Amélioration des infrastructures de la cour de voirie et du site de dépôt municipal, pour 0,2 M\$.
- Mise en place de panneaux de signalisation et de mesures d'apaisement de la circulation afin de rehausser la sécurité aux abords des écoles, des traverses piétonnes et des pistes cyclables, pour 0,1 M\$.

#### MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 24,9 M\$

- Programme de réaménagement de parcs, pour 13,0 M\$, notamment :
  - Réaménagement du parc Pierre-Bédard en parc résilient modèle;
  - Réaménagement du pôle récréatif Bellerive (parcs Pierre-Tétreault et Clément-Jetté Sud);
  - Remplacement de la pataugeoire par des jeux d'eau au parc Saint-Victor;
  - Aménagement d'un nouveau parc de rassemblement sur la rue Des Ormeaux : la place des Commerçantes;
  - Construction de passerelles dans le boisé du parc Thomas-Chapais et réaménagement de l'aire de jeux pour les 5-12 ans;
  - Cession d'un terrain à l'Arrondissement pour fins de parc (situé sur le côté est du boulevard de l'Assomption, entre la rue de Marseille et l'avenue Pierre-De Coubertin).
- Programme de réfection de la voirie, pour 7,8 M\$, notamment :
  - Aménagement des rues autour du parc résilient Pierre-Bédard;
  - Sécurisation des abords de l'école Sainte-Claire et du collège Mont-Royal;

- Reconstruction et aménagement d'avancées de trottoirs et de bordures, et construction de 159 dos d'âne allongés;
- Réfection de trottoirs et réhabilitation de la chaussée par planage-revêtement dans diverses rues;
- Aménagement de quatre nouvelles ruelles vertes et bonification d'une ruelle verte existante.
- Programme de protection des bâtiments, pour 3,5 M\$, notamment :
  - Agrandissement et mise aux normes du chalet du parc Saint-Victor;
  - Rénovation du monument de la fontaine-sculpture *La fermière* à la place Gennevilliers-Laliberté;
  - Réfection de bassins de toiture et réalisation de divers travaux à la bibliothèque et maison de la culture Mercier;
  - Réalisation de divers travaux à la maison de la culture Maisonneuve.
- Programme d'acquisition d'équipements, pour 0,6 M\$, notamment :
  - Achat d'équipements pour la bibliothèque Maisonneuve;
  - Acquisition de mobilier urbain (bancs, corbeilles et tables de pique-nique).

#### **MONTRÉAL-NORD : 7,2 M\$**

- Réfection et mise aux normes de bâtiments administratifs, incluant les éléments suivants :
  - Rénovation majeure et mise aux normes du chalet du parc Saint-Laurent, pour 2,6 M\$;
  - Réfection de la toiture au centre de loisirs de Montréal-Nord, pour 0,6 M\$;
  - Travaux en lien avec le stationnement intérieur de la bibliothèque interarrondissement du Cœur-Nomade, pour 0,5 M\$;
  - Travaux de protection de divers immeubles, pour 0,3 M\$.
  - Travaux, notamment de réfection à la bibliothèque Yves-Ryan, pour 0,2 M\$;
  - Mise aux normes et installation de chaudières à l'aréna Fleury, pour 0,1 M\$;
  - Réfection de la toiture du garage de remisage de la cour de services des travaux publics, pour 0,1 M\$;
  - Services professionnels pour la modernisation de la salle de spectacle Oliver-Jones, pour 0,1 M\$.
- Réalisation de travaux dans plusieurs parcs :
  - Travaux de restauration des berges de la rivière des Prairies, pour 0,8 M\$;

- Poursuite des travaux d'aménagement et installation des nouveaux modules de jeux d'eau au parc Pilon, pour 0,6 M\$;
- Achat de mobilier urbain, pour 0,1 M\$;
- Finalisation des travaux d'aménagement des jeux d'eau au parc Le Carignan, pour 0,1 M\$;
- Aménagement de l'Espace Rolland et du terrain à l'angle de l'avenue L'Archevêque et de la rue de Charleroi, pour 0,1 M\$.
- Réalisation de plusieurs interventions dans le cadre du programme de réfection routière :
  - Poursuite de la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation, pour 0,4 M\$;
  - Réfection de pavage, de nombreux trottoirs et de saillies, pour 0,3 M\$;
  - Réfection de la rue Matte, pour 0,1 M\$;
  - Changements de lampadaires, pour 0,1 M\$.
  - Remplacement d'équipements informatiques en raison de leur désuétude informatique, pour 0,1 M\$.

#### OUTREMONT : 3,1 M\$

- Programme d'aménagement de parcs, pour 1,0 M\$ :
  - Restauration du chalet du parc Saint-Viateur, pour 0,7 M\$;
  - Aménagement dans divers parcs, dont le terrain de soccer au parc Beaubien et la place Marcelle-Ferron, pour 0,3 M\$.
- Programme de réfection routière, incluant des travaux d'arpentage, de sécurisation de rues et de construction de trottoirs, pour 0,8 M\$.
- Programme de protection des bâtiments administratifs, incluant notamment des travaux de mise à niveau à la mairie de l'arrondissement ainsi que des travaux aux chalets des parcs Pratt et Joyce, pour 0,6 M\$.
- Programme de réaménagement des infrastructures, pour 0,4 M\$ :
  - Divers projets, dont la piétonisation de la rue Bernard, la mise à niveau de l'éclairage du parc John-F.-Kennedy ainsi que le programme des ruelles vertes, pour 0,2 M\$;
  - Travaux de reconstruction du mur et de l'escalier Maplewood, pour 0,2 M\$.
- Programme d'acquisition de petits équipements, tels que ceux relatifs à la préparation du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'arrondissement ainsi que ceux remplaçant les équipements désuets de la cour de services et du centre communautaire Intergénérationnel (CCI), pour 0,2 M\$.
  - Programme d'amélioration des aires de jeux, pour 0,1 M\$.

**PIERREFONDS-ROXBORO : 8,8 M\$**

- Travaux dans les bâtiments administratifs et autres installations, notamment la construction d'un abri à sel, pour 5,4 M\$.
- Travaux dans les parcs, incluant l'aménagement d'un planchodrome au parc d'À-Ma-Baie, pour 1,9 M\$.
- Réfection routière, incluant la réfection de trottoirs, pour 1,4 M\$.

**RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES : 17,2 M\$**

- Réalisation de divers travaux et services professionnels relatifs aux bâtiments municipaux, pour 8,9 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Poursuite des services professionnels et début des travaux pour la mise aux normes de l'aréna du complexe Saint-Jean-Vianney;
  - Travaux d'agrandissement et de réaménagement de la cuisine du centre récréatif de Rivière-des-Prairies;
  - Poursuite des services professionnels et début des travaux pour la reconstruction complète des bassins de la piscine Saint-Georges ainsi que la réfection du massif électrique;
  - Travaux de mise aux normes électromécanique du centre communautaire Roussin;
  - Début de la conception des plans et devis pour le réaménagement du centre aquatique de Rivière-des-Prairies.
- Réalisation de travaux liés aux infrastructures routières et à la sécurité routière, pour 3,9 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Planage et revêtement de 14 tronçons de rues pour un total de 3,1 km, réfection de trottoirs sur 6,7 km<sup>2</sup> et reconstruction de 193 m de bordures de rues;
  - Installation de 17 dos d'âne, construction de nouveaux trottoirs sur 0,4 km et de nouvelles bordures sur 0,4 km, aménagement de deux passages piétons surélevés ainsi que de 16 saillies pour l'apaisement de la circulation;
  - Installation de structures aériennes et de panneaux de signalisation près de deux écoles.
- Services professionnels et travaux d'aménagement et de réaménagement dans les parcs, pour 2,5 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Acquisition d'un terrain pour le réaménagement à venir du parc du Fort-de-Pointe-aux-Trembles;
  - Travaux d'aménagement d'un sentier et construction de noues drainantes au parc Daniel-Johnson;
  - Aménagement d'un terrain de pétanque au parc Saint-Jean-Baptiste;

- Aménagement de deux nouveaux terrains de pickleball au parc de l'école secondaire de Pointe-aux-Trembles;
- Construction d'une aire canine au parc des Botanistes;
- Travaux de réaménagement au parc des Cageux;
- Travaux de réaménagement de l'aire de jeux pour les 2-5 ans au parc Pasquale-Gattuso;
- Aménagement d'une ruelle entre la 81<sup>e</sup> et la 82<sup>e</sup> Avenue;
- Mise à niveau du jardin communautaire Sainte-Marthe;
- Aménagement d'une placette en hommage à Jason Di Tullio au parc Samuel-Morse.

#### **ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE : 9,9 M\$**

- Mise en œuvre du programme de réfection routière, de sécurisation aux abords des écoles et d'installation de mobilier urbain, pour 3,2 M\$.
- Réaménagement du parc Montcalm, pour 1,4 M\$.
- Poursuite du réaménagement de l'espace public dans le secteur du P'tit Beaubien, pour 1,0 M\$.
- Remplacement des unités de climatisation et réalisation de divers travaux à la bibliothèque de Rosemont, pour 1,0 M\$.
- Construction de saillies drainantes, pour 0,7 M\$.
- Fin des travaux de rénovation du chalet et des travaux d'éclairage au parc de la Louisiane, pour 0,6 M\$.
- Aménagement de deux ruelles vertes et bonification de deux ruelles vertes existantes, pour 0,4 M\$.
- Finalisation de l'aménagement d'une place publique permanente à l'intersection des rues Boyer et Beaubien Est, pour 0,4 M\$.

#### **SAINT-LAURENT : 14,4 M\$**

- Réalisation de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, dont la conception du nouveau parc Midtown, pour 5,0 M\$.
- Amélioration et aménagement de différents parcs, terrains de jeux et espaces verts, pour 3,8 M\$, notamment :
  - Aménagement du passage des Frères-Vachon avec un sentier piétonnier, une piste cyclable et une placette avec mobilier, plantation et éclairage;
  - Réaménagement de l'espace de jeux et installation de nouveaux éléments de mobilier pour chiens aux parcs du Bois-Franc (Modigliani) et Gohier;

- Conception de divers projets de réaménagement d'aires de jeux, de jeux d'eau ou de terrains de tennis en surface synthétique aux parcs Saint-Laurent, Aimé-Caron et Hartenstein.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière et du plan de transport, pour 3,3 M\$, dont l'aménagement de dix saillies de trottoir pour sécuriser les traversées, la surélévation de six traverses et cinq intersections piétonnes pour une meilleure visibilité, l'installation de 21 dos d'âne pour ralentir la circulation ainsi que la réfection de 4,3 km de trottoirs pour faciliter les déplacements à pied.
- Réalisation de travaux de protection des bâtiments sportifs, de loisirs et communautaires, dont la réfection des installations aquatiques et du chalet des parcs Saint-Laurent et Marlborough, pour 2,3 M\$.

#### SAINT-LÉONARD : 5,6 M\$

- Réalisation de travaux en lien avec le programme d'amélioration des parcs, pour 2,3 M\$, notamment :
  - Travaux à différents parcs : réfection de surfaces de jeux, réaménagements divers et remplacement d'éléments de mobilier urbain, pour 0,9 M\$;
  - Finalisation de la deuxième phase d'aménagement du parc Ermanno-La Riccia, pour 0,5 M\$;
  - Aménagement d'un nouveau parc canin sur la rue J.-B. -Martineau, pour 0,3 M\$;
  - Début des travaux de construction du nouveau plateau sportif synthétique avec structure gonflable au parc Hébert, pour 0,3 M\$;
  - Travaux d'aménagement de la caverne du parc Pie-XII pour améliorer l'accessibilité du site, pour 0,2 M\$.
- Réalisation de travaux pour la sécurisation des piétonnes et piétons dans le cadre du programme de réfection de rues et de trottoirs et de construction de saillies, pour 1,9 M\$.
- Poursuite des travaux de protection et d'accessibilité universelle de la piscine et du pavillon des baigneurs du parc Ferland, pour 0,7 M\$.
- Travaux de remplacement des équipements de chauffage et d'électricité au complexe aquatique, pour 0,2 M\$.
- Acquisition d'équipements informatiques et bureautiques, pour 0,1 M\$.

**VERDUN : 3,6 M\$**

- Programme de réfection routière, pour 1,3 M\$ :
  - Reconstruction de trottoirs avec réaménagements géométrique pour réduire la vitesse, incluant l'ajout de saillies et de fosses de plantation et le verdissement à l'arrière des trottoirs;
  - Reconstruction complète de la rue Rielle, entre les rues de Verdun et Bannantyne;
  - Réfection de la ruelle Desmarchais et de la 6<sup>e</sup> Avenue.
- Programme des parcs et des places publiques, pour 0,9 M\$, incluant les éléments suivants :
  - Travaux de réaménagement et de mise aux normes des aires de jeux du parc Joannette;
  - Amorce des travaux d'aménagement d'une piste à rouleaux au parc Adrien-D.-Archambault;
  - Réfection de la surface synthétique de l'aire de jeux au parc Duquette;
  - Réaménagement du parc de West-Vancouver, incluant l'ajout d'un accès à l'eau et la création d'une placette;
  - Apport de sable afin de maintenir l'intégrité de la plage urbaine de Verdun, fortement achalandée, et de réduire les effets de l'érosion.
- Programme de protection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires, pour 0,8 M\$ :
  - Réaménagement des bureaux administratifs et du bureau d'accès à la mairie de Verdun afin de simplifier l'expérience citoyenne, grâce à la création d'un guichet unique regroupant les services de comptoir (bureau Accès Montréal, permis et inspection);
  - Travaux divers aux ateliers municipaux, notamment la réfection de l'entrée et de la dalle structurale;
  - Travaux de réfection du système d'alimentation en eau à la piste de danse de l'îlot John-Gallagher;
  - Remplacement de puits de lumière à la bibliothèque Jaqueline-De Repentigny;
  - Mise à niveau des ouvre-portes automatiques dans plusieurs bâtiments pour accroître l'accessibilité universelle.
- Remplacement du système de réfrigération à l'auditorium de Verdun, pour 0,6 M\$.

### VILLE-MARIE : 20,4 M\$

- Programme d'aménagement et de réaménagement de parcs et d'espaces verts, pour 10,2 M\$, notamment :
  - Reconfiguration géométrique du tronçon de la rue Larivière, entre l'avenue De Lorimier et la rue Parthenais, incluant l'intégration d'aménagements résilients ainsi que d'équipements récréatifs, pour 4,7 M\$;
  - Acquisition du terrain de l'église St. Jax en vue de son aménagement en parc local, pour 3,2 M\$;
  - Réaménagement de la portion sud du parc des Royaux (phases 1 et 2), pour 0,5 M\$;
  - Aménagement d'une aire de jeux au parc Jos-Montferrand et réaménagement du terrain de basketball du parc Toussaint-Louverture, pour 0,4 M\$.
- Programme de réfection routière, pour 6,7 M\$, notamment :
  - Poursuite des travaux d'aménagement de la ruelle La ligne verte, pour 2,5 M\$;
  - Travaux de réaménagement de la chaussée sur la rue Atateken, incluant l'installation de dos d'âne et la réfection des trottoirs, pour 1,5 M\$;
  - Travaux de reconstruction de la chaussée et des trottoirs ainsi que travaux d'éclairage sur l'avenue Lalonde et la rue Gareau, pour 1,7 M\$;
  - Travaux sur la chaussée dans le cadre de la transformation de la rue Larivière, de l'avenue des Érables et de la rue de Rouen, pour 0,7 M\$.
- Programme de protection des bâtiments municipaux, pour 3,4 M\$ :
  - Mise en œuvre de la phase d'exécution des travaux de maintien d'actifs, comprenant notamment la poursuite de la réfection de l'enveloppe de la maison de la culture Janine-Sutto ainsi que le début des travaux de réfection de la tour d'eau, pour 2,3 M\$;
  - Poursuite des travaux d'aménagement du centre Sanaaq, pour 0,4 M\$;
  - Poursuite des travaux d'aménagement du garage satellite de la Commune, pour 0,3 M\$;
  - Poursuite des travaux de rénovation de la toiture du centre Jean-Claude-Malépart, pour 0,2 M\$.
- Programme Accès jardins, pour 0,1 M\$ :
  - Poursuite des travaux d'aménagement des abords de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), plus précisément sur le pourtour de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, et aménagement d'un espace de repos à l'ouest du centre Saint-Pierre, le long de la rue Sainte-Rose.

**VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 7,0 M\$**

- Poursuite du programme d'apaisement de la circulation et d'aménagement des voies publiques, incluant le réaménagement de l'avenue Joseph-Guibord entre les rues Jarry et Jean-Rivard, l'aménagement de la rue de Louvain entre le boulevard Saint-Michel et la rue D'Iberville, la réfection de trottoirs ainsi que l'aménagement de rues et de liens cyclables, pour 3,0 M\$.
- Réfection de la pataugeoire du parc de Sienne, remplacement du système de chauffage du centre Patro Villeray et octroi de contrats de services professionnels pour le réaménagement de ses locaux, début des services professionnels pour des travaux de toiture et de charpente au centre Jean-Rougeau et concours d'architecture pour la construction de la future bibliothèque Caroline-Dawson, pour 2,0 M\$.
- Début des travaux de réaménagement du parc George-Vernot et du parc Villeray, début des services professionnels pour la mise à niveau de la patinoire Bleu Blanc Bouge et aménagement du parcours des Pois Plumes sur la rue Clark, pour 1,1 M\$.
- Poursuite des programmes de travaux de voirie, de remplacement de puisards, d'aménagement de ruelles vertes et d'achat de mobilier urbain, pour 0,8 M\$.

## S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'action 46 du Plan climat se concentre sur les investissements en matière d'adaptation aux changements climatiques, en ciblant principalement les infrastructures naturelles et hybrides. À travers cette action, la Ville de Montréal planifie à long terme les investissements en mettant en œuvre une réflexion sur l'adaptation aux changements climatiques et en visant la résilience de ses infrastructures. Elle souhaite ainsi améliorer la qualité des milieux de vie des citoyennes et citoyens. L'ensemble des investissements pouvant contribuer à l'adaptation aux changements climatiques sont évalués, et la Ville de Montréal vise à consacrer un minimum de 10 à 15 % de son programme décennal d'immobilisations (PDI) à ce type d'investissements.

Pour ce troisième exercice, ce sont à la fois les services centraux et les arrondissements qui ont été considérés. De plus, les montants tiennent compte tant des dépenses capitalisables que des dépenses non capitalisables financées par emprunt à long terme mais ne répondant pas à la définition d'une immobilisation (ex. : forêt urbaine, bacs de recyclage, etc.).

Le tableau suivant, qui contient les résultats pour l'année 2025, présente les taux de répartition des dépenses en immobilisations consacrées à l'adaptation aux changements climatiques (action 46) du PDI, tant dans le budget original que dans le budget réel.

Pour l'année 2025, 242,5 M\$, soit 10,4 % des investissements dans l'adaptation aux changements climatiques, ont été consacrés aux infrastructures naturelles et hybrides. Par ailleurs, 240,0 M\$, soit 10,3 %, ont été consacrés aux infrastructures grises admissibles et 1 851,8 M\$, soit 79,3 %, aux autres investissements non liés à l'adaptation aux changements climatiques.

**Tableau 90 - Investissements en adaptation aux changements climatiques en 2025**

(en milliers de dollars)

| Catégories d'investissements                         | Réel               |               | Budget original    |               | Écart           |
|--|--------------------|---------------|--------------------|---------------|-----------------|
|  | \$                 | Taux          | \$                 | Taux          | \$              |
| Infrastructures grises admissibles                   | 240 042,4          | 10,3%         | 238 907,5          | 9,8%          | (1 134,9)       |
| Infrastructures naturelles et hybrides               | 242 491,8          | 10,4%         | 241 680,0          | 9,9%          | (811,8)         |
| Autres investissements                               | 1 851 820,5        | 79,3%         | 1 952 216,5        | 80,3%         | 100 396,0       |
| <b>Total - Investissements des services centraux</b> | <b>2 334 354,7</b> | <b>100,0%</b> | <b>2 432 804,0</b> | <b>100,0%</b> | <b>98 449,3</b> |

Dette et  
financement

2025

Encadrement financier  
et stratégies de financement

## L'importance des arbres urbains

Pour souligner le rôle essentiel des arbres en ville, la Ville de Montréal déploie les Boisés éphémères : des installations immersives composées de 40 arbres en pot, en collaboration avec le Soverdi, le Regroupement des éco-quartiers et les arrondissements de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rosemont-La Petite-Patrie.

Ces arbres apportent fraîcheur et verdure tout l'été dans des secteurs peu ombragés. À la fin de la saison, ils seront replantés de façon permanente dans les quartiers, laissant une empreinte durable et contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur.

soverdi

Regroupement des éco-quartiers



## ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

### ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l’emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique qu’elle doit faire des choix, car elle ne peut pas s’endetter outre mesure, bien qu’il n’y ait pas de limite légale à son pouvoir d’emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C’est dans cet esprit qu’elle s’est dotée, en 2004, d’une politique de gestion de sa dette.

Rappelons que cette politique a pour buts de :

- définir les objectifs de la gestion de la dette;
- rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d’endettement;
- doter la Ville d’un encadrement permettant de maintenir, voire d’améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l’encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

**Tableau 91 – Encadrement financier**

| Balise   | Définition   | Objectif  | Limite  |
|--|--|---|---|
| <b><u>Dettes directe et indirecte nette</u></b><br><b>Revenus annuels</b>      | Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels  | Limiter le niveau de la dette   | Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels                                |
| <b><u>Coût annuel net de la dette</u></b><br><b>Dépenses de fonctionnement</b> | Coût net de la dette par rapport à l’ensemble des charges, du financement et des affectations  | Limiter le coût net de la dette   | Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des dépenses de fonctionnement          |
| <b>Réserves de fonds</b><br><b>(Excédents affectés)</b>                        | Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses, réservés à des fins particulières  | Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues        | Aucune  |
| <b>Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette</b>                |  | Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette | 5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d’intérêts au remboursement de la dette |
| <b><u>Dettes nette</u></b><br><b>Potentiel fiscal</b>                          | Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu’a la Ville de générer des revenus | Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité de la Ville à générer des revenus      | Aucune  |
| <b>Dettes par habitant</b>   | Niveau d’endettement net par habitant  | Déterminer le niveau de la dette par habitant   | Aucune  |

## STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En 2025, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 2,3 G\$ imputées aux différents règlements d'emprunt et autres prêts, comme le présente le tableau suivant.

**Tableau 92 – Sources de financement et répartition des dépenses<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

|  | 2023           | 2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>3</sup> | 2025           |
|--|----------------|--|----------------|
| <b>Païement au comptant d'immobilisations et autres</b>            |                |  |                |
| Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations             | 616,9          | 652,8                                    | 298,7          |
| Réserve Eau  | 53,6           | 55,9                                     | 56,0           |
| Autres paiements au comptant <sup>2</sup>                          | 164,0          | 69,7                                     | 168,0          |
| <b>Sous-total paiement au comptant</b>                             | <b>834,5</b>   | <b>778,4</b>                             | <b>522,7</b>   |
| <b>Subventions gouvernementales</b>                                |                |  |                |
| Subventions différées  | 115,1          | 46,2                                     | (11,9)         |
| Subventions comptant   | 252,1          | 183,0                                    | 388,8          |
| <b>Sous-total subventions gouvernementales</b>                     | <b>367,2</b>   | <b>229,2</b>                             | <b>376,9</b>   |
| <b>Total des autres sources de financement</b>                     | <b>1 201,7</b> | <b>1 007,6</b>                           | <b>899,6</b>   |
| <b>Dépenses à financer par emprunts</b>                            | <b>970,4</b>   | <b>1 041,2</b>                           | <b>1 434,8</b> |
| <b>Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement</b> | <b>2 172,1</b> | <b>2 048,8</b>                           | <b>2 334,4</b> |
| <b>Répartition des dépenses</b>                                    |                |  |                |
| Dépenses d'immobilisations   | 2 083,2        | 1 923,2                                  | 2 106,6        |
| Émission de prêts  | 13,4           | -  | 0,5            |
| Dépenses de fonctionnement <sup>2</sup>                            | 47,7           | 76,1                                     | 81,4           |
| Propriétés acquises à des fins de revente                          | 27,8           | 49,5                                     | 145,9          |
| <b>Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement</b>     | <b>2 172,1</b> | <b>2 048,8</b>                           | <b>2 334,4</b> |

1. Pour l'ensemble des dépenses (d'immobilisations, de fonctionnement et autres);
2. Inclut un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser;
3. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

### STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunt la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui sera financée au comptant. Au 31 décembre 2025, un montant de 332,5 M\$ était réservé pour le paiement au comptant de dépenses d'investissement encourues à cette même date.

### SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec lui octroie des subventions. Certaines font l'objet d'un paiement immédiat, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, conformément aux programmes et protocoles d'entente.

### FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunt. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- La capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- La stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- L'utilisation des sommes réservées en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve pour immobilisations;
- Depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la STM. La STM en assume tous les frais;
- Les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

En tenant compte de l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2025 un volume d'emprunts de 1,49 G\$ ainsi que des ententes de partenariat public-privé de 19,4 M\$. Les emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9, 10 et 20 ans, selon les besoins et les occasions des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 4,03 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement pour 10,8 M\$, à des fins de financement des subventions différées pour 360 M\$, aux fins de la STM pour 71 M\$, et à des fins de financement à long terme des dépenses d'investissement de la Ville pour 1,1 G\$.

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2025, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

**Tableau 93 – Évolution du solde à financer**

(en millions de dollars)

|  | 2023           | 2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>2</sup> | 2025           |
|--|----------------|--|----------------|
| <b>Solde des dépenses à financer par emprunt au 1<sup>er</sup> janvier</b>                                 | <b>901,4</b>   | <b>945,3</b>                             | <b>1 063,0</b> |
| Plus : dépenses  | 2 172,1        | 2 048,8                                  | 2 334,4        |
| Moins : autres sources de financement (voir tableau 92)  | (1 201,7)      | (1 007,6)                                | (899,6)        |
| <b>Total – Montant à financer par emprunt</b>  | <b>1 871,8</b> | <b>1 986,5</b>                           | <b>2 497,8</b> |
| Moins : emprunts réalisés  | (926,5)        | (923,5)                                  | (1 067,0)      |
| <b>Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre</b>  | <b>945,3</b>   | <b>1 063,0</b>                           | <b>1 430,8</b> |
|  | -              | -  | -              |
| <b>Moins : Montant réservé en vue du paiement comptant des immobilisations au 31 décembre <sup>1</sup></b> | <b>(444,2)</b> | <b>(257,1)</b>                           | <b>(332,5)</b> |
|  | <b>501,1</b>   | <b>805,9</b>                             | <b>1 098,3</b> |

1. Le montant de la réserve de paiement au comptant inclut une subvention reçue du gouvernement du Québec de 150,0 M\$, qui a été octroyée à la Ville de Montréal pour lui permettre d'accélérer ses investissements en matière d'infrastructures vertes pour la gestion des eaux, comme prévu au budget 2020;
2. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2025, la dette brute non consolidée de la Ville s'élevait à 12,7 G\$, alors que la dette nette atteignait 7,2 G\$. Les coûts brut et net de cette dette pour les exercices de 2023 à 2025 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2025, le coût brut s'élevait à 1,2 G\$ et le coût net, à 940,2 M\$, alors que les budgets respectifs étaient de 1,2 G\$ et de 958,2 M\$.

**Tableau 94 – Évolution du coût réel de la dette**

(en milliers de dollars)

|  | 2023               | 2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>3</sup> | 2025               | Budget<br>original<br>2025 | Écart<br>2025    | Budget modifié<br>2025 |
|--|--------------------|--|--------------------|----------------------------|------------------|------------------------|
| <b>Coût brut de la dette</b>   |                    |  |                    |                            |                  |                        |
| Intérêts et autres frais   | 419 984,7          | 431 247,3                                | 447 757,8          | 466 338,3                  | 18 580,5         | 465 227,6              |
| Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement        | 634 241,7          | 638 272,1                                | 657 981,1          | 668 612,5                  | 10 631,4         | 668 252,2              |
|  | <b>1 054 226,4</b> | <b>1 069 519,4</b>                       | <b>1 105 738,9</b> | <b>1 134 950,8</b>         | <b>29 211,9</b>  | <b>1 133 479,8</b>     |
| Affectation au remboursement de la dette                                   | 67 923,5           | 67 622,9                                 | 50 338,1           | 48 969,2                   | (1 368,9)        | 48 969,2               |
| Remboursement de capital par subventions <sup>1</sup>                      | 59 239,9           | 51 398,7                                 | 24 079,0           | 23 421,3                   | (657,7)          | 23 421,3               |
| Remboursement de capital de la STM <sup>2</sup>                            | 30 695,7           | 87 609,4                                 | 30 299,2           | 24 716,3                   | (5 582,9)        | 24 716,3               |
|  | <b>157 859,1</b>   | <b>206 631,0</b>                         | <b>104 716,3</b>   | <b>97 106,8</b>            | <b>(7 609,5)</b> | <b>97 106,8</b>        |
| <b>Coût brut de la dette</b>   | <b>1 212 085,5</b> | <b>1 276 150,4</b>                       | <b>1 210 455,2</b> | <b>1 232 057,6</b>         | <b>21 602,4</b>  | <b>1 230 586,6</b>     |
| <b>Moins :</b>   |                    |  |                    |                            |                  |                        |
| Revenus de placement des fonds d'amortissement                             | 79 049,2           | 86 960,0                                 | 91 528,9           | 95 486,0                   | 3 957,1          | 95 486,0               |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec                           |                    |  |                    | 0,0                        | -                | 0,0                    |
| pour la portion des intérêts   | 15 452,3           | 10 585,5                                 | 7 156,0            | 5 158,8                    | (1 997,2)        | 5 158,8                |
| pour la portion du capital <sup>1</sup>                                    | 59 239,9           | 51 398,7                                 | 24 079,0           | 23 421,3                   | (657,7)          | 23 421,3               |
|  | <b>153 741,4</b>   | <b>148 944,2</b>                         | <b>122 763,9</b>   | <b>124 066,1</b>           | <b>1 302,2</b>   | <b>124 066,1</b>       |
| <b>Moins :</b>   |                    |  |                    |                            |                  |                        |
| Recouvrement de la Société de transport de Montréal                        |                    |  |                    |                            |                  |                        |
| pour la portion des intérêts   | 51 829,0           | 53 792,1                                 | 56 259,0           | 64 692,9                   | 8 433,9          | 64 692,9               |
| pour la portion du capital <sup>2</sup>                                    | 30 695,7           | 87 609,4                                 | 30 299,2           | 24 716,3                   | (5 582,9)        | 24 716,3               |
| Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains | 51 884,6           | 54 433,9                                 | 60 962,3           | 60 370,8                   | (591,6)          | 60 370,8               |
|  | <b>134 409,3</b>   | <b>195 835,4</b>                         | <b>147 520,5</b>   | <b>149 780,0</b>           | <b>2 259,4</b>   | <b>149 780,0</b>       |
| <b>Coût net de la dette à la charge des contribuables</b>                  | <b>923 934,8</b>   | <b>931 370,8</b>                         | <b>940 170,8</b>   | <b>958 211,5</b>           | <b>25 164,0</b>  | <b>956 740,5</b>       |

1. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, pour la portion du capital;
2. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, pour la portion du capital;
3. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

## ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis l'année 2016.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées dans le fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 4,5 % par rapport à 2024. Elle a atteint 7,2 G\$ en 2025, soit une hausse de 307,7 M\$.

### Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette

(en millions de dollars)



1. Correspondent aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées dans le fonds d'amortissement.

## ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2016 à 2025. La dette consolidée comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM ainsi que la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

**Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette**

(en millions de dollars)



1. Correspondent aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

## ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

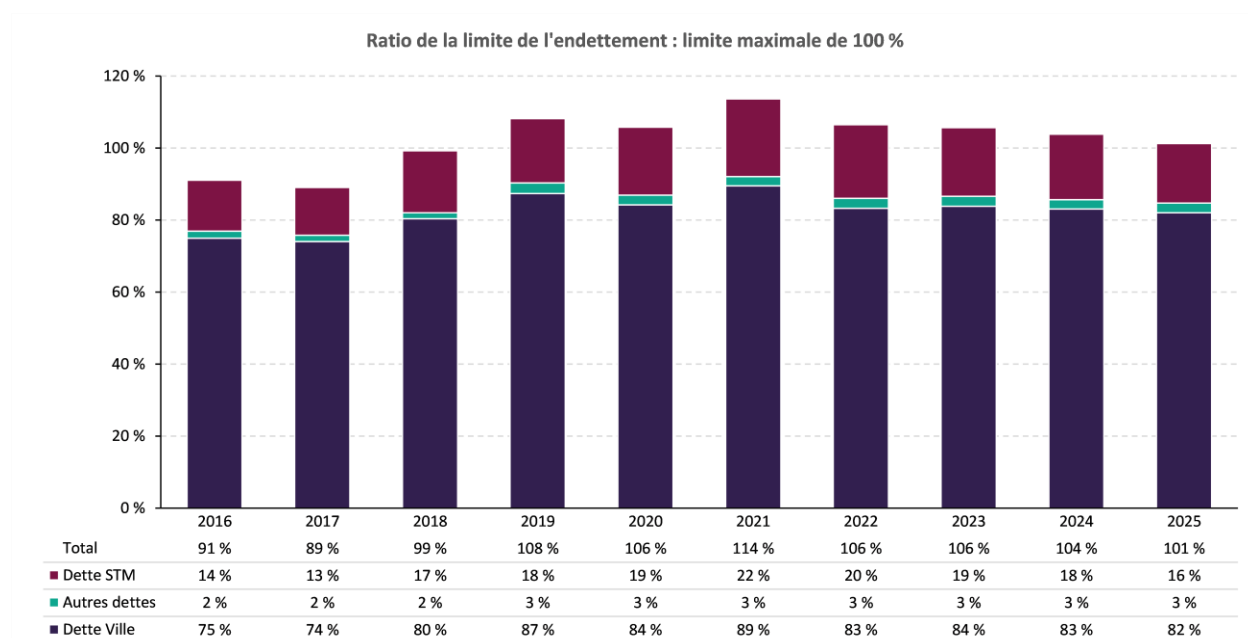
### Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette (excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale) à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal.

L'analyse des données permet de constater que, pour 2025, ce ratio atteint 101 %, soit 1 % au-dessus de la limite fixée de 100 % et 6 % sous le ratio prévu au budget de 2025. Ce résultat est cohérent avec les stratégies retenues par l'administration municipale prévoyant une dérogation à ce paramètre de la politique de gestion de la dette à compter de 2019 et jusqu'en 2026, et portant la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 %. Cette orientation vise à permettre un important rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs municipaux tout en assurant un contrôle serré du bilan financier de la Ville.

### Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)

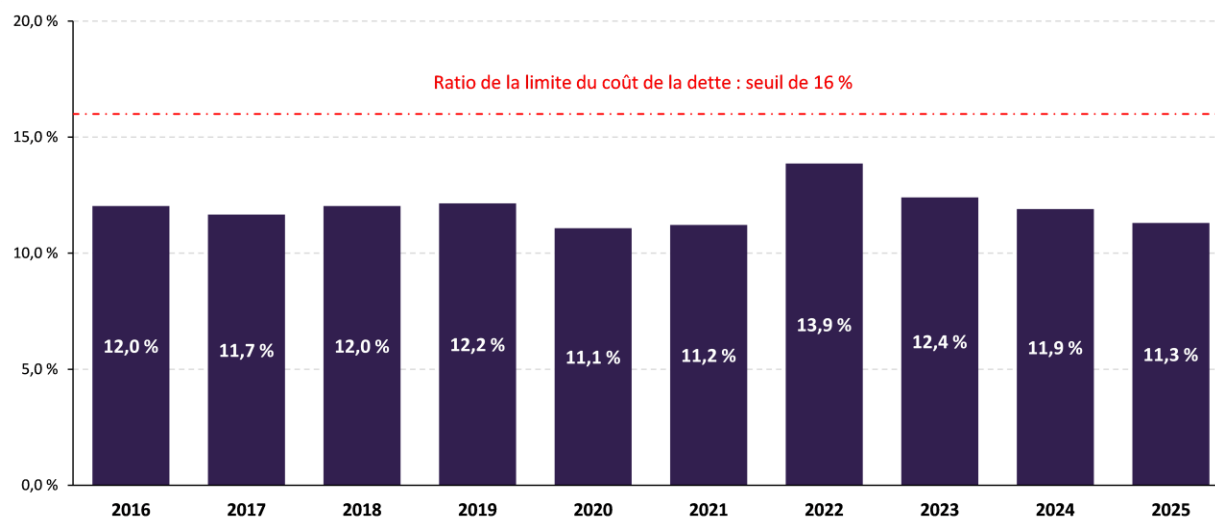


### Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net<sup>11</sup> de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses<sup>12</sup>. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette (excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale) à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

Depuis 2016, ce ratio est relativement stable, étant passé de 12,0 % en 2016 à 11,3 % en 2025.

**Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement**



<sup>11</sup> Le coût net de la dette exclut celui de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal, qui s'élève à 83,0 M\$.

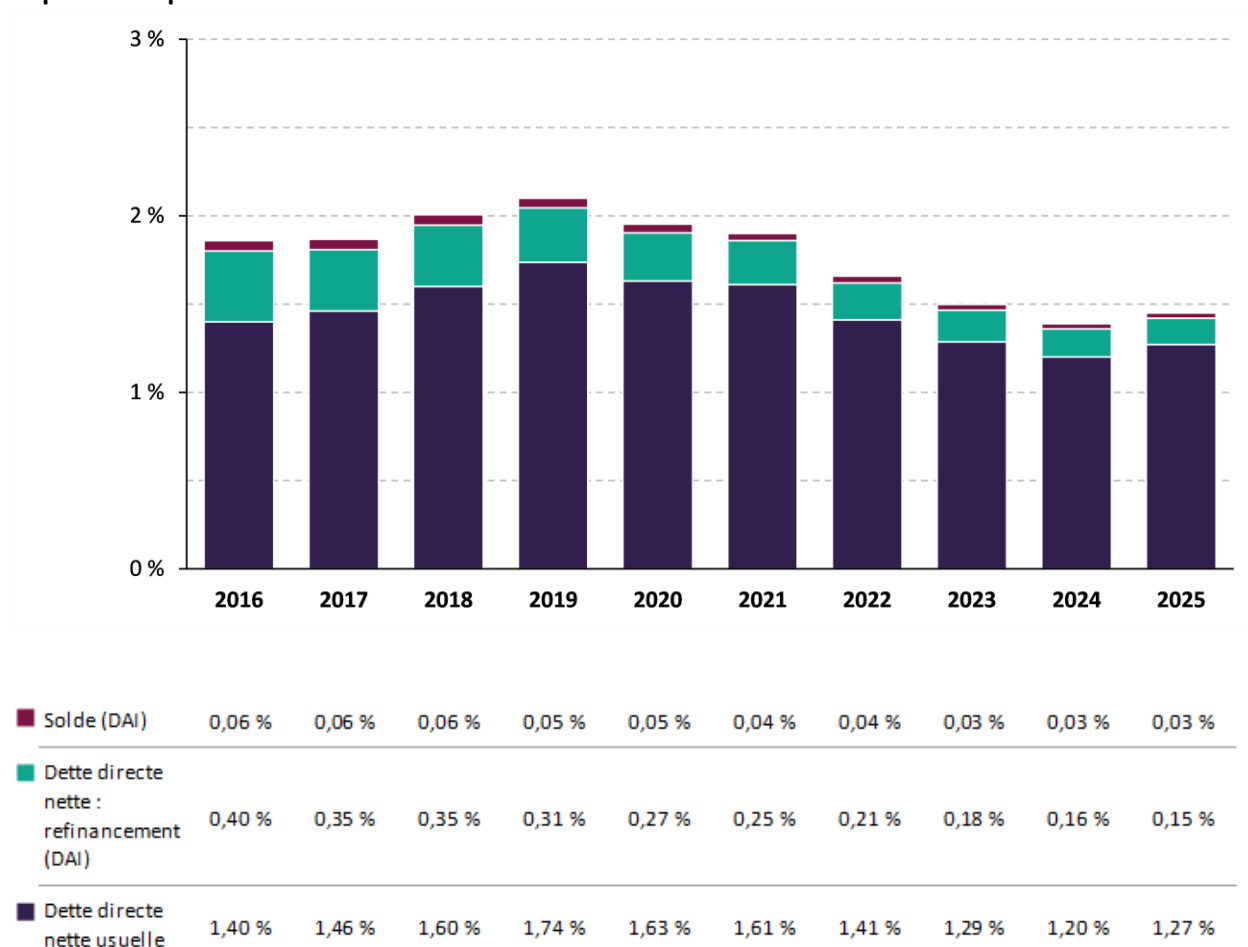
<sup>12</sup> Le niveau des dépenses utilisé pour l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d'activités.

### Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée<sup>13</sup>. Le poids de la dette directe nette est passé de 1,40 % en 2016 à 1,27 % en 2025. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,45 % en décembre 2025. Cette variation est attribuable à trois facteurs principaux :

- L'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- L'évolution à la hausse de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- La stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

**Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée**

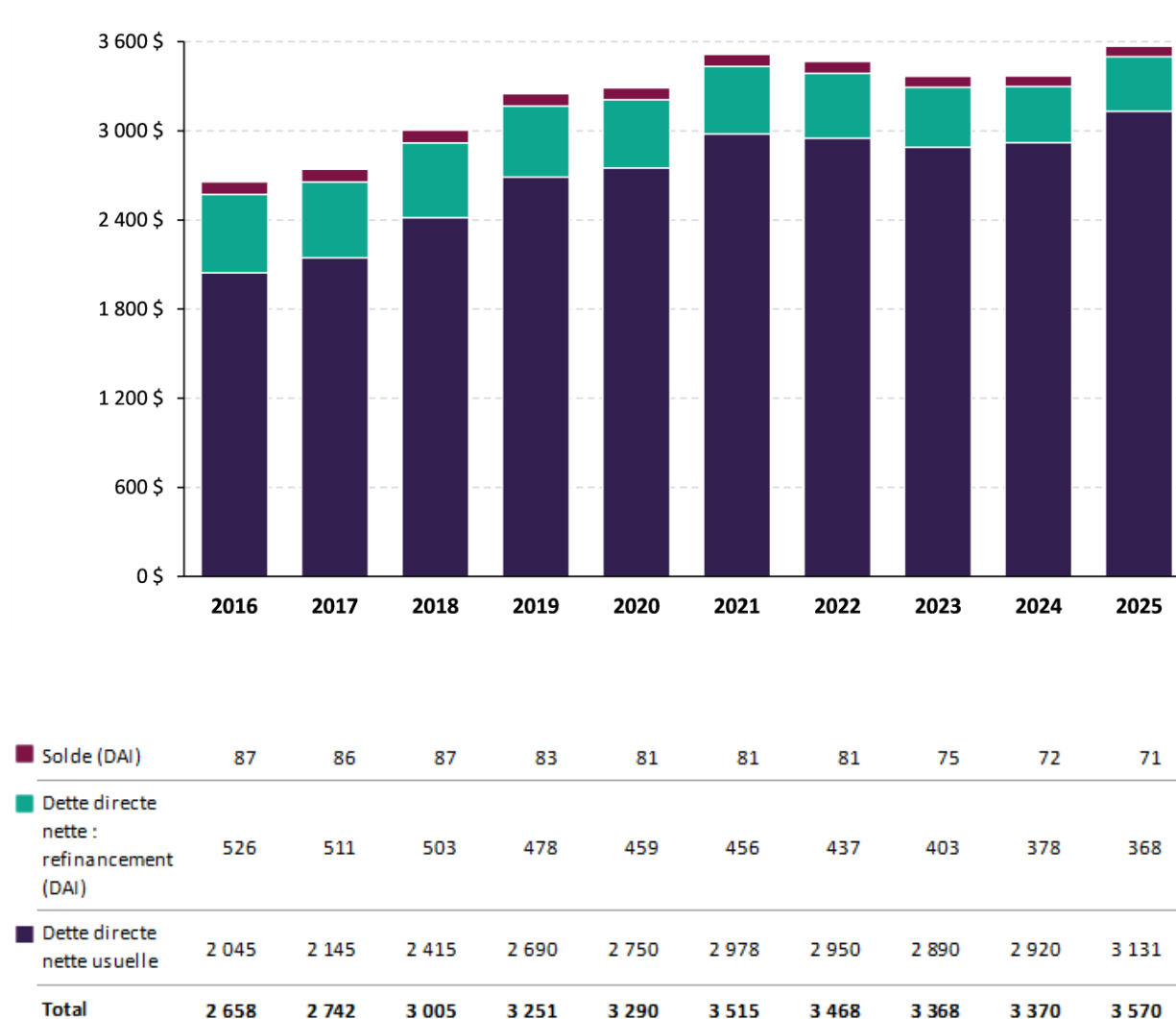


<sup>13</sup> La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée de façon à tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et à refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

### Ratio du poids de la dette par personne citoyenne

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par personne résidant à Montréal a augmenté de 34 % depuis 2016, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale. Elle est passée de 2 658 \$ en 2016 à 3 570 \$ en 2025, soit une augmentation cumulative de 912 \$ par personne. De 2024 à 2025, elle est passée de 3 370 \$ à 3 570 \$; la dette par personne résidant à Montréal a donc connu une hausse de 200 \$, ou 5,9 %. Cette hausse résulte de la combinaison de deux facteurs, soit une hausse de l'endettement de la Ville de 148 \$ et une augmentation de 52 \$ attribuable à la décroissance de la population de Montréal.

Graphique 14 – Dette directe nette par personne citoyenne



### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La politique de gestion de la dette prévoit l'ajout, chaque année, de contributions volontaires pour réduire le niveau de la dette. Depuis leur mise en place en 2004, ces contributions, qui s'élèvent à 109,3 M\$ en 2025, ont permis de diminuer l'endettement global net de 1,2 G\$, notamment par l'augmentation des cotisations pour le remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$; par la réduction du recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$; ou encore par un recours moindre au refinancement, pour 824,7 M\$. Un solde de 51 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2025. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancement ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, aura contribué à bonifier la cote de crédit de celle-ci<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2022 : AA.

# Annexes

# 2025

Données historiques  
(revenus et charges)

Gestion de l'eau

Répartition des  
compétences  
d'agglomération  
et locales

Glossaire

Index des sigles,  
des acronymes et  
des autres abréviations



## 1. DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

**Tableau 95 – Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales**

(en milliers de dollars)

|   | 2016               | 2017               | 2018               | 2019               | 2020               | 2021               | 2022               | 2023               | 2024<br>Redressé<br>note 24 <sup>1</sup> | 2025               |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--|--------------------|
| <b>Revenus</b>  |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |  |                    |
| Taxes   | 3 262 398,2        | 3 343 440,9        | 3 482 078,4        | 3 554 283,0        | 3 661 050,5        | 3 693 223,4        | 3 809 306,4        | 3 962 830,3        | 4 205 654,8                              | 4 323 856,2        |
| Compensations tenant lieu de taxes  | 252 329,6          | 260 024,1          | 264 416,6          | 274 855,2          | 279 132,6          | 285 843,4          | 264 410,7          | 296 764,6          | 287 922,5                                | 285 107,0          |
| Quotes-parts  | 404 753,5          | 397 246,2          | 418 105,5          | 425 936,3          | 424 495,6          | 438 752,6          | 487 408,4          | 524 022,1          | 544 236,8                                | 566 940,3          |
| Transferts  | 244 535,7          | 350 701,8          | 283 068,2          | 358 667,5          | 825 161,9          | 493 004,5          | 631 572,3          | 563 115,7          | 711 947,1                                | 770 353,3          |
| Services rendus et autres revenus   | 857 965,8          | 940 792,0          | 1 034 462,6        | 1 078 468,1        | 941 282,8          | 1 125 704,1        | 1 242 535,2        | 1 263 940,3        | 1 403 606,7                              | 1 526 246,0        |
|   | <b>5 021 982,8</b> | <b>5 292 205,0</b> | <b>5 482 131,3</b> | <b>5 692 210,1</b> | <b>6 131 123,4</b> | <b>6 036 528,0</b> | <b>6 435 233,0</b> | <b>6 610 673,0</b> | <b>7 153 367,9</b>                       | <b>7 472 502,8</b> |
| <b>Charges de fonctionnement et autres activités financières</b>              |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |  |                    |
| Rémunération globale  | 2 367 691,3        | 2 412 358,5        | 2 365 334,2        | 2 347 058,6        | 2 449 339,7        | 2 610 903,1        | 2 719 333,5        | 2 657 470,1        | 2 787 006,7                              | 2 930 800,7        |
| Frais de financement  | 382 947,0          | 389 789,0          | 397 165,8          | 400 983,0          | 396 696,3          | 406 616,2          | 417 120,8          | 419 984,7          | 431 247,3                                | 447 757,8          |
| Contributions à des organismes  | 769 656,4          | 854 046,1          | 792 077,5          | 943 341,4          | 1 015 928,4        | 1 088 199,4        | 1 076 686,3        | 1 142 649,7        | 1 250 439,3                              | 1 318 849,3        |
| Biens et services   | 776 005,5          | 847 837,0          | 871 998,6          | 976 812,5          | 986 647,7          | 974 373,0          | 1 053 881,5        | 1 200 622,2        | 1 267 784,8                              | 1 390 152,6        |
| Autres objets de dépenses   | 95 833,8           | 84 159,2           | 97 738,1           | 16 879,8           | 38 863,5           | 32 883,5           | 56 469,3           | 93 533,2           | 101 183,5                                | 98 852,1           |
|   | <b>4 392 134,0</b> | <b>4 588 189,8</b> | <b>4 524 314,2</b> | <b>4 685 075,3</b> | <b>4 887 475,6</b> | <b>5 112 975,2</b> | <b>5 323 491,4</b> | <b>5 514 259,9</b> | <b>5 837 661,6</b>                       | <b>6 186 412,5</b> |
| <b>Remboursement de la dette à long terme</b>                                 | <b>(449 312,5)</b> | <b>(463 853,5)</b> | <b>(473 755,5)</b> | <b>(495 960,9)</b> | <b>(534 848,0)</b> | <b>(568 666,6)</b> | <b>(595 908,9)</b> | <b>(634 241,7)</b> | <b>(638 272,1)</b>                       | <b>(657 981,1)</b> |
| <b>Affectations</b>   | <b>(41 416,3)</b>  | <b>(100 651,8)</b> | <b>(271 368,0)</b> | <b>(260 314,7)</b> | <b>(461 803,6)</b> | <b>(61 813,5)</b>  | <b>(172 037,9)</b> | <b>(274 620,2)</b> | <b>(500 660,2)</b>                       | <b>(371 497,2)</b> |
| <b>Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b> | <b>139 120,0</b>   | <b>139 509,9</b>   | <b>212 693,6</b>   | <b>250 859,2</b>   | <b>246 996,2</b>   | <b>293 072,7</b>   | <b>343 794,8</b>   | <b>187 551,2</b>   | <b>176 774,0</b>                         | <b>256 612,0</b>   |

1. Pour en savoir plus sur le redressement, voir la note 24 du rapport financier annuel 2025.

## 2. GESTION DE L'EAU

**Tableau 96 – Activités de fonctionnement à des fins fiscales liées à la gestion de l'eau par compétences**

(en milliers de dollars)

|  | 2025              |                |                         |                |                  |                  | 2024            |                |                |
|--|-------------------|----------------|-------------------------|----------------|------------------|------------------|-----------------|----------------|----------------|
|  | Conseil municipal |                | Conseil d'agglomération |                | Éliminations     |                  | Total           |                |                |
|  | Budget original   | Réel           | Budget original         | Réel           | Budget original  | Réel             | Budget original | Réel           |                |
| <b>Revenus</b>   |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| Quotes-parts – Service de l'eau                                    | -                 | -              | 198 542                 | 198 542        | (162 680)        | (162 680)        | 35 863          | 35 863         | 35 724         |
| Quotes-parts – Alimentation en eau potable                         | -                 | -              | 110 879                 | 109 589        | (92 250)         | (91 890)         | 18 629          | 17 699         | 15 391         |
| Quotes-parts – Financement des investissements TECQ                | -                 | -              | 14 348                  | 14 348         | (5 683)          | (5 683)          | 8 665           | 8 665          | 6 229          |
| Quotes-parts – Financement des investissements FCCQ                | -                 | -              | 8 268                   | 8 268          | (4 346)          | (4 346)          | 3 922           | 3 922          | 3 989          |
| Quotes-parts – Tarifaire (compteurs d'eau)                         | -                 | -              | 928                     | 1 433          | (887)            | (1 286)          | 41              | 148            | 123            |
| Taxation relative à l'eau  | 491 444           | 492 727        | -                       | -              | -                | -                | 491 444         | 492 727        | 473 888        |
| Tarifification forfaitaire et au compteur                          | 10 747            | 10 357         | -                       | -              | -                | -                | 10 747          | 10 357         | 10 315         |
| Tarifification des eaux usées et vente d'eau potable à Charlemagne | -                 | -              | 7 928                   | 9 160          | -                | -                | 7 928           | 9 160          | 8 705          |
| Revenus pour activités déléguées d'agglomération                   | 348               | 362            | -                       | -              | (348)            | (362)            | -               | -              | -              |
| Autres revenus et subventions                                      | 4 391             | 6 190          | 2 759                   | 2 046          | -                | (411)            | 7 149           | 7 825          | 9 963          |
| <b>Total – Revenus</b>   | <b>506 929</b>    | <b>509 636</b> | <b>343 652</b>          | <b>343 387</b> | <b>(266 194)</b> | <b>(266 657)</b> | <b>584 388</b>  | <b>586 366</b> | <b>564 327</b> |
| <b>Dépenses</b>  |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| Direction - Service de l'eau                                       | 303               | 150            | 1 143                   | 353            | -                | -                | 1 446           | 503            | 488            |
| Direction de l'eau potable   | -                 | -              | 67 092                  | 65 932         | -                | -                | 67 092          | 65 932         | 63 618         |
| Direction de l'épuration des eaux usées                            | -                 | -              | 78 446                  | 76 515         | -                | -                | 78 446          | 76 515         | 79 980         |
| Direction des réseaux d'eau  | 9 002             | 9 317          | 16 905                  | 15 962         | (348)            | (362)            | 25 559          | 24 917         | 21 239         |
| Direction de la gestion des actifs                                 | 17 429            | 17 362         | 11 179                  | 10 215         | -                | -                | 28 608          | 27 576         | 24 905         |
| Direction des projets majeurs                                      | -                 | -              | 946                     | 2 700          | -                | -                | 946             | 2 700          | 3 130          |
| Direction des stratégies et de la performance                      | 1 785             | 1 834          | 4 167                   | 4 280          | -                | -                | 5 952           | 6 114          | 5 857          |
| Dotations des arrondissements pour l'entretien des réseaux         | 79 412            | 80 709         | -                       | -              | -                | -                | 79 412          | 80 709         | 82 043         |
| Autres unités (s.profess. et tech., laboratoire, géomatique, etc.) | 16 915            | 17 409         | 18 221                  | 17 179         | -                | (401)            | 35 136          | 34 187         | 32 042         |
| Frais généraux d'administration                                    | 18 187            | 18 480         | 28 823                  | 28 101         | -                | -                | 47 010          | 46 582         | 45 701         |
| Frais de financement   | 18 773            | 18 984         | 35 943                  | 35 894         | -                | -                | 54 715          | 54 879         | 51 546         |
| <b>Total – Dépenses</b>  | <b>161 805</b>    | <b>164 246</b> | <b>262 865</b>          | <b>257 131</b> | <b>(348)</b>     | <b>(763)</b>     | <b>424 322</b>  | <b>420 614</b> | <b>410 548</b> |
| <b>Financement</b>   |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| Remboursement de la dette à long terme                             | 34 268            | 34 937         | 68 691                  | 68 933         | -                | -                | 102 959         | 103 870        | 96 518         |
| <b>Total – Financement</b>   | <b>34 268</b>     | <b>34 937</b>  | <b>68 691</b>           | <b>68 933</b>  | <b>-</b>         | <b>-</b>         | <b>102 959</b>  | <b>103 870</b> | <b>96 518</b>  |
| Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération  | 265 846           | 265 894        | -                       | -              | (265 846)        | (265 894)        | -               | -              | -              |
| <b>Total – Dépenses, financement et quotes-parts</b>               | <b>461 918</b>    | <b>465 077</b> | <b>331 556</b>          | <b>326 064</b> | <b>(266 194)</b> | <b>(266 657)</b> | <b>527 281</b>  | <b>524 484</b> | <b>507 065</b> |
| <b>Excédent (déficit) avant affectations</b>                       | <b>45 011</b>     | <b>44 559</b>  | <b>12 096</b>           | <b>17 323</b>  | <b>-</b>         | <b>-</b>         | <b>57 107</b>   | <b>61 882</b>  | <b>57 261</b>  |
| <b>Affectations</b>  |                   |                |                         |                |                  |                  |                 |                |                |
| Réserves financières   | -                 | -              | -                       | -              | -                | -                | -               | -              | -              |
| - Quote-part tarifaire pour les compteurs                          | 245               | 557            | (400)                   | (789)          | -                | -                | (154)           | (232)          | (276)          |
| - Stratégie de paiement au comptant des immobilisations - Eau      | (42 100)          | (42 100)       | -                       | -              | -                | -                | (42 100)        | (42 100)       | (42 100)       |
| - Autres affectations à la réserve                                 | (3 156)           | 232            | (11 697)                | (6 591)        | -                | -                | (14 853)        | (6 360)        | (6 842)        |
| <b>Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales</b>    | <b>-</b>          | <b>3 248</b>   | <b>0</b>                | <b>9 943</b>   | <b>-</b>         | <b>-</b>         | <b>-</b>        | <b>13 191</b>  | <b>8 044</b>   |

**Tableau 97 – Acquisitions d’immobilisations et sources de financement liées à la gestion de l’eau par compétences**

(en milliers de dollars)

|   | 2025              |                |                         |                |                 |                | 2024           |
|---|-------------------|----------------|-------------------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
|   | Conseil municipal |                | Conseil d'agglomération |                | Total           |                | Total          |
|   | Budget original   | Réel           | Budget original         | Réel           | Budget original | Réel           | Réel           |
| <b>Acquisitions d'immobilisations</b>           |                   |                |                         |                |                 |                |                |
| Direction de la gestion des actifs              | 195 775           | 187 224        | -                       | 2 709          | 195 775         | 189 933        | 175 667        |
| Direction de l'eau potable                      |                   |                | 48 679                  | 28 451         | 48 679          | 28 451         | 34 245         |
| Direction des réseaux d'eau                     |                   | 15             | 114 738                 | 89 641         | 114 738         | 89 656         | 84 039         |
| Direction de l'épuration des eaux usées         |                   |                | 42 933                  | 32 415         | 42 933          | 32 415         | 41 308         |
| Direction des projets majeurs                   |                   |                | 196 932                 | 175 483        | 196 932         | 175 483        | 104 813        |
| Autres actifs                                   |                   | 18 086         |                         | 6 192          | -               | 24 279         | 42 823         |
| <b>Total des acquisitions d'immobilisations</b> | <b>195 775</b>    | <b>205 326</b> | <b>403 282</b>          | <b>334 890</b> | <b>599 057</b>  | <b>540 217</b> | <b>482 894</b> |
| <b>Sources de financement</b>                   |                   |                |                         |                |                 |                |                |
| Transferts (subventions)                        | 107 887           | 113 180        | 109 696                 | 78 256         | 217 583         | 191 436        | 135 224        |
| Affectations - Réserves financières             | 2 911             | 48 567         | 67 248                  | 74 830         | 70 159          | 123 397        | 179 237        |
| Emprunt à la charge des contribuables           | 84 977            | 37 695         | 226 338                 | 179 441        | 311 315         | 217 136        | 152 131        |
| Autres revenus                                  |                   | 5 884          |                         | 2 364          | -               | 8 248          | 16 301         |
| <b>Total des sources de financement</b>         | <b>195 775</b>    | <b>205 326</b> | <b>403 282</b>          | <b>334 890</b> | <b>599 057</b>  | <b>540 217</b> | <b>482 894</b> |

### 3. RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

| Compétences d'agglomération  | Compétences locales   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'évaluation foncière</li> <li>▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile</li> <li>▪ Les services de premiers répondants et répondantes, à l'exception de ceux de la ville de Côte-Saint-Luc</li> <li>▪ Le centre d'appels d'urgence 911</li> <li>▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie</li> <li>▪ La cour municipale</li> <li>▪ Le logement social</li> <li>▪ L'aide destinée aux sans-abris</li> <li>▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci</li> <li>▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément relatif à la gestion de celles-ci, si elles sont dangereuses</li> <li>▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles</li> <li>▪ La gestion des cours d'eau municipaux</li> <li>▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales</li> <li>▪ Le transport collectif des personnes</li> <li>▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées</li> <li>▪ L'accueil touristique</li> <li>▪ Les parcs industriels</li> <li>▪ Le Conseil des arts de Montréal</li> <li>▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications)</li> <li>▪ La contribution au financement du déficit d'Espace pour la vie</li> <li>▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'adoption du plan d'urbanisme et des modifications qui y sont apportées</li> <li>▪ La réglementation en matière de construction, de nuisances et de salubrité</li> <li>▪ L'habitation</li> <li>▪ La collecte et le transport des matières résiduelles</li> <li>▪ La gestion des rues locales et artérielles</li> <li>▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale</li> <li>▪ Les équipements locaux de sport et de loisirs</li> <li>▪ Les bibliothèques locales</li> <li>▪ Les parcs locaux</li> <li>▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale</li> <li>▪ Le patrimoine</li> <li>▪ La Commission des services électriques de Montréal</li> <li>▪ Les sociétés de développement commercial</li> <li>▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020</li> <li>▪ L'organisation des élections</li> </ul> |

## 4. GLOSSAIRE

### **Affectation**

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières, ou fonds réservés, et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PDI.

### **Agglomération**

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

### **Amortissement**

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement qui prévoit l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

### **Année-personne (a.-p.)**

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés et d'employées converti en temps de travail régulier (c'est-à-dire temps plein). Pour calculer des années-personnes, on divise le nombre total d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emploi concerné.

### **Arrondissement**

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

### **Budget**

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, comme le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. Le financement du budget provient principalement des taxes municipales.

### **Capital**

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

### **Charge des services courants**

Montant déterminé par l'actuaire du régime de retraite pour respecter les obligations de ce régime en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

### **Charges par objets**

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

### **Charte de la Ville de Montréal**

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

### **Dépense contingente**

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

### **Dépenses d'investissement – voir aussi « Immobilisations »**

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- Ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- Ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- Ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

### **Dette**

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

### **Dette brute**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

### **Dette nette**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec ou par d'autres tiers et organismes.

---

### **Droits de mutation immobilière**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur ou à l'acquéreuse à la suite d'une transaction immobilière.

### **Efficacité**

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

### **Efficiences**

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

### **Immobilisations**

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- Ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives, pour la production de biens ou encore pour l'entretien, la réparation, le développement, la mise en valeur ou la construction d'autres immobilisations;
- Ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- Ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

### **Immobilisations (capitalisation)**

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

### **Infrastructures**

Installations publiques telles que les routes, les ponts, les rues, les conduites d'eau, les ports, les bâtiments, les installations technologiques, etc.

### **Infrastructures grises**

Une infrastructure grise est basée sur des techniques d'ingénierie ou des équipements mécaniques n'impliquant pas la nature. Les mesures et les infrastructures admissibles pour le calcul sont celles qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques (par exemple : les bassins de rétention et les digues en béton, les ouvrages de rétention et de régulation des eaux, les marquises protégeant les entrées des bâtiments, l'enfouissement de conduits ou de fils normalement aériens, l'utilisation de matériaux capables de réfléchir le rayonnement solaire et qui rendent les sols perméables, etc.).

### **Investissements**

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

### **Maintien des infrastructures, des actifs**

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par « entretien courant » l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs et des utilisatrices, sur des équipements ou des installations afin qu'ils puissent être employés jusqu'à la fin de la période prévue. L'« entretien préventif » est constitué de l'ensemble des méthodes et techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

### **Méthode 5S**

Technique de gestion d'origine japonaise faisant partie de la démarche qualité, qui vise l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises par l'optimisation en permanence des conditions et du temps de travail, en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

### **Mode de financement**

Véhicule utilisé pour financer une dépense en immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)**

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations d'excédents, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant des éléments d'actif dont la période de financement est la plus courte.

### **Potentiel fiscal**

Capacité pour la Ville de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie du territoire de Montréal. Sont incluses dans le potentiel fiscal :

- La valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- La valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée selon un facteur déterminé pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxation supérieur à celui des autres immeubles;
- La valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- La valeur des terrains vacants.

### **Programme décennal d'immobilisations (PDI)**

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit d'effectuer sur son territoire au cours des prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le « service de la dette ».

### **Projet non capitalisable**

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de programmes de subvention (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

### **Proximité (compétences par services)**

Un conseil municipal local, formé de représentants et représentantes élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

### **Refinancement**

Lorsqu'un emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'au terme de l'amortissement. Les emprunts qui poursuivent le financement pour le reste de la période d'amortissement sont appelés « refinancements ».

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants et les participantes, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

### **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

### **Règlement d'emprunt**

Règlement qui autorise le financement par emprunt de certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

### **Rôle d'évaluation foncière**

Registre préparé par le Service des finances et de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

### **Service central**

Entité administrative, ou *unité d'affaires*, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

### **Secteur d'activités**

Regroupement de services, ou *unités d'affaires*, ayant la même activité principale.

### **Service de la dette**

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déduction faite des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et d'autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés qui sont reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

### **Transferts**

Subventions reçues des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service offert en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

### **Unité d'affaires**

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

## 5. INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES, DES SYMBOLES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

|                |   |
|----------------|---|
| AA             | Cote de crédit « Haute qualité » ( <i>High grade</i> ) de Standard & Poor's                   |
| Aa2            | Cote de crédit « Haute qualité » ( <i>High grade</i> ) de Moody's                             |
| ACCES-Cannabis | Équipe d'enquête dédiée aux actions concertées contre l'économie souterraine liée au cannabis |
| ADS+           | Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle                                     |
| AGIR           | Assistant à la gestion des interventions dans la rue  |
| ARTM           | Autorité régionale de transport métropolitain   |
| ATCL           | Accélération de la transition climatique locale   |
| BAM            | Bureau Accès Montréal   |
| BAnQ           | Bibliothèque et Archives nationales du Québec   |
| BIG            | Bureau de l'inspecteur général  |
| BIM            | Modélisation des données des infrastructures ( <i>Building Information Modeling</i> )         |
| BTER           | Bureau de la transition écologique et de la résilience  |
| CCAM           | Centre culturel afro-canadien de Montréal   |
| CCC            | Centre de contact client  |
| CCI            | Centre communautaire intergénérationnel   |
| CESM           | Complexe environnemental de Saint-Michel  |
| CFPM           | Commission de la fonction publique de Montréal  |
| CGER           | Centre de gestion des équipements roulants  |
| CIUSSS         | Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux                                  |
| CMM            | Communauté métropolitaine de Montréal   |
| CNESST         | Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail                  |
| CRTC           | Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes                            |
| CSEM           | Commission des services électriques de Montréal   |
| CSM            | Carrière Saint-Michel   |
| DAI            | Dettes actuarielles initiales   |
| DEL            | Diode électroluminescente   |
| ÉEQ            | Éco Entreprises Québec  |
| ÉMMIS          | Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale  |
| FCCQ           | Fonds Chantiers Canada-Québec   |
| FQIS           | Fonds québécois d'initiatives sociales  |
| FRR            | Fonds régions et ruralité   |
| G\$            | Milliard de dollars   |
| GES            | Gaz à effet de serre  |

---

|         |  |
|---------|--|
| GRC     | Gestion de la relation citoyenne   |
| GTI     | Groupe tactique d'intervention   |
| HMA     | Habitation modulaire avec accompagnement   |
| ICI     | Industries, commerces et institutions  |
| ICRL    | Initiative pour la création rapide de logements  |
| ISÉ     | Information, sensibilisation et éducation  |
| LEN     | Lieu d'élimination de la neige   |
| M\$     | Million de dollars   |
| MAMH    | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  |
| MAPAQ   | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec                               |
| MCC     | Ministère de la Culture et des Communications  |
| MEIE    | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie   |
| MELCCFP | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs |
| MESS    | Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  |
| MIFI    | Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration                                     |
| MSP     | Ministère de la Sécurité publique  |
| MTMD    | Ministère des Transports et de la Mobilité durable   |
| OACI    | Organisation de l'aviation civile internationale   |
| OBNL    | Organisme à but non lucratif   |
| OCPM    | Office de consultation publique de Montréal  |
| OGAT    | Orientations gouvernementales en aménagement du territoire   |
| OMHM    | Office municipal d'habitation de Montréal  |
| PAAPS   | Plan d'action en activités physiques et sportives  |
| PAUPME  | Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises   |
| PCI     | Paiement au comptant de dépenses d'investissement  |
| PDGMR   | Plan directeur de gestion des matières résiduelles   |
| PDI     | Programme décennal d'immobilisations   |
| PEP     | Programme d'enlèvement de poteaux  |
| PEPSC   | Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles  |
| PEV     | Plan pour une économie verte   |
| PEV-DIM | Plan pour une économie verte – Décarbonation des immeubles municipaux                                  |
| PGA     | Plan de gestion des actifs   |
| PISE    | Programme des installations sportives extérieures  |
| PPP     | Partenariat public-privé   |
| PPU     | Programme particulier d'urbanisme  |
| PRQ     | Programme Rénovation Québec  |

---

|         |  |
|---------|--|
| PSAÉ    | Programme de sécurisation aux abords des écoles                                |
| PUM     | Plan d'urbanisme et de mobilité  |
| QIR     | Quartiers inclusifs et résilients  |
| QNH     | Quartier Namur-Hippodrome  |
| RAC     | Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques  |
| REM     | Réseau express métropolitain   |
| RFID    | Identification par radiofréquence ( <i>Radio Frequency Identification</i> )    |
| RMM     | Règlement pour une métropole mixte   |
| RPR     | Répartition par proximité réelle   |
| RTA     | Répondant technologique en arrondissement                                      |
| SAAQ    | Société de l'assurance automobile du Québec                                    |
| SAD     | Schéma d'aménagement et de développement                                       |
| SCAEC   | Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne    |
| SCHL    | Société canadienne d'hypothèques et de logement                                |
| SDC     | Société de développement commercial  |
| SDE     | Service du développement économique  |
| SDIS    | Service de la diversité et de l'inclusion sociale                              |
| SGPI    | Service de la gestion et de la planification des immeubles                     |
| SHDM    | Société d'habitation et de développement de Montréal                           |
| SHQ     | Société d'habitation du Québec   |
| SIM     | Service de sécurité incendie de Montréal                                       |
| SIRR    | Service des infrastructures du réseau routier                                  |
| SLAM    | Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal                          |
| SLIM    | Sport et loisir de l'île de Montréal   |
| SMRA    | Service du matériel roulant et des ateliers                                    |
| SPSPO   | Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle |
| SPVM    | Service de police de la Ville de Montréal                                      |
| SRB     | Service rapide par bus   |
| SRRR    | Stationnement sur rue réservé aux résidents                                    |
| SSI     | Service de la stratégie immobilière  |
| STI     | Service des technologies de l'information                                      |
| STM     | Société de transport de Montréal   |
| TASSUMN | Table stratégique de sécurité urbaine de Montréal-Nord                         |
| TECQ    | Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec             |
| TI      | Technologies de l'information  |
| UQAM    | Université du Québec à Montréal  |

Publié par la Ville de Montréal  
Service des finances et de l'évaluation foncière

630, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3B 1S6  
Canada

Montréal.ca

Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2026  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-2077-6  
Reddition de comptes financière 2025  
PDF, Français

Design graphique :  
Ville de Montréal  
Service des communications  
et des affaires publiques  
2549 - 01



Montréal 

[Montréal.ca](http://Montréal.ca)